



Calade
UN LIEU, DES LIENS
EN PAYS DE SOMMIÈRES

PROJET SOCIAL

2026 - 2029

Communauté de communes du Pays de Sommières

Calade Sommières

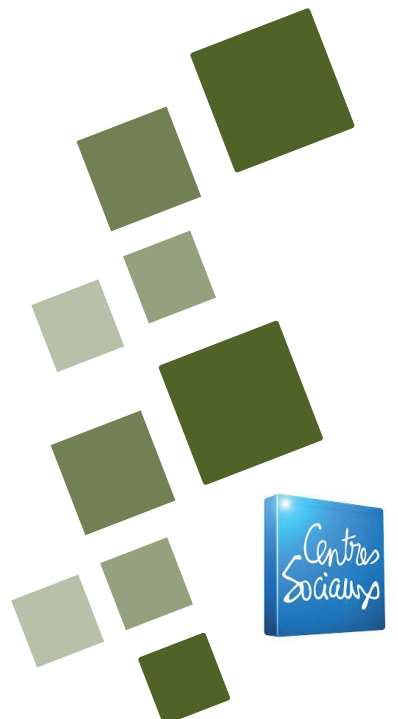
1 rue Porterie - 30250 Sommières
04 66 93 20 20 - centresocial.sommieres@calade.org

Calade Cavisson

6 bis avenue du 11 novembre 1918 - 30420 Calvisson
04 66 22 16 35 - centresocial.calvisson@calade.org

www.calade.org





Sommaire

SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION	9
Identification du centre social	11
✓ Repères réglementaires.....	13
✓ Repères historiques.....	15
✓ Instances de l'association	21
Calendrier et méthode de la réécriture du projet social	23
✓ Méthode de travail	23
✓ Contenus abordés lors des comités de pilotage.....	26
✓ Composition du Comité de pilotage	28
DIAGNOSTIC.....	31
Recueil et analyse des données.....	33
✓ Présentation du territoire d'intervention de Calade	33
<i>La communauté de communes du Pays de Sommières</i>	<i>34</i>
✓ Population	35
<i>Un territoire toujours attractif.....</i>	<i>35</i>
<i>Des enfants, des familles mais peu de jeunes adultes</i>	<i>38</i>
<i>Mobilités résidentielles.....</i>	<i>42</i>
✓ Les familles	44
<i>Toujours plus de familles monoparentales, des jeunes isolés</i>	<i>44</i>
<i>Logement et parcours de vie.....</i>	<i>47</i>
<i>Un territoire accueillant pour les familles</i>	<i>49</i>
<i>La voiture reste indispensable</i>	<i>52</i>
✓ L'emploi.....	54
<i>Une démographie portée par les « classes moyennes et les cadres »</i>	<i>54</i>
<i>Des actifs qui doivent se déplacer pour occuper un emploi.....</i>	<i>57</i>
<i>Chômage et marché du travail.....</i>	<i>58</i>
<i>Une offre de formation initiale et professionnelle qui évolue</i>	<i>62</i>
<i>Parcours scolaire et besoins spécifiques</i>	<i>64</i>
✓ Les revenus et le cadre de vie	66
<i>Revenu des ménages.....</i>	<i>66</i>
<i>Taux de pauvreté et niveau de salaire</i>	<i>67</i>

<i>Minimas sociaux</i>	70
Evaluation	73
✓ Bilan quantitatif et qualitatif	73
<i>Animation globale</i>	73
<i>Enfance, Jeunesse et Familles</i>	73
<i>Adultes et seniors</i>	74
<i>Bénévolat</i>	75
<i>Accompagnement</i>	75
✓ Evaluation partagée	76
<i>Les questions évaluatives</i>	76
<i>Lien social, ressources des personnes et projets citoyens</i>	80
<i>Vie locale et champ des possibles avec Calade en Vadrouille</i>	87
<i>Enjeux et publics</i>	90
<i>Axes et objectifs généraux</i>	94
<i>Valorisation des actions du projet social 2022-2026</i>	97
<i>Résultats attendus et évaluation du futur projet social</i>	101
✓ Fiche d'évaluation	103
✓ Les moyens	107
<i>Ressources humaines</i>	107
<i>Matériel</i>	113
<i>Organigramme</i>	114
<i>Qualifications et temps de travail pour l'animation globale et coordination, ainsi que pour l'animation collective famille</i>	114
<i>Bilan et compte de résultat 2023-2024</i>	115
✓ Le partenariat	119
<i>Concertation-partenariat-coordination</i>	119
<i>Une dynamique partenariale</i>	120
<i>Les différentes formes de partenariats</i>	121
LE PROJET SOCIAL	128
Description des orientations 2026-2029	130
✓ Faire ensemble	131
✓ Aller vers	132
✓ Être parent	133
CALADE A CALVISSON	134
Animation globale et coordination	136
✓ Pilotage	136
✓ Accueil	141
✓ Calade en vadrouille, espace socioculturel itinérant	148

Animation collective famille - Enfance, Jeunesse et Familles.....	153
✓ Accompagnement à la scolarité.....	153
✓ Jeunesse.....	157
✓ Familles et Soutien à la parentalité	163
✓ Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson	168
Adultes et Séniors	171
✓ Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage.....	171
✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes.....	179
CALADE A SOMMIERES.....	184
Animation globale et coordination.....	186
✓ Pilotage	186
✓ Accueil.....	191
✓ Calade en vadrouille, espace socioculturel itinérant	198
Animation collective famille - Jeunesse et Familles.....	203
✓ Jeunesse.....	203
✓ Familles et Soutien à la parentalité	209
Adultes et séniors	214
✓ Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage.....	214
✓ Projets d'habitants, démarches citoyennes.....	221
Insertion	226
✓ Calade Pro.....	226
✓ Chantier d'Insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »	231
✓ Chantier d'Insertion « Réemploi et économie circulaire »	236
BUDGETS	242
✓ Budgets animation globale et coordination	244
✓ Budgets animation collective familles.....	246
PROCESSUS D'ÉVALUATION.....	248
✓ Fiche d'évaluation	251
ANNEXES.....	256
✓ Questionnaire « Evaluation du parcours des habitants à Calade »	258
✓ Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade	260
✓ Composition du conseil d'administration	265

✓ Charte fédérale des centres sociaux.....	266
✓ Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012	269
✓ Circulaire CAF N°2016-005 du 16 mars 2016	291

Introduction

Identification du centre social

Calade, centre socioculturel en Pays de Sommières, ce sont deux centres socioculturels intercommunaux, sur la même zone d'influence et le même territoire d'intervention défini par la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Ces deux établissements, Calade à Sommières et Calade à Calvisson sont gérés par l'association.

EXTRAIT DES STATUTS

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.

Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts.

Créée le 28 novembre 1998, l'association Calade a succédé à l'association le Cart pour laquelle un premier agrément avait été accordé le 1^{er} juin 1997.

La zone d'influence des centres socioculturels intercommunaux gérés par l'association Calade est déterminée par l'adhésion de la Communauté de communes du pays de Sommières au projet social.

La volonté de la communauté de communes du Pays de Sommières de soutenir et d'encourager la présence sur son territoire des centres socioculturels de Calade à Sommières et Calade à Calvisson s'est traduite par l'établissement d'une convention renouvelée tous les ans entre 1998 et 2012 avec pour objet le rôle d'animation globale et locale des centres socioculturels intercommunaux et une participation financière de la Communauté de communes du Pays de Sommières à la fonction pilotage de 2,20 € par habitant (en 2007).

Depuis 2013, le partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Sommières et Calade est formalisé dans le cadre d'une Convention pluriannuelle d'objectifs pour une durée de trois ans. La convention en cours concerne la période 2025-2027.

Extrait de la convention

Préambule

Considérant que pour répondre aux besoins de la population du territoire intercommunal, la Communauté de communes du Pays de Sommières encourage le développement d'actions à caractère social, culturel et éducatif et souhaite associer les partenaires à la définition d'une politique sociale active, conformément à son objet statutaire.

Considérant les objectifs généraux de la politique sociale de la Communauté de communes du Pays de Sommières, déclinée comme suit :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et collectif de tous les habitants du territoire :
 - découvrir l'autre, les différences (handicap, culture, ...);
 - développer quantitativement et qualitativement les animations ;
 - favoriser la rencontre.
- Prendre en compte et développer sur le territoire une animation sociale participative :
 - travailler en lien avec les différents acteurs et opérateurs du territoire ;
 - impliquer les familles dans les instances de concertation, dans les structures, dans les projets ;
 - renforcer les liens entre l'école et les activités de loisirs.
- Favoriser les comportements citoyens et renforcer les solidarités :
 - prendre en compte la parole de l'enfant et de sa famille et en règle générale de tous les habitants ;
 - travailler sur le respect de l'environnement et du patrimoine ;
 - encourager les projets à l'initiative des citoyens.
- Décentraliser l'action d'animation :
 - répondre aux besoins des familles dans l'offre de loisirs de proximité ;
 - mailler le territoire intercommunal de propositions d'animations et d'activités.
- Mettre en place une organisation territoriale :
 - s'ouvrir sur d'autres territoires ;
 - réfléchir globalement sur l'accessibilité (en terme de tarifs, de diversité de l'offre, de distance, de culture, ...).

Considérant que l'intervention de Calade, centre socioculturel intercommunal sur le territoire intercommunal auprès des élus de la communauté de communes et de la population, relève d'un projet concerté et partagé se réalisant dans le cadre d'un réel partenariat depuis de nombreuses années et ce à l'initiative de l'association ;

Considérant le projet initié et conçu par l'association « Projet social 2022-2026 » conforme à son objet statutaire dans lequel trois thèmes sont identifiés :

- Lien social et ressources des personnes ;
- Vie locale et champs des possibles ;
- Développement local et projets citoyens.

Considérant que le programme d'actions ci-après présenté(e) par l'association participe de cette politique intercommunale ;

Considérant qu'il ne s'agit nullement d'une prestation d'un fournisseur à un bénéficiaire et donc, à fortiori, cette intervention ne présente aucun caractère marchand ;

Considérant que les actions entreprises occasionnant des dépenses de fonctionnement, engagées par l'association, font l'objet d'une procédure de subventionnement.

Article 1er : Objet de la convention

Par la présente convention, l'association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule le programme d'actions, comportant les obligations mentionnées à l'annexe I, laquelle fait partie intégrante de la convention :

- *développer sur le territoire intercommunal une animation participative ;*
- *développer l'animation collective avec et pour les familles ;*
- *soutenir les personnes dans leurs parcours de vie et favoriser les solidarités ;*
- *animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire.*

Dans ce cadre, la communauté de communes contribue financièrement à ce service.

La communauté de communes n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Article 2 : Durée de la convention

La convention a une durée de 3 ans.

Article 3 : Condition de détermination du coût de l'action

3.1 Le coût total estimé éligible du programme d'actions sur la durée de la convention est évalué à 693 315 € conformément aux budgets prévisionnels figurant à l'annexe 2 et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous.

Repères réglementaires

Circulaire n° 2012-013 du 20 juin 2012 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)

Depuis le 20 juin 2012 la circulaire relative à l'animation de la vie sociale établie par la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, annule et remplace toutes les précédentes circulaires relatives aux centres sociaux.

La circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs de :

- contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;
- préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale.

Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voute.

Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux. Ces derniers mis en évidence par des experts renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne.

La finalité « la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité » constitue un axe d'action peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie, il s'agit d'une spécificité des centres sociaux ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) sont confirmées :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Pour les centres sociaux, cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;

L'accueil basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.

Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiées, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ ou sur leurs axes d'interventions prioritaires.

Circulaire n° 2016-005 du 16 mars 2016 de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF)

Dans cette circulaire du 16 mars 2016, la Direction des politiques familiale et sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales rappelle que la circulaire du 20 juin 2012 constitue le support de référence de la branche Famille pour sa politique d'intervention en matière d'animation sociale.

La circulaire mentionne les schémas départementaux de l'animation de la vie sociale en tant qu'instrument de déploiement de cette politique et précise les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agrément des centres sociaux.

Parmi ces critères, la participation des habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures. De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. La circulaire est accompagnée de référentiels pour les fonctions de directeur, référent « familles » et de chargé d'accueil.

Repères historiques

1998 - 2000 : la naissance de Calade

Calade, centre socioculturel intercommunal a obtenu son premier agrément par la Caisse d'allocations familiales du Gard en 1997. Géré par une association loi 1901, l'équipement a comme territoire d'intervention l'ensemble des communes constitutives de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Lors de la mise en place du centre social en 1997, la Communauté de communes comptait alors 8 communes, un territoire géographiquement éclaté et 8000 habitants.

Les objectifs généraux du premier projet font état de développement social local et de soutien à la fonction parentale.

En termes opérationnels, les priorités dégagées à l'issue du diagnostic social effectué en 1996 mettaient en évidence ;

- une préoccupation permanente relative à la mise en contact de publics différents,
- une recommandation visant à repérer les difficultés du public plutôt que les publics en difficulté.

Dans cette perspective et déjà en 1997, plusieurs actions sont mises en chantier dont en premier lieu un service d'accueil performant. Ouvert 5 jours sur 7, le centre social est à même d'accueillir visiteur, usager, adhérent, bénévole, professionnel. Un personnel spécifiquement formé à cette fonction va informer, orienter, écouter, et si nécessaire accompagner les personnes quel que soit l'objet de leur demande. L'ensemble du personnel du centre social est sensibilisé à cette notion d'accueil qui sous-tend écoute, disponibilité, mais aussi distanciation, analyse des situations pour une prise en compte de l'utilisateur dans sa globalité et sa complexité.

La mission de Calade sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières est dès lors posée. Calade assure les fonctions générales d'accueil, d'information et de prévention. Il est ouvert à tous les habitants qui souhaitent prendre des initiatives pour maintenir et développer le lien social.

2000 - 2007 : le développement de Calade

Le deuxième projet social de Calade, pour la période 2000-2004, pose les bases d'un important développement du centre social. En effet, le territoire de la Communauté de communes est passé de 9 à 16 communes.

Calade sollicite donc un second agrément pour un second établissement (Calade à Calvisson) et développe les secteurs Famille (développement de l'action collective familles) et Insertion (création de l'Action Collective d'Insertion : épicerie solidaire et prêt de véhicule et prise en charge du Chantier d'insertion).

Initialement prévu pour mai 2003 le renouvellement du projet social de la structure est reporté au début de l'année 2004.

En effet sur cette période 1997-2003, la Communauté de communes du Pays de Sommières s'est considérablement agrandie et il s'agit alors de redéfinir le territoire d'intervention du centre social en vue de la réécriture du projet. Dans le cadre d'une démarche participative associant, élus, associations et habitants des communes, un diagnostic social est mis en œuvre par le centre social avec l'aide de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon. Plus particulièrement, sont mises en évidence les questions liées à la périurbanisation d'un certain nombre de communes situées entre Nîmes et Sommières, parmi lesquelles Calvisson, 2ème bourg de la Communauté de communes.

Suite au diagnostic, la réécriture du projet social va être orientée à partir des éléments représentatifs de l'environnement social, économique, géographique du territoire de vie et des besoins exprimés des habitants :

- dimension géographique et humaine de la zone d'intervention qui recouvre l'ensemble de la Communauté de communes du Pays de Sommières dans sa configuration 2003.
- diversité dans la composition des communes : 2 bourgs de 4000 habitants, 14 autres communes de moins de 1500 habitants dont certaines de très petite taille.
- phénomènes de périurbanisation : très fort développement de l'habitat pavillonnaire, installation de nouvelles populations, jeunes couples ou retraités, en provenance d'autres régions, éloignements des lieux de travail, et leurs corollaires :
 - ✓ besoin de nouveaux services (crèches, garderies, cantines, transports),
 - ✓ demande pour recréer des liens sociaux, des lieux de rencontres, d'échanges, d'informations,
 - ✓ nécessité de concertation et de coordination entre les différentes initiatives, institutionnelles et associatives
- disparition de la société rurale au profit de nouveaux comportements sociétaux : familles éclatées, recomposées, pertes des repères, consumérisme, développement d'attitudes individualistes :
 - ✓ obligation d'activer une veille sociale et éducative vis-à-vis des enfants et des jeunes,
 - ✓ exigence de concevoir un projet spécifique, prenant en compte toutes les dimensions de l'environnement social, tous les acteurs, pour une action concertée avec les habitants.
- différence marquée entre les besoins de Sommières où la situation sociale demeure très dégradée et les besoins des communes en attente de développement socio-éducatif et socioculturel. A noter la nécessité de créer du lien entre les différentes composantes de la population (anciens et nouveaux habitants).

Calade pose dans son troisième projet social, pour la période 2004-2007, les bases d'une phase de stabilisation.

En effet, la période 2004-2007 a été une étape de fort développement concrétisé par :

- un déploiement territorial du fait de l'ouverture d'un second centre socioculturel à Calvisson (opérationnel dès le début de l'année 2005) et l'augmentation du nombre de sites d'accompagnement à la scolarité,
- la mise en place des actions collectives familiales pour le développement des ressources informatives et un appui à la fonction éducative,
- la mise en œuvre d'accompagnements individuels et collectifs des publics en situation de fragilité sociale avec l'ouverture d'une Action collective d'insertion et la reprise de gestion du Chantier d'insertion intercommunal.

2008 - 2010 : la stabilisation des actions de Calade

Le diagnostic partagé de territoire réalisé en 2007, pose plusieurs pistes de travail que Calade reprend dans son projet social :

- la nécessité de poursuivre un accueil compétent, organisé et au cœur d'une dynamique de relations partenariales permettant l'orientation du public vers le meilleur interlocuteur,
- l'importance du développement de services de proximité et donc de la présence de Calade dans chacune des communes de la Communauté de communes du Pays de Sommières,
- les besoins exprimés par les nouvelles familles arrivant sur le territoire en terme de soutien aux parents dans leur fonction éducative, de besoins d'informations de proximité,
- le souhait des associations d'être accompagnées pour le développement de leurs projets,
- l'intérêt de proposer des supports d'insertion sociale ou socioprofessionnelle innovants et complétant les dispositifs existants,
- la volonté des partenaires de poursuivre un travail en commun (échanger et construire ensemble) pour des problématiques transversales telles que la mobilité, la santé, l'emploi, le lien social.

Il s'agissait tout d'abord de poursuivre la mission première et fondamentale d'accueil, d'information et d'orientation de tous. Ensuite, de se donner les moyens d'intervenir de plus en plus sur l'ensemble des communes, d'aller physiquement vers les populations (sur leurs lieux et temps de vie). Enfin, d'asseoir sa fonction d'acteur de développement social, c'est-à-dire de proposer le partage de ses compétences, de ses valeurs et de ses outils au service du mieux vivre ensemble.

Comme nous le verrons plus loin, le deuxième axe de travail a été très difficile à mettre en œuvre et finalement peu développé.

2011-2013 Calade, un acteur ancré dans le paysage social du Pays de Sommières

Les constats

L'action entreprise par Calade contribue fortement au développement social local du territoire du Pays de Sommières.

- ✓ Pour les habitants : Calade est reconnu par ses usagers dans les 3 fonctions d'un centre social : lieu de service et d'activités, lieu de ressources et de projets, lieu de lien social et de convivialité.
- ✓ Pour les travailleurs sociaux partenaires : Calade est plébiscitée comme lieu ressources, facteur de mise en réseau des différents acteurs du territoire et médiateur entre ces acteurs et les habitants.

Lors de l'évaluation de l'existant, ont été mis en évidence les points à améliorer :

- « Aller vers » les habitants de la communauté de communes avec le projet «Calade itinérant», visant à proposer informations et animations dans les communes de la Communauté de communes du pays de Sommières,
- La dimension globale et transversale de Calade par le renforcement des actions partenariales et le souci de la cohérence d'actions territoriales.

Par ailleurs, on constate :

- Un environnement institutionnel en évolution avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) entrée dans sa phase effective en 2010 pour le Languedoc-Roussillon.
- La mise en place de la LOLF (loi organique des lois de finance) qui rationalise les dépenses publiques et met en place l'acte 2 de la décentralisation accompagné d'un transfert important de compétences et de charges vers les collectivités territoriales.
- Le tout dans une situation d'endettement public important et de crise financière.

Face à cette évolution de l'environnement, obligation est faite, pour continuer à être présent auprès des habitants du territoire, de s'adapter et trouver sa place et les moyens permettant d'agir.

Les préconisations et axes et objectifs du projet

- Continuité et consolidation de l'existant

Le projet social 2011-2013 s'inscrit dans la continuité des orientations et la reconduction des actions existantes, avec une fonction forte d'accueil et de recueil des demandes et besoins des habitants, en favorisant leur participation aux actions d'animation sociale, socioculturelle et familiale et une présence continue auprès des habitants dans leur vie et leurs projets.

3 orientations générales :

- ✓ "Développer sur le territoire une animation sociale participative"
- ✓ "Développer l'animation collective avec et pour les familles"
- ✓ "Soutenir les personnes dans leur parcours de vie et favoriser les solidarités"

- La préparation de l'avenir à court et long terme

Une quatrième orientation :

- ✓ « Animer un espace d'innovations sociales en lien avec les problématiques du territoire".
- ✓ Valorisation et développement d'un espace collaboratif de réflexion, d'échange, de proposition et d'action sur tout sujet ou problématique concernant le territoire et ses habitants.
- ✓ Travail collaboratif préparant l'évolution et l'avenir de Calade face aux besoins émergents, à l'adaptation nécessaire aux nouvelles dispositions réglementaires et financières.

2014-2018 L'adaptation de Calade aux évolutions sociétales

La reconnaissance de Calade par les habitants et les partenaires a conduit à maintenir les quatre orientations du précédent projet social, mais elles sont complétées par trois axes transversaux visant à répondre aux défis qui se présentent, pour la structure et pour le territoire.

La persistance des difficultés de mobilité entre les villages, l'éloignement de populations vis-à-vis du centre social, par méconnaissance ou en raison de la distance physique, rendent indispensable la mise en œuvre d'un axe intitulé « Aller Vers ». Il s'agit de permettre à tous les habitants du Pays de Sommières d'avoir la possibilité d'avoir accès aux services et activités du centre social et plus largement :

- Allers vers les villages
- Aller vers les personnes isolées
- Aller vers : hors les murs

Calade s'engage ainsi à poursuivre le travail en partenariat et en réseau, à se baser sur les ressources existantes mais aussi à œuvrer sur les représentations.

La crise économique subie depuis plusieurs années s'accompagne d'un accroissement des inégalités. Des débats moraux animent la société, illustrés par des ouvrages tels « Indignez-vous » puis « engagez-vous » de Stéphane Hessel. Les centres sociaux constatent dans le même temps qu'ils sont davantage considérés comme des lieux de services que comme des lieux de projets. Localement, des projets comme le Fonds de Participation des Habitants (FPH) peinent à fonctionner, tandis que les instances animées par Calade ne mobilisent pas autant qu'escompté. La Fédération nationale des centres sociaux, convoque un congrès en 2013 sur le thème « la fabrique des possibles » autour du pouvoir d'agir des habitants. La circulaire CNAF de juin 2012, précédemment citée, donne pour objectif

principal aux centres sociaux d'« être des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ». Dans ce contexte, Calade décide de changer de posture en adoptant dans son projet social un deuxième axe sur le « Pouvoir d'Agir » qui doit permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative. Cette évolution nécessite de former le personnel de Calade et les bénévoles dirigeants afin d'interroger :

- la posture,
- les outils,
- mais aussi de valoriser ce qui se fait déjà,
- et d'évaluer les limites du fonctionnement actuel pour pouvoir les dépasser.

Il doit en découler un développement ou des modifications d'actions.

Malgré son ancrage dans le paysage social du Pays de Sommières, Calade doit améliorer sa communication envers les habitants et les élus car l'association n'est parfois pas assez visible voire peu lisible. En outre, des personnes ne pensent pas qu'elles peuvent venir à Calade, car elles ne savent pas ce qu'est un centre social. Les autres associations du territoire connaissent également des difficultés quant à la communication. Le troisième axe « Communication » entend permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource. Une commission communication est ainsi mise en place. Les propositions d'actions prévoient notamment la mise à jour des supports numériques et physiques de Calade, de poursuivre l'organisation d'évènements et le travail sur l'interconnaissance partenariale.

Le projet social identifie également des publics prioritaires :

- Les personnes âgées, pour lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie
- Les familles monoparentales, pour recréer de la solidarité entre adultes et renforcer l'estime de soi
- Les jeunes, pour accéder à l'emploi et à la citoyenneté
- Les personnes en difficultés sociales, pour accéder aux droits

2018-2022 Calade, pour tous les habitants et engagée dans la transition écologique

L'accueil est la mission primordiale du centre social depuis la création de l'association. Les efforts engagés pour aller vers la population, communiquer sur un service ouvert à tous les habitants, l'expérience dans l'accès aux droits et la médiation numérique, conduisent les partenaires à reconnaître et certifier l'accueil du centre social.

Initialement Point Info CAF, Calade obtient un label Maison de services au public délivré par l'Etat, pour chacun de ses établissements. Ce dispositif vise à déployer des guichets de proximité, avec un accès numérique ou une aide, à mesure que les démarches administratives sont dématérialisées. Il est adossé à des conventions bilatérales pour chaque type de service, Calade signe en premier lieu avec la CAF et la CARSAT.

Dans la pratique, les habitants viennent pour tout type de démarche, mais aussi pour des actes de la vie quotidienne, ou tout simplement pour recevoir une écoute, qui est la première posture de Calade depuis l'origine. Cette labellisation facilite l'appropriation et la reconnaissance par tous les habitants, et notamment ceux qui ignorent jusqu'alors qu'ils peuvent venir dans un centre social sans conditions de ressources.

L'Etat décide de faire évoluer son dispositif, avec un cahier des charges plus exigeant en termes de niveau et de qualité de services. Calade fait partie des premières structures à être reconnue France services. Entre-temps, la CARSAT attribue un label Guichet concerté au centre social, une certification qui désigne la possibilité pour les habitants de bénéficier d'entretien conseil et de diagnostic sur les sujets relevant de la Caisse. Enfin, le centre social

est aussi reconnu Point conseil budget par l'Etat, pour l'accompagnement des habitants et la prévention du risque de surendettement.

Tous ces dispositifs et labels s'accompagnent de formations pour les salariés de Calade en charge de l'accueil. Ils amènent toujours plus d'habitants à fréquenter le centre social. On y trouve aussi davantage de permanences de partenaires. Le rapprochement des services avec la population dans un territoire rural fait partie des orientations initialement inscrites dans le projet social. Mais ce même territoire évolue, la population change, ces labélisations ne doivent pas dénaturer les relations entre l'accueil du centre social et les habitants, le but étant que le public continue de dire qu'il va à Calade.

L'ouverture du centre social s'illustre également à travers le bénévolat. L'engagement de l'association dans le développement du pouvoir d'agir se traduit d'abord par la formation de toute l'équipe, ce qui va effectivement faire évoluer la posture des professionnels ainsi que le fonctionnement de la structure. Une des conséquences est l'accroissement du nombre de bénévoles et de projets d'habitants. Cela suscite aussi de nouveaux domaines d'action, c'est-à-dire de thèmes en rapport avec des préoccupations sociétales, particulièrement en lien avec l'environnement. Un atelier vélo apparaît à l'initiative de salariés du chantier d'insertion, et l'activité se déploie désormais avec une recyclerie, et tout un ensemble de perspectives dans le champ de l'économie circulaire. La bourse aux vêtements, portée par des bénévoles et qui fête ses 10 ans, aura été un précurseur dans ce domaine.

2022-2025 : une structure intégrée à vocation globale, occupant une place centrale

Le projet social s'organise en trois orientations, qui vont considérablement voir évoluer le centre social.

La première porte sur le lien social et les ressources des personnes, à travers laquelle la structure définit ses fonctions essentielles d'accueil et de partenariat, dans l'objectif d'accompagner les personnes vers l'autonomie.

L'orientation relative à la vie locale et au champ des possibles met en œuvre l'itinérance du centre social, sa démarche « d'aller vers », le déploiement de ses services dans les villages avec pour but de prévenir le sentiment de solitude.

Le troisième enjeu concerne les projets citoyens, c'est-à-dire la promotion des initiatives des habitants en tant que source d'innovation sociale, dans une logique de tiers-lieux ouvert à tous et favorisant les solidarités.

Ce qui constitue des axes transversaux dans les précédents projets sociaux devient une composante de la « couleur Calade ».

L'aller vers est vraisemblablement l'un des plus forts moteurs des innovations de la structure pendant cette période. En apparence, il a la forme d'un véhicule coloré et aménagé, Calade en vadrouille, qui sillonne les villages à la rencontre des habitants pour soutenir l'émergence de projets locaux contribuant à l'animation de la vie sociale. Il produit surtout un décloisonnement des secteurs d'activités de Calade, et un engagement des partenaires dans le projet social, par la dimension collective de l'itinérance, chacun s'impliquant dans ce travail d'équipe. Cette posture n'est pourtant pas sans incidence sur le périmètre géographique du centre social, les territoires aux marches de sa zone d'influence sollicitant de plus en plus Calade.

Le pouvoir d'agir, en référence aux orientations fédérales, est source d'une multiplicité d'initiatives et d'actions. Les acteurs perçoivent ainsi le centre social dans de nombreux champs, qualifiant la structure comme occupant une place centrale importante. Dans la pratique, l'association développe de nouvelles activités, mais s'implique également fortement dans celles de ces partenaires, ce qui explique cette perception, par exemple dans le domaine culturel. La participation des personnes se traduit bien évidemment par un maintien voire un renforcement du bénévolat. Celui-ci contribue aux évolutions précédemment citées, encourageant lui-aussi la transversalité entre les secteurs

d'activités, les actions et entre les acteurs, c'est-à-dire les professionnels, les partenaires, les bénévoles. La vocation globale du centre social s'illustre ainsi par son fonctionnement intégré, le décloisonnement de ses champs d'intervention, de son travail associé, de son partenariat. Calade encourage par ailleurs le pouvoir d'agir des partenaires, en promouvant par exemple l'émergence d'un pôle territorial de coopération économique, le but étant que les nouveaux projets puissent se construire dans ce cadre, en dehors du centre social, en favorisant l'implication du plus grand nombre possible d'acteurs.

La perception de la présence de Calade est peut-être également une conséquence de sa communication, interne, externe, sur tous les supports, directement auprès des personnes mais aussi entre les personnes. C'est un lieu ouvert à tous les habitants, où les personnes témoignent des liens sociaux qui s'y créent, tout en conservant sa dimension sociale, avec une attention pour les publics les plus vulnérables. La mixité sociale qui s'y vit est alors un moyen de contribuer à soutenir les solidarités entre les personnes, objet social de l'association. L'accueil est à ce titre toujours le socle du centre social. Labellisés France services, les sites de Calvisson et Sommières sont parmi les plus fréquentés du département, ils demeurent pour autant les accueils des centres sociaux. Ainsi, les personnes qui sollicitent une aide pour des démarches indiquent ne pas connaître France services et venir à Calade pour obtenir un soutien. Logos et signalétiques sont pourtant apposés dans les locaux. Le centre social est ainsi repéré comme une structure centrale pouvant apporter une réponse aux besoins des habitants.

Instances de l'association

Le conseil d'administration/Le bureau

Extrait des statuts

- Article 8 : Conseil d'Administration:
 - ✓ L'association est dirigée par un Conseil d'Administration.
 - ✓ Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.
 - ✓ Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale.
 - ✓ Il anime les commissions de travail.
 - ✓ Il prépare les budgets et suit les comptes.
 - ✓ Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.
 - ✓ Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.
 - ✓ La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.
 - ✓ En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.
 - ✓ Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
 - ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,

- ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
- ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.
- des personnes ayant voix consultative :
 - ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, le conseil départemental, La CCPS, la DDCS, ...
 - ✓ membres d'honneur.

En cas de vacance d'un poste parmi :

- les membres élus : le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé,
- les membres associés : à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint.

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.

Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.

La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.

De même en ce qui concerne les délégations de signature.

Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Calendrier et méthode de la réécriture du projet social

Méthode de travail

Un centre social reçoit son agrément de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il élabore pour cela, tous les quatre ans, un projet social. Calade dispose de deux agréments, à Calvisson et Sommières pour la période 2022-2025. Ils doivent être renouvelés au 1^{er} janvier pour la période 2026-2029.

Ainsi que mentionné dans la circulaire CNAF de juin 2012 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, le projet social est la voûte d'un centre social grâce à sa démarche participative qui en fait un acteur du développement social local. Il permet d'identifier les besoins des habitants afin d'adapter ou renouveler les axes d'interventions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire.

Le projet social comprend deux parties :

- un diagnostic social territorial partagé intégrant l'évaluation des actions existantes.
- le projet en tant que tel présenté sous forme de fiches actions.

Le cadre réglementaire de l'agrément détaille les missions d'animation de la vie sociale qui doivent être mises en œuvre dans le respect de principes éthiques et déontologiques. Ces dispositions sont détaillées par la circulaire CNAF n°2012 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale. Le projet social est le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale ; établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action. Pour agréer un projet social, la Caf mobilise un socle de critères :

- Le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- La formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- La cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- La faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- L'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- L'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- Pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

Les finalités sont :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

L'élaboration du projet social est une démarche partagée, à laquelle sont associés les habitants et les bénévoles, les associations locales, les institutions partenaires et les élus. Les salariés de Calade sont également pleinement

mobilisés. Chacun contribue à un diagnostic du territoire et de ses besoins, à l'évaluation des actions du centre social, et à la construction d'orientations, d'objectifs et d'actions pour les quatre prochaines années.

Pour rappel et illustration, les orientations ainsi que les actions de l'actuel projet social de Calade sont :

- Lien social et ressources des personnes
- Vie locale et champs des possibles
- Projets citoyens

Les actions sont regroupées par centres sociaux et en thèmes :

- Calade à Calvisson
 - Animation globale
 - Pilotage
 - Accueil
 - Espace de vie sociale itinérant
 - Enfance, jeunesse et familles
 - Accompagnement à la scolarité
 - Jeunesse
 - Familles et Soutien à la parentalité
 - Maison des familles et des solidarités : coanimation avec le CCAS de Calvisson
 - Adultes et Séniors
 - Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage
 - Projets d'habitants, démarches citoyennes
- Calade à Sommières
 - Animation globale
 - Pilotage
 - Accueil
 - Espace de vie sociale itinérant
 - Enfance, jeunesse et familles
 - Jeunesse
 - Familles et Soutien à la parentalité
 - Adultes et Séniors
 - Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage
 - Projets d'habitants, démarches citoyennes
 - Insertion
 - Calade Pro
 - Chantier d'insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »
 - Chantier d'insertion « Réemploi et économie circulaire »

Le comité de pilotage, basé sur le volontariat, est composé :

- d'élus ou représentants de la communauté des communes,
- de membres du CA,
- de membres des institutions partenaires (Conseil Départemental, France travail, Mairies, associations...),
- d'associations partenaires,
- d'habitants, de bénévoles et de salariés de Calade.

Un planning d'environ une réunion par mois a été établi sur la période Octobre 2024 - Août 2025.

A partir des disponibilités des personnes souhaitant participer, le comité de pilotage propose d'alterner les rencontres le mardi matin et le jeudi après-midi.

- Mardi 15 octobre 2024, 9h30 à 12h
- Jeudi 21 novembre 2024, 14h à 16h30
- Mardi 17 décembre 2024, 9h30 à 12h
- Mardi 21 janvier 2025, 9h30 à 12h
- Mardi 11 février 2025, 9h30 à 12h
- Jeudi 20 mars 2025, 14h à 16h30
- Mardi 29 avril 2025, 9h30 à 12h, en itinérance avec Calade en Vadrouille à Crespian

Une séance a été prévue pour la validation du document définitif :

- Mardi 26 août 2025, 9h30 à 12h

Le rôle du Comité de pilotage est de valider au fur et à mesure les actions mises en place (diagnostic, projet, évaluation), de participer à l'analyse des résultats et de déterminer les orientations finales.

Le conseil d'administration de Calade adopte le projet social le 26 août 2025 qui sera alors transmis à la CAF du Gard avant le 31 août 2025.

Diagnostic partagé et évaluation

Le diagnostic est établi à partir de relevés de données statistiques INSEE et de sources administratives. Il concerne le territoire de la communauté de communes de Pays de Sommières, soit 18 communes pour 24 000 habitants.

Il doit respecter les points suivants :

- les données sont fiables et analysées.
- le point de vue des partenaires est intégré.
- l'expression des préoccupations et désirs des habitants est prise en compte.
- le travail de diagnostic guide le choix des objectifs et actions.

Les données sont présentées au fur et à mesure des rencontres du comité. Elles sont commentées et analysées par les participants, afin que soit portée une appréciation partagée sur les informations quantitatives, notamment à partir de l'expertise de chacun et de son regard sur le terrain. Il s'agit donc de donner du sens aux statistiques, et de faire émerger des sujets sur lesquels mobiliser le centre social.

Le diagnostic est complété par des enquêtes auprès des habitants et des participants des actions. Cela prend la forme de questionnaires ou sondages, d'entretiens mais aussi de temps d'échanges au cours des activités. La démarche mobilise aussi une commission thématique pour approfondir le diagnostic sur les sujets du logement et de l'hébergement, déterminés comme étant prioritaires par le comité de pilotage. Cette commission permet notamment d'inviter des professionnels et experts, et de mobiliser un réseau supplémentaire de partenaires pour travailler avec les habitants et bénévoles sur ce thème.

L'évaluation de l'actuel projet social 2022-2025 participe également du travail de diagnostic, elle s'appuie sur plusieurs sources. Il y a d'une part les rapports d'activité annuels de Calade, qui fournissent des données détaillées sur les activités ainsi qu'une première analyse sur les impacts de ces activités par rapport aux objectifs du projet social. L'année 2025 ne peut être prise en compte qu'au fur et à mesure de la réécriture. D'autre part, un travail à

partir de questions évaluatives est mené. Cette démarche consiste à se demander quels sont les effets produits par le centre social, par exemple, est-ce que le lien social a été renforcé grâce à Calade. Pour répondre à ce type d'interrogations, les données d'activité de Calade sont complétées par les commentaires et analyses des habitants, des partenaires, en menant des travaux d'enquête et en faisant le lien avec les données du diagnostic.

Le travail de diagnostic s'est déroulé de d'Octobre 2024 à Janvier 2025, et a associé l'ensemble des acteurs de la Communauté de communes du Pays de Sommières. En effet, ont été concertés les usagers de Calade, les élus du territoire, les professionnels du secteur médicosocial et les habitants non usagers. Cette démarche impliquant l'ensemble de la population quel que soit son statut en fait un véritable diagnostic partagé. Elle conduit à l'émergence de thèmes, d'enjeux, de ressources et de besoins sur lesquels le comité de pilotage recommande de mobiliser le centre social. Cela prend la forme d'orientations et d'objectifs généraux, qui seront repris à travers des fiches action.

La méthode veille à garantir la cohérence et donner un sens à l'intervention de Calade. Elle permet de définir concrètement qu'elles seront les actions à mettre en œuvre pour les quatre prochaines années, tout en prévoyant l'évaluation de celles-ci pour s'assurer de leur pertinence et du respect du projet social élaboré de manière partagée. Il est tout à fait possible, et même souhaitable, que des actions actuelles soient renouvelées, quitte à les adapter et à les faire évoluer. De nouvelles actions seront aussi proposées pour répondre aux besoins et enjeux identifiés, le centre social ayant vocation à s'adapter à son environnement et à développer des activités à partir de la demande des habitants.

Afin de suivre l'évolution des travaux, le comité de pilotage, composé d'acteurs du territoire, de partenaires institutionnels, de salariés et de bénévoles de Calade s'est réuni d'Octobre 2025 à Août 2025.

Contenus abordés lors des comités de pilotage

Mardi 15 octobre 2024

- Présentation de la démarche et méthodologie
- Bilan quantitatif de l'actuel projet social
- Evaluation du projet social 2022-2026

Jeudi 21 novembre 2024

- Evolution de la population
- Evolution de la population par tranches d'âges
- Mobilité résidentielle
- Enjeux

Mardi 17 décembre 2024

- Composition des ménages
- Les familles monoparentales et les personnes seules
- Partage autour de la thématique famille

Mardi 21 janvier

- Niveau de diplôme
- Catégories socioprofessionnelles et emplois
- Emplois locaux et établissements
- Revenu des ménages

- Chômage et emploi

Mardi 11 février 2025

- Faire ensemble
- Aller vers
- Être parent

Jeudi 20 mars 2025

- Faire ensemble
- Aller vers
- Être parent
- Evaluation

Mardi 29 avril 2025

- Itinérance et aller vers
- Calade en Vadrouille

Présentation de la méthodologie d'enquête auprès des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Sommières

« Parcours des habitants à Calade »

Outil : Questionnaire papier et formulaire en ligne

Lieu de rencontre du public :

Mise à disposition aux accueils

Publication en ligne et sur les réseaux sociaux

Rencontre avec le public lors des activités

Objectifs : connaître le parcours des personnes entre leur première visite au centre social et leur participation actuelle, ainsi que la satisfaction des participants aux activités et aux ateliers, mesurer la création de liens entre les personnes et de projets d'habitants.

La mobilisation des acteurs professionnels de Calade

Les salariés ont été associés aux différentes phases de travail, à savoir :

- Présentation de la démarche diagnostic
- Invitation afin de participer au comité de pilotage et/ou aux différentes commissions spécifiques
- Consultation de l'équipe pour le choix et la construction des outils d'enquête
- Evaluation des axes du projet social en cours
- Evaluation des activités en fonction des critères d'utilité sociale
- Evaluation des actions en regard des axes de travail qui se dessinent et réflexion autour des perspectives à court, moyen et long terme
- Temps de travail spécifique à la rédaction des fiches actions

L'implication de l'équipe de professionnels de la structure dans cette démarche, est un moment fort de la vie de l'équipe. Il permet de se retrouver autour d'un objet commun « le projet social ».

Ces temps de travail inter-secteurs donnent du sens à l'action, renforcent les liens et permettent de faire évoluer les pratiques et les postures avec une finalité commune : l'animation de la vie sociale du territoire rythmée par les trois valeurs, Démocratie, Solidarité et Dignité Humaine.

En résumé :

- 7 comités de pilotage avec des habitants, des partenaires, des salariés, des administrateurs pour valider l'avancée du projet
- 1 enquête auprès des habitants du territoire
- 1 rencontre spécifique avec des acteurs locaux et des experts : professionnels, élus, bénévoles.
- Deux séminaires et plusieurs réunions d'équipe les salariés permanents de la structure consacrée à l'évaluation, la valorisation des différentes actions et à l'écriture des fiches actions
- 12 fiches actions revues ou créées par les professionnels et les bénévoles

Documentation étudiée

- Rapport d'activités et rapports financiers 2022-2023-2024
- Convention pluriannuelle d'objectifs avec la communauté de communes du Pays de Sommières
- Derniers Projets Sociaux de Calade
- Schéma départemental des services aux familles
- Données et documents INSEE
- Données population, logement, prestations CAF
- Circulaires CNAF Juin 2012 et Mars 20216

Composition du Comité de pilotage

Ont participé à ce comité pilotage :

CAF Gard [administratrice]	Marie-Anna Gardeur Bancel
CAF Gard [chargée de conseils et de développement].....	Cécilia Joubin
Calade adhérente	Bénédicte Merlant
Calade adhérente	Bernadette Roudier
Calade adhérente	Catherine Boucher
Calade adhérente	Catherine Yacono
Calade adhérente	Edwige Letreguilly
Calade adhérente	Florence Camus
Calade adhérente	Marie-Louise Rolland
Calade adhérente	Martine Theulle
Calade représentant des salariés	Bruno Teillet
Calade représentant des salariés	Théo Schilling
Calade représentante des salariés.....	Anne-Isabelle Cadario
Calade représentante des salariés.....	Audrey Sanchez
Calade représentante des salariés.....	Céline Schmitt
Calade représentante des salariés.....	Clarisse Santacreu-Durand
Calade représentante des salariés.....	Emilie Millet
Calade représentante des salariés.....	Harmony Pelcener
Calade représentante des salariés.....	Lila Saffar
Calade représentante des salariés.....	Nathanaëlle Jeanne
Calade représentante des salariés.....	Claire Thierry
Calade représentante des salariés.....	Stephan Jannez

Calade représentante des salariés.....	Véronique Guez
Calade stagiaire	Laurane Chantre
Calade volontaire en service civique	Eva Schilling
Collège Le Vignet Calvisson [principal adjoint]	Jonathan Barlerin
Communauté de communes du Pays de Sommières [chargée de coopération territoriale].....	Alexia Danguillaume
Communauté de communes du Pays de Sommières [coordinatrice adjointe Petite enfance Jeunesse].....	Sylvie Garcia
Communauté de communes du Pays de Sommières [directrice halte-garderie itinérante].....	Laurence Guillermo
Conseil départemental du Gard [travailleuse sociale]	Laura Ferrer
Conseil départemental du Gard [cheffe de service social territorial]	Sindy Parguel
Fédération des centres sociaux Languedoc-Roussillon [chargée de projet]	Marion Lançon
France travail [directrice agence Nîmes St Césaire].....	Cathy Peene
Lycée polyvalent public Lucie Aubrac Sommières [proviseure adjointe]	Sandrine Guillou
Lycée polyvalent public Lucie Aubrac Sommières [proviseure adjointe]	Rachel Stewart
Mission locale jeunes Petite Camargue [conseillère]	Cathy Ferreire
MSA Languedoc [assistante sociale].....	Aurélié Alméras-Vignal
MSA Languedoc [assistante sociale].....	Claudine Covo
MSA Languedoc [responsable de secteur]	Virginie Nadal

Diagnostic

Recueil et analyse des données

Présentation du territoire d'intervention de Calade

Le centre socioculturel intercommunal Calade intervient, avec ses deux établissements basés à Sommières et Calvisson, sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières.



18 communes sont regroupées..

- Aspères
- Aujargues
- Calvisson
- Cannes et Clairan
- Congénies
- Combas
- Crespian
- Fontanès
- Junas
- Lecques
- Montmirat
- Montpezat
- Parignargues
- Saint-Clément
- Salinelles
- Sommières
- Souvignargues
- Villevieille

La communauté de communes du Pays de Sommières

Rassemblant près de 24 000 habitants, la Communauté de communes du Pays de Sommières exerce des compétences dans les domaines économie, jeunesse, écoles, développement durable, tourisme, aménagement du territoire, services, cultures et loisirs. Elle agit en concertation avec chaque ville de la communauté pour organiser ensemble un avenir commun, plus solidaire et plus riche.

La Communauté de communes du Pays de Sommières se situe entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier, chacune distante d'une trentaine de kilomètres.

Créée en 1994, la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) prend en charge des compétences qui étaient auparavant dévolues aux communes :

- Compétences obligatoires
 - ✓ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
 - ✓ Actions de développement économique.
 - ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
 - ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - ✓ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

- Compétences optionnelles
 - ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement.
 - ✓ Politique du logement et du cadre de vie.
 - ✓ Création, aménagement et entretien de la voirie.
 - ✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.

- Compétences facultatives
 - ✓ Service public d'assainissement autonome.
 - ✓ Mise en place d'une politique publique en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, création, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements collectifs
 - ✓ Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants.
 - ✓ Participation aux dépenses de fonctionnement des centres sociaux intercommunaux dans le cadre d'une convention avec le centre socioculturel Calade
 - ✓ Actions de communication dans les domaines de compétences communautaires.
 - ✓ Participation à l'élaboration des bulletins communaux.

Depuis 1999, le territoire de la Communauté de communes du Pays de Sommières qui connaît un dynamisme démographique très fort, est marqué par une très forte représentativité des maisons dans son parc de résidences principales (à près de 80%). Comme dans l'ensemble du territoire languedocien, le développement s'est produit par couronnes successives autour des villes centres, dans les communes périurbaines où le nombre significatif d'habitants et les nouveaux modes de vie engendrent des besoins désormais similaires à ceux des villes. En lisière des bourgs traditionnels qui maillaient le territoire agricole, de nouveaux quartiers se sont développés sous forme de

lotissements en impasse destinés à la construction de maisons individuelles et de zones d'activités économiques et commerciales, le plus souvent le long des principales infrastructures routières.

Face au déclin du monde agricole, de nouvelles catégories socioprofessionnelles sont venues s'installer dans l'espace rural, suivies depuis 2007 par des arrivées massives de retraités. Il s'agit dorénavant de voir les populations actives migrantes et les retraités cohabiter dans un territoire rural périurbain qui s'engage dans de nouveaux objectifs de production de logements.

Afin de répondre aux stratégies de localisation des nouveaux habitants, et particulièrement aux besoins des familles, la Communauté de communes du pays de Sommières a signé en 2022 une convention territoriale globale avec la CAF du Gard dont la stratégie se décline en trois orientations :

- Faciliter les mobilités et l'accès aux droits
- Renforcer la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- Considérer la culture comme levier d'insertion sociale en favorisant son accès à tous dans le respect des droits culturels pour chacun

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Sommières en quelques chiffres clés

- 24 802 habitants en 2022 ; 23 087 habitants en 2016 ;
 - ✓ Soit une hausse moyenne de +1,2% par an
- Taux de pauvreté en 2021 : 13,6% (France : 14,9%)
- Taux de propriétaires en 2022 : 68%, (France : 57,7%)
- Taux de logements vacants en 2022 : 7,5% (France 7,9%)
- Type de familles : 7 409 familles sur le territoire
 - ✓ 2 966 couples avec enfants
 - ✓ 929 familles monoparentales « femmes »
 - ✓ 354 familles monoparentales « hommes »
 - ✓ 3 159 couples sans enfant ou avec enfants de +25 ans

Population

Un territoire toujours attractif

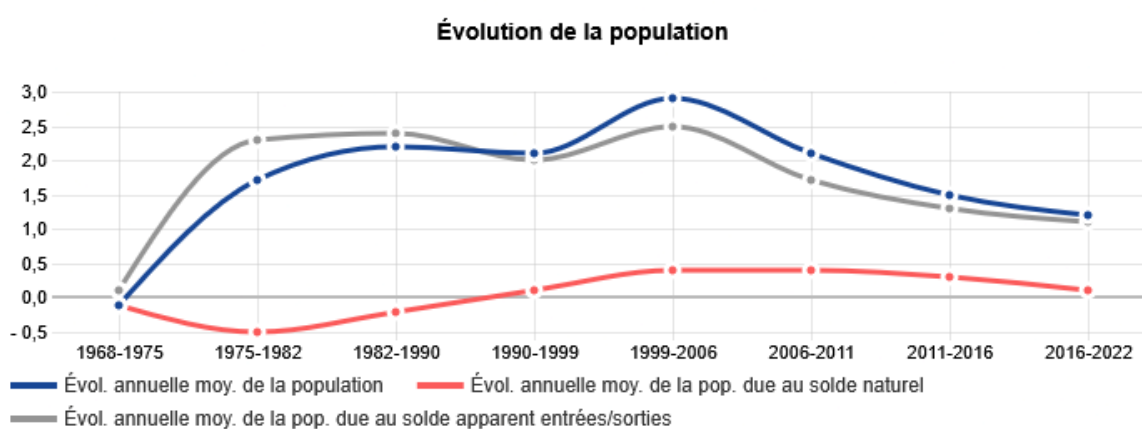
On dénombre 24 802 habitants au titre de la population légale en 2022. La croissance de la population est supérieure à la moyenne, en raison du solde apparent des entrées et sorties sur le territoire. Sur la dernière période, le taux de croissance annuel moyen se réduit, mais la décélération est moins forte que dans le reste du département. La population du Pays de Sommières continue d'augmenter deux fois plus vite que dans le Gard.

La Communauté de communes du Pays de Sommières est traversée par le phénomène d'attraction des populations d'une région vers une région plus ensoleillée, l'héliotropisme. On repère une construction massive de foncier dans la période 1999/2010 pour le territoire.

La communauté de communes du Pays de Sommières a deux communes de plus de 5000 habitants : Calvisson et Sommières et quatre communes de moins de 500 habitants : Crespian, Lecques, Montmirat et Saint Clément

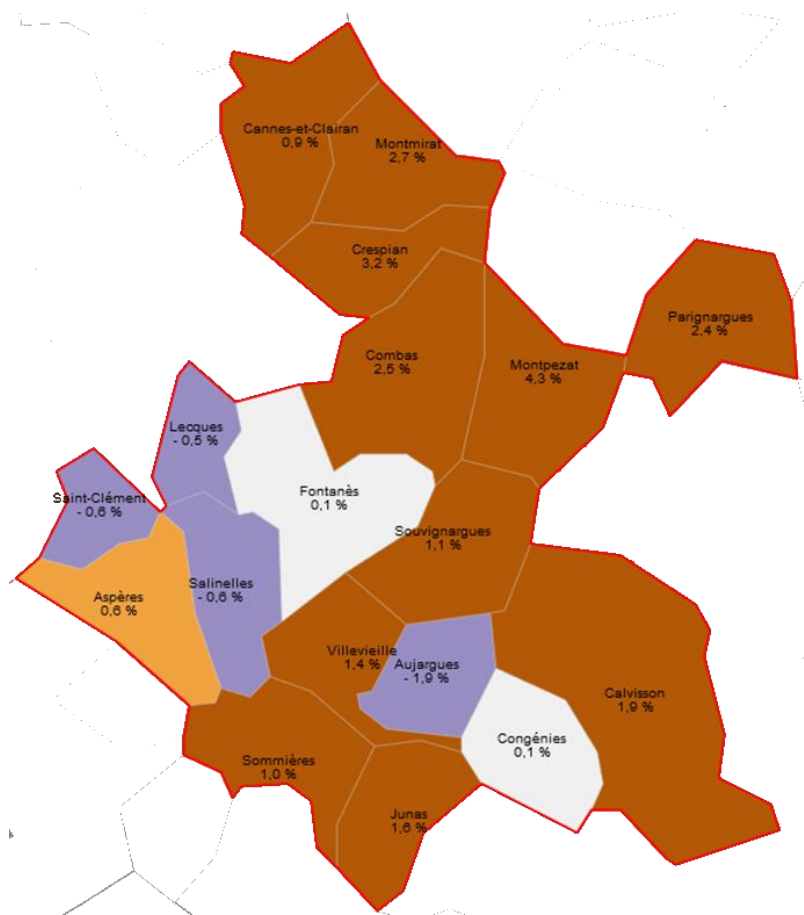
	2006 à 2011			2011 à 2016			2016 à 2022		
	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France
Variation annuelle moyenne en %	2,1	1	0,5	1,5	0,6	0,5	1,2	0,5	0,4
Due au solde naturel en %	0,4	0,3	0,4	1,1	0,2	0,4	0,1	-0,0	0,2
Due au solde migratoire en %	1,7	0,7	0,1	0,3	0,5	0,1	1,1	0,5	0,2

Insee, recensements de la population



Le diagnostic de la Convention Territoriale Globale indique une augmentation de plus de 350 habitants par an de 2008 à 2018. Entre 2015 et 2021, la tendance s'atténue légèrement avec une augmentation de 300 habitants par an. Ce diagnostic note une hausse significative de la population des communes du Nord de l'intercommunalité. Les communes d'Aujargues, Lecques et dans une moindre mesure Salinelles et Saint Clément voient le nombre de leurs habitants diminuer.

L'évolution des programmes de lotissement peut être une clé de compréhension de ces différences entre les communes. Le comité de pilotage fait l'hypothèse que la perte ou l'augmentation du nombre des habitants est liée à la politique d'urbanisme locale et à la disponibilité foncière. Les regroupements scolaires, les services aux familles, les commerces peuvent également être des éléments d'attractivité pour différencier les communes périurbaines. Se pose aussi la question de l'attractivité des offres d'emploi dans certaines communes et de l'effet « village dortoir » pour d'autres. Un travail sur les trajets domicile-travail a été initié par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) pour le territoire intercommunal. Le bassin de vie de la Vaunage est tourné vers Nîmes, et vers l'Hérault pour les communes du nord et Sommières. Dans les années à venir, cette tendance devrait se conforter.



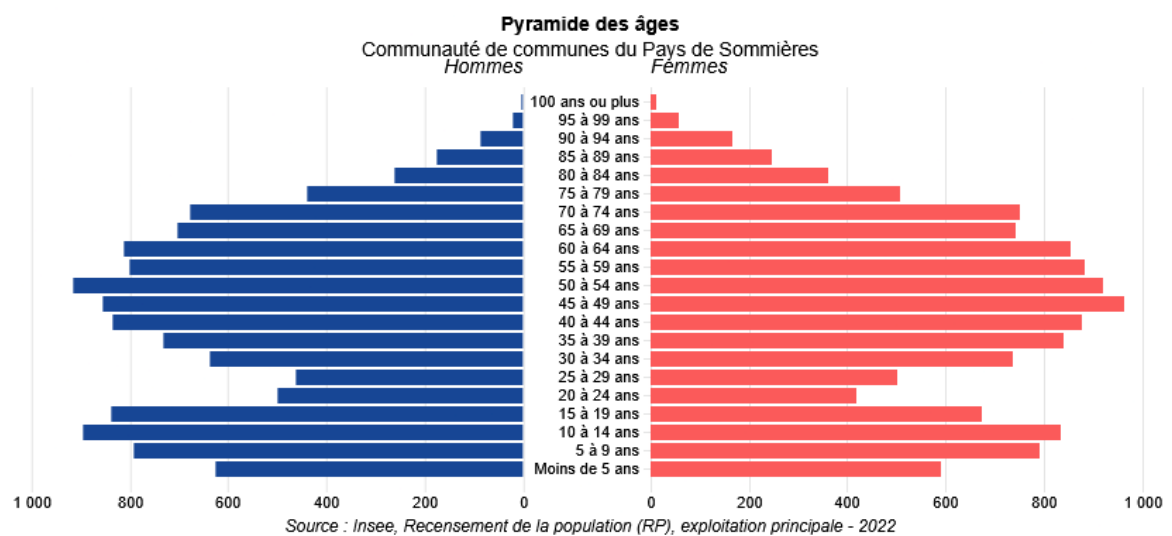
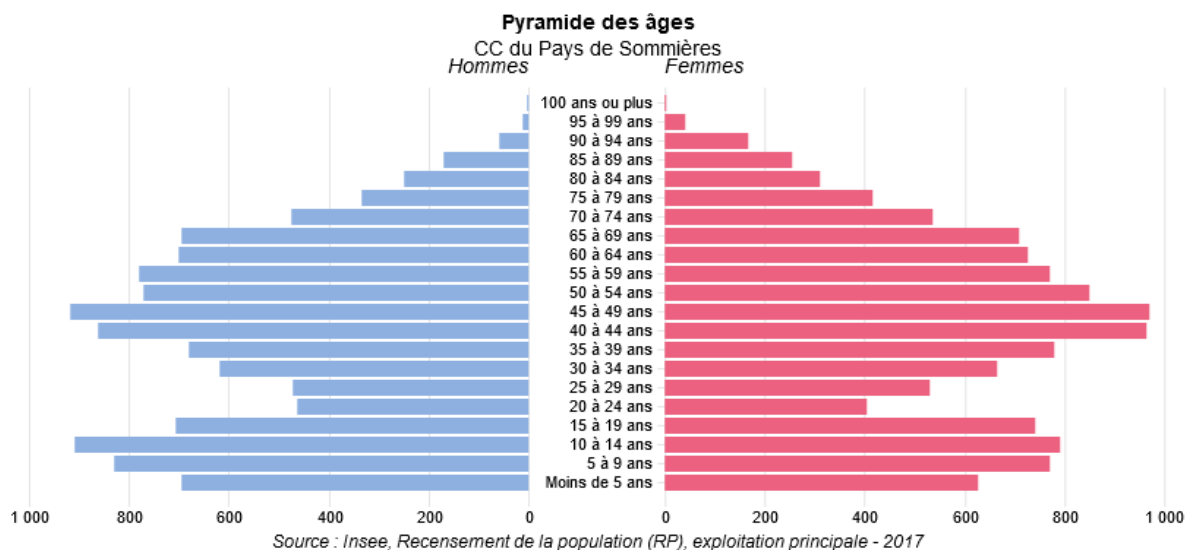
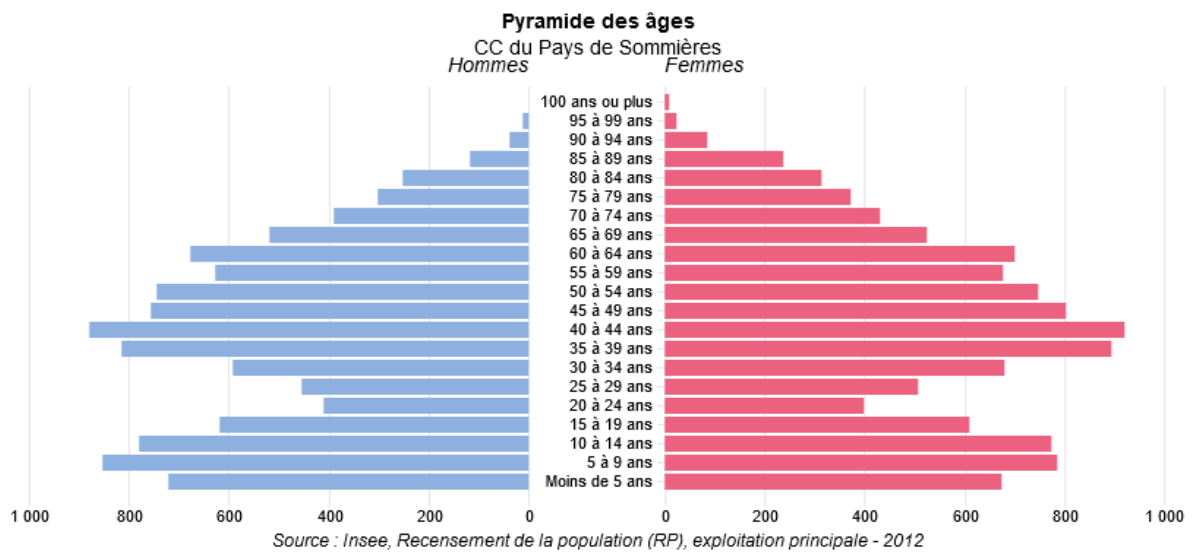
Evolution annuelle moyenne de la population 2015-2021

	Densité hab/km ²	Population en 2022	Population en 2018	Population en 2013	Population en 2008	Population en 1999	Evolution 2018-2022	Evolution 2013-2018
Aspères	51	553	507	531	464	347	9%	-5%
Aujargues	128	769	817	864	822	673	-6%	-5%
Calvisson	193	6 295	5 833	5 298	4 588	3 597	8%	10%
Cannes-et-Clairan	45	610	540	575	378	309	13%	-6%
Combas	39	762	631	603	546	433	21%	5%
Congénies	191	1 628	1 667	1 595	1 542	1 072	-2%	5%
Crespian	51	493	424	365	310	206	16%	16%
Fontanès	48	688	689	660	616	492	0%	4%
Junas	141	1 260	1 126	1 079	1 038	721	12%	4%
Lecques	91	473	466	472	371	216	2%	-1%
Montmirat	45	478	442	397	289	167	8%	11%
Montpezat	97	1 398	1 309	1 039	1 065	923	7%	26%
Parignargues	58	656	687	540	585	567	-5%	27%
Saint-Clément	77	347	369	350	271	140	-6%	5%
Salinelles	66	558	563	552	484	418	-1%	2%
Sommières	469	5 028	4 972	4 536	4 510	3 677	1%	10%
Souvignargues	78	932	876	840	717	589	6%	4%
Villevieille	207	1 874	1 751	1 654	1 618	1 196	7%	6%
Pays de Sommières	128	24 802	23 669	21 950	20 214	15 743	5%	8%

Insee, recensements de la population

Des enfants, des familles mais peu de jeunes adultes

L'évolution de la pyramide des âges montre une nette progression du nombre d'enfants, puis des jeunes (15-19 ans).



Il y a un creux démographique pour les personnes de plus de 20 ans. Les jeunes partent de leur commune pour accéder à l'autonomie. Lors du précédent projet social, le constat partagé entre les communes était le manque de logement de petite taille. La construction des logements se fait plutôt en direction des familles. L'accès à l'emploi et aux formations supérieures peuvent également expliquer ces mouvements.

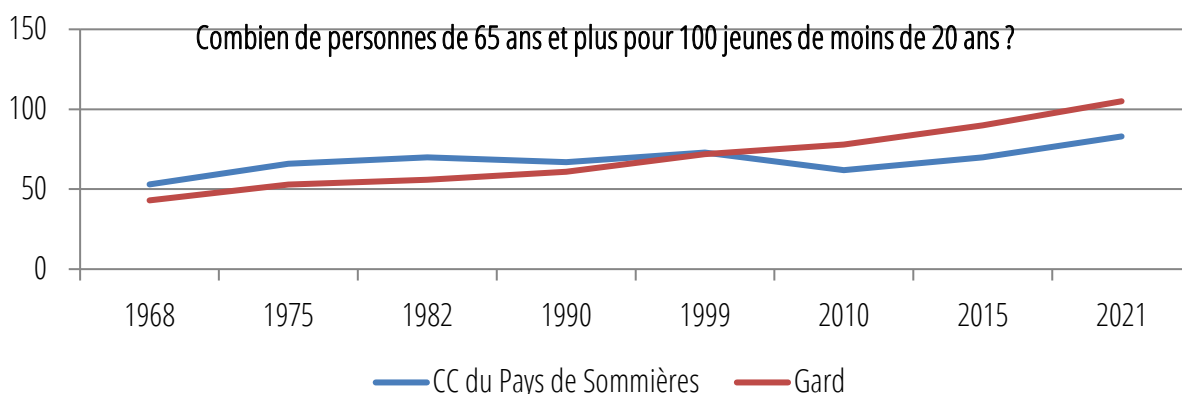
Il est observé que 2021 est une année atypique pour la jeunesse, il semble que des départs non prévus post-covid soient en augmentation. La construction du lycée à Sommières va sûrement modifier la structure de la pyramide des âges de la population pour les années à venir.

	2011	2016	2022	Gard	France
0 à 14 ans	21,1	20,0	18,3	16,6	17,2
15 à 29 ans	13,7	14,3	13,7	15,2	17,5
30 à 44 ans	22,0	19,8	18,8	17,0	18,6
45 à 59 ans	20,2	21,4	21,5	20,1	19,6
60 à 74 ans	14,8	16,0	18,3	19,8	17,2
75 ans ou +	8,2	8,4	9,4	11,2	9,9

Insee, recensements de la population

La part des séniors est plus importante malgré un nombre constant des jeunes et une légère hausse du nombre de 15 ans à 19 ans.

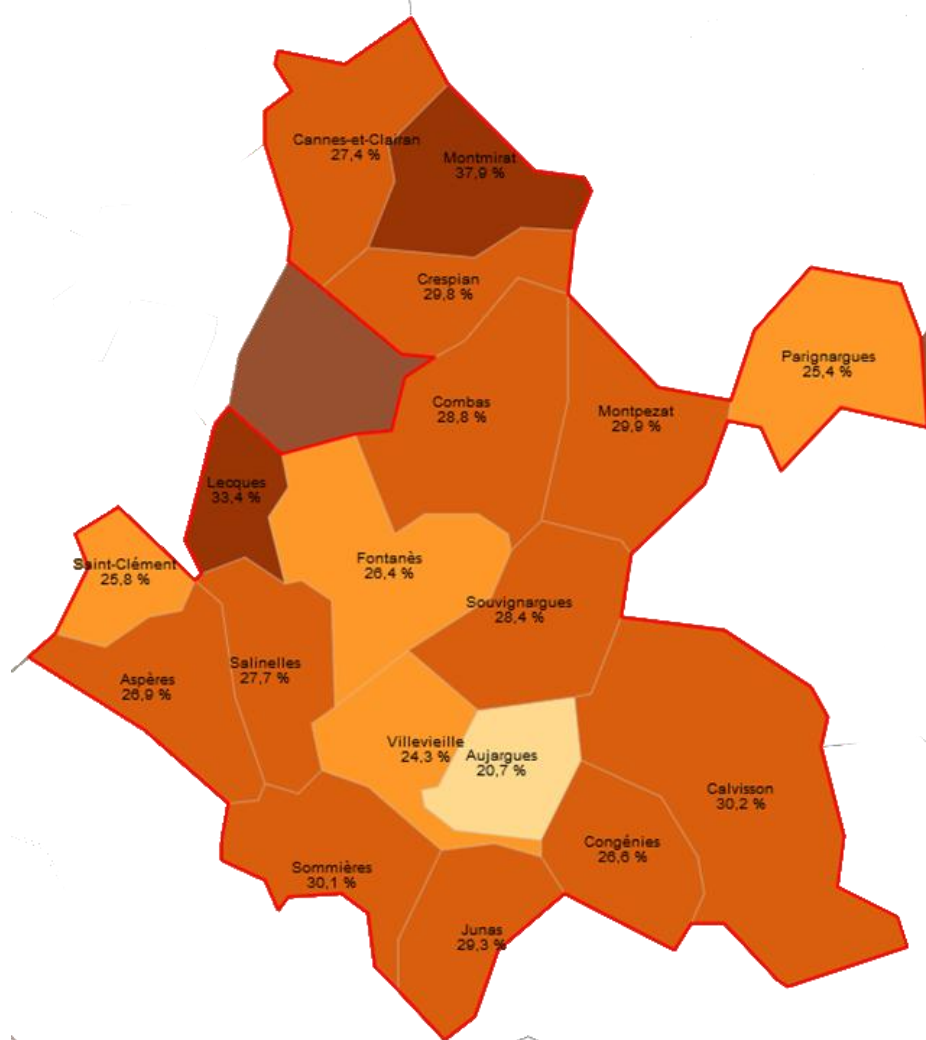
Le nombre d'enfants est stable autour de 4500 jeunes de moins de 15 ans et le nombre des jeunes de 15 à 29 ans est en hausse de plus de 500 individus. Le diagnostic de la Convention Territoriale Globale note une hausse des enfants de moins de 3 ans (RP 2018, 741 enfants). Le nombre de séniors de 60-74 ans est également en hausse de plus de 1300 en 10 ans et pour les personnes de 75 et, on compte une augmentation de plus de 700 individus. A l'inverse, au niveau national et départemental le nombre de jeunes diminue.



Insee, recensements de la population

L'indice de vieillissement de la population indique une population encore jeune à la CCPS avec seulement 80 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes. Par comparaison, dans le département gardois il y a plus de 105 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes. La tendance entre le Gard et le Pays de Sommières s'est inversée au début des années 2000.

On peut observer quelques différences entre les communes du Pays de Sommières quant aux parts des moins de 25 ans et des plus de 65 ans dans leur population respective.



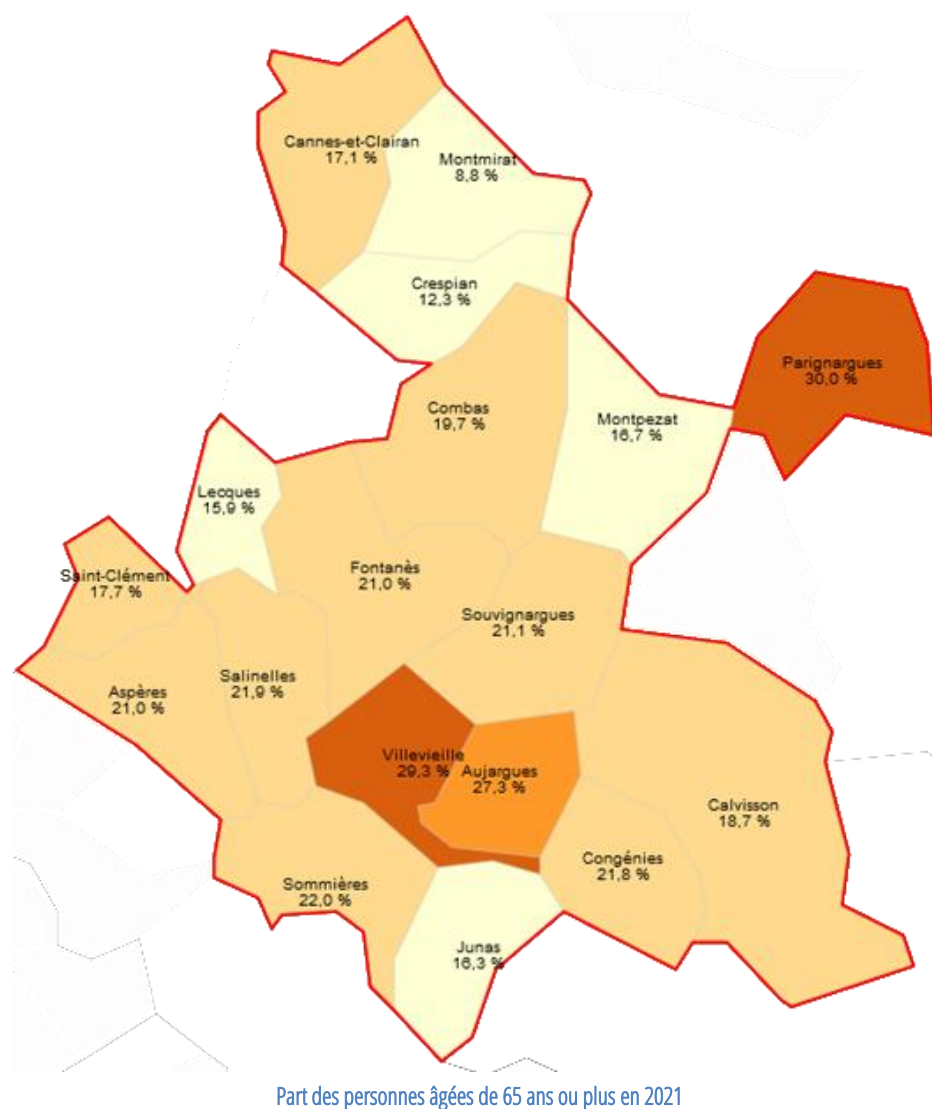
Part des personnes âgées de moins de 25 ans en 2021

Insee, recensements de la population

La part de jeunes de moins de 25 ans est plus importante à Montmirat (37,9%) et Lecques (33,4%). En nombre de jeunes présents sur la commune, Calvisson (30,2%) en dénombre 1 844 et Sommières (30,1%) 1 517. Villevieille, Congénies puis Montpezat en dénombrent respectivement 447, 438 et 417. Les espaces adolescents sont présents sur les communes de Calvisson, Sommières, Congénies et Montpezat.

Les jeunes ont tendance à rester chez eux plus longtemps : manque-t-il de proposition pour accéder à l'autonomie en termes de finances, d'emploi, de logement ? Sur ce dernier sujet, on peut s'interroger sur les projets immobiliers

pour les habitants : est-ce pour un projet de vie ou dans une projection d'investissement afin d'accéder à l'immobilier choisi ?



Insee, recensements de la population

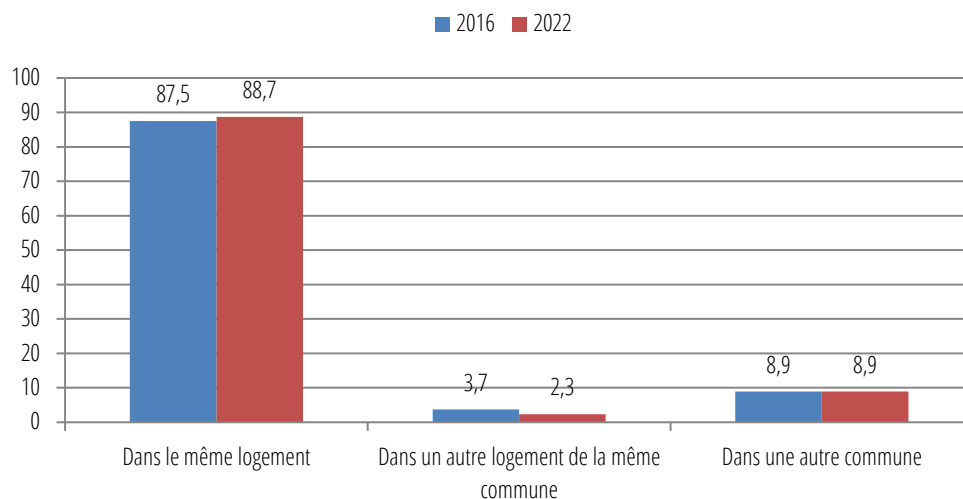
Le pays de Sommières n'est pas le territoire le plus âgé comparé à la moyenne gardoise.

La part de personnes de plus de 65 ans est la plus importante sur la commune de Parignargues avec 30%, puis Villevieille (29,3%), Aujargues (27,3%). Salinelles, Congénies et Souvignargues suivent dans une moindre mesure avec une part de séniors autour de 21%.

Si l'on regarde le nombre de personnes séniors, ce sont les communes de Calvisson et Sommières qui en accueillent le plus avec respectivement 1 142 personnes et 1 109, suivies de Villevieille (539 personnes), Congénies (359), Montpezat (233) et enfin Parignargues (205). Il est à noter que la présence d'Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont une incidence sur les statistiques des communes concernées : Calvisson, Sommières et Parignargues.

Mobilités résidentielles

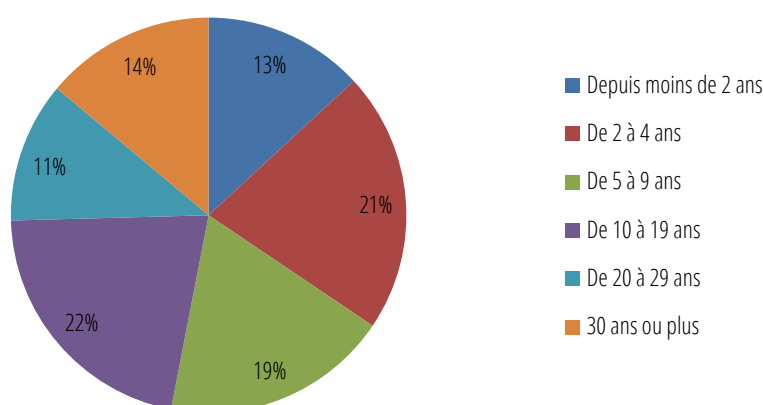
En moyenne, plus d'une personne sur dix résidait dans un autre logement un an auparavant. Il y a assez peu de différence entre 2022 et 2016, avec néanmoins une tendance à la baisse concernant la mobilité résidentielle dans la même commune. La mobilité résidentielle des habitants est plutôt liée à l'arrivée de nouveaux habitants.



Insee, recensements de la population

Les habitants sont surtout installés depuis moins de 5 ans (34.4%). Cela vient corroborer l'importance de l'arrivée de nouveaux habitants sur les dynamiques des communes du Pays de Sommières. La commune de Montpezat a mené, en 2018-2019, une action d'accueil des nouveaux habitants en partenariat avec PASSIM, (Pour l'Action en Sciences Sociales et l'Investigation en Méditerranée), laboratoire de micro sociologie travaillant notamment sur la notion d'hospitalité des territoires. Cette recherche-action a permis de mettre en lumière la volonté des habitants de travailler sur les thématiques de migration des habitants de la commune et de transmission mémorielle du patrimoine culturel et historique local avec accueil des trésors patrimoniaux et mémoriels amenés par les nouveaux habitants.

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2012



Insee, recensements de la population

Des logements plus petits pour les ménages ayant emménagé récemment : plus le foyer est là depuis longtemps plus le logement est grand. Le coût du foncier au mètre carré a énormément augmenté en même temps que la taille des parcelles a diminué pour s'adapter à la demande de logement. Le nombre de pièce par personne est à réfléchir avec la composition familiale qui peut évoluer dans le temps (départ des enfants). La taille des pièces est également différente et s'adapte aux nouveaux modes de vie : grande taille des pièces à vivre, moins de couloirs, chambres à l'étage.

	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb moyen pièces par logement	Nb moyen pièces par personne
Ensemble	100	24 540	4,3	1,9
Depuis moins de 2 ans	13,1	3 130	3,8	1,7
De 2 à 4 ans	21,3	5 419	3,9	1,7
De 5 à 9 ans	18,6	4 973	4,2	1,7
10 ans ou plus	47	11 018	4,7	2,2

Insee, recensements de la population

Les familles

Toujours plus de familles monoparentales, des jeunes isolés

Les ménages représentent les personnes qui vivent dans un même foyer. Les autres ménages sans famille peuvent être des tiers hébergeant, de la colocation. Par définition, le tiers hébergeant est assez compliqué à repérer car il n'est pas toujours connu des communes.

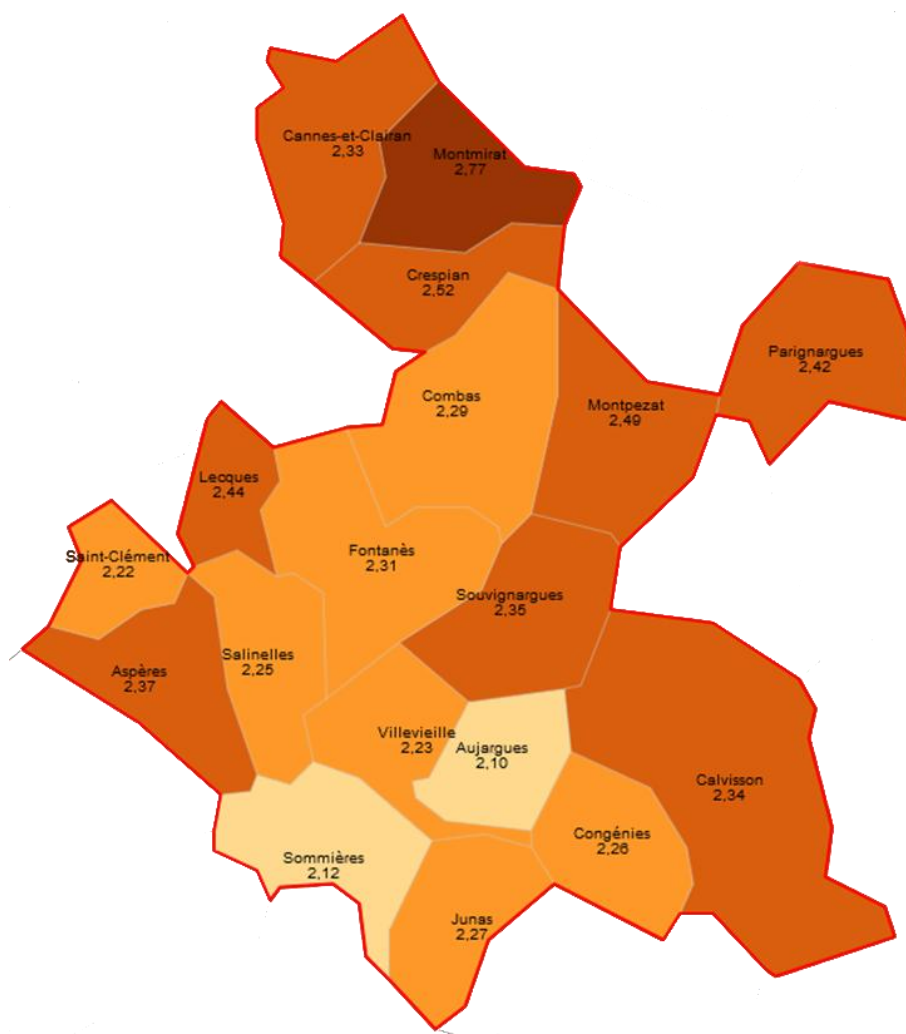
Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	8 808	100	9 684	100	10 854	100	21 241	22 872	24 530
Ménages d'une personne	2 314	26,3	2 718	28,1	3 408	31,4	2 314	2 718	3 408
Hommes seuls	1 067	12,1	1 1152	11,9	1 489	13,7	1 067	1 152	1 489
Femmes seules	1 247	14,2	1 566	16,2	1 919	17,7	1 247	1 566	1 919
Autres ménages sans famille	234	2,7	188	1,9	134	1,2	551	406	268
Ménages avec famille(s) :	6 260	71,1	6 777	70,0	7 312	67,4	18 377	19 748	20 854
Couples sans enfant	2 529	28,7	2 733	28,2	3 116	28,7	5 194	5 628	6 420
Couples avec enfant(s)	2 868	32,6	3 008	31,1	2 952	27,2	10 901	11 405	11 212
Famille monoparentales	863	9,8	1 036	10,7	1 244	11,5	2 282	2 714	3 222

Type de ménages	Gard – Nombre de ménages		
	2011	2016	2022
Ensemble	312 592	329 774	352 271
Ménages d'une personne	32,7	34,6	37,5
Hommes seuls	13,6	14,6	16,2
Femmes seules	19,1	19,9	21,3
Autres ménages sans famille	2,6	2,2	1,4
Ménages avec famille(s) :	64,6	63,2	61,0
Couples sans enfant	28,1	28,0	27,5
Couples avec enfant(s)	26,6	25,0	22,9
Famille monoparentales	9,9	10,2	10,7

Insee, recensements de la population

L'attractivité du territoire pour les familles se confirme par le nombre de familles habitant sur le territoire et en comparaison avec la moyenne gardoise. Cependant, nous constatons un léger recul de la part des ménages avec familles (-2,6 points) au profit des ménages de personnes seules (+3,3 points). Proportionnellement, le Pays de

Sommières accueille moins de personnes seules que dans la moyenne gardoise, mais plus de familles avec enfants (de moins de 25 ans). La part des familles monoparentales est en augmentation (+0,8 point), dans le Pays de Sommières, légèrement plus forte que pour la moyenne gardoise (+0,5 point).



Taille moyenne des ménages en 2021

Insee, recensements de la population

La composition des foyers évolue, dans le Gard comme dans le Pays de Sommières. Le nombre d'occupants par résidence principale diminue. L'évolution sociétale de la composition des familles, le taux de natalité en baisse et le nombre de famille monoparentales en augmentation sont des éléments de compréhension de cette diminution.

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Nb moyen occupants résidence principale CCPS	3,11	2,84	2,70	2,60	2,50	2,46	2,41	2,36	2,26
Nb moyen occupants résidence principale Gard	3,05	2,86	2,69	2,55	2,39	2,29	2,25	2,20	2,13

Insee, recensements de la population

La commune de Montmirat se distingue avec 2,77 personnes par ménage contre 2,10 pour la commune d'Aujargues et 2,12 pour celle de Sommières. La part des ménages d'une personne seule et de foyers monoparentaux sur Sommières et la part des ménages de personnes seules et de personnes séniors sur Aujargues peuvent expliquer ces écarts.

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules

Personnes vivants seules	Pays de Sommières			Gard		
	2011	2016	2022	2011	2016	2022
15 à 19 ans	0,4	0,5	1,0	3,6	4,0	5,6
20 à 24 ans	6,3	9,0	11,4	16,2	16,9	19,3
25 à 39 ans	7,2	8,4	10,3	12,3	12,9	14,1
40 à 54 ans	11,2	11,2	12,8	13,1	14,2	15,2
55 à 64 ans	17,2	18,9	21,6	19,6	21,2	14,1
65 à 79 ans	23,2	23,8	25,3	25,6	26,6	28,9
80 ans ou plus	43,1	43,4	43,4	46,8	45,5	46,3

Insee, recensements de la population

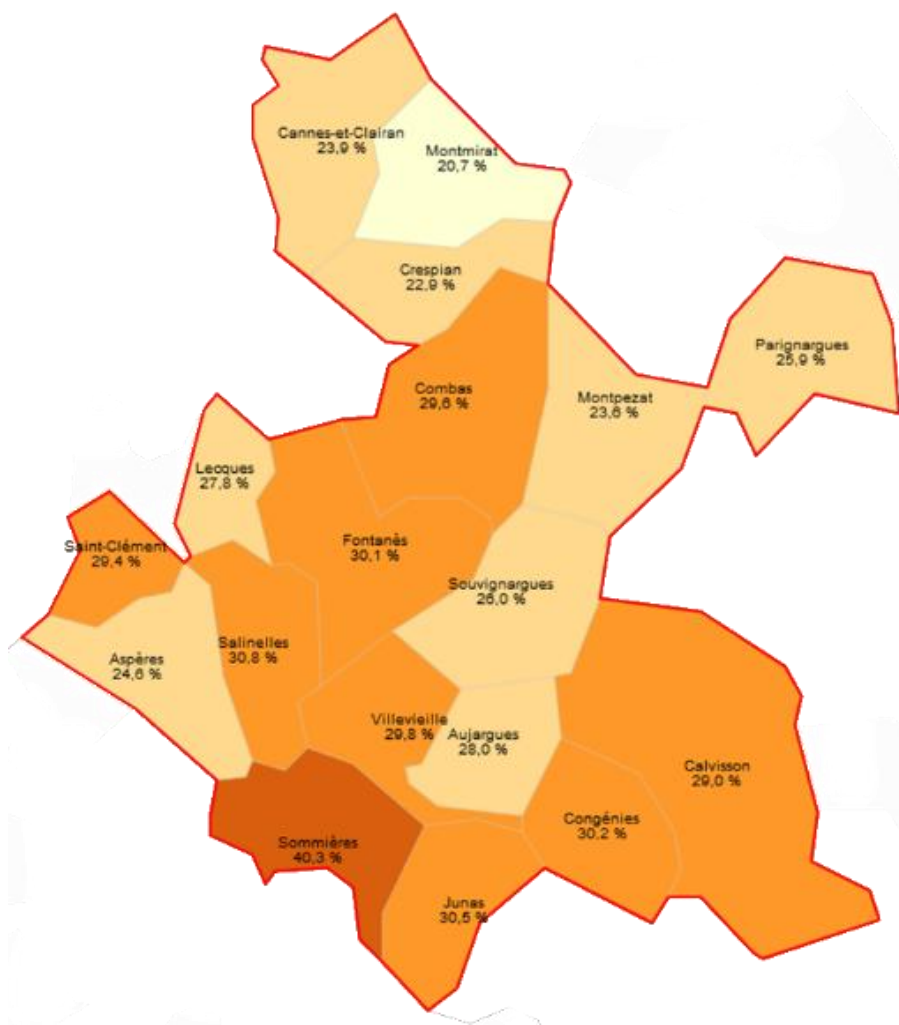
Dans le Gard, comme en Pays de Sommières il y a davantage de jeunes de moins de 25 ans qui déclarent vivre seul dans leur logement. Cela peut indiquer qu'ils accèdent plus rapidement à l'autonomie, mais cela peut également être un indice de fragilité à surveiller.

Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les colocataires n'entrent donc pas dans la catégorie des ménages d'une personne. Ils vivent dans un ménage de plusieurs personnes, en tant que personnes n'appartenant pas à une famille.

40% des personnes vivent seules sur Sommières. L'offre de logement (logement insalubre ou petit logement) pourrait être un facteur aggravant d'installation de personnes seules, notamment de personnes seules en situation de précarité.

Nous notons que Salinelles, Junas et Fontanès ont autour de 30% de leurs habitants qui vivent seuls. La part de séniors est également un indicateur de compréhension de la part des ménages d'une personne installée sur le territoire.



Part des ménages d'une personne en 2021

Insee, recensements de la population

Logement et parcours de vie

Les communes du Pays de Sommières ne sont pas soumises à l'obligation de construction de logement social. On compte par ailleurs des maisons en partage, à Congénies et Villevieille, qui ont vocation à accueillir des personnes âgées ou en situation de handicap, et qui peuvent être considérées comme un logement social.

Logements sociaux

Commune	Parc social	Individuel	Collectif	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces et plus	Loyer moyen €/m ²	Taux de mobilité en %
Calvisson	146	66	80	4	26	62	51	3	6,18	5,48

Cannes-et-Clairan	7	7	0	0	0	3	4	0	s	s
Congénies	15	15	0	0	15	0	0	0	9,12	33,33
Junas	4	4	0	0	3	1	0	0	s	s
Montmirat	13	13	0	0	1	3	9	0	5,35	0,0
Montpezat	31	11	20	1	5	15	8	2	6,48	18,8
Sommières	369	99	270	8	44	138	154	25	5,92	7,63
Villevieille	10	10	0	0	0	4	5	1	s	0,00
Pays de Sommières	595	225	370	13	94	226	231	31	6,04	7,88

Répertoire du parc locatif social, 2022

Les informations sur le loyer moyen en parc social ne sont pas disponibles pour les communes où le nombre de logements est en-deçà du seuil de secret statistique.

En dix ans, plus de 2 000 logements ont pourtant été construits. Si les studios restent peu nombreux, le nombre de logements de deux pièces progressent sensiblement. Ce sont les habitations de taille plus importante qui augmentent le plus fortement en volume. La maison individuelle représente 80% du type d'habitat. En moyenne, elles comportent 4,7 pièces, tandis que les appartements en possèdent 3,0, ce qui porte la moyenne de l'ensemble à 4,3 pièces.

Résidences principales selon le nombre de pièces

	2011		2016		2022	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Ensemble	8 799		9 677		10 869	
1 pièce	125	1,4	155	1,6	148	1,4
2 pièces	595	6,8	781	8,1	848	7,8
3 pièces	1 525	17,3	1 803	18,6	2 024	18,6
4 pièces	2 850	32,4	3 120	32,2	3 440	31,6
5 pièces ou plus	3 705	42,1	3 818	39,5	4 409	40,6

Insee, recensements de la population

Deux autres indicateurs, dont nous n'avions pas connaissance pour les précédents projets sociaux, sont désormais proposés par l'INSEE.

Contribution à l'évolution du nombre de résidences principales

	Pays de Sommières				Gard			
	2011-2016	%	2016-2022	%	2011-2016	%	2016-2022	%
Evolution totale	877	8,3	1 193	10,1	17 211	4,4	22 261	5,3
dû à l'effet taille des ménages	162	1,5	455	3,8	6 963	1,8	11 974	2,9

dû à l'effet démographique	716	6,7	738	6,2	10 248	2,6	10 287	2,5
----------------------------	-----	-----	-----	-----	--------	-----	--------	-----

L'évolution du nombre de ménages, et donc de résidences principales, peut se découper en deux effets, l'effet « taille des ménages » et l'effet « évolution démographiques ». En effet, la baisse de la taille moyenne des ménages implique que le besoin en logement augmente même si la population restait stable. Le complément est appelé effet démographique. Ces effets peuvent être positifs ou négatifs.

Le nombre de résidences principales en Pays de Sommières, par rapport au Gard, augmente plus rapidement, principalement en raison de l'effet démographique, en cohérence avec le dynamisme observé sur le territoire. L'effet « taille des ménages » participe toutefois davantage à l'évolution du nombre de résidences principales que ce qui est constaté pour le reste du département.

Indice de peuplement des résidences principales

Type de ménages	Pays de Sommières			Gard		
	2011	2016	2022	2011	2016	2022
Occupation dans la norme	16,1	17,5	15,9	19,6	20,0	19,7
Suroccupation modérée	3,9	3,3	3,1	6,1	6,1	6,0
Suroccupation accentuée	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5
Sous-occupation modérée	27,1	28,3	25,7	27,6	27,5	26,5
Sous-occupation accentuée	27,9	26,4	26,7	24,6	24,3	23,6
Sous-occupation très accentuée	24,7	24,1	28,0	21,5	21,4	23,6

Le Pays de Sommières se distingue par une sous-occupation des résidences principales, ce qui signifie que des ménages vivent dans des résidences principales trop grandes ou devenues trop grandes par rapport à leur composition.

Un territoire accueillant pour les familles

Comme indiqué précédemment, la part des familles monoparentales continue de progresser et ce phénomène s'inscrit dans le temps. Elle reste cependant en-deçà de la moyenne gardoise.

Un nouvel indicateur proposé par l'INSEE s'intéresse à la composition détaillée des familles.

Composition détaillée des familles

Couples avec enfant(s)	2022	%	% Gard
Ensemble	2 966	100	100
Famille traditionnelle	2 584	87,1	87,4
Famille recomposée	382	12,9	12,6

Insee, recensements de la population

Il n'y a pas de comparaison car ces éléments de compréhension des types de familles n'existaient pas dans les statistiques INSEE avant 2021. C'est un indicateur à suivre dans les prochaines années.

Statut conjugal des personnes de 15 an ou plus en 2022

	CCPS	Gard
Marié(e)	43,5	43,1
Pacsé(e)	8,0	5,6
Concubinage ou union libre	11,9	10,1
Veuf, veuve	5,9	7,3
Divorcé(e)	7,2	8,0
Célibataire	23,5	25,9

Si le territoire se distingue par rapport au département, il est possible de s'interroger sur le statut de « séparé » qui est un indicateur absent de ce tableau.

Composition des familles

Type de famille	Pays de Sommières						Gard		
	2011	%	2016	%	2022	%	2011	2016	2022
Ensemble	6 316	100	6 850	100	7 409	100	203 810	210 213	217 093
Couples avec enfant(s)	2 872	45,5	3 022	44,1	2 966	40,0	40,9	39,4	37 ;2
Familles monoparentales	890	14,1	1 056	15,4	1 283	17,3	15,6	16,3	17,7
Homme seul avec enfant(s)	112	1,8	219	3,2	354	4,8	2,5	2,8	3,3
Femme seule avec enfant(s)	779	12,3	837	12,2	929	12,5	13,1	13,5	14,4
Couples sans enfant	2 553	40,4	2 772	40,5	3 159	42,6	43,5	44,2	45,0

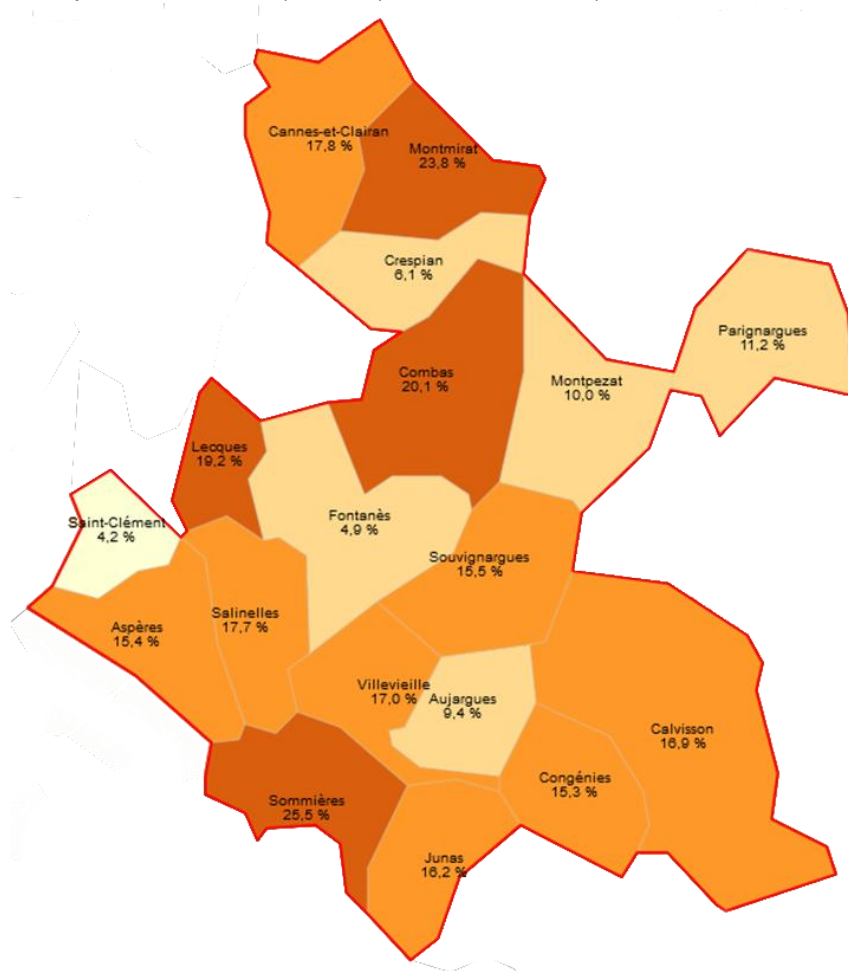
Insee, recensements de la population

Les femmes sont davantage concernées par la monoparentalité mais le territoire voit sa part d'homme seul avec enfant(s) augmenter et c'est une caractéristique particulière pour le Pays de Sommières par rapport au Gard. Les critères de reconnaissance du statut de famille monoparentale peuvent toutefois différer. Au sens du recensement, un foyer monoparental comprend un parent résidant sans conjoint avec son (ses) enfant(s) de moins de 25 ans. La CAF considère la garde alternée comme deux situations de famille monoparentales si chacun des parents vit seul avec son enfant sur son temps de garde. La définition de familles monoparentales évolue et recouvre différentes réalités familiales.

Calade constate que les pères ou couples sont très présents sur les activités avec les enfants de moins de 3 ans et qu'il y a plus de pères qui viennent sur les activités (snoezelen ou autres) lorsque la proposition est une activité à

partager avec son enfant. Concernant les activités en famille avec des enfants plus grands, Calade constate que la part des enfants qui vivent en garde alternée et le nombre de couples séparés augmentent. C'est encore plus vrai pour les actions auprès des jeunes.

Le lycée note que les équipes éducatives rencontrent plus de pères seuls qui élèvent leur enfant et globalement beaucoup de pères sont investis dans les rendez-vous avec le corps enseignant, au collège comme au lycée. Le contact avec le père ou le conjoint qui n'assume pas la charge quotidienne de l'enfant est rendu plus difficile lorsqu'il n'y a pas de garde alternée. Lorsqu'un parent exerce son droit de visite les week-ends et les vacances scolaires, les rendez-vous avec le lycée sont moins fréquents et plus conflictuels lorsqu'ils ont lieu.



Part des familles monoparentales en 2021

Insee, recensements de la population

Ce sont les communes de Sommières, Montmirat, qui accueillent le plus de familles monoparentales puis Combas et Lecques. Cet indicateur est un indice de fragilité pour les familles, notamment lorsque la famille monoparentale fait face à une situation de précarité.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2011	2016	2022	Gard 2022
--	------	------	------	-----------

Aucun enfant	44,9	45,5	48,4	52,0
1 enfant	24,1	24,5	23,0	22,0
2 enfants	23,1	21,9	21,6	18,1
3 enfants	6,4	6,6	5,9	5,9
4 enfants et plus	1,6	1,4	1,2	2,1

Insee, recensements de la population

Le territoire se distingue par un plus grand nombre de familles avec enfants que ce qui est observé dans le Gard, une tendance qui confirmerait l'attractivité du pays de Sommières pour cette population. Les familles avec un ou deux enfants sont notamment plus nombreuses. Le recensement dénombre 89 familles de 4 enfants ou plus en Pays de Sommières en 2022.

La voiture reste indispensable

La mobilité est un sujet déjà pris en compte dans les précédents projets sociaux, il reste d'actualité avec des besoins en matière de transport et de mobilité en général.

La voiture individuelle est un moyen de transport indispensable pour les foyers du territoire, afin de se rendre sur les lieux de travail ou pour toutes les activités quotidiennes des ménages.

La mobilité est difficile entre les villages et les zones d'emploi, les transports en commun sont inexistants, avec un nombre très limité de dessertes en journée, et l'absence de liaison entre villages ou vers certaines zones d'activité qui restreint fortement les possibilités de déplacements. Pour se rendre dans les bassins d'emplois ouvriers situés au sud du territoire, il est nécessaire de passer par Nîmes.

	2011	2016	2022	Gard 2022
Au moins une voiture	90,1	91,3	92,8	86,8
1 voiture	42,9	43,7	44,3	47,9
2 voitures ou plus	47,2	47,6	48,5	38,9

Insee, recensements de la population

Le territoire compte davantage de foyers avec deux voitures que dans le reste du Gard, puisque ce mode de transport est incontournable. Cependant, tous les ménages ne possèdent pas un véhicule, avec des situations différentes selon les communes. Il est à souligner que la part des foyers possédant un véhicule à Sommières est inférieure à la moyenne départementale. Près d'un ménage sommiérois sur cinq ne possède pas de voiture.

Plusieurs centres communaux d'action sociale se sont saisis de cette problématique, notamment pour suppléer l'absence de liaison entre leur village et les bourgs centre de Calvisson et Sommières. Des services de transport en minibus sont ainsi proposés aux habitants de ces communes, une concertation est sans doute à proposer avec Calade. Les CCAS de Calvisson et Sommières proposent également une aide au permis pour les jeunes.

Les centres sociaux proposent également plusieurs services de mobilité. Le taxi solidaire répond aux demandes ponctuelles de déplacement individuel. Des voitures et des scooters sont prêtés aux personnes qui accèdent à l'emploi ou à la formation. Des ateliers de préparation au code de la route sont animés pour les personnes qui ont pour projet l'obtention du permis de conduire.

S'agissant de l'offre de transport en commun, celle-ci est jugée insuffisante, voire inexistante, notamment pour le transport d'un village à un autre ou en direction de certains bassins d'emploi (Aimargues, Lunel par exemple).

L'emploi

Une démographie portée par les « classes moyennes et les cadres »

La communauté de communes du Pays de Sommières se caractérise, par rapport au reste du Gard, par une présence plus importante d'artisans, de cadres, des professions intermédiaires, d'employés. Il s'agit des catégories socioprofessionnelles des habitants, qui peuvent exercer leur activité en dehors du territoire. Cette information est donc à distinguer des catégories d'emploi proposées localement

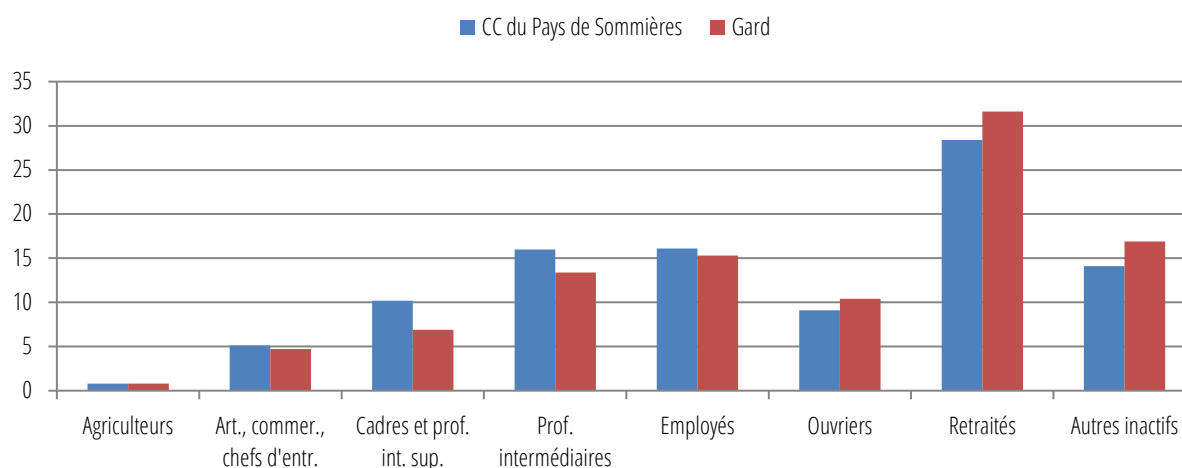
Population de 15 ans ou plus selon la Catégorie socioprofessionnelle

	Pays de Sommières			Gard		
	2011	2016	2022	2011	2016	2022
Ensemble	16 825	18 415	20 266	588 536	611 900	637 093
Agriculteurs exploitants	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,3	6,2	5,1	4,5	4,8	4,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,3	9,5	10,2	6,1	6,6	6,9
Professions intermédiaires	16,1	18,5	16,0	13,0	13,6	13,4
Employés	16,9	17,9	16,1	16,4	16,8	15,3
Ouvriers	11,3	10,1	9,1	12,1	11,4	10,4
Retraités	26,9	29,7	28,4	28,8	31,1	31,6
Autres personnes sans activité professionnelle	14,4	16,7	14,1	18,2	18,9	16,9

Insee, recensements de la population

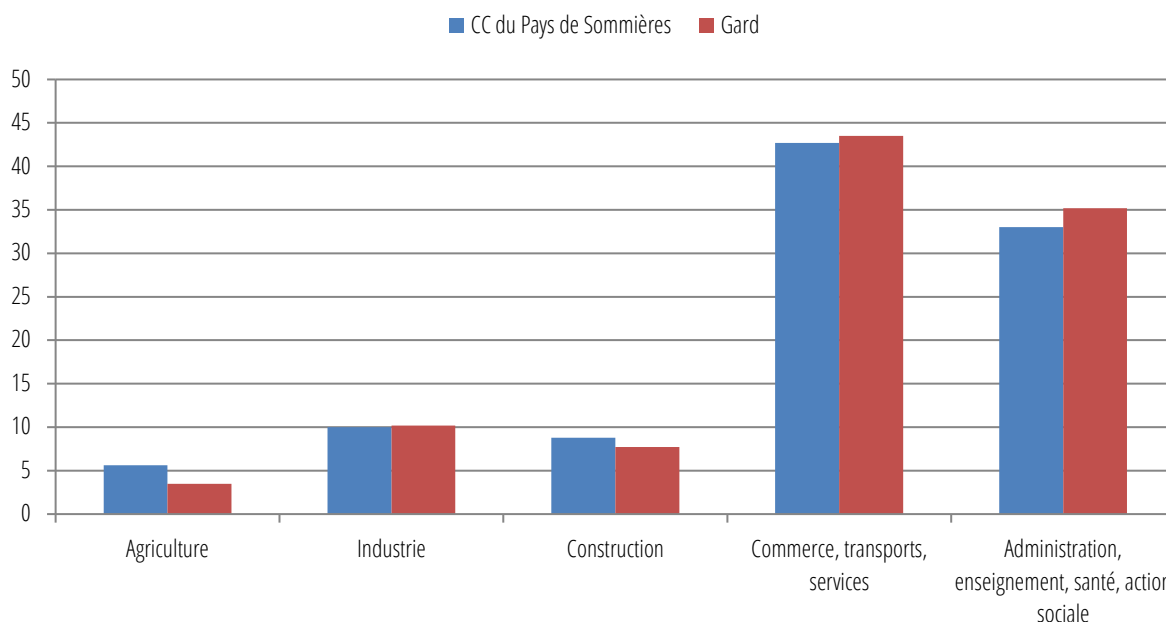
La catégorie des agriculteurs se maintient, avec une progression en nombre de personnes, même si la part de celle-ci est limitée parmi la population. En lien avec la fédération départementale des CIVAM du Gard, on peut formuler l'hypothèse d'une dynamique agricole alimentée par une progression du maraîchage.

Catégories socioprofessionnelles en 2022



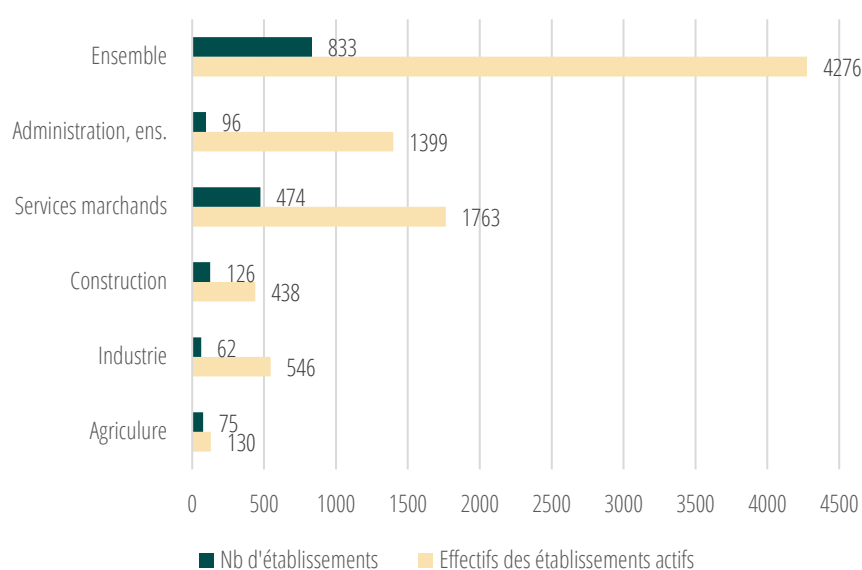
Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, les cadres, professions supérieures et libérales sont davantage représentés sur le territoire que dans le département. Cela semble confirmer les observations sur le niveau de diplôme.

Emplois locaux selon le secteur d'activité en 2022



En cohérence avec l'observation sur la part des actifs agricoles, le nombre d'emplois locaux dans ce secteur est supérieur à la moyenne gardoise. La part de la construction des emplois locaux est également un peu plus élevée.

Nombre d'établissements employeurs au 31/12/2022



Globalement le secteur tertiaire est la source d'employabilité la plus importante au regard du nombre d'établissements.

Nombre d'établissements employeurs par commune

	Agriculture, sylviculture pêche	Industrie manufacturière, industries extractives, autres	Construction	Services principalement marchands	Administration publique, enseignement, santé, action sociale
Aspères	16	5	15	13	16
Aujargues	1	13	8	45	12
Calvisson	38	82	122	453	221
Cannes-et-Clairan	12	0	2	6	8
Combas	2	0	30	3	8
Congénies	2	120	47	56	39
Crespian	4	10	55	7	6
Fontanès	14	4	22	32	8
Junas	1	7	7	15	15
Lecques	5	0	0	3	7
Montmirat	2	0	6	1	7
Montpezat	6	2	23	16	101
Parignargues	0	0	13	8	84
Saint-Clément	4	0	1	3	9
Salinelles	4	0	6	26	6
Sommières	12	283	67	859	780
Souvignargues	4	5	8	43	14
Villevieille	3	15	6	174	58

Sources : Insee, RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

Calvisson compte des terrains agricoles. Pour Aspères et Cannes-et-Clairan, le secteur agricole est très représenté dans le paysage économique. Congénies a la particularité d'être un pôle industriel qui concentre deux fois plus d'établissements par rapport aux autres secteurs d'activité. Combas et Crespian se distingue avec un pôle d'activité dans la construction qui pèse jusqu'à 5 fois plus qu'un autre secteur d'activité. Calvisson comme Sommières ont un secteur marchand développé comme Villevieille, Souvignargues et Aujargues et dans une moindre mesure Fontanès et Salinelles.

Des actifs qui doivent se déplacer pour occuper un emploi

Les emplois proposés localement sont à distinguer des catégories socioprofessionnelles des habitants. Tous les actifs ne travaillent pas sur le territoire, une part importante se rend dans d'autres zones d'emploi. On compare ainsi le nombre d'emplois du territoire pour 100 actifs, ce qui permet de déterminer un indicateur de concentration. Si dans la communauté d'agglomération Nîmes Métropole celui-ci s'établit à 110,1%, il est limité à 53,1% dans le Pays de Sommières.

	2011	2016	2022
Nombre d'emplois dans la zone	4 688	5 148	5 583
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	8 591	9 299	10 516
Indicateur de concentration d'emploi	54,6	55,4	53,1

Insee, recensements de la population

L'indicateur de concentration d'emploi tend à diminuer sur les 10 dernières années. Cela s'explique par la progression plus rapide du nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la zone, en hausse de 22% sur la période, tandis que le nombre d'emplois locaux progressait de 19%.

Ces emplois locaux ne correspondent pas nécessairement aux catégories socioprofessionnelles des habitants, ce qui implique que des actifs extérieurs au territoire puissent venir les occuper. La part des emplois locaux d'agriculteurs et d'artisans ou commerçants est un peu plus importante que dans le Gard. Parmi les habitants, les cadres et les professions intermédiaires sont bien plus nombreux que le nombre de postes correspondant proposés sur le territoire, d'autant que la part de ceux-ci est sensiblement inférieure à la moyenne départementale. Si une équivalence peut être observée s'agissant de la répartition des actifs employés, et des postes d'employés locaux, les habitants de cette catégorie sont toutefois deux fois plus nombreux.

	Population active		Emplois locaux		Emplois Gard
Agriculteurs exploitants	134	1,2%	190	3,4%	1,8%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	992	8,6%	807	14,5%	10,4%
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	2 051	17,8%	708	12,7%	14,2%
Professions intermédiaires	3 229	28,1%	1 298	23,3%	26,8%
Employés	3 248	28,3%	1 706	30,7%	28,6%
Ouvriers	1 840	16,0%	854	15,3%	18,2%

Insee, recensements de la population, exploitation complémentaire au lieu de travail

Chômage et marché du travail

Plusieurs sources sont utilisées pour suivre la situation sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage, au sens du recensement, permet de mesurer la part de personnes en recherche d'emploi parmi les actifs recensés. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail, utilisé notamment pour comparer les pays, et établi grâce à une méthodologie d'enquête et de sondage, il est souvent présenté plus simplement comme « le taux de chômage ». Enfin, la source administrative constituée par France travail emploi permet de connaître l'évolution du nombre de personnes inscrites auprès du service public de l'emploi.

Chômage des 15-64 ans au sens du recensement

	2010			2015			2021		
	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France	CCPS	Gard	France
Nombre de chômeurs	1249	49133	3645608	1 368	55803	4371096	1 342	48786	3781964
Taux de chômage	12,9	15,9	12,1	13,2	17,5	14,2	11,7	15,1	12,1
Taux de chômage des hommes	31,5	32,9	25,7	34,3	36,3	30	25,9	30,8	23,9
Taux de chômage des femmes	11	13,9	10,6	11,2	15,7	12,6	10,1	13,4	10,9
Part des femmes parmi les chômeurs	12,4	12,5	8,8	12,8	14	11,1	11,6	13,3	10,1

Sources : Insee, RP2010, RP2015, RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

Les chômeurs, au sens du recensement, sont les personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées d'au moins 15 ans qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage est plus fort pour les hommes que pour les femmes. Au sens du recensement, 1 342 personnes se déclarent en recherche de travail sur la CC du Pays de Sommières.

Part des salariés en emploi précaire

	2010	2015	2021
Ensemble	12,2	14,1	13,5
Femmes	12,7	15,4	14,6
Hommes	11,6	12,7	12,2

Sources : Insee, RP2010, RP2015, RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

La précarité dans l'emploi a augmenté de manière significative lors de la crise économique de 2015. C'est un indice de précarité qui touche particulièrement les femmes.

Part des salariés à temps partiels

	Pays de Sommières	France
Ensemble	18,2	15,5
Femmes	29,1	23,9
Hommes	7,7	7,7

Sources : Insee, RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

La part de femmes salariées à temps partiel est significativement plus importante que celle des hommes. Le Pays de Sommières a un taux nettement supérieur à la moyenne gardoise de salariés à temps partiels. La nature des emplois disponibles sur le territoire est corrélée à cette importance du travail à temps partiel.

Les femmes sont plus souvent exposées aux indices de précarité, dans la recherche d'emploi comme dans le travail (nature des contrats, rémunération) mais également dans la sphère familiale (monoparentalité, violence...) voire sociétale. Les années post COVID ont mis en lumière les violences, notamment conjugales, faites aux femmes. Les travaux engagés avec le laboratoire PASSIM autour de « l'agir citoyen culturel au féminin » révèle l'isolement des femmes en milieu rural tout en montrant les stratégies d'engagement déployées par les femmes pour réaffirmer leur existence dans la sphère privée comme dans la sphère publique.

Les données de France travail concernent la demande d'emploi et l'offre d'emploi enregistrées au 30 mars 2025. La demande d'emploi est distinguée selon plusieurs catégories, les personnes pouvant par exemple être à la recherche d'un emploi tout en occupant un poste à temps partiel.

A	Demandeurs d'emploi en recherche active, disponible et sans emploi
B	Demandeurs d'emploi en recherche active, disponible et ayant exercé une activité réduite courte de 78 heures maximum par mois
C	Demandeurs d'emploi en recherche active, disponible et ayant exercé une activité réduite longue de plus de 78 heures par mois
D	Demandeurs d'emploi en stage, en formation, et sans emploi
E	Demandeurs d'emploi déjà en emploi (bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise) et recherchant un autre emploi

Fin mars 2025, la communauté de communes du Pays de Sommières comptait 2 165 demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B et C, soit une hausse de 0,8% par rapport à décembre mars 2024. Au niveau du Gard, la hausse est de 6,7%. La situation apparaît donc plus favorable localement. Le taux de chômage n'est pas calculé au niveau de la communauté de communes, il se situait à 10% dans le Gard au 3^{ème} trimestre 2024, contre 8,9% en Occitanie et 7,2% en France.

Deux catégories supplémentaires de demandeurs d'emploi sont prises en compte avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025 de la loi Plein Emploi.

La catégorie F concerne les inscrits en accompagnement social, les plus éloignés de l'emploi. Cette catégorie devrait progresser au fur et à mesure de l'entrée des publics dans cette modalité d'accompagnement. Fin mars, aucune personne n'était enregistrée dans cette catégorie. Il y a manifestement un décalage, puisque Calade accompagne au même moment des personnes avec ses actions d'insertion.

La catégorie G porte sur les inscrits en attente, il s'agit de l'ensemble des bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas inscrits à France travail avant le 1^{er} janvier 2025. Ils sont au nombre de 360 en Pays de Sommières.

	CC Pays de Sommières			Gard	
	Nombre	Evolution 1 an	Part dans le Pays de Sommières	Evolution 1 an	Part dans le Gard
Jeunes	283	+9,3%	13%	+19,1%	14%
Séniors	658	-2,8%	31%	+3,8%	30%
Femmes	1 141	+1,2%	53%	+6,7%	50%
DELD* inscrit +1 an	1 045	-2,5%	49%	+1,0%	44%
DETLD inscrit +2 ans	629	+4,7%	29%	2,9%	26%
Activité réduite	908	-7,3%	42%	-2,0%	39%
BOE*	170	+3,0%	8%	+905 %	9%
RSA*	283	+8,4%	13%	+15,1 %	17%
PIC*	1 009	+3,2%	47%	+5,2 %	56%

Pôle emploi, données brutes, mars 2025

DELD	Demandeurs d'emploi de longue durée
RSA	Bénéficiaire du Revenu de solidarité
BOE	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi (travailleur en situation de handicap)
QPV	Vivant dans un quartier de la politique de la ville.
PIC	Plan d'investissement dans les compétences, jeunes et demandeurs d'emploi de longue durée peu qualifiés

On retrouve une spécificité de la demande d'emploi des femmes à l'échelle intercommunale, qui représentent 53% des inscrits, lorsque dans le Gard cette part s'élève à 50%. La demande d'emploi de longue durée et de très longue durée est également davantage représentée, ainsi que les personnes inscrites mais exerçant déjà une activité. Un dernier écart, important, avec la moyenne départementale concerne les publics peu ou pas formés (PIC), dont la part est nettement plus faible en Pays de Sommières par rapport au Gard.

Les domaines professionnels recherchés par les demandeurs d'emploi sont principalement les services à la personne et à la collectivité, ainsi que les métiers support à l'entreprise, le commerce, la vente et la grande distribution.

	DEFM	Part
A - Agriculture Et Pêche, Espaces Naturels Et Espaces Verts, Soins Aux Animaux	111	5%
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	15	1%
C - Banque, assurance, immobilier	24	1%
D - Commerce, vente et grande distribution	313	15%
E - Communication, média et multimédia	53	2%
F - Construction, bâtiment et travaux publics	140	7%
G - Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation	177	8%
H - Industrie	83	4%
I - Installation et maintenance	82	4%
J - Santé	69	3%
K - Services à la personne et à la collectivité	392	18%
L - Spectacle	111	5%
M - Support à l'entreprise	326	15%
N - Transport et logistique	186	9%
Z - Indéterminé	69	1%

Pôle emploi, données brutes, mars 2025

Les offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi sur les 12 derniers mois s'élevaient à 673 fin mars 2025, dont 72 collectées au cours de mois. Ces emplois proposés localement ne peuvent donc pas satisfaire toute la demande d'emploi du territoire. Le nombre d'offres locales est en outre en diminution de 25% sur un an, tandis que la baisse était de 18% au niveau du Gard.

Les contrats à durée indéterminée représentent 63% des offres d'emploi au cours des douze derniers mois. Le temps partiel ne concerne que 6% des offres. Dans 38% des cas, ce sont des employés non qualifiés qui sont recherchés par les employeurs. La totalité des offres sont proposées par des établissements de moins de 10 salariés.

Les secteurs qui recrutent le plus sont les services à la personne et à la collectivité, puis l'hôtellerie et restauration.

	OEE	Part
A - Agriculture Et Pêche, Espaces Naturels Et Espaces Verts, Soins Aux Animaux	57	8%
B - Arts et Façonnage d'ouvrages d'art	0	0%
C - Banque, assurance, immobilier	5	5
D - Commerce, vente et grande distribution	70	10%
E - Communication, média et multimédia	5	5
F - Construction, bâtiment et travaux publics	28	4%
G - Hôtellerie-restauration tourisme loisirs et animation	106	16%
H - Industrie	86	13%
I - Installation et maintenance	24	4%

J - Santé	50	7%
K - Services à la personne et à la collectivité	204	30%
L - Spectacle	0	0%
M - Support à l'entreprise	30	4%
N - Transport et logistique	16	2%

Pôle emploi, données brutes, mars 2025

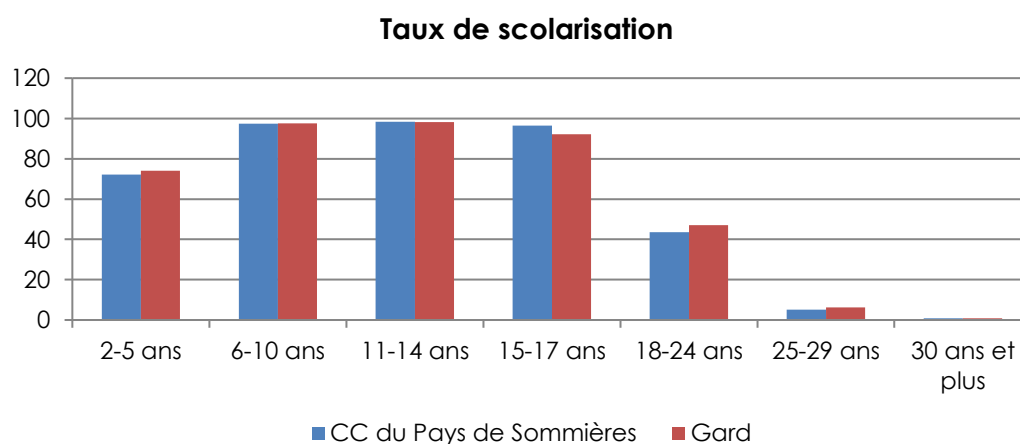
Une offre de formation initiale et professionnelle qui évolue

Depuis le précédent projet social, un lycée a ouvert ses portes à Sommières.

Parmi les actifs, le niveau de diplôme paraît plus favorable par rapport au reste du Gard. Cela peut s'expliquer par l'arrivée de nouvelles populations, notamment des classes moyennes qui s'installent et contribuent à la démographie locale. On observe ainsi des parts plus importantes des niveaux de qualification supérieurs à Bac+3. La part des CAP se situent dans la moyenne gardoise.

Cette situation n'a pas toujours été aussi favorable, on constate une hausse des diplômés portée vraisemblablement par la démographie. Longtemps, le territoire a souffert de l'absence de lycée et d'offres de formation locale.

Il convient de rester vigilant, en l'absence de données plus récentes. Les situations de déscolarisation sont encore nombreuses, et les informations présentées ne permettent pas de connaître le niveau de formation en fonction de l'âge. Il sera intéressant d'observer dans la durée l'apport de l'installation du lycée de Sommières. Dans les données du recensement, on continue d'observer un écart avec le département quant à la scolarisation des plus de 18 ans, moins nombreux à poursuivre des études supérieures que dans le Gard.



Insee, recensements de la population

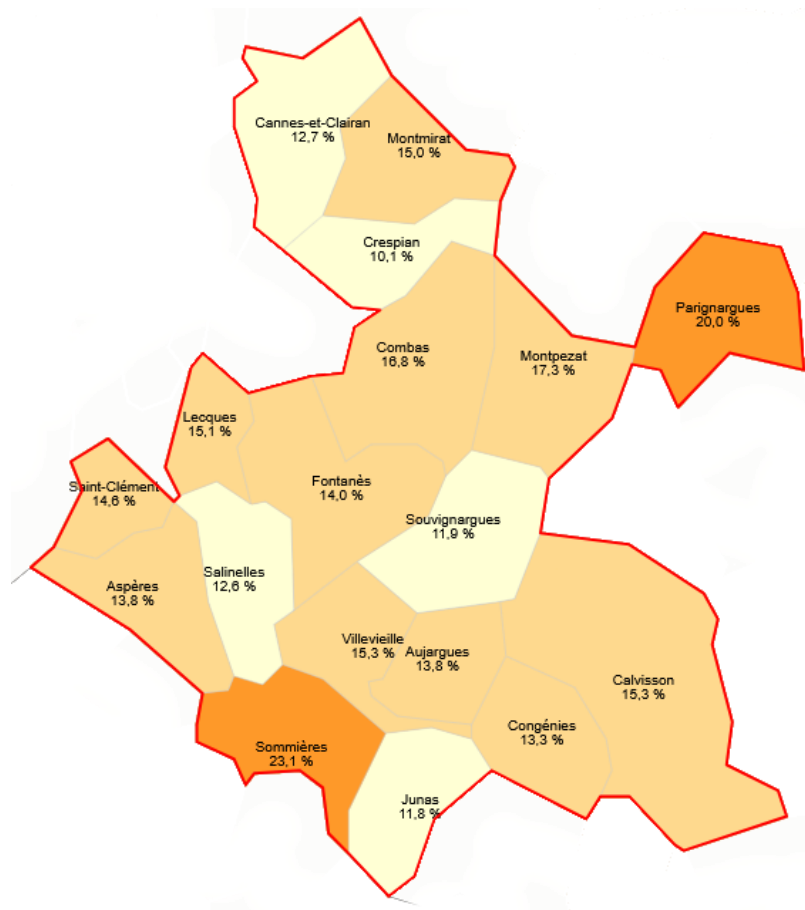
La formation supérieure ou encore pour adultes, dans le cadre de la formation professionnelle continue, n'est accessible que dans les agglomérations de Nîmes et Montpellier. Cela peut expliquer l'écart observé entre le territoire et le département pour le taux de scolarisation des plus de 18 ans. L'accès à la formation constitue donc un enjeu dans les parcours d'insertion socioprofessionnelle. Toutefois, comparé à la moyenne gardoise, le niveau de qualification des habitants de la communauté de communes du Pays de Sommières est plus élevé, avec une tendance à l'amélioration.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée en 2022

Diplôme	Gard	Pays de Sommières	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou +	578 623	18 456	8 817	9 639
Part des titulaires en %				
Aucun diplôme	21,1	16,3	16,5	16,2
Brevet des collèges	6,2	6,0	5,5	6,5
CAP BEP	24,6	23,0	27,4	19,0
Bac, brevet prof.	18,6	18,6	17,4	19,6
Bac +2	11,2	14,0	13,3	14,7
Bac +3 ou +4	9,5	11,4	9,2	13,5
Bac +5 ou plus	8,5	10,6	10,7	10,6

Insee, recensements de la population

Les femmes sont davantage diplômées de l'enseignement supérieur, les hommes ont plutôt une qualification de niveau CAP ou BEP. La situation apparaît ainsi favorable au niveau global, elle reste préoccupante dans quelques communes.



Part des non ou peu diplômés dans la pop. non scolarisée de 15 ans ou plus en 2022

Insee, recensements de la population

Les informations sur le taux de chômage selon le niveau de qualification confirme que la formation est indispensable pour accéder à l'emploi.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2022

Diplôme	Taux de chômage en %
Aucun diplôme	22,7
Brevet des collèges	20,2
CAP BEP	11,8
Bac, brevet prof.	12,2
Bac +2	7,6
Bac +3 ou +4	8,2
Bac+5 ou plus	6,1

Insee, recensements de la population

Parcours scolaire et besoins spécifiques

Le collège de Calvisson constate qu'il y a des stratégies d'évitement pour que les jeunes ne soient pas scolarisés au collège de Sommières et dont les familles souhaitent une inscription au collège de Calvisson. 10% des dérogations reçues pour le collège de Calvisson proviennent de familles sommiéroises dont 5% iront vers le lycée privé sans aboutissement de leur demande initiale.

Pour certaines familles, l'image du collège de Sommières est fortement ancrée dans un imaginaire collectif négatif. Le lycée s'inscrit dans cette représentation également. Le lycée reconnaît qu'il est victime de cette représentation et qu'il y a un réel besoin pour le lycée de se faire une image en adéquation avec la réalité de terrain.

Concernant les élèves décrocheurs ou inscrits par défaut dans les filières du lycée, la mission de la référente jeunesse de Calade a été créée pour répondre à ces difficultés structurelles dans les trajectoires familiales qui mènent les enfants à décrocher au niveau du collège ou du lycée et qui viennent candidater sur le chantier d'insertion dès 18 ans. Il ne s'agit pas de prévention spécialisée mais d'accompagnement spécifique de la jeunesse qui correspond aux besoins sociaux et familiaux repérés par Calade et les partenaires.

La CNAF réfléchit à la mise en place d'un dispositif « parcours jeune » avec accompagnement individuel pour 2026. La Prestation de Service jeunesse de la CAF resterait une offre collective d'accompagnement des jeunes.

La Mission Locale Jeunes repère que l'accompagnement des jeunes de moins de 18 ans est difficile dans l'anticipation des rendez-vous notamment et également pour lever les freins de mobilité d'accès à l'emploi ou la formation. Les jeunes du territoire, en Contrat engagement jeune (CEJ) sont souvent orientés vers les actions de remobilisation ou d'accompagnement au code de la route de Calade Pro pour dynamiser leur parcours.

Sur le terrain, les partenaires notent que ces jeunes décrocheurs ont prioritairement besoin d'accompagnement qui leur redonne confiance en leur capacité, pour qu'un accompagnement soit investi par le jeune.

La permanence de la Maison Des Adolescents propose des temps d'écoute psychologique au relai emploi à Sommières. La mission locale jeunes propose également des permanences de la psychologue sur Calade Calvisson.

Le collège de Calvisson travaille avec Calade sur un projet global, avec différentes actions intergénérationnelles, une production vidéo ou encore des échanges avec les familles. Le public du collège de Sommières cumule plus de difficultés, ce qui rend les projets difficiles à mettre en place pour l'équipe enseignante. A Sommières, l'orientation vers la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) est souvent refusée par les familles de Sommières. C'est moins vrai pour Calvisson, mais la SEGPA de Vergèze ne peut pas faire face à la demande. Dans la Vaunage, l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques est assez peu pris en charge par le milieu scolaire. Cela pose la question de la mobilisation des équipes enseignantes sur cette question : des orientations vers une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ou un institut thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) pas toujours adéquates, évaluation des enfants tardive, etc. Le corps enseignant constate des problématiques systémiques pour l'accompagnement et l'orientation des enfants à besoin spécifiques. L'accompagnement de la différence des familles et des enfants est rendu compliqué dans les établissements scolaires faute de moyens, d'outils, voire de formation des professionnels des établissements.

La Convention Territoriale Globale se saisit de cet enjeu de l'accueil des enfants à besoins spécifiques sur le temps scolaire et périscolaire pour améliorer le service aux familles.

Un temps de formation a été travaillé avec le relais handicap loisirs 30 en direction des professionnels du périscolaire. Un lien avec le milieu scolaire est à développer pour améliorer la cohérence et la complémentarité de l'accompagnement des familles. Le repérage des familles et leur accompagnement pour l'accueil du diagnostic comme au moment où des orientations sont à décider pour leur enfant sont mis au travail dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Les revenus et le cadre de vie

Revenu des ménages

Le revenu médian représente le revenu tel que la moitié des personnes considérées gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Le revenu médian des ménages est défini par unité de consommation du ménage, c'est-à-dire par personne composant le ménage.

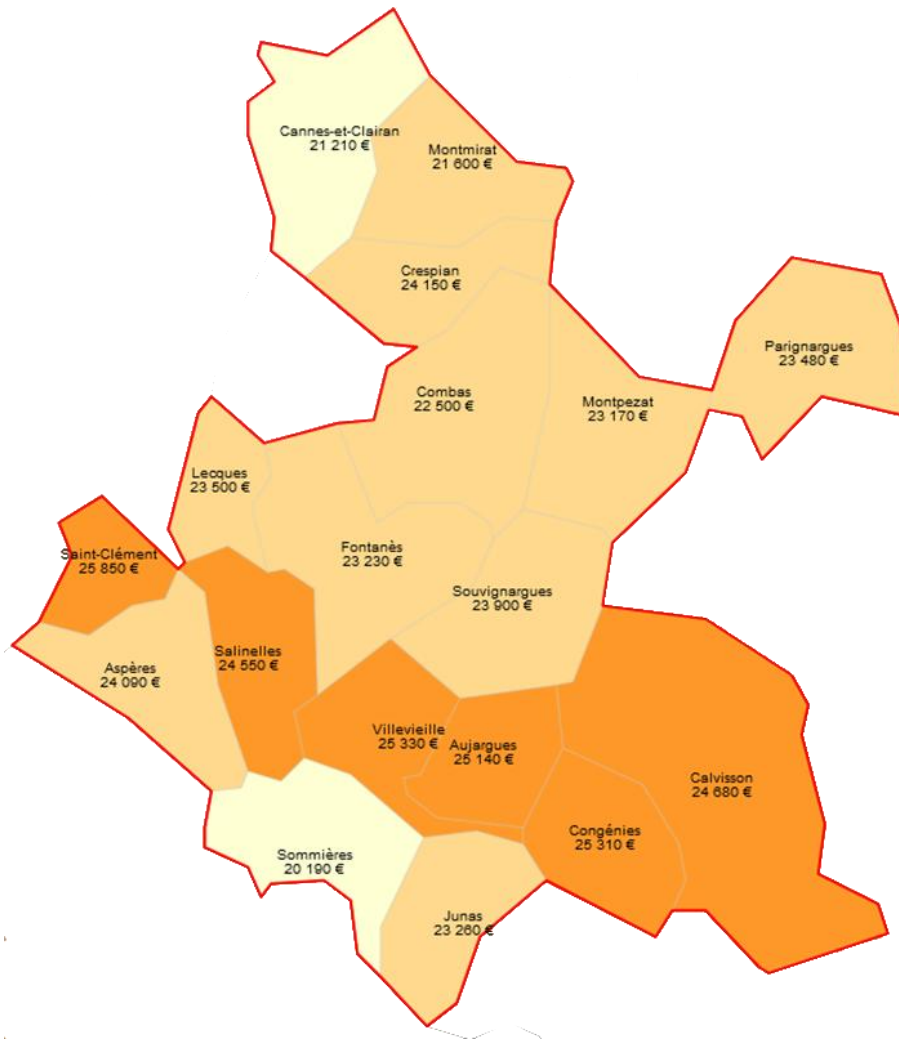
	1999	2006	2013	2018	2021	Croissance annuelle
Aspères	11 066	16 150	18 977	22 180	24 090	2,8%
Aujargues	11 848	15 441	20 178	22 520	25 140	3,7%
Calvisson	12 838	18 172	20 914	23 000	24 680	2,4%
Cannes-et-Clairan				20 680	21 210	0,8%
Combas	9 806	13 674	19 684	21 170	22 500	2,1%
Congénies	13 166	18 026	21 027	23 340	25 310	2,7%
Crespian	11 658	16 201	19 511	22 800	24 150	1,9%
Fontanès	9 739	15 883	18 433	21 820	23 230	2,1%
Junas	10 780	14 315	20 089	21 350	23 260	2,9%
Lecques	8 397	11 353	18 531	20 370	23 500	4,9%
Montmirat	9 361	11 686	18 020	19 950	21 600	2,7%
Montpezat	10 678	15 197	19 353	20 860	23 170	3,6%
Parignargues				22 220	23 480	1,9%
Saint-Clément	10 567	14 127	18 871	23 340	25 850	3,5%
Salinelles	13 865	13 130	20 280	22 180	24 550	3,4%
Sommières	9 603	12 283	16 754	18 280	20 190	3,4%
Souviagnargues	12 754	16 946	20 437	22 420	23 900	2,2%
Villevieille	13 487	18 364	21 627	23 470	25 330	2,6%
CCPS	11 226	15 059	19 543	21 730	23 410	2,5%

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Le territoire est globalement au-dessus du revenu médian gardois (21 330€) surtout sur certaines communes comme à Saint Clément, Villevieille, Congénies ou encore Aujargues. A Lecques, Aujargues ou Montpezat les revenus augmentent plus vite que dans les communes voisines. Les communes de Fontanès et de Montmirat s'inscrivent dans cette dynamique depuis récemment.

Calvisson a un revenu médian des ménages dans la moyenne haute avec une croissance annuelle plutôt basse. La population de Calvisson croît rapidement, l'évolution de ces indicateurs sont à suivre dans les prochaines années. Sommières reste une commune d'attention en termes de difficultés financières, comme Montmirat et Cannes et Clairan ou Junas dans une moindre mesure.

L'axe St Clément à Calvisson est plus favorisé, ces communes sont sur l'axe routier pour accéder à Montpellier et Nîmes



Revenu médian des ménages par unité de consommation et par commune

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Taux de pauvreté et niveau de salaire

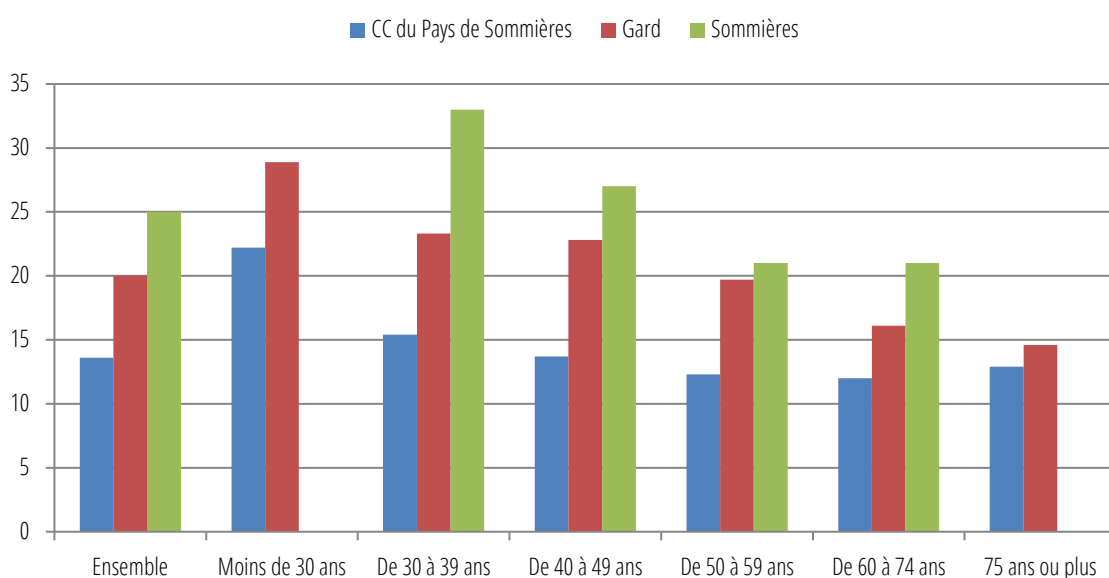
La part des ménages imposés est plus importants pour Calvisson que pour Sommières.

	Gard	CCPS	Calvisson	Sommières
Part des ménages fiscaux imposés (%)	46	51,3	56	41

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal – hors communautés et sans abris

Le secret statistique ne nous permet pas d'avoir toutes les données concernant le taux de pauvreté pour les communes de la CC du pays de Sommières. Néanmoins ces données sont disponibles en partie pour Sommières, qui compte dans l'ensemble un habitant sur quatre vivant sous le seuil de pauvreté, tandis que cette situation ne concerne que 10% de la population de Calvisson.

Taux de pauvreté en 2021



Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal – hors communautés et sans abris

Le taux de pauvreté est très élevé sur Sommières, notamment pour les personnes de 30-40 ans, avec une personne sur trois concernée. Ce taux reste élevé pour les personnes plus âgées. Il n'y a pas de données disponibles pour les moins de 30 ans, pour lesquels les questions de mobilité viennent surajouter un facteur de fragilité, ni pour les plus de 75 ans.

Calvisson présente un taux de pauvreté 2,5 fois moins élevé qu'à Sommières, mais l'inégalité entre les plus pauvres et les plus aisés est d'autant plus prégnante. Les ménages fiscaux imposés n'ont que 15 points d'écart entre Sommières et Calvisson.

Globalement, la population du Pays de Sommières est plus à l'aise que la moyenne gardoise. Des communes comme Calvisson tirant les statistiques vers le haut et d'autres communes, comme Sommières, ont un taux de pauvreté bien au de-là de la moyenne gardoise.

Des prestations peuvent être mobilisées pour soutenir les ménages en difficulté. Ainsi, la bourse scolaire est automatiquement notifiée aux familles depuis cette année. La famille n'a plus besoin de faire la demande par elle-même.

Des informations sont disponibles sur la composition des revenus des ménages, elles sont présentées dans le tableau suivant.

Décomposition des revenus disponibles en 2021

2021	Gard	CCPS	Calvisson	Sommières
Ensemble	100	100	100	100
Revenus d'activité	66,2	73,1	76	66
<i>Dont salaires et traitements</i>	56,9	63,7	68	56,3
<i>Dont indemnités chômage</i>	3,3	3,6	3	4,4
<i>Dont revenus des activités non salariées</i>	6	5,8	5	5,3
Pensions, retraites et rentes	32,4	28,1	27,8	29,1
Revenus du patrimoine et autres revenus	9,2	8,8	7,6	9,4
Ensemble des prestations sociales	7,1	5,4	4,6	9,8
<i>Dont prestations familiales</i>	2,1	1,9	1,7	2,7
<i>Dont minimas sociaux</i>	3,5	2,5	2	4,9
<i>Dont prestations logement</i>	1,5	1	0,9	2,2
Impôts	-14,9	-15,4	-16	-14,3

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal – hors communautés et sans abris

Les revenus d'activité sont en moyenne plus importants dans le Pays de Sommières que dans le Gard, contrairement aux revenus liés aux prestations sociales. Nous observons une tendance contraire pour la commune de Sommières, avec des revenus liés aux prestations sociales plus importants et des revenus d'activité dans la moyenne gardoise. La participation par l'impôt représente 16% des revenus pour Calvisson, un peu moins pour Sommières avec 14%. Le revenu du patrimoine est plus important sur Sommières qu'à Calvisson : cela démontre une plus grande inégalité entre les personnes.

Salaire net horaire moyen en 2022

	Gard			Pays de Sommières			Calvisson			Sommières		
	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.	Total	Fem.	Hom.
Ensemble	15,2	13,8	16,2	16,4	14,8	17,7	16,9	14,9	18,5	15,6	14,3	16,6
Cadres, chefs entreprise	25,5	22,6	27,1	26,1	23,3	27,6	26,7	23,2	28,6	26,4	23,8	27,8
Professions intermédiaires	16,2	15	17,2	16,4	15,3	17,3	17,1	15,7	18,6	15,7	14,9	16,3
Employés	11,7	11,5	12,1	12,2	11,9	13,2	12,1	11,6	13,9	11,8	11,6	12
Ouvriers	12,4	10,9	12,6	12,9	11,8	13	13,1	12,4	13,2	12,5	11,2	12,7
De 18 à 25 ans	10,9	10,6	11,1	10,9	10,8	11	11,2	11,1	11,3	11	10,6	11,4
De 26 à 50 ans	14,9	13,8	15,7	16,3	14,8	17,4	16,8	14,8	18,3	15	14,1	15,6
Plus de 50 ans	17,4	15	19,2	18,5	16	20,5	19,1	16,1	21,9	19,5	16,7	21,4

Insee, bases tous salariés, lieu de résidence

Les revenus en Pays de Sommières sont légèrement au-dessus de la moyenne gardoise. Les revenus de la commune de Calvisson portent la moyenne vers le haut. Globalement, le territoire du Pays de Sommières tend à s'enrichir. L'inégalité entre les femmes et les hommes est plus importante dans les catégories socio-professionnelles supérieures. Les écarts entre les femmes et les hommes se creusent dans l'avancée en carrière.

Minimas sociaux

Les allocataires de la Caisse d'allocations familiales perçoivent différentes prestations, au titre de la famille, pour le logement ou encore dans le cadre des politiques de solidarité. Une grande majorité des foyers avec enfants reçoit ce qui est communément appelé les « allocations familiales ».

Minimas sociaux en décembre 2022 - Part des foyers allocataires

	2009	2015	2017	2019	2022
Aspères	18,1 %	16,9 %	8,2 %	13 %	11,8%
Aujargues	6,5 %	16,5 %	10,5 %	9 %	8,7%
Calvisson	16,1 %	17,4 %	11,6 %	11 %	11,7%
Cannes-et-Clairan	16,4 %	14,6%	10 %	10 %	10,0%
Combas	17,7 %	20 %	18 %,	19 %	15,4%

Congénies	14,5 %	18,5 %	9 %	11 %	11,5%
Crespian	10,9 %	16,1 %	13 %	11 %	6,7%
Fontanès	17,8 %	14,6 %	7 %	7 %	11,5%
Junas	20 %	25,1 %	18 %	18 %	16,0%
Lecques	9,1 %	26 %	11 %	10 %	14,3%
Montmirat	10,7 %	18,7 %	7 %	10 %	6,7%
Montpezat	10,2 %	12,6 %	9 %	11 %	11,5%
Parignargues			11 %	10 %	10,5%
Saint-Clément	15,9 %	11,3 %	14 %	10 %	9,1%
Salinelles	12,7 %	8,9 %	7 %	9 %	15,0%
Sommières	28,8 %	34,2 %	24 %	22 %	22,1%
Souviagnargues	16 %	20 %	8 %	10 %	6,9%
Villevieille	11,2 %	17,8 %	10 %	12 %	10,9%
CCPS	18,1 %	16,9 %	8,2 %	13 %	14,5%

Sources : Insee, RP2009, RP2015, RP2017, RP2019, RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024

La part des foyers allocataires du Revenu de Solidarité Active augmente sensiblement en Pays de Sommières, sans toutefois réatteindre le niveau de 2009.

A Sommières, qui est la commune rencontrant le plus de difficultés, cette part reste stable, après une baisse les années précédentes.

La part des foyers allocataires du Revenu de Solidarité Active est en hausse, entre 2009 et 2022, dans certaines communes, notamment à Lecques et Salinelles et dans une moindre mesure à Montpezat ou Aujargues.

Certaines communes voient au contraire la part d'allocataires diminuer comme à Souviagnargues (-9 points), à Saint Clément (-7 points) ou à Aspères, Cannes Clairan, Fontanes (-6 points)

Les prestations d'insertion soutiennent les personnes dans leur parcours socioprofessionnel.

Prestations d'insertion en 2022

	Nombre foyers insertion	Montant insertion	Nombre foyers RSA	Montant RSA	Nombre foyers PPA	Montant PPA
Aspères	35	10 100	10	4 300	25	5 800
Aujargues	55	14 200	10	7 100	45	7 100
Calvisson	520	155 100	130	73 100	425	81 900
Cannes-et-Clairan	40	10 900	10	4 100	35	6 900
Combas	70	20 800	20	9 100	55	11 700
Congénies	110	31 300	30	12 500	85	18 800
Crespian	25	5 700	5	2 500	20	3 200
Fontanès	55	17 100	15	6 700	50	10 400

Junas	125	40 500	40	22 800	90	17 700
Lecques	30	7 700	10	3 500	20	4 100
Montmirat	35	8 000	5	2 200	30	5 800
Montpezat	100	28 500	30	14 900	75	13 600
Parignargues	35	8 000	10	3 400	30	4 600
Saint-Clément	20	4 600	5	1 300	20	3 300
Salinelles	50	14 300	15	6 900	40	7 400
Sommières	660	236 700	280	149 600	450	87 100
Souvignargues	60	15 700	10	6 200	50	9 400
Villevieille	110	33 700	30	15 600	90	18 100
CCPS	2135	662 900	665	345 800	1635	316 900

CAF data

A Sommières, 660 foyers perçoivent une prestation d'insertion dont 280 Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active A Calvisson, s'il y a deux fois moins de foyers RSA qu'à Sommières, il y a autant de foyers percevant la Prestation Prime d'Activité (PPA).

Les actions d'insertion de Calade accueillent un tiers des foyers percevant le RSA du Pays de Sommières.

Evaluation

L'évaluation s'appuie sur :

- l'analyse des rapports d'activités
- une enquête menée auprès des habitants
- les analyses produites par le comité de pilotage, les commissions et l'équipe de salariés.

Bilan quantitatif et qualitatif

L'actuel projet social a une période qui ne correspond pas aux années civiles. Toutefois, une présentation des données d'activité permet de donner une illustration des fiches actions actuelles. Les informations sont consolidées entre les deux centres sociaux. Les données sont exprimées en nombre de personnes, sauf mention différente. L'année 2024 voit les centres sociaux fragilisés dans leur ensemble au niveau national, cela se traduit également dans l'activité de Calade.

Animation globale

Association Calade

	2022	2023	2024
Adhérents	589	728	608
Bénévoles	152	196	157
Salariés (équivalent temps plein)	44	43	48
Budget	1 634 233 €	1 872 584 €	2 163 816 €

Accueil du centre social et France services

	2022	2023	2024
Accueils (passages)	12 838	18 465	15 058
Point conseil budget	41	46	24

Les outils mis à disposition par l'Etat pour le suivi de l'activité France services ont évolué en 2024. A Sommières, ce changement a entraîné la perte des données du 1^{er} semestre 2024, raison pour laquelle le nombre de passages comptabilisés est inférieur à l'année 2023.

Enfance, Jeunesse et Familles

Enfance et jeunesse

	2022	2023	2024
Accompagnement à la scolarité	210	196	255
Jeunesse	66	131	162

L'accompagnement à la scolarité bénéficie du soutien de la communauté de communes du Pays de Sommières et de la CAF du Gard, avec la mise en œuvre de 12 contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Familles

	2022	2023	2024
Petites mains	154	233	159
Parent'aise	80	155	101
Parents enfants itinérants	270	375	210
Sorties intergénérationnelles et parcours spectateur	347	511	156
Snoezelen		115	141
Casserole et baskets	178	108	

L'action « ça bouge dans ta casserole » et « Fais chauffer tes baskets » a vu son financement arrêté en 2024, tandis que le soutien aux autres actions parentalité diminuait également la même année. Une réorganisation des activités familles est menée à l'occasion de la réécriture du projet social en tenant compte du contexte.

Adultes et séniors

Adultes et séniors

	2022	2023	2024
Personnes	366	415	426
Ateliers	444	569	517
Passages	3 209	3 588	3 782

Echanges de savoirs

	2022	2023	2024
Créatifs	30	36	34
Culinaires	25	28	39

Numérique

	2022	2023	2024
Découverte et perfectionnement	78	78	134
Echanges de savoirs et smartphone	70	117	67

Séniors

	2022	2023	2024
Parcours spectateurs		69	
Prévention	72	203	98
Maisons en partage (passages)	523	1 865	1 501

Apprentissage du français

	2022	2023	2024
Ateliers sociolinguistiques	57	38	31
Alphabétisation	29	27	23

Bénévolat

Projets citoyens

	2022	2023	2024
Bénévoles	152	196	157
Animation ateliers	33 bénévoles, 4 actions	31 bénévoles, 6 actions	49 bénévoles, 10 actions
Bourse aux vêtements	51	59	97
Collecte banque alimentaire	48	80	48
Recyclerie	4	4	4
Taxi solidaire	5	3	3
Porteur de parole		3	

Accompagnement

Calade Pro

	2022	2023	2024
Personnes	161	184	156
Epicerie	45	59	41
Prêt de véhicules	24	35	25

Chantier d'insertion

	2022	2023	2024
Personnes	36	53	57
Périodes de mise en situation	7	20	20

Pierre et Chemins

	2022	2023	2024
Chantiers	9 chantiers, 8 communes	11 chantiers, 10 communes	11 chantiers, 10 communes
Sentiers	Environ 500 km	Environ 500 km	Environ 500 km
Vélos collectés	300	450	
Vélos distribués	94	190	

L'atelier vélo, animé par le chantier maçonnerie depuis sa création, est désormais assuré par la recyclerie.

Recyclerie

	2022	2023	2024
Tonnes détournées	33	35	30
Participants aux animations	390	485	160

Visiteurs	+10 000	+20 000	+20 000
Vélos collectés			450
Vélos distribués			190

Evaluation partagée

L'évaluation est partagée entre le comité de pilotage et l'équipe de professionnels de Calade, ainsi que le conseil d'administration de l'association.

En complément de l'évaluation quantitative retranscrite précédemment à travers le récapitulatif des activités, l'approche qualitative s'orchestre en un dialogue entre les acteurs de Calade.

De la démarche de diagnostic et d'évaluation menée depuis plusieurs mois, se dégagent ensuite trois thèmes pour le futur projet social.

- Faire ensemble
- Aller vers
- Etre parent

Le comité de pilotage propose alors des objectifs généraux pour décliner ces axes.

Les professionnels de Calade vont interroger, à travers les objectifs définis par le comité de pilotage, les actions du projet social 2022-2026 et mettre en avant :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Le comité de pilotage formule des résultats attendus.

L'équipe de salarié traduit les axes en fiches action.

L'ensemble de la démarche est détaillé ci-après.

Les questions évaluatives

Le comité de pilotage, informé des réalisations et des orientations actuelles, met au travail chaque axe afin de faire émerger des questions évaluatives, à partir des interrogations suivantes :

- Quelles sont les actions qui contribuent à chaque axe ?
- Pourquoi ces actions participent aux objectifs de cet axe ?
- Comment savoir si les objectifs de cet axe ont été atteint ? Quelle question d'évaluation faut-il poser avoir la réponse ?

Le conseil d'administration, lors d'une séance consacrée au projet social en juin 2024, a mené une démarche équivalente dont le compte-rendu est ajouté pour chaque orientation.

La démarche permet d'identifier les réalisations, de proposer des outils d'évaluation pour le suivi des actions.

Lien social et ressources des personnes

La place centrale de l'accueil du centre social est soulignée. France services est un outil au service de l'accueil, qui répond aux attentes des habitants, et constitue un point d'appui de la rencontre. L'accueil concerne « tout le monde » : ce n'est pas un lieu mais une démarche de rencontre, à l'image de Calade en vadrouille, dont est souligné par ailleurs le fort maillage partenarial.

S'agissant d'accompagner vers l'autonomie, il est demandé si cela concerne toutes les actions de Calade, ainsi que les liens entre les actions, par exemple entre numérique et ateliers sociolinguistiques. Cela pose également la question du partage de compétences, ou encore de la capacité à aller chercher les ressources dont on a besoin, ce qui signifie que le centre social n'agit pas forcément seul, on le constate par exemple pour le numérique. Il convient aussi de soutenir la communication, car il y a énormément d'actions à Calade. La communication est donc essentielle pour orienter.

Le centre social est un lieu de vie. Là encore se pose la question de comment faire plus de liens entre les actions, davantage de transversalité, étant entendu que ce besoin dépend des secteurs. Les bénévoles et les salariés ne se connaissent pas. Certaines personnes ne connaissent que l'action à laquelle elles participent. Il faut donc être vigilant à ne pas être un « guichet ».

Pour rendre la culture accessible à tous, le comité de pilotage constate que beaucoup d'efforts de partenariat sont réalisés pour mettre en lien les acteurs culturels avec les actions du centre social.

Un axe d'évaluation serait, pour chaque action, d'évaluer si elle est en lien avec d'autres actions et comment, et de vérifier en outre si les participants sont utilisateurs ou acteurs. Le comité de pilotage se demande également si Calade accueille correctement toute personne, c'est-à-dire savoir si cela apporte une réponse aux besoins. Cela implique par exemple de connaître les besoins des personnes qui fréquentent l'accueil. En termes de communication, on peut vérifier si les personnes identifient bien les actions proposées afin de réfléchir aux améliorations éventuelles dans ce domaine.

Si le comité de pilotage s'interroge directement sur les objectifs et champs à investiguer pour cette orientation, le conseil d'administration met en avant les actions suivantes :

- Accueil France Service : l'aide informatique, l'accompagnement des besoins de la vie courante essentiel aux habitants, les permanences des partenaires
- L'insertion : mise à disposition d'ordinateurs de téléphone, l'aide à la mobilité (prêt de voiture, scooter et vélos à assistance électrique ; taxi solidaire), l'apprentissage de la langue française (Ateliers sociolinguistique et alphabétisation), épicerie solidaire
- Famille : accompagnement à la scolarité, accompagnement aux vacances des jeunes, accès aux droits des jeunes
- Culture : sorties culturelles organisées par le centre social, café culture, prêt de véhicule pour les sorties théâtre du collège

- Création de l'association Pôle Territorial de Coopération Economique Remendaires : Partenariat avec les collectivités, les associations et entreprises de l'économie circulaire.

Vie locale et champs des possibles

Le comité de pilotage liste des actions qui participent à cette orientation :

- Calade en vadrouille
- Culture café
- Repair café
- Papothèque
- Café des parents
- Petites mains, petits pieds
- Ateliers Snoezelen
- France services
- Permanences de partenaires nationaux et locaux
- Convention territoriale globale (CTG) et partenariat
- Habitats inclusifs pour rompre l'isolement
- Mobilité douce avec l'écomobilité solidaire (TIMS – territoire inclusif mobilité solidaire)
- Ateliers d'échanges de savoirs culinaires et créatifs
- Ateliers bois et vélo
- Soutien et accompagnement vers l'emploi
- Epicerie solidaire

Les administrateurs repèrent plusieurs éléments pour cette orientation :

- Café culture, bénévolat et la mise en place de la « salle projet »
- L'itinérance des actions de Calade et de permanence avec Calade en vadrouille
- L'animation des habitats inclusifs
- Repair' café
- Visibilité donnée par le travail sur les réseaux du chargé de communication, émission sur radio Sommières

Ces actions paraissent répondre aux objectifs suivants :

- Mieux connaître son territoire
- Rompre l'isolement
- Maintien des acquis
- Lieux et activités ressources
- Développement des compétences
- Diminution de l'impact écologique

Les membres rappellent les outils à mobiliser pour l'évaluation : données d'activité, questionnaires de satisfaction, il existe d'ailleurs une borne de satisfaction pour France services, la connaissance des besoins, une approche qualitative, et enfin l'interrogation des attentes et des besoins, par exemple tous les 6 mois.

Les hypothèses d'évaluation s'intéressent à plusieurs enjeux. Ainsi, lorsqu'on parle d'aller vers, la question est de savoir pourquoi faire, étant attendu qu'il s'agit d'aller vers et de faire ensemble.

Il est parfois difficile d'identifier ce que fait Calade, car il y a beaucoup d'actions, et son périmètre géographique évolue. Le centre social est une structure centrale très importante, mais il faut faire attention au repérage de ce qui est fait par le centre social. Les acteurs du territoire perçoivent Calade dans beaucoup d'actions, de champs, et n'osent pas toujours proposer des actions car Calade fait déjà. La question est donc de savoir quelle est la posture de Calade par rapport au réseau d'acteurs, aux projets : est-elle concurrente ou facilitatrice ? Jusqu'où iront les nouveaux projets de Calade ?

Calade serait créatrice de dynamique, il convient d'évaluer ce qu'il en reste, d'en mesurer la continuité, c'est-à-dire de vérifier que l'action, la dynamique initiée par le centre social peut continuer sans Calade. On peut citer l'exemple de Calade en vadrouille. Il s'agit aussi de repérer ce qui fait lien.

Projets citoyens

- Les actions identifiées sont les suivantes :
- Calade en vadrouille
- Alphabétisation
- Recyclerie
- Projet intergénérationnel
- Projet répit parental
- Projet jeunes
- Culture café
- Pause bénévoles
- Porteur de paroles
- Bourse aux vêtements
- Collecte de la Banque alimentaire
- Repair café
- Atelier vélo
- Première convention asiatique
- Taxi solidaire
- Silver geek
- Accueil en tant que tiers lieux
- Habitats inclusifs
- Accompagnement à la scolarité
- Ateliers auto-gérés
- Partenariat avec la médiathèque de Calvisson

Pour cet axe également, le conseil d'administration propose des actions qui lui semble y contribuer :

- Café culture pour discuter de l'offre culture, sorties intergénérationnelles, ateliers en famille
- Projets jeunes 16-20 ans, organisation d'une soirée tout public, défilé à la bourse aux vêtements
- Alphabétisation et apprentissage de la langue française
- France Service
- Recyclerie, repair' café et ateliers d'échange de savoirs et formation d'agent valoriste de biens de consommation courante
- Calade en vadrouille : implication dans la vie locale, accueil de fédération locale camarguaise

- Habitats inclusifs
- Participation au projet Silver Geek

Selon le comité de pilotage, ces actions :

- Créent du lien
- Permettent d’agir, d’être autonome
- Valorisent les compétences et renforcent l’estime de soi
- Facilitent la transmission de savoirs
- Mobilisent différents publics et acteurs
- Procurent un sentiment d’utilité
- Répondent à une problématique grâce à la solidarité

Outre les outils précédemment cités, la démarche d’évaluation propose de se questionner sur les actions, la genèse du projet, de savoir s’il s’agit d’une initiative des habitants ou de Calade à partir de besoins repérés. Cela permet ensuite de se demander, là-aussi, quelle est la posture de Calade, est-ce qu’elle est facilitatrice. Il y a également la question de la vision du bénévole, en tant que participant à une action, voire main-d’œuvre, ou bien en tant que porteur d’initiative. Plus largement, le comité s’intéresse au parcours de l’adhérent et du bénévole à Calade.

Lien social, ressources des personnes et projets citoyens

Une enquête a été menée auprès des habitants, avec pour objectif principal de comprendre le parcours des personnes dans le centre social. Il s’agit de comparer la situation de la personne lors de son premier contact avec Calade, à travers l’entrée qu’elle avait choisi, avec celle qu’elle vit aujourd’hui dans l’association. Les interrogations portent également sur la satisfaction et le souhait de s’engager dans des projets collectifs.

La démarche prend en compte les questions évaluatives énoncées par le comité de pilotage, notamment en ce qui concerne l’orientation « lien social et ressources des personnes », mais également celle des « projets citoyens » avec les questions relatives au bénévolat et aux projets d’habitants.

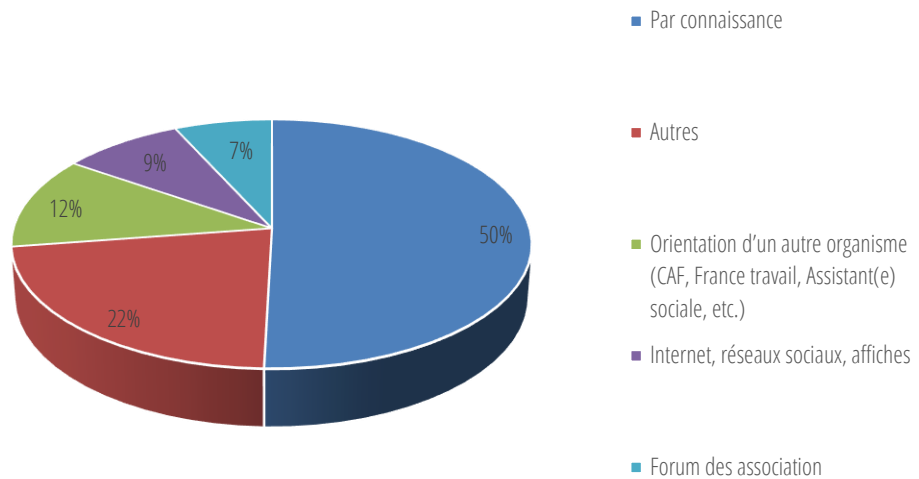
Le questionnaire a été administré en ligne et sur papier, il est en annexe.

Résultats de l'enquête

Le questionnaire a été diffusé au printemps 2025 et a reçu 118 réponses.

Première rencontre avec Calade

Comment avez-vous connu Calade ?

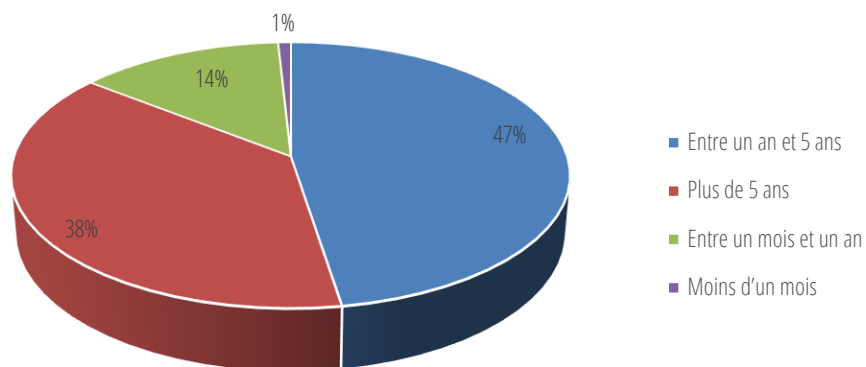


Parmi les autres moyens de connaître Calade, une dizaine de personnes citent l'école, deux autres mentionnent l'hôpital de Nîmes, la bourse aux vêtements est indiquée deux fois. On compte aussi parmi les réponses Calade en Vadrouille et Viedourle Magazine, qui n'existe plus aujourd'hui.

Lors de votre venue à Calade, avez-vous obtenu la réponse à vos questions, vos besoins ?

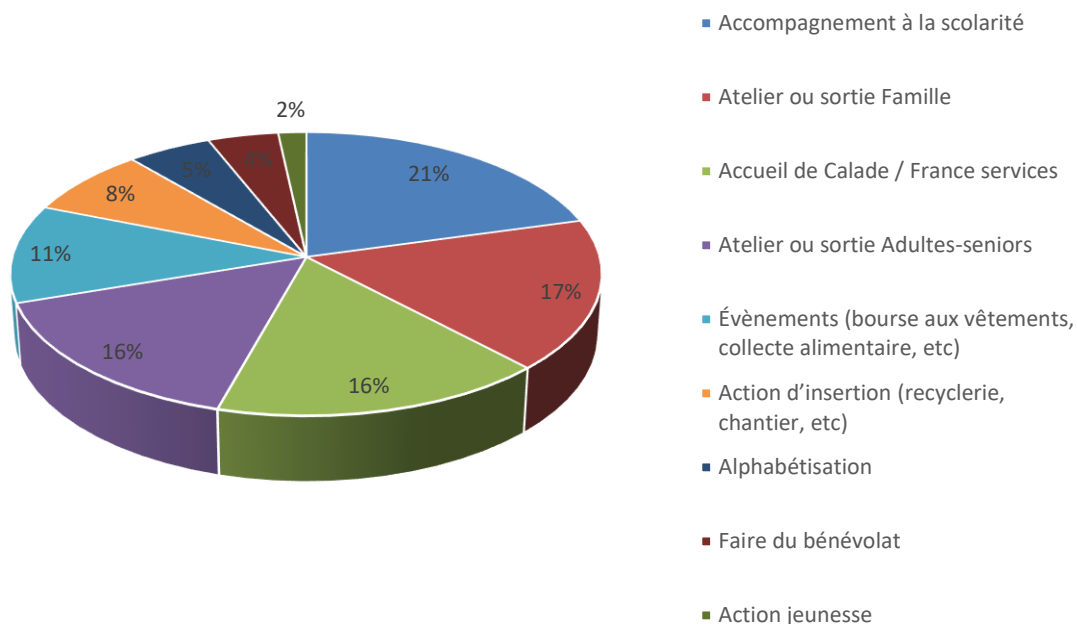
Pour 94%, cette première venue à Calade a répondu aux besoins de la personne, pour 5%, cette réponse était partielle, seule une personne n'a pas trouvé ce qu'elle cherchait.

Depuis quand venez-vous à Calade ?



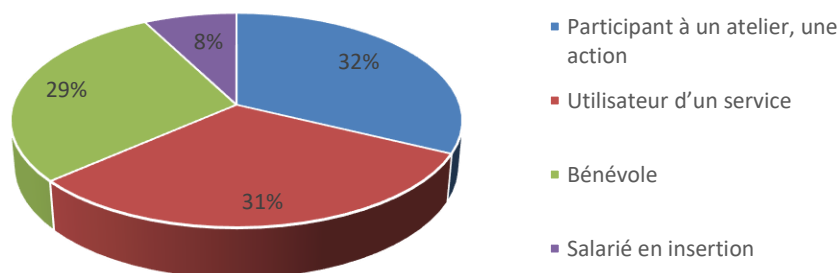
L'essentiel des personnes interrogées viennent à Calade depuis plusieurs années. Un peu plus d'une personne sur six fréquente Calade puis moins d'un an.

Pourquoi êtes-vous venu la première fois ?



L'accompagnement à la scolarité et les activités du secteur famille sont le motif de la première visite à Calade pour plus d'une personne sur trois. L'accueil de Calade ainsi que ses services, comme l'aide administrative ou les ordinateurs en libre accès, est mentionné par 16% des personnes comme premier contact avec le centre social, tout comme les activités séniors. Les évènements, particulièrement la bourse aux vêtements qui est aussi citée dans la catégorie « autres », représentent 11% des premières rencontres avec Calade, tandis que l'insertion comptabilise 8% des réponses. Les actions jeunesse, plus récentes, représentent 2% des raisons de la première venue à Calade. Parmi les réponses « autres », l'alphabétisation est citée par 5% des personnes (« pour apprendre le français », etc.) et le bénévolat représente 4% (« donner de mon temps ») des réponses.

De quelle nature était votre participation de votre première venue ?



Cette première venue avait pour objet de participer à une activité pour près d'une personne sur trois. Dans des proportions équivalentes, il s'agissait d'utiliser un service. La participation en tant que salarié en insertion est citée par 8% des répondants.

La première venue était en tant que bénévole dans 29% des réponses. Cela signifie qu'une partie des répondants étaient bénévoles dans l'une des activités proposées dans la question précédente.

Il est possible de croiser la question « nature de la participation » avec celle sur l'activité pour laquelle la personne est venue la première fois.

Lorsque la réponse est « participant à un atelier, une action », les personnes étaient en grande majorité venue sur une activité du Adultes-Séniors ou Familles.

Les personnes qui se considèrent comme « utilisateur d'un service » lors de la première visite à Calade étaient venues pour l'Accueil-France services et pour l'Accompagnement à la scolarité. Il est intéressant de noter que cette activité soit considérée comme un service.

Les bénévoles citent quant à eux une variété d'activités pour leur première venue. Les salariés en insertion citent une majorité d'autres actions que l'insertion : cela signifie qu'ils étaient venus pour autre chose, avant d'intégrer une action d'insertion.

Actuellement

Avez-vous fréquenté d'autres services / ateliers par la suite ?

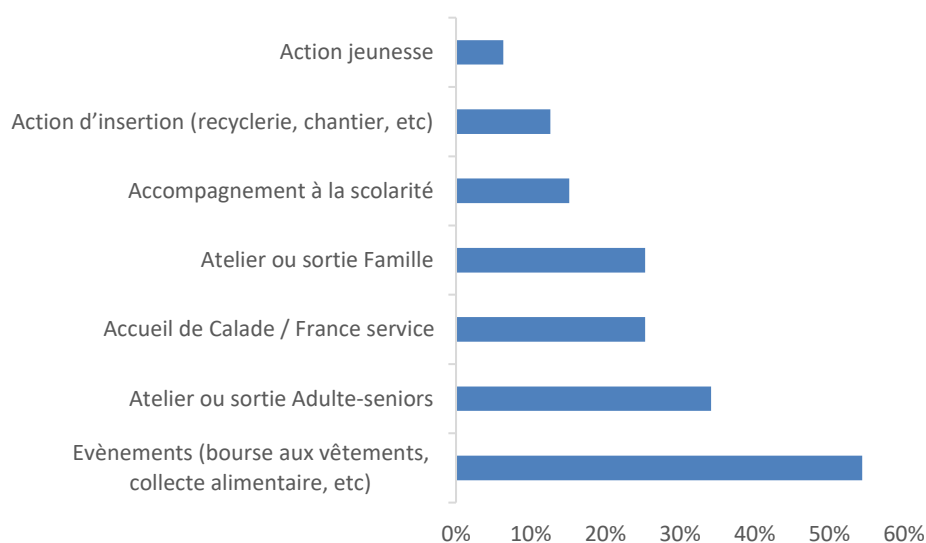
Oui, lesquels ?

Non

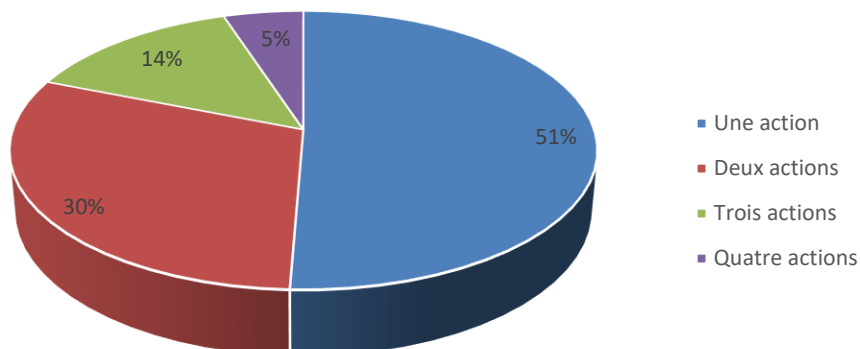
Environ un tiers des répondants (32%) n'ont pas fréquenté d'autres services ou ateliers par la suite.

Pour les deux autres tiers, depuis leur première venue, les personnes fréquentent désormais une autre action, mais surtout, plusieurs autres actions. Plusieurs réponses étaient autorisées par le questionnaire, le total n'est pas égal à 100.

Une personne sur quatre fréquente désormais l'accueil de Calade, alors que celui-ci ne constituait que 16% des motifs de la première visite. Les répondants sont plus de la moitié à indiquer participer à des évènements, alors que ceux-ci représentaient 11% des premières rencontres avec Calade. Les citations des actions jeunesse sont doublées, entre la première visite, et la fréquentation actuelle du centre social.



Près de la moitié des répondants fréquentent plusieurs nouvelles actions.



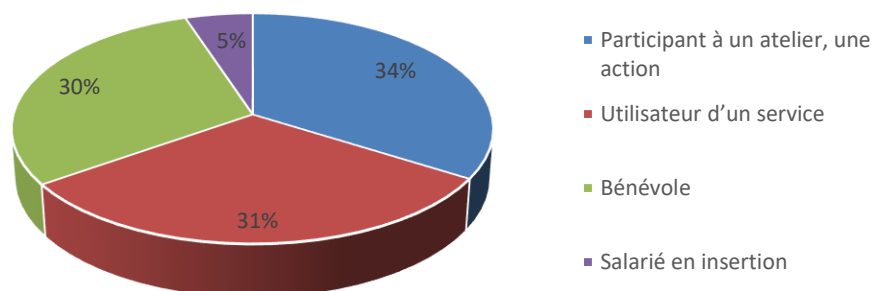
De quelle nature est maintenant votre participation ?

Il y a peu de différence par rapport à la première visite. Les personnes se considèrent un tout petit peu plus participant ou bénévole.

Trois hypothèses sont envisageables :

- la question est mal posée ;
- il n’y a pas d’évolution, ce qui interroge sur le parcours des personnes dans le centre social, en termes de participation ou d’implication ;
- il y a bien des évolutions pour le parcours des personnes, c’est seulement la répartition entre groupes de participation qui reste homogène à l’échelle du centre social.

Car du point de vue des actions fréquentées, la question précédente montre bien qu’il y a une dynamique, des évolutions. Par ailleurs, aucune personne ne se mentionne en tant qu’adhérente ou sympathisante, pourtant l’une des modalités de réponse proposée.



On compare donc les réponses de chaque personne entre leur participation lors de leur première visite et la nature de leur participation aujourd'hui.

Ainsi, parmi les personnes qui se déclaraient participantes d'un atelier lors de leur première venue, 16% sont aujourd'hui bénévoles.

Parmi les répondants qui indiquaient utiliser un service lors de leur première rencontre avec Calade, 14% se considèrent désormais comme des participants et 8% sont devenus bénévoles.

A la lecture de ces informations, on pourrait se demander pourquoi la part des bénévoles n'augmente pas significativement entre la première visite et la situation actuelle. La raison est que les bénévoles eux-mêmes évoluent dans leur implication. Parmi ceux qui se déclaraient bénévoles lors de leur première visite, ils ne sont plus que 71% à l'être encore actuellement. Entre-temps, 18% de ces bénévoles affirment désormais être utilisateurs d'un service, tandis que 12% participent à des ateliers ou actions.

Il apparaît que dans le parcours d'une personne dans le centre social, les personnes participantes des activités, ou simples utilisatrices d'un service peuvent devenir bénévoles, et que des bénévoles cessent leur engagement mais continue de fréquenter Calade pour ses activités ou ses services.

Il semble en outre qu'un parcours, en termes d'implication, se dessinerait sous la forme « utilisation d'un service », puis « participation à un atelier » et enfin « bénévolat ». En effet, les utilisateurs de services, en première intention, citent davantage la participation à un atelier par la suite. Les participants d'ateliers quant à eux mentionnent plus souvent le bénévolat dans leur évolution actuelle.

Nous pouvons également constater des évolutions pour les personnes qui avaient indiqué être « salarié en insertion » lors de leur première venue à Calade : 22% sont désormais bénévoles, 22% se déclarent utilisateurs d'un service, 56% sont toujours salariés en insertion.

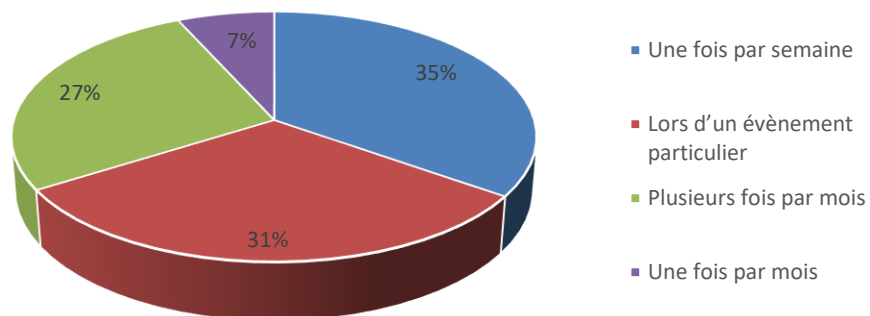
Dans l'ensemble, une personne sur quatre voit la nature de sa participation évoluer entre sa première visite et sa situation actuelle.

Dans le détail, cette part est différente selon l'ancienneté de fréquentation de Calade, et suit une logique chronologique. Parmi les personnes qui fréquentent Calade depuis :

- entre un mois et cinq ans, 13% indiquent une évolution dans la nature de leur participation,
- entre un an et cinq ans, 18% signalent un changement,
- plus de cinq, 38% s'impliquent différemment.

Quelle est la régularité de votre participation actuellement ?

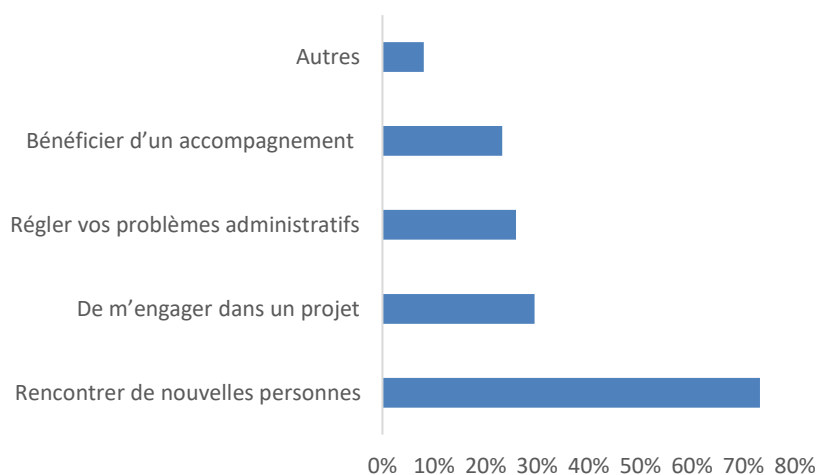
La fréquentation est différente selon la nature de la participation. Ainsi, 70% des participants à des ateliers viennent une fois par semaine ou plusieurs fois par mois, une proportion qui descend à 59% parmi les utilisateurs de services, tandis que 46% des bénévoles sont présents lors d'évènements.



Venir à Calade vous a permis de :

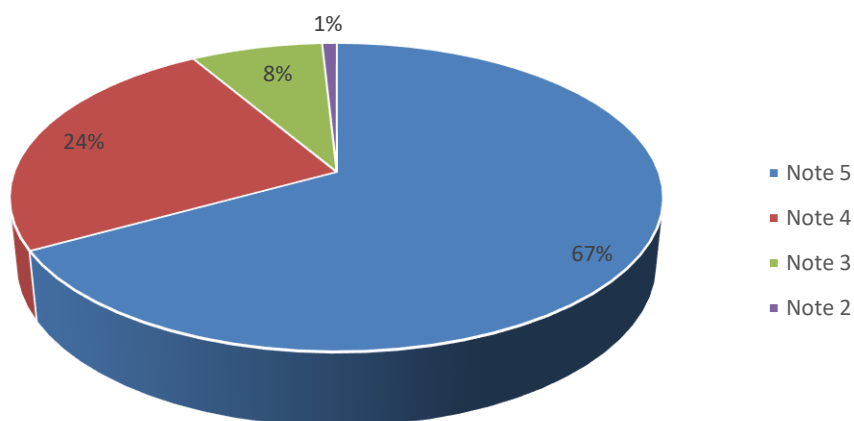
Plusieurs réponses étaient autorisées par le questionnaire, le total n'est pas égal à 100.

Les trois quarts des répondants citent la rencontre de nouvelles personnes. La moitié a bénéficié d'un accompagnement ou résolu une difficulté administrative. Près d'un tiers affirme s'être engagé dans un projet.



A la suite de votre venue à Calade, quel est votre niveau de satisfaction ?

Sur une échelle de 1 à 5, les répondants expriment leur satisfaction. Deux tiers sont très satisfaits, un quart donne une note de 4 sur cinq. Moins de 10% place le niveau de satisfaction autour de la moyenne.



Voulez-vous participer à un projet d'habitant ?

Une personne sur quatre affirme souhaiter participer à un projet d'habitant.

Vie locale et champ des possibles avec Calade en Vadrouille

Calade en Vadrouille accueille le comité de réécriture du projet social dans le village de Crespian.

Depuis janvier 2025, la nouvelle organisation du Calade en vadrouille prévoit :

- une sortie par bassin de vie toutes les semaines les lundis et mardis,
- une présence à Sommières, au quartier d'habitat social de l'Arnède en récurrence pendant les vacances scolaires,
- tous les 15 jours, le vendredi, une présence en alternance à l'Arnède et au nouveau quartier des Hauts de St Laze

Implication des partenaires

Cathy de la Mission locale jeunes, éducatrice spécialisée, anime « l'aller vers » pour les jeunes afin de les raccrocher au droit commun. Pour certains jeunes il est impossible de prendre rendez-vous sans connaître son accompagnant. Pour la Mission locale le relais avec Calade est important, car Cathy n'est pas toujours présente sur le territoire.

Ce lundi 27 avril, Laurence de la halte-garderie itinérante et Sylvie du service petite enfance de l'intercommunalité ont commencé leur semaine avec ce rendez-vous partenarial. Les partenaires se sentent appartenir à l'équipe de Calade en vadrouille. C'est un tiers lieu à ciel ouvert et itinérant. La programmation est récurrente, et les partenaires

peuvent venir sans prévenir. Il est d'ailleurs suggéré de profiter également du midi pour se retrouver avec les partenaires sur des Calade en Vadrouille.

Peut-être que pour faciliter davantage encore l'identification par les partenaires, le nom Calade en Vadrouille pourrait être mis au travail.

Isolement et sentiment d'isolement

Le comité technique partenarial met en premier lieu ces enjeux comme sujet de travail de Calade en Vadrouille.

Pour les familles, ce ne sont pas toujours les familles du village qui viennent sur les propositions mais également celles des villages autour. Certaines familles se questionnent sur la possibilité pour elles de se rencontrer à l'occasion de Calade en vadrouille, pour se retrouver et par exemple s'organiser une balade dans le village.

Ce n'est pas une foule d'habitants que l'on rencontre mais ce sont des personnes que nous ne rencontrons pas sur le centre social. La souplesse des horaires permet aux habitants de venir sur des temps informels entre midi et deux par exemple. L'équipe se rend disponible.

Les familles viennent partager des moments, d'animation et également des informations. Ces temps sont également des espaces de relai d'information selon les situations. Avec Calade en vadrouille, les propositions sont d'une part un atelier proposé et un temps libre. Avec deux professionnels présents, cela permet d'accueillir les personnes qui ne viennent pas pour l'atelier. Cette démarche fait écho aux constats de la commission parentalité faisant remonter que les familles en difficulté ne viennent pas jusqu'aux actions de Calade.

Pour les jeunes, la conseillère Mission locale envoie un message à tous les jeunes en filtrant par commune. Parfois, un jeune reprend un lien avec la MLJ grâce à cette nouvelle rencontre, par exemple à Villevieille.

L'approche globale permet aux personnes du village de venir pour une démarche qui va rester confidentielle.

Posture professionnelle et interconnaissance des partenaires

L'interconnaissance fine des partenaires permet une cohérence dans les parcours des jeunes et des familles. Ainsi, à Fontanès, une famille a rencontré Laurence de la halte-garderie sur un Calade en vadrouille, et participé à une activité. La famille s'est inscrite à la halte-garderie. La rencontre humaine est importante dans la constitution d'un dossier.

Calade en Vadrouille fait évoluer la posture professionnelle. Les partenaires affirment s'adapter à chaque dynamique communale. La MSA se saisit de cette idée et pour se la réapproprier auprès de ses ressortissants.

Il est également cité le marathon du bien-être, un événement pour les jeunes autour du constat de la difficulté d'aborder la question de la santé mentale des jeunes. Cette journée est organisée lors d'un Calade en Vadrouille à Salinelles.

Communication, services attendus et mobilité

L'ensemble des secteurs de Calade ont vocation à contribuer à l'itinérance du centre social. C'est ainsi que France service était attendue en janvier à Aspères, tandis que la conseillère en mobilité inclusive vient régulièrement à la

rencontre des habitants dans villages. En termes de modalités d'actions, les propositions alterneraient entre activités ou espaces libres. Les deux menées conjointement semblent nécessaires, selon l'expérience avec les familles citée précédemment.

Il demeure tout de même des questions de mobilité très locales. Calade en Vadrouille se déplaçant par bassin de vie, peut-être que des navettes pourraient être organisées depuis les villages voisins. A Souvignargues, il existe un hameau de Saint-Etienne d'Escattes, distant du village. La mobilité est une importante problématique à travailler, par exemple avec un repérage sur les astuces de déplacement

La communication mobilise les réseaux de Calade mais particulièrement relais dans les villages, avec la mairie et les correspondants Midi Libre. Il a existé une lettre de Calade qui s'appuyait sur des correspondants du centre social dans les communes.

Vie locale, associations et effet papillon

Le centre social est un espace de création de lien et de solidarité, avec une mixité de la population dans ses ateliers. Pour son itinérance, le relai avec les associations locales est indispensable. Un repérage des associations du village est donc effectué. L'an dernier, Calade a fait le tour de toutes les associations, ce qui lui permet cette année d'organiser les rencontres au fur et à mesure. Il y a par ailleurs un lien à faire avec la pause bénévole pour que les bénévoles des différentes associations se rencontrent.

Calade en vadrouille était un projet imaginé par l'équipe du centre social en proposant un café itinérant. Les partenaires s'accordent pour dire qu'en réalité, l'impact de Calade en Vadrouille est énorme car il vient dans les creux des services associatifs et institutionnels. Il est évoqué un effet papillon.

L'exemple est donné avec les visiteuses de l'ADMR. Les visiteuses bénévoles de l'ADMR de Sommières ont recueilli les besoins des adhérents de l'ADMR et ceux de leurs partenaires. Sur les Calade en Vadrouille, on rencontre des aidants familiaux, des aides à domicile. Les deux projets finissent par se rejoindre et se met en place un projet commun de temps pour les aidants sur Calade en vadrouille une fois par mois le lundi après-midi. L'effet continue de se démultiplier, avec le président de l'ADMR qui fait part du besoin d'aide administrative pour les personnes âgées, ce qui entraîne la mobilisation des collègues de France services.

C'est un effet analogue qui se produit avec la Mission locale, grâce au recueil de la parole de jeunes qui aboutit à l'émergence d'un projet multi-partenarial et pluridisciplinaire sur le sujet de la santé mentale des jeunes, avec la préparation d'un marathon du bien-être.

Evaluation et projet social

Calade en Vadrouille est le fil rouge du projet social. La question de l'évaluation est importante pour les acteurs, par exemple pour savoir comment les personnes ont connu Calade en Vadrouille. La démarche est en cours mais l'outil d'évaluation est à travailler avec les partenaires. Il permettra de s'accorder sur les données et le suivi. Pour capitaliser l'ensemble des informations, et participer à la veille sociale, un outil numérique est mis à disposition, même s'il rencontre des aléas, comme en mars où les données ont été perdues. L'évaluation de l'impact territorial est l'objectif

du comité technique Calade en Vadrouille pour 2025. Anne Françoise Volponi, du laboratoire de sociologie PASSIM, pourrait accompagner la démarche dans l'analyse fine sociologique des effets de Calade en Vadrouille.

Enjeux et publics

Le comité travaille avec un format de « World café ». Le World Café est un processus créatif qui reproduit l'ambiance d'un café. Les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables puis changent de table à intervalles réguliers pour féconder les conversations avec les idées issues des rotations précédentes.

Les trois premiers sujets concernent les jeunes, les seniors et les nouveaux habitants. Pour chacune de ces catégories de population le comité débat autour de trois questions :

- Que souhaite-t-on savoir ?
- De quelle manière ?
- Quel serait le rôle de Calade ?

Un temps spécifique de partage est organisé, au cours d'un autre « World café » consacré à la thématique famille.

Après avoir valorisé l'existant à travers les questions évaluatives, ces échanges permettent de faire émerger des enjeux servant à la définition des futures orientations du projet social.

Jeunes

Que souhaite-t-on savoir ?

- Est-ce que les jeunes savent ce qu'il se passe sur le territoire ? Ont-ils accès à l'information ? les modes de communication sont-ils adaptés à la cible ?
- Où sont-ils ? Quels lieux fréquentent-ils ? Ont-ils besoin-envie d'un lieu dédié ?
- Quels sont leurs centres d'intérêt ?
- Quelle est la place des comités des fêtes dans le processus d'engagement des jeunes.
- Quels sont leurs besoins en termes de mobilité ?
- En lien avec le lycée : repèrent-ils des besoins en termes d'environnement ?
- Est-ce que les jeunes ressentent le besoin de se réunir entre eux ? Ont-ils des relations sociales en présentiel ?

De quelle manière ?

- En s'appuyant sur le diagnostic jeunesse qui a été fait par les 3 acteurs de la jeunesse du territoire : ALSH des AFR, ALSH et radio S des Francas du Gard et référent jeunesse de Calade
- Aller vers les associations sportives et culturelles, les médiathèques

Quel serait le rôle de Calade ?

- Maintenir les permanences du Point Information Jeunes dans les établissements scolaires, notamment le lycée de Sommières
- Identifier les besoins et faciliter l'expression des jeunes

- Le réseau des acteurs, animé par la CC Pays de Sommières, facilite la co-construction entre les différents acteurs. Les actions sont élaborées selon le retour du diagnostic fait auprès des jeunes du territoire et en cohérence avec les missions de chacun.

Séniors

Que souhaite-t-on savoir ?

- Où habitent-ils ? domicile individuel, EHPAD, Habitat inclusif ou maison en partage, accueil journée, famille d'accueil ?
- Sont-ils mobiles ? Ont-ils des besoins de mobilité particuliers ? Connaissent-ils le taxi solidaire ?
- Ont-ils un entourage familial, amical ou sont-ils isolés ? Ont-ils un sentiment d'isolement ?
- Qu'est-ce qu'un sénior ? définir des tranches d'âge
- Quels sont leurs besoins ? leurs envies ?
- Quels sont leurs revenus ? leur niveau de vie ?
- Quelle est leur ancienneté sur le territoire ? Se sentent-ils intégrés ? Quelles sont leur implication, leurs engagements sur le territoire ?

De quelle manière ?

- Grille d'entretien (Cf la méthodologie du diagnostic jeunesse) avec des entretiens en live et diffusion via les réseaux sociaux, radio Sommières France bleue Gard Lozère, radio nostalgie, presse locale
- Visite à domicile, en établissement, aux clubs des aînés, sur les marchés, avec les sorties de Calade en Vadrouille dans les villages, maison en partage
- Information chez les professionnels de santé, les associations et entreprises d'aide à domicile, les CCAS, pendant les forums des associations et sur la semaine bleue etc.

Quel serait le rôle de Calade ?

- Réseau de bénévoles pour des visites à domicile
- Lieu de rencontre et de partage pour les séniors
- Espace d'accompagnement de projet collectif portés par des séniors
- Pause bénévole
- Lieu de transmission de savoirs auprès des plus jeunes (exemple de l'association « l'outil en main »). Cela permettrait de valoriser les compétences des séniors et d'augmenter leur estime de soi
- Accentuer la communication sur les actions existantes pour et avec les séniors, notamment sur le fait que ces actions soient ouvertes à TOUS les séniors.

Nouveaux habitants

Que souhaite-t-on savoir ?

- Sont-ils là par choix contraint ou choix « projet de vie » ?
- Quelle est la composition familiale ?
- Quels sont leurs ressentis en termes d'intégration, d'accueil, de vie sociale
- Quels sont leurs projets, leurs attentes ?
- Quel est leur statut dans le logement ? locataire/propriétaire ; cohabitation/hébergé ; Sans domicile fixe ; de passage

De quelle manière ?

- Par sondage auprès des nouveaux habitants
- Calade en vadrouille, forum des associations des différentes communes, forum Petite Enfance de la CCPS, France service de Calade pourraient être des outils de rencontre et de recueil de données sur et pour les nouveaux habitants

Quel serait le rôle de Calade ?

- Relai d'information : Accueil et présentation du territoire aux accueils de Calade et lors des activités
- Création de liens entre les nouveaux habitants et les plus anciens

La séance se clôt avec un « je repars avec... » : une meilleure connaissance du territoire, la satisfaction du travail partenarial, une question de genre où sont les hommes dans ce comité ? hâte de la suite du travail, la satisfaction des apports de connaissance intéressante, la conviction de l'importance de la communication pour toucher le public ciblé, l'étonnement de la part des jeunes à Montmirat, un questionnement sur la position atypique de Parignargues au sein de la communauté de communes.

Familles

Le comité travaille en petits groupes sur le format « world café » décrit précédemment.

Les trois sujets concernent la petite enfance, l'enfance et la parentalité. Pour chacune de ces catégories de population le comité débat autour de trois questions :

- Que souhaite-t-on creuser ?
- Que connaît-on de l'existant ?
- Quel serait le rôle de Calade ?

Petite enfance

Que souhaite-t-on creuser ?

- Comment se rendre accessible aux familles monoparentales ? Notamment dans les structures petite enfance Lieu d'Accueil Enfant Parent et les crèches
- Comment peut-on favoriser l'accès aux familles les plus isolées au sein des espaces de type Lieu d'Accueil Enfant Parent, atelier Petites mains petits pieds et Parent'aise de Calade.
- Référent santé accueil inclusif en crèche et partenariat avec Relai loisirs handicap 30 (prêt de malle pédagogique pour les enfants à besoin spécifique)

Que connaît-on de l'existant ?

- Service petite enfance de la CC Pays de Sommières : Lieu d'Accueil Enfant Parent, Relais Petite Enfance (Assistants maternelles, parents, enfants), halte-garderie itinérante Titou l'escargot, crèche
- Forum de la petite enfance porté par la CC Pays de Sommières dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et coconstruit avec les partenaires locaux.
- Activités de soutien à la parentalité pour les parents avec enfants de moins de 3 ans portés par Calade. Ateliers parents enfants « petites mains petits pieds », Parent'aise (1000 premiers jours), atelier Snoezelen

Quel serait le rôle de Calade ?

- Etre le maillon permettant...
- Pierre angulaire des familles, notamment isolées et fragiles, que les structures de droit commun ne connaissent pas
- Calade en vadrouille pour aller vers les familles isolées ou fragilisées
- Aller dans les accueils du Centre Médico-Social pour favoriser l'accès aux services pour les familles en situation de précarité ? Avec quelle proposition ?
- Stimuler les enfants et leurs talents singuliers dans le monde moderne
- Identifier les problématiques des familles et les orienter vers les services compétents
- Créer des outils sur la parentalité moderne ?

Enfance

Que souhaite-t-on creuser ?

- Problématique des places dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement : liste d'attente importante pour les mercredis et la question se pose pour l'accès à l'emploi des familles sans solution de garde. L'attractivité des métiers de l'animation en ALSH ?
- Diagnostic de territoire sur l'accès aux soins spécialisé pour les enfants ?
- Question des places en institut spécialisé pour les enfants en situation de handicap
- Question des écoles ?
- Absence de structures d'éducation spécialisée

Que connaît-on de l'existant ?

- ALSH sur Sommières, Calvisson et Monpezat
- Accompagnement à la scolarité de Calade et le lien avec les écoles primaires et les équipes de la CC Pays de Sommières en charge des affaires scolaires
- Permanence du Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) à Calade Sommières.
- Formation des professionnels pour l'accueil des enfants à besoin spécifique initiée dans le cadre de la CTG

Quel serait le rôle de Calade ?

- Développer le lien avec le CMPEA et faire émerger des actions collectives
- Informer sur l'accès aux soins pour les enfants lors des Calade en Vadrouille

Parentalité

Que souhaite-t-on creuser ?

- Trouver (ou adapter) des outils pour accueillir les pères et la nouvelle place du père dans les familles
- Interroger le projet d'être parents ou de ne pas l'être dans le contexte socio/écolo/économique actuel
- Grands parents
- Accompagner les familles/parents fragiles : créer du lien dans des moments sans enjeu pour le parent pour instaurer une relation de confiance
- Accueillir les nouvelles formes de parentalité (co-parentalité, homo-parentalité, beau-parentalité...) Permettre le dialogue sur toutes ces parentalités dans les espaces d'accueil des familles

Que connaît-on de l'existant ?

- Ateliers de soutien à la parentalité de Calade
- Services Petite enfance de la CC Pays de Sommières et services aux familles de la CTG
- Permanences info parents de la MDA et MLJ
- Centre medico-social et Protection Maternelle et Infantile
- Familles d'accueil
- Permanences juriste CIDFF et conseillère Planning familial
- Commission parentalité pour les acteurs de la parentalité
- Réflexion dans le cadre de la CTG d'un espace d'information-écoute-orientation des parents avec enfants en situation de handicap

Quel serait le rôle de Calade ?

- Informer et accompagner les familles et expérimentation d'accompagnement individuel des familles
- Développer le lien avec le CMPEA
- Faire émerger des projets et actions collectives avec les familles
- Lieu d'échanges autour du rôle de parent – temps en non-mixité ?
- Question de la différence de l'enfant : Médicalisation de la relation parent-enfant. Le remède est pire que le problème parfois.
- Spécificité des besoins des familles en instruction à domicile
- Accompagner la déculpabilisation des parents

Axes et objectifs généraux

Le comité de pilotage revisite les questionnements sur le rôle de Calade avec une entrée « public ».

Les Jeunes

- Maintenir les permanences du Point Information Jeunes dans les établissements scolaires, notamment le lycée de Sommières
- Identifier les besoins et faciliter l'expression des jeunes
- Participer au réseau des acteurs, animé par la CC Pays de Sommières, facilite la co-construction entre les différents acteurs. Les actions sont élaborées selon le retour du diagnostic fait auprès des jeunes du territoire et en cohérence avec les missions de chacun.

Les Séniors

- Réseau de bénévoles pour des visites à domicile
- Lieu de rencontre et de partage pour les séniors
- Espace d'accompagnement de projet collectif portés par des séniors
- Pause bénévole
- Lieu de transmission de savoirs auprès des plus jeunes (exemple de l'association « l'outil en main »). Cela permettrait de valoriser les compétences des séniors et d'augmenter leur estime de soi

- Accentuer la communication sur les actions existantes pour et avec les séniors, notamment sur le fait que ces actions soient ouvertes à TOUS les séniors.

Les Nouveaux habitants

- Relai d'information : Accueil et présentation du territoire aux accueils de Calade et lors des activités
- Création de liens entre les nouveaux habitants et les plus anciens

La Petite enfance

- Etre le maillon permettant le lien
- Pierre angulaire des familles, notamment isolées et fragiles, que les structures de droit commun ne connaissent pas
- Calade en vadrouille pour aller vers les familles isolées ou fragilisées
- Aller dans les accueils du Centre Médico-Social pour favoriser l'accès aux services pour les familles en situation de précarité ? Avec quelle proposition ?
- Stimuler les enfants et leurs talents singuliers dans le monde moderne
- Identifier les problématiques des familles et les orienter vers les services compétents
- Créer des outils sur la parentalité moderne ?

L'Enfance

- Développer le lien avec le CMPEA et faire émerger des actions collectives
- Informer sur l'accès aux soins pour les enfants lors des Calade en Vadrouille

La Parentalité

- Informer et accompagner les familles et expérimentation d'accompagnement individuel des familles
- Développer le lien avec le CMPEA
- Faire émerger des projets et actions collectives avec les familles
- Lieu d'échanges autour du rôle de parent – temps en non-mixité ?
- Question de la différence de l'enfant : Médicalisation de la relation parent-enfant. Le remède est pire que le problème parfois.
- Spécificité des besoins des familles en instruction à domicile
- Accompagner la déculpabilisation des parents

De ces échanges et du diagnostic partagé sur les précédentes séances commencent à émerger 3 grandes pistes de travail pour le nouveau projet social :

Faire ensemble

Objectifs :

- Créer du lien entre tous les acteurs du centre social (habitants, partenaires, porteurs de projet, équipe de Calade ...)
- Participer à la construction d'une cohérence territoriale
- Favoriser l'émergence de l'expression des attentes et besoins des habitants et des partenaires (soit en coopération, soit de manière séparée)

- Assurer une veille sociale
- Faire vivre le centre social comme un projet participatif et collectif

Actions :

- Créer des **espaces de rencontres** pour : se connaître, recueillir les besoins, être ressource pour faire émerger des projets... Ces espaces sont à imaginer en direction et avec les habitants (création de réseaux d'entraide, de lien social), en direction et avec les partenaires (complémentarité, réseaux, orientation) *Se rencontrer pour faire se rencontrer*
- Créer une journée de cohésion anciens/nouveaux habitants
- Implication dans les **réseaux partenariaux** du centre social comme ceux des partenaires (commission parentalité, réseaux des acteurs de la jeunesse, carrefour info, évènement...)
- **Expérimenter ensemble**, se former pour adapter sa posture
- Être disponible (temps et espace) pour être réactif, faire émerger et participer à l'émergence de nouveaux projets
- Avoir une gouvernance ouverte à tous les habitants pour être représentative Tous **les habitants peuvent contribuer au projet du centre social** en s'impliquant de manière très ponctuelle ou régulière dans des actions ou dans la gouvernance.
- Créer des espaces pour faciliter le **travail associé bénévole/salarié**, bénévole/bénévole, bénévole/salarié/partenaire...

Aller vers

Objectifs :

- Communiquer faire vivre le maillage territorial
- Créer et animer des instances ouvertes
- Recueil des besoins des habitants
- Lutter contre l'isolement
- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion

Actions :

- S'appuyer sur le réseau partenarial sur des **supports multiformes de communication**
- Créer des **espaces de discussion** : tiers lieu, groupe de parole, ateliers, actions intergénérationnelles, voyages
- Orienter les habitants en fonction de leurs besoins, connaître les différents acteurs
- **Aller dans des espaces publics**, des espaces de vie atypiques (salle d'attente, écoles, café...)
- Ouvrir les projets à tous les habitants, éviter les « bloquants » **faciliter l'accès pour les publics dits empêchés**
- Accueil des **permanences des partenaires** et aller chez les partenaires
- Projet partenarial autour des visites à domicile
- **Calade en vadrouille** comme outil de recueil des besoins des habitants isolés, avec une attention pour accueillir la parole des habitants, l'écouter, l'orienter. Nécessité de **coconstruire des réponses avec les partenaires** et d'évaluer l'impact des actions menées.

Être parent

Objectifs :

- Accueil information, orientation et accompagnement des familles

- Communiquer sur l'offre du territoire auprès des parents
- Créer du lien entre les familles et aussi entrer les familles et les personnes isolées
- Repérer les familles qui ne vont pas vers les autres (barrière de la langue notamment)
- Définir un objectif commun entre partenaires pour accueillir et intégrer les familles
- Aborder la co-parentalité, donner de la place aux beaux-parents, grands-parents... Faire famille aujourd'hui
- Soutien à la fonction parentale et à l'organisation parentale
- Prévention du « burn out » parental

Actions :

- Relayer le guide enfance / jeunesse de la Communauté des communes du Pays de Sommières
- Expérimentation de l'accompagnement individuel des familles « **réfèrent parentalité** »
- Création de **réseaux de parents** (solidarités, lien social), parrainage des nouvelles familles par une autre
- Aller vers les parents isolés, **faciliter l'accès de l'offre aux personnes empêchées** (mobilité, précarité...) et adapter les propositions d'ateliers en famille
- Créer des **espaces pour toutes les formes de parentalité** les beaux-parents, co-parent, grands parents et des espaces de discussion sur ce qui fait famille aujourd'hui
- Mettre en relation les besoins repérés des familles et l'offre du territoire (interne et externe à Calade)
- **Action intergénérationnelles** « Grands parents d'adoption », cohabitation séniors/famille ou séniors/jeunes
- **Actions collectives en famille** (voyages, vacances, sorties, ateliers)
- Complémentarité des acteurs du soutien à la parentalité : accueil, éducation et accompagnement des enfants ; accueil et accompagnement des parents et des familles

Valorisation des actions du projet social 2022-2026

La finalité de ce travail est de modifier les fiches « actions » de la structure, voire en créer de nouvelles, actualiser les objectifs opérationnels en lien avec les objectifs généraux cités ci-dessus. Les professionnels vont donc mener une évaluation *ex ante* du futur projet social à partir des actions en cours en s'appuyant sur deux critères :

- Les éléments « existants à valoriser »
- Les éléments « manquants à créer »

Les résultats de cette démarche, menée par secteur d'activité, sont énumérés ci-après. Les fiches actions sont quant à elles présentées dans la partie « projet social de ce document ».

Accueil

- Les éléments existants à valoriser
 - Accueil humain et bienveillant
 - Accueil inconditionnel (sous réserve !)
 - Ne pas laisser l'utilisateur sans réponse
 - Complémentarité des compétences de l'équipe
 - Force du partenariat
 - Accessibilité
- Les éléments à créer

- Indispensable : rénovation des locaux, remettre l'accueil au cœur du centre social et ramener les secteurs à l'accueil
- Court terme : ramener les secteurs à l'accueil et développer l'intersecteur
- Moyen terme : adapter les horaires selon les besoins des habitants, dissocier l'accueil centre social et France services
- Long terme : rénover les locaux, dissocier l'accueil centre social et France services et le faire évoluer en tiers-lieu

Enfance

- Les éléments existants à valoriser
 - L'accompagnement à la scolarité est une des deux actions à l'origine de la création du centre social
 - Connaissance fine des familles
 - Engagement et l'investissement de l'équipe
 - Calade en vadrouille
 - Réseau partenarial
 - Richesse et diversité des interventions, les actions
 - Disponibilité et amplitude horaire
- Les éléments à créer
 - Indispensable
 - Aller vers : Itinérance de l'accompagnement à la scolarité. Calade en vadrouille dont actions « mercredi et pendant les vacances scolaires » (destination familles) et Thé KAWA (Arnède et Haut de Saint Laze sur Sommières)
 - Etre parent : Café des parents (existant à Sommières école La Condamine)
 - Faire ensemble : formation des bénévoles (Fédération des centres sociaux-Francas), formation CTG (relais handicap 30), conseils d'école-réunions d'accueil périscolaire, lileu et lien avec l'accueil
 - Court terme : s'appuyer sur les plateformes internes aux écoles pour diffuser les informations de Calade en début d'année scolaire (ENT, Educartable...); Envoi d'un mail automatique de « bienvenue » à chaque nouvel adhérent de Calade avec le lien vers le site, les réseaux sociaux...
 - Moyen terme : développer le travail avec les APE, travail avec les familles sur les modes de garde

Jeunesse

- Les éléments existants à valoriser
 - Calade est support pour les premières expériences : bénévolat, passer son permis... soutien dans le développement des compétences psychosociales et incubateur de projets de jeunes
 - Ancrage de la Prestation de Services jeunes sur la structure et son environnement : actions « hors les murs ». Implication de la jeunesse dans le projet « Calade en vadrouille »
 - Découverte des actions de Calade lors de projets tels que stages brevet, dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement de leur établissement scolaire
 - Projets avec des publics spécifiques jeunes : élèves exclus temporairement de leur établissement scolaire, mineurs non accompagnés habitant sur le territoire. Travail complémentaire avec les services en interne (transversalité et ressources en externe)

- Projets intergénérationnel divers ; lien avec les parents, accueil du jeune et de sa famille (projets sac à dos par exemple)
- Interventions dans les collèges et au lycée
- Les éléments à créer
 - Indispensable
 - Engagement des jeunes dans la vie de l'association
 - Espace d'accueil permettant aux jeunes d'avoir de l'Information Jeunesse dès leur entrée dans la structure
 - Tiers lieu dédié au sein du centre social de Sommières
 - Court terme
 - Lieu Jeunesse où il est possible de venir sans raison (salle projet ou lieux éphémères)
 - Penser un « parcours jeunes » pour accompagner l'engagement bénévole et citoyen du jeune : en interne à Calade et en externe. Impliquer la gouvernance dans cette impulsion (commission, mentorat, pair à pair...)
 - Renforcer le travail auteur de la valorisation des projets de jeunes pour induire l'émergence de nouvelles idées de projets
 - Faire découvrir aux jeunes tous les secteurs de Calade
 - Moyen terme : Repenser les espaces sur la structure en fonction de la rénovation (à long terme)

Famille

- Les éléments existants à valoriser
 - Maillage partenarial. Calade est un espace ressource, support.
 - Partager des moments en famille. Rompre l'isolement. Liens qui perdurent en dehors des actions de Calade. Solidarité/Entraide
 - Diversité des propositions : culture, créatif... régularité des actions depuis des années. Ouverture sur les tranches d'âge
 - Les familles sont force de propositions et implication (propositions d'actions par les familles)
 - Valorisation des compétences, réassurance. Veille. Prévention de la fragilité des familles.
- Les éléments à créer
 - Court terme :
 - Lien vers les familles les plus éloignées (cf fiche Enfance) : Thé KAWA, Calade en vadrouille
 - Continuer à développer la démarche d'évaluation continue et évaluation d'impact
 - Travailler et repenser une communication plus large
 - Continuer à développer des évènements fédérateurs : banquet citoyen, fête des bénévoles, etc.
 - Créer des espaces où les personnes discutent de ce qu'ils font au centre social et des projets qu'ils pourraient mener ensemble
 - Créer des espaces d'élaboration collective pour que le secteur Everybody (Familles, Adultes, Séniors) coconstruise les projets
 - Repenser les espaces d'accueil pour les familles

Adultes et séniors

- Les éléments existants à valoriser
 - Lieu ressource pour les séniors du territoire, avec le développement du pouvoir d’agir au cœur des projets. Des activités permettant le soutien de chacun en s’appuyant sur les forces d’action de chacun (l’individuel par le collectif)
 - Offre globale des possibles : « consommation » d’activité, bénévolat...
 - Des valeurs « rompre l’isolement », « convivialité », « entraide ».
 - Création de lien qui perdure au-delà des actions de Calade. Interconnaissance des participants. Mixité des groupes : compréhension de la culture de l’autre, mixité des CSP. Intergénérationnalité (parfois même au sein d’un même groupe ; de 60 à 90 ans) reconnaissance et renforcement de l’utilité sociale
 - Ateliers adaptés aux besoins des usagers. Variété des ateliers proposés. animateur de qualité. Contribue à sortir les habitants de l’isolement. Favorise les liens intergénérationnels. Crée du lien et de la solidarité. Des participants à l’atelier sont aussi beaucoup impliqués dans la vie associative de Calade en tant que bénévoles.
- Les éléments à créer
 - Indispensable
 - Poursuite des ateliers
 - Un lieu, une salle plus accessible, permettant de se retrouver en dehors d’une intervention de Calade
 - Troc de savoir-faire
 - Court terme
 - Commission séniors
 - Développer les liens avec les services d’aide à domicile (ADMR...)
 - Continuer à développer la démarche d’évaluation continue et évaluation d’impact
 - Continuer les évènements fédérateurs (type « banquet citoyens », fête des bénévoles...)
 - Moyen terme : Un lieu, une salle plus accessible
 - Long terme : troc de savoir-faire

Insertion

- Les éléments existants à valoriser
 - Chantiers d’insertion
 - Diversité des domaines pour les salariés en insertion
 - Formation diplômante
 - Levée des freins pour accéder à l’emploi
 - Accompagnement personnalisé
 - Partenariat et complémentarité
- Les éléments à créer
 - Indispensable
 - Semainier dans le hall (évènements par secteur ou par thème)
 - Faire ensemble les bilans à réaliser des actions en cours

- Une présentation des nouveaux salariés en insertion (en réunion, auprès de chacun des secteurs)
- Accessoire ou tenue pour les identifier (salariés de Calade)
- Court terme
 - Faire ensemble : créer et mettre à jour des protocoles
 - Création d'un affichage dans les lieux qui accueillent du public
 - Développer l'aller vers et participer à Calade en vadrouille
 - Affichages boîtes à livre
 - Boîtes à idées pour recueil des besoins des habitants dans les deux centres sociaux et la recyclerie
 - Anciens de Calade Pro / tutorat intergénérationnel
 - Présentation des salariés en insertion
- Moyen terme
 - Aller vers la création d'un tiers lieu (atelier/ espace de discussion)
 - Recenser les partenaires par thématique (QR code, Livret, Digipad)
 - Accessoire ou tenue pour les identifier
- Long terme
 - Créer une autoécole solidaire
 - Epicerie itinérante
 - Café itinérant
 - Agrandissement de la recyclerie avec l'atelier bois intégré

Résultats attendus et évaluation du futur projet social

Le comité de pilotage consacre ses travaux à la démarche d'évaluation du futur projet social. A partir des orientations et objectifs précédemment élaborés, il propose des résultats attendus qui serviront à la mesure des impacts, mais également aux méthodes d'intervention.

Faire ensemble

- Journée cohésion bénévoles : salariés une fois par an.
- Partenariat avec les communes pour donner l'information aux nouveaux arrivants de l'activité de Calade.
- Des temps ritualisés pour monter des projets ensemble, tels des « cafés projets ».
- Se former ensemble : professionnels, bénévoles, participants.
- Créer un espace de travail et, ou, d'échanges identifié par tous : institutions, partenaires, habitants. Avec la présence d'un ou deux coordinateurs pour accompagner les projets, dans une démarche de tiers-lieu.
- Créer un temps festif dans chaque commune ou quartier, selon la taille, pour permettre la rencontre entre les anciens et les nouveaux habitants.
- Une vision, une culture, un travail commun au territoire : une construction commune avec les spécificités de chacun.
- Des formations communes à tous les partenaires du territoire.
- Mise en place de boîte à idées, projets et besoins des habitants ouverte aux habitants.

- Monter des comités de quartier pour travailler sur le projet social avec des représentants présents au conseil d'administration de Calade.

Aller vers

- Création d'une brochure avec les coordonnées des acteurs territoriaux avec le détail de leurs activités accessible en ligne ou en format papier.
- Création d'un tiers-lieu en complément de l'existant.
- Création d'un affichage dans les lieux qui accueillent du public et mise à disposition de flyers.
- Que l'ensemble de la population ait connaissance des lieux ressources, de l'information et s'en saisisse.
- Que tous sachent où chercher l'information : intervenir dans les collèges, lycées, école, parcs de jeux.
- Utiliser les progrès numériques pour faciliter l'accès à l'information : tutoriels, affichage de QR codes.
- Repositionner les centres sociaux en lieux d'accueil pour tous.

Être parent

- Des parents plus apaisés, plus sereins qui retrouvent confiance en eux et qui sont moins stigmatisés.
- Que tous les parents aient connaissance des lieux ressources pour échanger, être accompagnés.
- Réintroduire des temps de connexion intra-familiale.
- Une vraie prise en compte des parents dans la société.
- Plus de parents isolés, une application d'échange de services ou de sorties.
- Faciliter l'aller vers et l'information sur l'accès aux droits.
- Créer une application en rapport avec le guide enfance de la communauté de communes du Pays de Sommières.
- Pérennisation de l'accompagnement individuel des familles.
- Création d'un espace famille animé par les parents avec le soutien de Calade : temps collectifs d'échanges pour favoriser l'information et répondre aux questionnements des parents sur différentes thématiques.

Suivi de l'activité et évaluation

Le comité de pilotage reprend également les outils d'évaluation du projet social pour faire des propositions de compléments.

La fiche d'évaluation servant notamment à la constitution des rapports d'activité est annotée. La présentation de ce travail est donnée en pages suivantes.

Rapports d'activités et évaluation du projet social

Elaborés et abondés par les responsables de l'exécution et de la mise en œuvre des actions, ces temps annuels (ou biennuel) d'évaluations des actions en regard des objectifs décrits dans les fiches actions, tiennent compte :

- De l'évolution des besoins
- Des attentes des habitants
- De la concertation avec les autres acteurs de terrain
- Des retours des adhérents-usagers-participants
- De l'impact des actions réalisées

Afin de rendre plus accessible à chacun ce travail d'appropriation et de restitution des résultats, réalisations et impacts, une fiche type a été élaborée et soumise à chacun des responsables d'action. Cette fiche d'évaluation type permet d'intégrer les indicateurs, différents pour chaque type d'action.

Fiche d'évaluation

FICHE SUIVI ACTION / RAPPORT ACTIVITE ANNUEL

TITRE DE L'ACTION

Nom des acteurs de l'action bénévoles, salariés, stagiaires

Rappel des objectifs et moyens de l'action et de la présentation générale de l'action

En lien avec les fiches actions du projet social

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année
- Faits marquants
- Communication sur l'action pendant cette période
- Fonctionnement du partenariat
- Lien avec une autre action de Calade
- Satisfaction du public

En chiffre

(*) Noter uniquement les chiffres disponibles sur l'action. Sinon, noter ND (Non Disponible)

Privilégier le visuel : graphiques, tableaux
--

Nombre de personnes différentes venues sur l'action :

Nombre de passages sur l'action :

Nombre d'hommes :

Nombre de femmes :

Tranches d'âge :

0-3 ans	3-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	26-65 ans	+65 ans

Village de résidence :

Sommières		Congénies		Montpezat	
Calvisson		Crespian		Parignargues	
Aspères		Fontanes		Saint Clément	
Aujargues		Junas		Salinelles	
Cannes et Clairan		Lecques		Souvignargues	
Combas		Montmirat		Villevieille	

Hors CCPS :

% de personnes vivant avec des revenus sociaux :

Commentaires sur les chiffres :

Autres chiffres significatifs pour l'action :

Perspectives sur les 6 prochains mois et sur 1 an

Mesure de l'impact

- Impact sur le public
- Impact sur le territoire

Aides et explications pour remplir la fiche de suivi des actions

Cette fiche est une fiche type dont tous les éléments ne correspondent pas à toutes les actions.

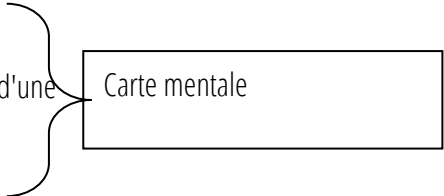
Pour cela, pour les éléments qui ne peuvent pas être remplis pour certaines actions, il est possible de noter « non concerné ». Merci d'éviter de laisser une partie vide qui laisserait penser qu'elle a été oubliée.

Cibler les points à évaluer

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année :
 - L'objectif est de se rappeler concrètement ce qui s'est passé : Actions réalisées, Thème des ateliers, dates des réunions...
 - Les attendus et les résultats spécifiques à l'action. Chacun peut noter des éléments spécifiques à l'action comme par exemple : évolution du groupe de bénévoles, contrats conclus pour les salariés du chantier, ...
- Faits marquants
 - L'objectif est de mettre en avant un événement spécifique

- Communication sur l'action pendant cette période
 - L'objectif est d'expliquer les modes de communication sur l'action (Articles Midi Libre, journaux communaux, mailing, lettre, courrier, affiche (pour qui?), article sur le site internet de Calade... mais aussi moment de « représentation ». Quand sur une rencontre, le professionnel ou le bénévole a parlé de Calade et/ou de l'action (exemple : conseil d'école...)....)
 - Ne pas réciter le nombre de rencontres mais imaginer cette fonction de communication.
- Fonctionnement du partenariat
 - L'objectif est de lister et mesurer le type de partenariat noué
 - Liste des partenaires contactés sur l'action pendant la période. Dépôt d'une demande de subvention, nouvelle convention...
 - Satisfaction pour les partenaires « ce qu'en disent les partenaires »
- Lien avec une autre action de Calade
 - Réunion formelle ou informelle entre secteur, participation à une action d'un autre secteur...
- Satisfaction du public
 - On cherche à mesurer les différents degrés de « participation » réalisé par rapport à ceux attendus sur l'action : présence, information, consultation, concertation, codécision/coproduction.



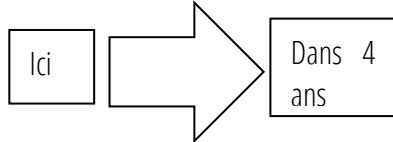
En chiffre

- L'objectif est de récupérer des éléments objectifs de comparaison.
 - Nombre de personnes différentes venues sur l'action et/ou nombre de passages, typologie des personnes si on en a une (homme/femme ; âge ; commune de résidence ; autres).
 - Autres chiffres significatifs sur l'action : chacun peut ajouter au choix : nombre de réunions, de rencontres, d'ateliers, de déplacements..., nombre de tracts imprimés, ... nombre de permanences (ayant eu lieu, annulée...).
 - Explication des écarts, commentaires rapides pour tous les chiffres : attendus, plus faible, plus haut



Projection sur les 6 mois à venir et sur l'année à venir

- L'objectif est d'imaginer la suite de l'action. Point d'amélioration, de continuité ou d'arrêt (en le motivant)
- Question en cours au sein de l'action.
- Veille sociale : Les attentes du public en termes d'activité, de service, de liens... qui concernent ou non les missions de Calade... A partir de situations qui reviennent régulièrement... relever une attente, un besoin...
- Suivi des orientations prévues dans le Rapport d'Activité précédent.



Mesure de l'impact

- Impact sur le public

- L'objectif est de mesurer si les actions réalisées ont amené des changements du public (au regard des objectifs posés) ex : autonomie, emploi, participation...
- Impact sur le territoire
 - L'objectif est de mesurer en quoi les actions réalisées ont provoqué du changement sur le territoire (partenaires, développement local, économique...)
- Les impacts sur le public et le territoire au regard des orientations et des axes du projet social
 - Lien social et ressources des personnes
 - Vie locale et champs des possibles
 - Projets citoyens
 - Aller vers
 - Pouvoir d'agir
 - Communication

Actualiser avec les nouveaux axes

Le comité pilotage formule également les recommandations suivantes :

- Création d'un outil d'évaluation pour les participants
- Création d'un formulaire à destination des partenaires

Ces outils serviraient pour les bilans d'activités, la mesure de la satisfaction et le partage des demandes. Ils doivent également servir à restituer les résultats des actions menées aux participants, bénévoles et salariés.

Les moyens

Ressources humaines

Composition de l'équipe de professionnel en 2024

- Calade à Sommières
 - Pilotage
 - Caroline Dechamps, secrétaire-comptable
 - Stephan Jannez, directeur général de l'association et directeur de Calade à Sommières
 - Marie-Lise Jouve, gestionnaire paie et comptable
 - Alban Roglin, chargé de communication
 - Accueil et services aux habitants
 - Chérifa Boutaïb, conseillère et animatrice départementale du réseau France Service
 - Séverine Breton, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Audrey Guerin, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Carole Fauvelle, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Marie Liveris, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson, conseillère en éco-mobilité Tims
 - Vincent Olivan, conseiller numérique de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Clarisse Santacreu-Durand, coordinatrice "Accueil et accès aux droits" et conseillère point conseil budget
 - Familles, Adultes et Séniors
 - Anne-Julie Salvador, animatrice famille
 - Céline Schmitt, référente famille à Sommières et coordinatrice "famille-séniors"
 - Bruno Teillet, animateur famille-séniors
 - Insertion
 - Maud Bousquet, cheffe de projet économie circulaire
 - Cédric Cadaze, encadrant technique pierres et chemins
 - Céline Doyen, conseillère en insertion professionnelle
 - Véronique Guez, animatrice d'insertion
 - Yann Hostin, encadrant technique pierres et chemins
 - Marie Ibanez, assistante administrative
 - Laurette Lecomte, animatrice d'insertion
 - Laurence Lion, animatrice d'insertion
 - Frédéric Marteau, encadrant technique recyclerie, spécialité bois
 - Laurie Morio, référente de parcours
 - Claire Noël de la Paquerie, animatrice d'insertion
 - Lila Saffar, conseillère en insertion professionnelle
 - Lorent Schlernitzauer, encadrant technique recyclerie, spécialité vélo
 - Manéo Stepniewski, encadrant technique recyclerie, spécialité bois

- Salariés en insertion : 24 postes
 - Entretien
 - Sonia Schaeffner, salariée d'Airelle
- Calade à Calvisson
 - Pilotage
 - Caroline Dechamps, secrétaire-comptable
 - Marie-Lise Jouve, gestionnaire paie et comptable
 - Alban Roglin, chargé de communication
 - Claire Thierry, directrice adjointe de l'association et directrice de Calade à Calvisson
 - Accueil et services aux habitants
 - Chérifa Boutaïb, conseillère et animatrice départementale du réseau France Service
 - Séverine Breton, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Audrey Guerin, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Carole Fauvelle, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Marie Liveris, conseillère France Service de Calade à Sommières et à Calvisson, conseillère en éco-mobilité Tims
 - Vincent Olivan, conseiller numérique de Calade à Sommières et à Calvisson
 - Clarisse Santacreu-Durand, coordinatrice "Accueil et accès aux droits" et conseillère point conseil budget
 - Familles, Adultes et Séniors
 - Anne-Isabelle Cadario, référente séniors
 - Harmony Pelcener, référente famille à Calade à Calvisson
 - Anne-Julie Salvador, animatrice famille
 - Theo Schilling, référent séniors
 - Bruno Teillet, animateur famille-séniors
 - Jeunesse
 - Audrey Sanchez, référente jeunesse
 - Enfance
 - Marie Bourgetel, animatrice à l'école La condamine à Sommières
 - Laetitia Calatayud, animatrice à l'école d'Aspères et à Villevieille
 - Laurence Capliez, animatrice à l'école Li passeroun et La Condamine à Sommières
 - Delphine Clergues, animatrice à l'école d'aujargues et de Fontanès
 - Nathanaëlle Jeanne, coordinatrice accompagnement à la scolarité
 - Patricia Jordan, animatrice à l'école d'Aspères et à Villevieille
 - Claudine Mayen, animatrice au collège G. Doumergue à Sommières
 - Hélène Nucera, animatrice à l'école d'Aspères et à Villevieille
 - Céline Savoldi, animatrice à l'école R. Leenhardt à Calvisson et à Villevieille
 - Entretien
 - Robert Moulinier, salariée d'Airelle

- Stagiaires
 - En 2024, Calade a accueilli :
 - Ludovic Becq, projet Pro agent valoriste, école être
 - Vincent Boissier, DE Educateur spécialisé IFME Nîmes
 - Jade De Dianous de la Perrotine, Projet Pro agent valoriste, école être
 - Benoit Delafond, DE Educateur spécialisé IFME Nîmes
 - Aurann Feuillade, BTS Economie Sociale Familiale 2de année, Lycée St Clément de Rivière
 - Iannis Lapierre, Projet Pro IRFA, intervenant social
 - Agathe Marcellin, Master 2 FLE, Université Paul Valéry Montpellier III
 - Jordan Montagnon, DE Educateur spécialisé IFME Nîmes
 - Kimberley Nickels, DE Educatrice spécialisée IFME Nîmes
 - Yanis Nouvel, CAP PEU-CR, Lycée Lucie Aubrac Sommières

Bénévoles

- Conseil d'administration -260 heures - 10 personnes

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes physiques, représentants des usagers :

- Mme Sabrina Boucrot
- Mme Florence Camus
- M. Olivier Chapel
- Mme Bénédicte Merlant
- M. Pierre Laverdant
- Mme Martine Payre
- Mme Claire Rivière
- Mme Marie-Louise Rolland
- Mme Bernadette Roudier
- Mme Martine Theulle

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes morales, représentants des associations et institutions :

- Mme Florence Couvreur

Membre d'honneur :

- Mme Claude Couty

Enfance, Jeunesse

- Accompagnement à la scolarité - 894 heures - 10 personnes
 - Philippe Bordas
 - Colette Compagnon
 - Gisèle Genet
 - Jean Daniel Hagenauer
 - Pierre Laverdant
 - Marc Peyre
 - Brigitte Vianes
 - Marie-Laure Zanga
 - Thierry Bourderon

- Agnès Payet
- Accueil des élèves temporairement exclus 120 heures - 5 personnes
 - Florence Camus
 - Jean Daniel Hagenauer
 - Catherine Yacono
 - Philippe Bordas
 - Martine Campos
- Papothèque 19 heures 2 personnes
 - Martine Campos
 - Armelle Nous

Adultes et Séniors

- Ateliers alphabétisation - 1118 heures – 16 personnes
 - Fabienne Abril Evrar Ali Maamar
 - Sabrina Bourcot Danièle Masson
 - Simone Boury Bénédicte Merlant
 - Florence Camus Nicole Péan
 - Sylviane Duport Philippe Puygrenier
 - Françoise Grimaldi Martine Payre
 - Martine Lelong Bonné Patrick Saenger
 - Dominique Luchet Martine Theulle
- Projet théâtre Mon 1er souvenir - 15 heures - 1 personne
 - Jean-Michel Sereni
- Ateliers sociolinguistique Sommières - 240 heures – 1 personne
 - Martine Payre
- Maisons en partage - 100h de bénévolat - 3 personnes
 - Gisèle Geyneix
 - Bernard Leruste
 - Marie-Laure Zanga

Projets d'habitants, démarches citoyennes

- Porteur de parole - 18 heures - 3 personnes
 - Florence Camus
 - Jean-Daniel Hagenauer
 - Armelle Nous
- Recyclerie de Calade "Repair Café" - 50 heures – 4 personnes
 - Philippe Charrault
 - Bruno Gastal
 - Olivier Polacci
 - Michel Zanga
- Taxi Solidaire - 7 heures – 3 personnes
 - Doria Cabassut
 - Marc Peyre

- Jean-Claude Vermorel
- Braderie : 80 heures - 12 personnes
 - Marie-Laure Zanga
 - Gisèle Geynet
 - Chantal Durrieu
 - Germaine Julian
 - Doria Cabassut
 - Nadine Doare
 - Eliane Almuneau
 - Simone Djezzar
 - Monique Guesdon
 - Edwige Letreguilly
 - Nicole Palmaro
 - Catherine Boucher
- Co-animation d'ateliers de soutien à la parentalité ("Petites mains, petits pieds", "La Parent'aise") : 20 heures - 5 personnes
 - Manon Bonhomme
 - Sarah Devesa
 - Cathy
 - Marie Fait
 - Sabrina Boucrot
- Épicerie solidaire - Collecte banque Alimentaire – 227 heures – 48 personnes

<ul style="list-style-type: none"> • Nicole Actis Dana • Patrick Actis Dana • Kristel Amalvy • Sophie Alain • Audrey Batt • Sebastian Bolling • Catherine Boucher • Jonathan Breant • Doria Cabassut • Martine Campos • Florence Camus • Véronique Celma • Lewis Conduzorgues • Sandra Delort • Laurent Dupuy • Fatima El Bakri 	<ul style="list-style-type: none"> • Berangere Ferrari • Paulette Galand • Françoise Gleize • Laurent Goupil • Nicole Gorretta • Fatima Habi Merabet • Jade Hosni • Germaine Julian • Lisiane Jacques • Frederic Lebon • Dominique Luchet • Corinne Mafozet • Carole Montet • Philippe Montet • Léo Montot • Gillette Munoz 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeremy Nacher • Isabelle Peis • Anne Saboya • Antonin Saorin • François Simpson • Francoise Vanderlinden • Marie • Marie-Jo • Nadine • Naïma • Patricia • Sylvie • Wilfried • CMJ SOMMIERES
---	---	--
- Bourse aux vêtements : 1027 heures – 97 personnes

<ul style="list-style-type: none"> • Adriana Euphemie • Alessia Galati • Alice Badoux 	<ul style="list-style-type: none"> • Aline Bréant • Anne Saboya • Annick Compan 	<ul style="list-style-type: none"> • Annie Herman • Bernadette Roudier • Brigitte S
--	--	--

- Catherine Margo
- Cécile Heiser
- Chantal Durieu
- Charlie et Yugo
- Thais
- Christine Texier
- Christine Levain
- Cindy Michel
- Claire Riviere
- Corinne Juan
- Daniele Trabuc
- Delphine
- Djakiss
- Djamilati M'sa Madi
- Dominique Huet
- Doria Cabassu
- Dorian
- Eliane Almuneau
- Elisa Falconu
- Esther Garcia
- Eywan
- Fabienne Abril-Hebrard
- Faé Melikoff
- Françoise Gleizes
- Françoise Micallef
- Françoise Vanderlinden
- Françoise V
- Germaine Julian
- Ghislaine Foulon
- Gisèle Geynet
- Hayat Talbi
- Maman Hayat
- Huara Valdes
- Ibrahima
- Isabelle Dulac
- Jade
- Jean Claude Vermorel
- Jocelyne
- Jocelyne Sinanian
- Josiane Thuries
- Josy Barre
- Laurence Lion
- Lily Lion
- Lilou Jeanne
- Marie Liveris
- Marie S
- Marie-Claude Vengeant
- Marie Laure Zanga
- Michel Zanga
- Marylene Badoux
- Mina Bel Bachir
- Monique Martin
- Monique Guesdon
- Monique M
- Nadine Doare
- Nathalie Derriey
- Nicole Gorreta
- Régine Rouvier
- Romain Agoutin
- Simone Djeddar
- Tairon Lagadec
- Ahmidou et Ali
- Martine (Titine)

Animation de l'équipe et formation des personnels

- Animation des temps de travail avec l'équipe salariée :
 - 34 réunions d'équipe permanente
 - 6 réunions Comité Social et Economique ainsi que 5 jours d'accompagnement « Appui aux relations sociales »
- Formation : 1 958 heures

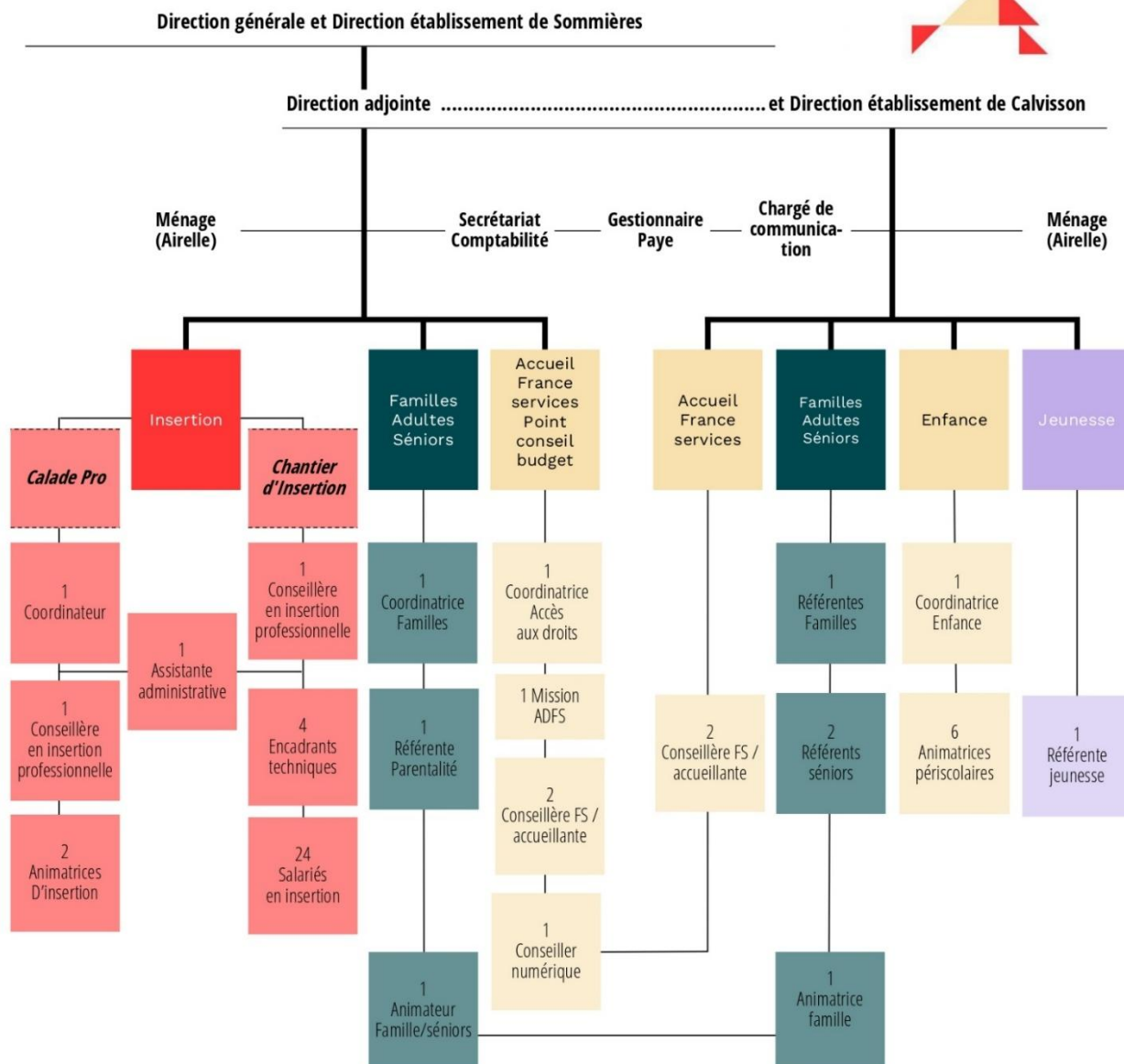
Matériel

Organisation des conditions d'accueil des activités et de leurs participants

- Calade à Calvisson : accueil des activités
 - ✓ Bâtiment 6 bis avenue du 11 novembre, 140 m², appartenant à la commune de Calvisson, entièrement rénové et mis à disposition de Calade par la commune de Calvisson.
- Calade à Sommières : accueil des activités
 - ✓ Bâtiment 1 rue Poterie, dans l'ancien collège, 650 m² mis à disposition par la commune de Sommières. Convention d'utilisation entre la Commune de Sommières et l'association Calade avec une participation financière forfaitaire aux frais.
 - ✓ Salle annexe de l'ancien collège 1 rue Poterie, 50 m² en rez-de-chaussée mis à disposition par la commune de Sommières. Convention d'utilisation entre la Commune de Sommières et l'association Calade avec une participation financière forfaitaire aux frais.
 - ✓ Cour, parking pour les véhicules de Calade : neuf minibus 9 places pour les activités, un camion-benne et un camion fourgon avec hayon pour le chantier d'insertion, quatre véhicules de service, neuf véhicules pour le prêt de véhicules.
- Recyclerie « Recycl'ade » à Calvisson : accueil des activités
 - ✓ Entrepôt rue des Entrepreneurs, 130 m² au sol avec une mezzanine aménagée de 90 m², loué auprès d'un bailleur privé.
- Atelier bois à Langlade : accueil des activités
 - ✓ Entrepôt chemin de Font Barin, 200 m², loué auprès d'un bailleur privé
- Espace socioculturel itinérant Calade en Vadrouille : accueil des activités
 - ✓ Véhicule aménagé en espace d'animation mobile de 10 m² conçu à façon.
- Maison des familles et des solidarités, mise à disposition de plusieurs temps horaires hebdomadaires par le CCAS de Calvisson dans le cadre d'une convention de co-animation.
- Médiathèques de Calvisson et Sommières, mise à disposition des salles et équipements informatiques pour les ateliers informatiques.

Organigramme

Organigramme de l'association Calade



Qualifications et temps de travail pour l'animation globale et coordination, ainsi que pour l'animation collective famille

- Calade à Sommières

Directeur : CAFDES, temps plein, CDI ; Accueil : 3 équivalents temps plein, CDI ; Comptabilité gestion : 0,74 équivalent temps plein, CDI ; Référente famille : DECESF, temps plein, CDI

- Calade à Calvisson

Directrice : cheffe de projet spécialisée en économie sociale et solidaire, temps plein, CDI ; Accueil : 3 équivalents temps plein, CDI ; Comptabilité gestion : 0,63 équivalent temps plein, CDI ; Référente famille : DEASS, temps plein, CDI

Bilan et compte de résultat 2023-2024

Association CENTRE SOCIO CULTUREL CALADE
30250 SOMMIERES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	9 178	9 178				
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	18 188	11 013	7 175	11 077	3 902	35.22
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	18 717	12 851	5 866	673	5 193	771.44
	Installations techniques Matériel et outillage	576 817	403 261	173 556	217 805	44 249	20.32
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	100		100		100		
Autres titres immobilisés							
Prêts	3 250		3 250		3 250		
Autres	1 920		1 920	1 920			
Total I	628 170	436 303	191 867	231 475	39 608	17.11	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	55 942		55 942	5 707	50 235	880.21
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	370 145	52 451	317 694	357 203	39 509	11.06
	Valeurs mobilières de placement	3 035		3 035	2 974	61	2.05
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	532 723		532 723	570 517	37 793	6.62
Charges constatées d'avance (2)	2 500		2 500	2 366	134	5.66	
Total II	964 345	52 451	911 894	938 766	26 873	2.86	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 592 516	488 755	1 103 761	1 170 241	66 480	5.68	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Dossier N° 014791 en Euros.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CEVIDEX

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles		690 138		690 138		
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		5 624			5 624		
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		29 345		5 624	23 721	421.78	
Situation nette (sous total)		655 170		684 514	29 345	4.29	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement		96 333		131 956	35 622	27.00	
Provisions réglementées							
Total I		751 503		816 470	64 967	7.96	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		24 886		18 649	6 237	33.44
	Total III		24 886		18 649	6 237	33.44
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		143		224	81	36.24
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		18 156		30 666	12 510	40.80
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		228 258		210 181	18 077	8.60
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		34 795		14 851	19 944	134.29
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance		46 020		79 199	33 179	41.89	
Total IV		327 372		335 122	7 750	2.31	
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 103 761		1 170 241	66 480	5.68	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTRE - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

255 923

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 542	1 761	219	12.45
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	444 484	383 355	61 130	15.95
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 486 653	1 263 440	223 213	17.67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public	575		575	
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	85 582	59 654	25 928	43.46
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	60 467	59 436	1 031	1.73
Total I	2 079 303	1 767 646	311 657	17.63
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	256 222	233 320	22 902	9.82
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	109 394	90 108	19 287	21.40
Salaires et traitements	1 307 563	1 104 388	203 175	18.40
Charges sociales	292 395	220 713	71 682	32.48
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	78 390	85 762	7 372	8.60
Dotations aux provisions	52 451	52 702	251	0.48
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	42 364	49 121	6 758	13.76
Total II	2 138 779	1 836 113	302 666	16.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	59 476	68 467	8 991	13.13

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble AITIS - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 49 35 axiomeaudit@axiomeassocs.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 10 027 23 963
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 18 480 10 495

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		930		146	783	534.97
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		930		146	783	534.97
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés		1			1	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		1			1	
2. Résultat financier (III-IV)		929		146	782	534.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		58 547		68 321	9 774	14.31
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		10 027		24 377	14 350	58.87
Sur opérations en capital		44 212		74 791	30 579	40.89
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		54 239		99 168	44 929	45.31
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		18 799		11 047	7 752	70.17
Sur opérations en capital				21 095	21 095	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 237		4 329	1 908	44.07
Total VI		25 036		36 471	11 435	31.35
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		29 202		62 697	33 494	53.42
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		2 134 471		1 866 960	267 511	14.33
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		2 163 816		1 872 584	291 232	15.55
5. EXCEDENT OU DEFICIT		29 345		5 624	23 721	421.78

Le partenariat

Concertation-partenariat-coordination

Depuis sa création, le centre socioculturel intercommunal Calade s'efforce de travailler avec tous les acteurs et intervenants sociaux de son territoire d'intervention.

La dynamique partenariale a été soumise ces dernières années, comme l'ensemble des actions de Calade, à une nouvelle forme d'animation : plus participative, plus collaborative, à l'écoute des besoins de terrain, favorisant la création de « possibles » et « d'initiatives ».

A cet effet, il existe plusieurs instances repérées et attendues de tous :

- Carrefour-Info : le carrefour info est une plateforme de rencontre, d'information et de concertation réunissant sur une thématique un groupe d'acteurs locaux (professionnels, élus, bénévoles) agissant sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Sommières. Il est activé dans le cadre de la Convention territoriale globale sur la thématique Accès aux droits
Le Carrefour Info a une fréquence qui correspond aux besoins et aux disponibilités des participants et du territoire. Cette instance est demandée, après une interruption cette dernière année.
- Commissions thématiques : la commission parentalité est une commission thématique trimestrielle qui a pour objectifs de mieux cerner les problématiques et les ressources du territoire autour de la parentalité, ainsi que de favoriser l'interconnaissance des acteurs afin de faciliter la mutualisation des compétences. Les rencontres rassemblent en moyenne une quinzaine de participants par rencontre.
- Commissions techniques : le comité technique Calade en Vadrouille mobilise l'ensemble des partenaires par l'itinérance du centre social et la co-construction d'un programme d'action commun, il organise la planification des sorties et des permanences.

Une dynamique partenariale

Par le passé Calade a sollicité les partenaires afin qu'ils apportent au sein de son Conseil d'administration, de Carrefour-Info, des commissions de travail, leurs connaissances du territoire et l'expertise de leurs pratiques. Aujourd'hui Calade participe et apporte son concours à de nombreuses instances émanant du partenariat. Cette forme de réciprocité souligne bien évidemment le rôle des centres sociaux sur le territoire en matière de veille et d'animation sociale, reconnaît à Calade des compétences et expertises et surtout traduit une activité très dynamique d'échanges d'expériences et de pratiques.

Plus particulièrement en cette période de croissance permanente des difficultés et précarités sociales, où les structures opératrices sont fragilisées, une des meilleures réponses, nous semble-t-il, consiste à alimenter la confiance réciproque, chercher ensemble les solutions les mieux adaptées permettant de construire au quotidien un partenariat fort.

Nous nous engageons à continuer de répondre favorablement et chaque fois que possible aux invitations de nos partenaires et à maintenir les espaces d'information et de collaboration.

- La reconnaissance de Calade lui permet aujourd'hui d'être le relais de ses partenaires sur le territoire.
- Calade siège dans les conseils d'administration du CCAS et du Collège de Calvisson ; du CCAS et du collège de Sommières ; de la Mission Locale Jeunes Petite Camargue ; de la Banque alimentaire du Gard ; d'Envie Occitanie ; du Pôle territorial de coopération économique Remendaires (PTCE) ; de la Fédération des centres sociaux du Languedoc-Roussillon
- Calade siège au comité de programmation des fonds européen LEADER du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) dans le collège privé
- Les accueils de Calade sont désormais labellisés France Service, Point conseil budget, Point Information Jeunesse, Point Justice
- La CARSAT renouvelle son soutien à Calade pour essaimer ses actions en Pays de Sommières.
- L'accueil des permanences sociales, est un outil indispensable pour le territoire. La mobilité étant un des principaux freins des habitants, nous nous efforçons d'organiser au mieux les conditions d'accueil de nos partenaires afin de favoriser un lien de proximité avec les professionnels et faciliter la fluidité des réponses aux personnes.

Permanences assurées à Calade Sommières & Calvisson 2024

PERMANENCES PARTENAIRES CENTRE SOCIAL CALADE

	CALVISSON	matin	AM	journée	SOMMIERES	matin	AM	journée
LUNDI	- DGFIP tous les 15 jours - AS caf tous les 15 jours		X X		- MLJ toutes les semaines - SPIP 1 fois par mois - LOGOS 1 fois par mois		X X	X
MARDI	- Psychologue MLJ toutes les semaines	X			- AS carsat/coam toutes les semaines	X		
MERCREDI	- MLJ toutes les semaines - Défenseur des droits 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois	X	X		- AS MSA en fonction des besoins - CMPEA toutes les semaines - ATG 1 fois par mois - Planning Familiale 1 fois par mois - CDAD tous les 15 jours	X X	X X	X
JEUDI	- MLJ toutes les semaines			X	- SPIP toutes les semaines - DGFIP tous les 15 jours	X		X
VENDREDI	- MLJ toutes les semaines - UFC que choisir 1 fois par mois	X	X		- AS CAF toutes les semaines - CMPEA toutes les semaines - CIDFF 1 fois par mois - UFC que choisir 1 fois par mois - UDAF 1 fois par mois - Léo Lagrange 1 fois par mois	X X X	X X	X

Les différentes formes de partenariats

Le partenariat financier

Très important parce que support de toutes les actions conduites par Calade, il ne peut pas être réduit au seul rôle de bailleur de fonds.

C'est une forme d'accompagnement qui sous-entend un véritable travail d'élaboration de projets, de mise en forme des actions et de leurs évaluations.

Ce partenariat technique et méthodologique permet d'établir avec les partenaires un véritable dialogue social, l'expression réciproque des valeurs et de l'éthique de chacun. Ainsi dans la construction commune des projets et des actions, Calade peut positionner son projet social comme objectif et finalité permanente de son action et donc ne pas être seulement opérateur d'un dispositif mais acteur de développement social local en accord et concertation avec les élus représentants des collectivités locales, l'Etat, ses services et ses établissements publics. Les conventions pluriannuelles d'objectifs sont à ce titre un outil permettant d'inscrire dans la durée les engagements des partenaires, certes en termes financiers, mais surtout sur le contenu du projet partagé, ce qui lui assure une pérennité.

Le partenariat de proximité, les réseaux

Depuis quelques années se développe une nouvelle forme d'échanges, plus informelle que le partenariat traditionnel, plus mouvante, résultant de la nécessité de se confronter à d'autres pratiques, de se réunir pour réfléchir à des problématiques communes. Nous les appelons «réseaux», non pas en référence aux réseaux médico-sociaux mais plutôt en référence aux réseaux d'échanges de savoirs.

Porter une idée en commun, s'épauler face aux difficultés quotidiennes, innover, inventer autant de termes qui s'adaptent à cette notion dont le résultat contribue à fabriquer ce que l'on appelle aujourd'hui l'intelligence collective.

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER
AG2R La Mondiale	Véhicules recyclerie
Agence régionale de santé Occitanie	Promotion de la nutrition santé
Association Nationale pour le Développement des Epicerie Solidaires (ANDES)	Crédit national des épicerie solidaires
Banque Alimentaire du Gard	Fourniture de denrées pour l'Épicerie solidaire
Caisse centrale des mutualités sociales agricoles	Recyclerie
Caisse d'Allocations Familiales du Gard	Animation Globale Animation Collective Famille Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Jeunesse Épicerie solidaire Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
Caisse des dépôts	Conseiller numérique France services
CARSAT	Prévention de la perte d'autonomie Prévention de l'isolement Numérique
CCAS Aubais	Aide administrative et maison en partage
CCAS Bernis	Analyse des besoins sociaux
CCAS Calvisson	Maison des Familles et des Solidarités
CCAS Clarensac	Aide alimentaire et aide administrative
CCAS Sommières	Épicerie solidaire
CCAS St-Geniès-des-Mourgues	Ateliers parents-enfants 0-3 ans
CCAS Uchaud	Analyse des besoins sociaux
Collège de Sommières	Actions vélos
Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS)	Animation Globale Calade pro Accompagnement à la scolarité Lieu d'accueil parents enfants Chantier d'insertion Recyclerie
Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie	Ateliers intergénérationnels Accompagnement du bénévolat des seniors Parcours du spectateur seniors
Conseil départemental du Gard	Animation Globale Référents Famille Fonds de développement social Chantier d'insertion Plan pauvreté agir / Calade Pro Accompagnement à la scolarité
Ecologic	Convention pour les DEE (déchets d'équipements électriques)
Eco-maison	Convention pour les DEA (déchets d'éléments d'ameublement)

PARTENAIRES	PARTENARIAT FINANCIER
Etat - DDETS	Chantier d'insertion Intégration
Etat – DREETS	France relance Point conseil budget
Etat – Education nationale	FONJEP
Etat – Fonds national d'aménagement et de développement du territoire – Fonds national France services	France services
Etat – Santé publique France	1000 premiers jours
Envie Gard	Dépôt-vente de produits électroménagers recyclerie
Europe	Calade Pro Chantier d'insertion Pierres et Chemins
Mairies	Prestations chantier d'insertion
Mutualité sociale agricole Languedoc	Actions secteur Enfance-familles, Epicerie solidaire, Accueils, Jeunesse
Recyclivre	Convention pour le traitement de la filière livre
Remendaires Pôle territorial de coopération économique	Convention tri partite entre Calade, Pays cévenol et le centre social de St Quentin la poterie pour la mutualisation de moyens et le développement des actions d'économie circulaire sur nos territoires
Vinci	Matériel recyclerie

PARTENAIRES	PARTENARIAT TECHNIQUE et de REFLEXION
ACEE	Partenaire principal de l'action d'aide à la mobilité
AFIG Sud	Partenaire de l'action Calade Pro
AIA Rives 2G Vauvert	Partenaire de l'action Calade Pro
Airelle	2 salariés pour le ménage et ponctuellement pour des travaux Prescripteur pour l'action Calade Pro sur les étapes Chantier d'insertion, orientation des salariés pour un emploi
Association Accueil Réfugiés Sommières	Information, échanges avec les personnes apprenantes
Association Nationale pour le Développement des Epiceries Solidaires (ANDES)	Animation du réseau national des épiceries solidaires. Mise en place des formations, de rencontres régionales
Banque Alimentaire du Gard	Calade est membre du conseil d'administration
Bibliothèques (réseau des bibliothèques intercommunales)	Prêt de livres et d'expositions Accès à la culture Organisation d'évènement et animations communes
Caisse d'Allocations Familiales du Gard	Orientation et échanges autour des situations individuelles Permanences de travailleurs sociaux Collaborations et interventions des travailleurs sociaux l'axe de soutien à la parentalité. Co animation du café des parents à l'école de la condamine de Sommières Participation aux formations et évènement du REAAP

CARSAT	Accueil des permanences d'un travailleur social Information Collective de prévention par thématique, animé par l'espace senior de la CARSAT Visioconférence de prévention santé
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	Permanences à Sommières : Accès aux droits et Femmes victimes de violences
Centre de loisirs Familles rurales	Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur des actions intergénérationnelles.
Centre de loisirs Francas	Rencontres, échanges d'informations. Actions en commun sur l'Accompagnement à la scolarité et la ludothèque.
Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent	Permanences à Sommières
Centre régional d'information jeunesse	Documentation, Formations
Ceregard	Documentation, Formations Calade est membre du conseil d'administration
CFFM	Partenaire de l'action Calade Pro
CIVAM	Partenaire pour action maraichage Calade Pro
Collectif Insertion par l'activité économique Gard Lozère	Rencontres, échanges d'informations sur le Chantier d'insertion
Collège de Calvisson	Calade est membre du conseil d'administration Participation au Groupe de Prévention du Décrochage scolaire
Collège de Sommières	Accompagnement à la scolarité Prévention du décrochage scolaire Participation au Groupe de Prévention du Décrochage scolaire Calade est membre du conseil d'administration
Comité départemental d'éducation à la santé du Gard	Animation des Ateliers "Bien-être, Bien-vivre" de l'Epicerie solidaire et chantier d'insertion Documentations
Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS)	Cogestion du chantier d'insertion Collaboration avec les services Affaires sociales, Enfance-jeunesse, Petite enfance et Culture Prêts de locaux scolaires (accompagnement à la scolarité)
Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie	Participation à la commission technique Proches aidants
Conseil départemental du Gard	Comité de suivi de Calade Pro Orientation et échanges autour des situations individuelles Rencontres partenariales entre les CMS de secteurs et France Services Rencontres régulières entre les équipes du Centre médicosocial et du secteur Enfance-familles de Calade Collaboration sur l'axe parentalité : co-animation de l'atelier petites mains petits pieds (Puéricultrices de la Protection Maternelle Infantile), co-animation du café des parents à l'école la Condamine de Sommières.
Conseil Départemental d'Accès aux Droits	Permanences juridiques sur l'accueil de Sommières
Crédit municipal de Nîmes	Banque gestionnaire des microcrédits

Cultures du coeur	Calade est relais pour la réservation d'invitations aux spectacles.
Direction départementale des finances publiques	Permanences à Calvisson et Sommières
Ecole des Parents et des Educateurs	Formations
Ecoles et collèges du territoire	Accompagnement à la scolarité, Information jeunesse (forum santé, forum des métiers)
Envie Occitanie	Filière "gros électroménagers" pour la recyclerie Calade est membre du conseil d'administration
Etat	PIJ France Travail : chantier d'insertion Accueil de TIG Permanences Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)
Essec Business School	Evaluation impact social- Remendaires / recyclerie
Fédération des Centres Sociaux et réseau des centres sociaux	Participations aux formations et aux rencontres Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau fédéral régional
FLC Recycl	Partenariat téléphonie / multimédia - Recyclerie
Foyer hubert Pascal - Nîmes	Partenariat jouets et petits mobilier - recyclerie
IFME	Collecte alimentaire de l'épicerie
Inspection académique	Projets en lien avec les projets dans les écoles, notamment « savoir rouler »
Le Cart	Convention pour les repas des salariés Prêt de salles, échange de matériel Rencontres régulières, échanges d'idées Présence au CA de Calade
Le Maillon	Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont Calade Pro
Léo Lagrange-Inforim	Accueil des permanences Référent RSA à Calade Sommières
L'Espélido	Collaboration dans des situations individuelles d'urgence
Logos	Accueil des permanences psychologue et éducateurs
Lycée Lucie Aubrac	Permanence référente jeunesse Filière Propreté de l'Environnement Urbain Collecte/Recyclage
Maillon (Le)	Transfert d'objets recyclerie
Mairies de la CCPS	Membre du CA au CCAS de Sommières Membre de CA au CCAS de Calvisson Prêt de matériel, de locaux CCAS de Calvisson : Maison des Familles et des Solidarités Accueil d'expositions, des ateliers informatiques et partenariat sur des actions communes
Médiathèque de Calvisson et Sommières	Prêt de la salle multimédia Accueil des ateliers d'initiation numérique Co-construction de projets d'animation
Mission Locale Jeunes Petite Camargue	Permanences sur rendez-vous à Calvisson Rencontres régulières, échanges d'idées, prescriptions chantier d'insertion et étape mobilité (prêt de véhicules) Calade est membre du Conseil d'administration et du bureau

Mob'in occitanie	Calade est membre du réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive Prêt de véhicule et atelier mobilité Calade Pro
Mutualité sociale agricole Languedoc	Echanges sur des situations individuelles avec des assistantes sociales de secteur de la MSA
Pôle d'équilibre territorial rural Vidourle Camargue (PETR)	Groupe d'action locale pour le développement de projets LEADER Chantier d'insertion, aménagement des centres sociaux, chef de projet de l'économie circulaire Calade est membre du comité de programmation Calade est membre du comité de pilotage ATI FEDER
Radio Sommières	Emissions régulières Rencontres, échanges d'informations Communication
Réanimes	Ressourcerie - transfert d'objets
Relai emploi	Permanences sur l'accueil de Calade Calvisson Rencontres régulière Orientation du public
Remendaires	Mutualisation de moyens Coopération sur les projets de recyclerie et préfiguration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE)
Réseau d'Inclusion Numérique Gardois (RING)	Membre du réseau d'inclusion numérique Conseiller numérique
Restos du cœur	Relations et échanges avec l'accueil de Calade et différentes activités dont Calade Pro
Secours catholique	Partenariat paniers solidaires
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile	Permanences à Sommières
SPA	transfert d'objets recyclerie
Terre des enfants	Prêt de portants pour les bourses aux vêtements Filière "vêtements" pour la recyclerie

Le projet social



Description des orientations 2026-2029

Suite à la présentation du diagnostic et de l'évaluation au comité de pilotage, trois orientations ont été définies.

- Faire ensemble
 - Créer du lien entre tous les acteurs du centre social (habitants, partenaires, porteurs de projet, équipe de Calade ...)
 - Participer à la construction d'une cohérence territoriale
 - Favoriser l'émergence de l'expression des attentes et besoins des habitants et des partenaires (soit en coopération, soit de manière séparée)
 - Assurer une veille sociale
 - Faire vivre le centre social comme un projet participatif et collectif

- Aller vers
 - Communiquer et faire vivre le maillage territorial
 - Créer et animer des instances ouvertes
 - Recueillir les besoins des habitants
 - Lutter contre l'isolement
 - Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion

- Être parent
 - Accueillir, informer, orienter et accompagner les familles
 - Communiquer sur l'offre du territoire auprès des parents
 - Créer du lien entre les familles et aussi entre les familles et les personnes isolées
 - Repérer les familles qui ne vont pas vers les autres (barrière de la langue notamment)
 - Définir un objectif commun entre partenaires pour accueillir et intégrer les familles
 - Aborder la co-parentalité, donner de la place aux beaux-parents, grands-parents... Faire famille aujourd'hui
 - Soutenir à la fonction parentale et l'organisation parentale
 - Prévenir le « burn out » parental

Les principes d'intervention, mis en œuvre lors des précédents projets sociaux, sont conservés dans la mise en œuvre des actions.

- Pouvoir d'agir : permettre à tous les habitants de découvrir, de développer et de mettre en œuvre leur capacité d'initiative.
- Communication : permettre aux habitants, aux associations, aux institutions, aux bénévoles, aux salariés, de connaître et reconnaître le centre social comme un lieu d'écoute, un lieu relais, un lieu ressource.

Les orientations sont développées ci-après. Elles partagent notamment des enjeux, des aspirations communes en faveur du lien social, de la solidarité, des espaces partagés, de la culture et de la transmission, ainsi que de la place de l'engagement citoyen dans chacun de ces thèmes.

Faire ensemble

- Créer du lien entre tous les acteurs du centre social (habitants, partenaires, porteurs de projet, équipe de Calade ...)
- Participer à la construction d'une cohérence territoriale
- Favoriser l'émergence de l'expression des attentes et besoins des habitants et des partenaires (soit en coopération, soit de manière séparée)
- Assurer une veille sociale
- Faire vivre le centre social comme un projet participatif et collectif

Les centres sociaux Calade demeurent des lieux d'écoute et d'expression repérés par les habitants. Ils sont sollicités lors d'évènements affectant la population, pour accueillir l'émotion et répondre aux besoins collectifs.

L'accueil est donc le centre du projet social, parce qu'il doit rester ouvert quelles que soient les circonstances, qu'il est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation, et parce qu'il est le lien entre toutes les activités du centre social. Cette fonction est aussi une posture, elle fait partie de l'éthique et de la déontologie des acteurs du centre social, elle est présente dans les interactions avec les personnes et les partenaires, en activité, en accompagnement ou en représentation

Se rencontrer pour faire se rencontrer

Cette posture doit permettre de créer des espaces de rencontres supplémentaires, nouveaux, revisités, pour se connaître, recueillir les besoins, être ressource pour faire émerger des projets. Ces espaces sont à imaginer en direction et avec les habitants, par exemple avec la création de réseaux d'entraide, de lien social. Ils peuvent aussi se traduire par des journées de cohésion entre anciens et nouveaux habitants.

De la même manière, ces espaces de rencontre sont à concevoir en direction et avec les partenaires, pour renforcer les complémentarités, consolider les réseaux, faciliter les orientations. Cela passe également par l'implication dans les réseaux partenariaux du centre social comme ceux des partenaires (commission parentalité, réseaux des acteurs de la jeunesse, carrefour info, évènement...). La démarche projet social permet de mobiliser partenaires et ressources pour la mise en œuvre des actions du centre social, mais aussi de valoriser les missions de ces acteurs qui répondent aux besoins des habitants. Le centre social s'engage donc également à contribuer à la réussite des actions de ses partenaires en direction du public et de leurs initiatives pour créer du lien entre les structures.

Ce sont aussi des espaces qui sont à créer ou à développer pour faciliter le travail associé bénévole/salarié. Nous proposons d'ajouter à ce mode d'intervention d'autres formes, peut-être d'en inventer, pour faire vivre un travail associé bénévole/bénévole et enfin un travail associé bénévole/salarié/partenaire.

Faire ensemble signifie en outre être disponible, en termes de temps et d'espace, pour être réactif, avec la volonté de faire émerger et participer à l'émergence de nouveaux projets. Expérimenter ensemble engage chaque partie prenante à se former pour adapter sa posture.

Calade est attachée aux valeurs de la Fédération des centres sociaux, et se reconnaît dans les missions d'animation de la vie sociale rappelées par les textes de la branche Famille. L'association a donc pour principe d'avoir une gouvernance ouverte à tous les habitants pour être représentative. Tous les habitants peuvent contribuer au projet du centre social en s'impliquant de manière très ponctuelle ou régulière dans des actions ou dans la gouvernance.

Aller vers

- Communiquer et faire vivre le maillage territorial
- Créer et animer des instances ouvertes
- Recueillir les besoins des habitants
- Lutter contre l'isolement
- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion

Les centres sociaux sont des lieux ouverts à toutes les personnes, avec une attention pour les situations de vulnérabilité, mais il n'est pas toujours possible d'y aller. Nous observons que c'est dans les interstices, la proximité, les rencontres, l'informel que prennent parfois naissance des initiatives, des projets communs, des idées, sans préjuger de leur devenir et c'est alors que, parfois, nous sommes témoins d'un véritable effet papillon.

Il est à nouveau question d'espaces, mais cette fois-ci ceux dans lesquels nous voulons nous rendre. Nous souhaitons aller dans des espaces publics, des espaces de vie atypiques (salle d'attente, écoles, café...), avec l'intention d'y créer des espaces de discussion. Calade accueille des permanences des partenaires, nous proposons donc d'aller chez les partenaires, pour soutenir la démarche d'aller vers mais aussi celle de faire ensemble.

De ces rencontres, de ce pas vers les habitants, nous espérons l'émergence de tiers lieux, de groupes de parole, d'ateliers, d'actions intergénérationnelles, et pourquoi pas, de voyages.

C'est également un moyen, de notre point de vue, d'ouvrir les projets à tous les habitants. Il ne se limite pas à une sorte de rapprochement géographique. L'aller vers, tout comme faire ensemble, est une posture dans laquelle nous cherchons à éviter les « bloquants », nous veillons à faciliter l'accès pour les publics dits empêchés. Cela permet également d'orienter les habitants en fonction de leurs besoins, tout en maintenant et en renforçant notre connaissance des différents acteurs.

L'aller vers prend bien évidemment l'allure de Calade en vadrouille, véhicule de l'itinérance du centre social. Celui-ci est conçu comme un outil de recueil des besoins des habitants isolés, avec une attention pour accueillir la parole des habitants, l'écouter, l'orienter. Calade en vadrouille s'appuie sur la nécessité, partagée, de coconstruire des réponses avec les partenaires, par exemple un projet partenarial autour des visites à domicile, et d'évaluer l'impact des actions menées.

Le bouche-à-oreille, la proximité, sont des relais efficaces pour faire connaître cette démarche d'aller vers. Elle peut aussi s'appuyer sur le réseau partenarial et des supports multiformes de communication.

Être parent

- Accueillir, informer, orienter et accompagner les familles
- Communiquer sur l'offre du territoire auprès des parents
- Créer du lien entre les familles et aussi entre les familles et les personnes isolées
- Repérer les familles qui ne vont pas vers les autres (barrière de la langue notamment)
- Définir un objectif commun entre partenaires pour accueillir et intégrer les familles
- Aborder la co-parentalité, donner de la place aux beaux-parents, grands-parents... Faire famille aujourd'hui
- Soutenir la fonction parentale et l'organisation parentale
- Prévenir le « burn out » parental

Nous constatons l'évolution de la société, peut-être devrait-on écrire, des sociétés, et les centres sociaux s'efforcent d'adapter leurs pratiques et leurs propositions. L'équipe de professionnels est ainsi à l'écoute des familles, et crée les conditions pour que les actions soient construites avec les habitants, ce qui confère une forme d'agilité à Calade.

Bien évidemment, cela passe, encore, par la création d'espaces. En l'occurrence, nous promovons des espaces pour toutes les formes de parentalité, les beaux-parents, les co-parents, les grands-parents et des espaces de discussion sur ce qui fait famille aujourd'hui.

De cette approche, nous imaginons la création de réseaux de parents (solidarités, lien social), le parrainage des nouvelles familles par une autre. Nous pensons qu'elle peut aider à aller vers les parents isolés, faciliter l'accès de l'offre aux personnes empêchées (mobilité, précarité...) et adapter les propositions des ateliers en famille. Elle encourage ainsi les actions collectives en famille (voyages, vacances, sorties, ateliers). Elle est une source par ailleurs d'actions intergénérationnelles, par exemple « grands-parents d'adoption », des cohabitations séniors/famille ou séniors/jeunes.

C'est aussi un moyen de mettre en relation les besoins repérés des familles et l'offre du territoire (interne et externe à Calade), et une bonne occasion de relayer le guide enfance / jeunesse de la communauté des communes du Pays de Sommières. Pour cela, Calade intervient en complémentarité des acteurs du soutien à la parentalité : accueil, éducation et accompagnement des enfants ; accueil et accompagnement des parents et des familles.

Enfin, pour répondre à toutes les questions que peut se poser une personne sur la parentalité, pour rassurer, écouter, orienter, le centre social, avec l'aide de ses partenaires qui ont participé à la construction du projet, propose désormais, un accompagnement individuel des familles, une expérimentation menée par la référente parentalité.

Calade à Calvisson

Animation globale et coordination

Pilotage

Constats

Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Lien social
- Vie locale et champs des possibles
- Développement local et projets citoyens

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage
- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat
- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences
- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la caisse d'allocation familiale, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés.
- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Réunion régulière du comité social et économique
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels
- Etablissement du plan de prévention des risques, document unique d'évaluation des risques professionnels, règlement général sur la protection des données
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs
- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité...)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents

- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

- **Calade à Sommières** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,23 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Calade à Calvisson** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,11 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Association** : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)
- Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 650 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 140 m² mis à disposition par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association
- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation

d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire

- Amélioration du cadre de vie
- Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Accueil

Constats

L'accueil constitue une force identitaire essentielle du centre social Calade, caractérisée par sa dimension humaine et bienveillante. L'accueil actuel est efficace et dans le respect mutuel avec un engagement de ne pas laisser l'usager sans réponse. Il s'appuie sur des partenariats solides déjà établis qui renforcent la qualité du service.

Si le territoire dispose globalement d'une bonne accessibilité aux services, en termes de densité, il se situe dans la moyenne des indicateurs. Nous constatons toujours des difficultés de mobilité sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (transport inter villages ou vers les centres d'activité). Cela implique de maintenir et développer les permanences France Services à l'extérieur.

La demande d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les démarches administratives reste forte et, d'une manière générale, pour tous les actes de la vie quotidienne, toujours plus dématérialisés. Cela peut impliquer d'adapter les horaires aux besoins des habitants.

Un indice de vulnérabilité e-administrative est calculé par le système d'information géographique Portrea. Porté à notre connaissance lors de l'accompagnement d'un cabinet d'architectes missionné par la Caisse des dépôts pour repenser l'accueil du centre social de Sommières, cet indicateur permet notamment d'estimer les besoins en soutien. Les données estimées paraissent confirmer la forte fréquentation des accueils de Calade, un effet renforcé par les passages de personnes hors territoire.

Outre le public sollicitant l'accueil du centre social ou une aide pour les démarches administratives, nous recevons de plus en plus de personnes présentant des troubles psychologiques ou en grande précarité. L'accueil étant un lieu ouvert, il est possible qu'il soit davantage repéré. La posture de l'accueil est par ailleurs mise au travail par une augmentation des tensions.

Les demandes d'inscriptions aux ateliers numériques sont constantes et régulières, elles accompagnent aussi l'évolution des pratiques. L'accueil et le conseiller numérique apporte un soutien numérique auprès des usagers vers l'autonomie, le territoire bénéficiant également de la présence d'autres conseillers numériques mobilisés par la communauté de communes. Un autre indice, de fragilité numérique cette fois, est proposé par la MedNum. Il place l'intercommunalité dans une position médiane, en termes de risque, l'un des sujets étant aussi l'accès aux réseaux et aux équipements. Ce soutien numérique de l'accueil est également mis au service des autres secteurs de Calade, afin

EPCI Communauté de communes du Pays de Sommières (243000296)

6 447 Effectif de la population ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives

6 181 Effectif de la population ayant potentiellement des démarches e-administratives régulières et complexes à réaliser

Scores à l'échelon géographique inférieur

Détails du territoire

■ Nombre de lieux disponibles **0**

Population

■ Population de + 15 ans **19 900**
■ Population de + 65 ans **5 039**

Education

■ Sans diplôme de + de 65 ans **1 621**
■ Sans diplôme de - de 65 ans **1 408**

Emploi

■ Personnes au chômage **1 341**

Minima sociaux

■ Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, PPA, AAH) **4 840**

de renforcer leurs actions dans ce domaine. C'est ainsi que des projets autour de la pratique des jeux vidéo pour les seniors ou des initiatives en direction des jeunes se sont dernièrement développés.

Enfin, il apparaît nécessaire de distinguer davantage l'accueil centre social et l'accueil France services. L'accueil doit conserver sa place centrale dans le fonctionnement du centre social, il porte en outre directement des actions qui peuvent bénéficier de sa fréquentation, afin que le plus grand nombre puisse y accéder. C'est le cas du taxi solidaire, renforcé par un projet pluriannuel et partenarial sur l'écomobilité inclusive, ou encore de l'accompagnement des porteurs de projets associatifs dans le cadre du label Guid'Asso, et bien évidemment du Point Conseil Budget, un service gratuit pour prévenir les situations de surendettement, mais aussi, dans un contexte toujours plus contraint, de gérer au mieux son budget.



Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours
- Offrir un accueil et une écoute privilégiée pour tous et de proximité
- Maintenir l'accueil bienveillant, efficace et dans le respect mutuel qui fait l'identité de Calade
- Garantir l'accessibilité des services pour tous les publics
- Adapter les horaires d'ouverture aux besoins des usagers
- Favoriser le lien social
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources documentaire
- Permettre aux usagers d'accéder à leurs droits
- Développer et familiariser les personnes à l'usager à la numérique, les rendre plus autonome
- Offrir des conseils et un accompagnement budgétaire
- Positionner l'accueil comme pivot central du centre social
- Renforcer la transversalité entre l'accueil et les différents services/secteurs
- Différencier l'accueil social du centre social et celui de France Services
- Optimiser l'aménagement des locaux pour favoriser un accueil de qualité
- Développer à terme un concept de tiers-lieu intégré à l'accueil
- Développer le partenariat et la formation pour un meilleur accompagnement des publics avec des troubles ou en situation de précarité
- Renforcer les outils de gestion de conflits et développer l'analyse de la pratique professionnelle
- Développer l'itinérance et l'aller vers avec l'espace socioculturel itinérant
- Développer le partenariat avec les bénévoles, notamment sur le taxi solidaire
- Maintenir les ateliers numériques et adapter leur localisation selon les besoins du territoire
- Poursuivre les projets et ateliers intersecteurs, en particulier en direction des jeunes et des seniors
- Etudier la mise en place d'un atelier Fablab

Présentation générale de l'action

L'accueil de Calade à Calvisson est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

La fonction accueil et l'espace de l'accueil sont la porte d'entrée de Calade. Les animatrices de l'accueil veillent à offrir un cadre convivial et rassurant pour les habitants. La « fonction accueil » est transversale à toutes les actions des centres socioculturels Calade, elle place l'habitant au centre du projet et des actions.

L'espace accueil est un relais important d'information sur les actions menées au sein de l'Association et par les partenaires. Les conseillères de l'accueil sont là pour mener à bien des missions qui n'ont eu cesse de se développer et se diversifier (France Services) afin d'accompagner et de répondre au mieux aux divers besoins des populations.

L'équipe de l'accueil veille à recevoir avec une écoute attentive et bienveillante toutes les demandes.

- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire.
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès.
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.
- Conseils France Services
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.
- Un accueil et accompagnement sur un lieu confidentiel avec un temps adapté (rdv administratifs).

L'accueil offre une démarche de qualité envers les publics accueillis : formation continue auprès des opérateurs pour actualiser ses connaissances et développer ses compétences, écoute active, respect de la dignité des personnes et de leur capacité à faire.

Parallèlement à la mise en œuvre des services de l'accueil, une démarche est engagée pour restructurer et redynamiser la fonction d'accueil du centre social Calade en tenant compte de la diversité de ses missions (centre social, France Services, accompagnement numérique). Elle s'articule autour d'une réorganisation spatiale, temporelle et fonctionnelle permettant de différencier les types d'accueil tout en garantissant leur complémentarité.

Le projet prévoit une évolution progressive allant d'un réaménagement des horaires et un rapprochement des services avec l'accueil à court terme, jusqu'à la création d'un véritable tiers-lieu à long terme. L'action s'appuie sur les valeurs fondamentales de Calade, tout en cherchant à s'adapter aux évolutions des besoins des habitants.

Modalités de mises en œuvre

Accueil du centre social et lieu d'écoute

Les personnes sont accueillies avec bienveillance et repartent avec une réponse adaptée à leur demande. La fonction accueil est transversale à tous les secteurs d'activité de Calade. L'accueil est la porte d'entrée du centre socioculturel. En fonction de leur demande, les personnes vont être orientées en interne ou en externe, accompagnées. Pour cela, les accueillants favorisent la reformulation de la demande. Il est important de ne pas laisser une personne repartir sans réponse, sans solution.

Le centre socioculturel de Calade propose un accueil convivial : un café, un espace confortable... Le public bénéficie d'un accueil bienveillant qui favorise la relation de confiance.

Il est important que les personnes se rendant à l'accueil puissent bénéficier de confidentialité de la parole recueillie.

Accueil France Services

Les conseillères France Service accompagnent les personnes dans les démarches administratives du quotidien dématérialisées.

Selon l'autonomie des personnes et la complexité des démarches, les personnes sont renseignées, accompagnées immédiatement ou avec prise de rendez-vous. Un double écran au bureau de l'accueil facilite l'autonomie sur les démarches administratives. La répétition de certaines démarches fait l'objet d'un accompagnement vers l'autonomie des personnes pour effectuer seule cette démarche.

L'accueil est personnalisé, inconditionnel et confidentiel.

Des ordinateurs, un téléphone, une imprimante et l'accès internet sont en libre-service. Les personnes peuvent effectuer elles-mêmes leurs démarches administratives, consultations de leur boîte mail, utilisations courantes du numérique. Les médiatrices France service et le conseiller numérique sont disponibles pour apporter des renseignements ou une aide si nécessaire.

L'accompagnement de la personne peut se faire avec ou sans rendez-vous selon la complexité de la démarche. Les objectifs d'autonomie sont clarifiés avec la personne.

Les personnes peuvent être orientées par les partenaires sociaux locaux, ou via la plateforme des services publics. L'interconnaissance des partenaires institutionnels et opérationnels avec Calade favorise une orientation adaptée à la demande des personnes. Les médiatrices France Service actualise la documentation nécessaire pour les personnes.

Calade Calvisson accueille plusieurs permanences de partenaires dans ses locaux :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Défenseur des droits
- Mission Locale Jeunes (MLJ)
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC que choisir)

Ces permanences favorisent le lien direct entre les habitants et les services proposés par les partenaires.

Point conseil budget

Calade est labellisé « Point Conseil Budget » par l'Etat. Nous accompagnons les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires. Cela s'appuie sur une demande volontaire de la personne, sur orientation ou non d'un partenaire.

Les objectifs du Point Conseil Budget sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

La référente Point Conseil Budget reçoit individuellement les personnes et met en place, avec la personne l'accompagnement adapté à la demande. La proximité avec l'accueil France Service facilite l'orientation pour l'accompagnement aux démarches administratives lorsque c'est nécessaire.

Accompagnement numérique

Le conseiller numérique intervient auprès des publics afin de réduire la fracture numérique pour les personnes du territoire.

Calade propose des ateliers collectifs d'initiation numérique ou thématique. A l'accueil, le conseiller numérique accompagne individuellement le public vers plus d'autonomie numérique dans les démarches administratives et

dans leur usage du quotidien. Il propose des ateliers collectifs thématiques en fonction des besoins repérés, pour faciliter la prise en main et l'autonomie numérique des personnes.

Le conseiller numérique co-construit des ateliers avec les différents animateurs de Calade selon les publics ou les thématiques souhaitées. Par exemple : atelier codage pour les jeunes ; atelier smartphone pour les seniors ; usages des réseaux sociaux, sensibilisation au « bon usage » du numérique...

Accompagnement Guid'Asso

Le conseiller numérique propose également un accompagnement généraliste dans le cadre du label Guid'Asso, un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, sur n'importe quel territoire, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions. Outre les renseignements apportés dans ce cadre, le conseiller peut aussi aider les associations dans leur outillage numérique.

Animation départementale France service

Une animatrice d'accueil et conseillère France services de Calade assure pour le compte de l'Etat les fonctions d'animatrice-coordinatrice départementale France services. Sous la responsabilité de la sous-préfecture du Vigan, elle anime le réseau des France services du Gard et le partenariat avec les opérateurs.

Restructuration et redynamisation de la fonction accueil

- Court terme (1 an)
 - Réaménagement des horaires d'ouverture après consultation des usagers et analyse des flux de fréquentation
 - Mise en place d'un système de transversalité renforcé entre l'accueil et les différents services/secteurs
 - Formation continue des personnels d'accueil sur les différents dispositifs et les nouvelles technologies (IA, etc.)
 - Organisation de temps d'échanges réguliers entre l'équipe d'accueil et les autres secteurs
 - Mettre en place un dispositif continu de gestion des conflits et d'analyse des pratiques professionnelles.
 - Augmenter le vivier de bénévoles sur l'action du taxi solidaire
 - Démarrage de l'atelier programmation, poursuivre les ateliers jeunes et seniors
 - Continuer le partenariat avec Calade Pro dans le cadre du Point conseil budget
 - Développer l'aller vers
 - Développer le partenariat et mieux communiquer localement sur l'action du Point conseil budget
- Moyen terme (2 ans)
 - Mise en œuvre progressive de la dissociation physique entre accueil social et accueil France Services
 - Développement d'un système de recueil des besoins des usagers
 - Formation des agents d'accueil à de nouvelles compétences d'animation sociale
 - Renforcement des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats

- Renforcer les collaborations avec les partenaires et approfondir la formation de l'équipe pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de précarité ou présentant des troubles spécifiques
- Envisager la mise à disposition d'un véhicule de façon plus pérenne pour le taxi solidaire
- Etude des besoins numériques en participant au comité numérique du territoire
- Mise en place de l'atelier Fablab
- Mettre en place des ateliers collectifs de conseils budgétaires
- Long terme (4 ans)
 - Création d'un tiers-lieu intégré combinant accueil, services et espace de vie sociale
 - Développement de nouvelles fonctions d'accueil en lien avec les évolutions des besoins sociaux
 - Évaluation complète du dispositif et ajustements

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Commune de Clarensac
- Commune d'Aubais
- Etat
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Humains

- 1 coordinatrice d'accès aux droits
- 2 animatrices d'accueil et conseillère France services
- 1 conseiller numérique

Matériels

- Locaux de Calvisson mis à disposition par la mairie de Calvisson
- 1 espace accueil et 2 bureaux de permanence
- 1 bureau mis à disposition à la mairie de Clarensac
- 1 bureau mis à disposition à la mairie d'Aubais
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation
- Un véhicule de Calade

Impacts sur le public

- Amélioration de la visibilité des services proposés
- Augmentation de la satisfaction des usagers
- Diversification des publics accueillis
- Renforcement du lien social par un accueil plus adapté
- Meilleure prise en compte des besoins spécifiques (inclusion numérique, mobilité)
- Augmentation de l'autonomie des usagers dans leurs démarches

- Sentiment d'appartenance accru au centre social
- Réponse aux problèmes de mobilité sur le territoire
- Autonomie numérique
- Transversalité numérique et humaine
- Sentiment d'un appui solide et d'une écoute discrète, sans jugement et bienveillante concernant le PCB

Impacts sur le territoire

- Renforcement de la cohésion sociale sur le territoire
- Meilleure articulation entre les différents services publics
- Réduction des inégalités d'accès aux droits et aux services
- Développement d'une dynamique partenariale renforcée
- Création d'un lieu ressource identifié pour l'ensemble des habitants
- Contribution à l'attractivité du territoire
- Valorisation de l'action sociale locale
- Diminution de la fracture numérique à l'échelle territoriale
- Facilitation d'accès au numérique
- Désengorgement des accueils des Banques de France, proximité du service et des informations, un réel relai à l'échelle locale
- Une réelle valeur ajoutée, seulement cinq Points conseils budget sont présents sur le département
- Appui bénéfique aux autres acteurs du territoire tels que les travailleurs sociaux, etc.

Calade en vadrouille, espace socioculturel itinérant

Constats

L'isolement des personnes en milieu rural est constitutif d'un isolement physique (isolat) et d'un sentiment d'isolement. Ce sentiment d'isolement est partagé par divers publics, des familles avec des tout petits aux personnes âgées.

La communauté de communes du Pays de Sommières est un territoire étendu : 18 communes sur une superficie de 194 km² pour 24 284 habitants. Il est mis en évidence un constat partagé par les divers acteurs : la difficulté concernant la mobilité des personnes pour venir jusqu'au centre social.

Il existe une multiplicité des partenaires présents sur le territoire, avec une volonté de ces derniers de travailler en partenariat et en transversalité.

Il y a un besoin de la population d'avoir un même lieu ressource où ils peuvent tous les rencontrer.

Ce qui ressort fortement de ces années d'expérimentation des "Calade en vadrouille" depuis 2021, c'est le besoin de lien en réponse à un isolement géographique mais également au sein de son propre village. On nous a parlé de villages dortoirs, sans vie, où les habitants se croisent peu. Nous avons rencontré des personnes très isolées et parfois en grande difficulté faute de lien et d'aide en proximité. Mais en créant l'espace à la rencontre et des échanges possibles, nous avons pu constater que les habitants sont force de proposition et se font les relais de ce qui se vit sur le village ; un tissu associatif riche parfois méconnu.

Au niveau du centre social, nous avons observé que certaines populations du territoire, ne fréquentent plus les activités proposées par le centre social (communauté gitane et/ou maghrébine notamment). Nous nous sommes interrogés sur les raisons de cette baisse de fréquentation et d'implication.

La présence et la récurrence des actions d'itinérance au sein de mêmes lieux / villages a permis d'être identifié et de mobiliser désormais les habitants. L'enjeu désormais est de permettre à toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans le centre social, de pouvoir le faire.

Nous relevons enfin des besoins spécifiques. Les habitants rencontrés au sein des villages sont en forte demande d'accompagnement administratif. L'équipe accueil intervient donc occasionnellement sur Calade en vadrouille dans le cadre de l'aller vers et propose de l'aide administrative aux habitants avec France services. Elle informe également les habitants sur l'ensemble des activités de Calade. C'est aussi l'occasion de présenter les actions d'écomobilité inclusive, qui peuvent apporter une réponse aux besoins en matière de mobilité.

Objectifs

- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion
- Lutter contre l'isolement
- Recueillir les besoins des habitants

- Créer et animer des instances ouvertes
- Communiquer, faire vivre le maillage territorial
- Rapprocher l'offre de services publics aux habitants
- Proposer et mettre à disposition des outils numériques aux habitants
- Apporter une solution et évaluer les besoins de mobilité des habitants
- Initier les habitants aux mobilités douces (pratique de vélos et voitures électriques, covoiturage, etc)

Présentation générale de l'action

« Calade en vadrouille » est un lieu de rencontre qui se déplace et va à la rencontre des habitants et des acteurs locaux (associations, élus, structures ...). C'est un espace où l'on vient discuter, boire un café, faire des démarches, s'informer, proposer et participer à des projets. Cette action repose sur une diversité d'acteurs (habitants, partenaires, associations, élus) afin de favoriser une offre riche et complète aux habitants.

L'outil "Calade en vadrouille" est un support à de nouveaux types de partenariat et permet la création de nouvelles synergies. Il s'agit pour Calade d'aller vers les habitants et de construire avec eux le programme des actions qu'ils souhaitent trouver dans leur village ou quartier d'habitat social. Ainsi, au sein même de cette action, les modalités d'intervention sont multiples : individuelles (accompagnements d'accès aux droits – France Services), mais surtout collectives (ateliers divers).

Des rencontres régulières partenariales sont organisées : comités techniques, comités de pilotage, réunions partenariales avant et après les semaines d'itinérance. Ces temps permettent de penser le projet de manière partenariale et complémentaire, mais aussi de réajuster constamment l'action. Nous détaillons dans la rubrique « impacts » de cette fiche action les résultats attendus qui aideront cette évaluation.

Modalités de mise en œuvre

L'action "Calade en vadrouille", initiée en 2021 grâce au soutien du dispositif France Relance (qui a permis l'acquisition d'un véhicule aménagé), a pour objectif de renforcer la présence du centre social dans les villages du Pays de Sommières et les quartiers d'habitats sociaux. Depuis sa création, cette action est régulièrement ajustée afin de s'adapter au plus près des besoins exprimés par les habitants.

En 2024, nous avons expérimenté un nouveau mode d'intervention : au-delà des animations ponctuelles traditionnellement proposées, nous avons organisé des présences prolongées dans certaines communes isolées, sous la forme de semaines complètes d'animation et de rencontres. Cette approche a permis une meilleure visibilité de notre action et une compréhension plus fine des dynamiques territoriales locales. Nous avons également maintenu des interventions ponctuelles à l'occasion d'événements spécifiques.

Pour 2025 et les années à venir, l'enjeu est de structurer une présence récurrente et régulière sur l'ensemble du territoire, en réponse aux attentes des habitants exprimées lors de nos précédentes interventions. Ces derniers ont souligné l'importance d'une continuité dans notre présence pour favoriser la création de lien social et accompagner l'émergence de projets locaux.

Ainsi, nous mettons en place une nouvelle organisation reposant sur les principes suivants :

- Découpage du territoire en bassins de vie : chaque bassin regroupe environ quatre communes proches géographiquement et/ou partageant des compétences communes (comme les regroupements scolaires)
- Fréquence des interventions : la régularité des interventions dans chaque bassin de vie.
- Couverture du territoire : cette organisation permettra d'être présents plusieurs fois par an dans chaque commune du Pays de Sommières, ainsi que dans les quartiers d'habitats sociaux.
- « Calade en vadrouille » est en phase expérimentale et vise à favoriser une implantation territoriale plus régulière, avec pour ambition de soutenir et dynamiser les initiatives locales dans une logique de proximité et de co-construction.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Fondation Orange (numérique)
- Mutualité Sociale Agricole
- Etat
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- L'équipe de Calade en vadrouille
 - L'équipe salariée de Calade
 - Les partenaires (Réseau des bibliothèques, Mission locale jeunes...)
 - Les acteurs bénévoles de Calade
- Les habitants

Matériels

- Véhicule aménagé
- Salles municipales
- Matériel informatique
- Matériel d'activité
- Véhicule électrique
- Vélos électriques

Impacts pour le public

- Rupture de l'isolement
 - L'action permet de créer du lien social, dans des zones rurales où les habitants souffrent d'un isolement géographique et relationnel.

- Elle agit sur le sentiment d'isolement, en offrant un espace d'échange et de rencontre, même dans des villages peu dynamiques ("villages dortoirs").
- Accessibilité renforcée et mobilité inversée
 - Grâce à l'itinérance, les publics éloignés (géographiquement et socialement) n'ont plus besoin de se déplacer jusqu'au centre social.
 - Les freins à la mobilité sont contournés, ce qui facilite la participation des habitants, en particulier des personnes âgées, des familles isolées ou des publics fragilisés.
- Réponse aux besoins concrets
 - L'action permet un recueil direct des besoins des habitants dans leur contexte de vie.
 - Elle propose des accompagnements administratifs de proximité, très demandés localement (démarches, accès aux droits...).
- Remobilisation de publics éloignés
 - Certains publics (comme les communautés gitane et maghrébine) reprennent contact avec les services du centre social via cette approche "hors les murs".
 - La récurrence de l'action permet d'établir une relation de confiance durable.
- Valorisation des habitants et des ressources locales
 - Les habitants deviennent acteurs de la dynamique locale, proposent des idées, s'impliquent, et relaient l'information.
 - Cela redonne une valeur citoyenne et participative aux villages.
 - Le tissu associatif local, parfois méconnu, est mieux mis en lumière et relié aux habitants.
- Offre sociale et culturelle enrichie
 - L'action crée de nouvelles synergies avec les partenaires, apportant ainsi une offre d'activités diversifiée dans les villages (France Services, ateliers, animations, numérique...).
- Inclusion numérique
 - Grâce au partenariat avec la Fondation Orange, les publics peuvent accéder à du matériel et à des accompagnements numériques, important pour réduire la fracture

Impacts pour le territoire

- Renforcement de la cohésion territoriale
 - « Calade en vadrouille » crée des ponts entre les communes, en valorisant les spécificités locales tout en fédérant les habitants autour d'un projet commun.
 - Elle agit comme un lien de proximité entre les différents villages, contribuant à construire un sentiment d'appartenance à un même territoire.
- Réduction des inégalités d'accès aux services
 - Le dispositif vise à permettre un accès équitable aux services sociaux, culturels et administratifs, même dans les villages les plus reculés.
 - Cela rééquilibre les dynamiques centre/périphérie : chaque commune devient un lieu potentiel d'accueil et d'action sociale, même les plus petites.
- Valorisation des ressources locales
 - En s'appuyant sur les acteurs associatifs, les élus, les bénévoles, l'action valorise les forces vives du territoire.
 - Elle met en lumière un tissu associatif parfois méconnu, et stimule les dynamiques collectives.
- Dynamisation des communes rurales

- L'action vise à réintroduire de la vie dans des villages perçus comme "dortoirs" : événements, rencontres, actions participatives...
- Cela favorise une reprise de l'engagement citoyen local, et relance une dynamique, avec des habitants qui peuvent devenir acteurs de leur commune.
- Meilleure connaissance des besoins de la population
 - En allant au plus près des habitants, Calade recueille des données qualitatives précieuses sur les besoins sociaux, les freins rencontrés, et les attentes spécifiques.
- Création d'une dynamique partenariale
 - L'action mobilise de nombreux partenaires locaux (bibliothèques, mission locale, associations...), renforçant la transversalité et la coopération inter-institutionnelle.
 - Elle agit comme un levier de mise en réseau, favorisant une approche globale du développement social local.
- Expérimentation et innovation sociale
 - "Calade en vadrouille" est une forme innovante d'action sociale itinérante, qui sort des cadres traditionnels du travail social.
 - Elle fait du territoire un laboratoire d'expérimentation, qui peut inspirer d'autres intercommunalités confrontées aux mêmes enjeux.

Animation collective famille - Enfance, Jeunesse et Familles

Accompagnement à la scolarité

Constats

L'accompagnement à la scolarité est une des deux actions à l'origine de la création du centre social Calade.

Le centre social intervient actuellement sur 8 sites d'accompagnement à la scolarité, répartis sur les communes d'Aspères, Aujargues, Fontanès, Villevieille, Sommières (écoles La Condamine et Li Passeroun), Calvisson (école Roger Leenhardt) et le collège Gaston Doumergue, soit un total de 12 groupes d'accompagnement.

Cette action vise à soutenir les enfants confrontés à des difficultés scolaires, mais elle répond aussi à des besoins plus larges exprimés par les familles : apaiser un climat familial tendu autour des devoirs, offrir un cadre collectif bienveillant aux enfants, ou encore compenser un manque de disponibilité ou de compétences pédagogiques des parents.

L'accompagnement à la scolarité constitue ainsi un levier éducatif et social : il permet aux enfants de bénéficier d'un soutien individualisé et de qualité, tout en offrant aux parents une solution relais dans la gestion du quotidien. Il contribue à réduire les inégalités face à la réussite scolaire.

Les intervenants, professionnels et bénévoles, jouent un rôle central dans cette démarche. La présence régulière de bénévoles – souvent des retraités engagés – renforce la qualité du suivi grâce à une approche plus individualisée. Ces bénévoles endossent parfois un rôle pédagogique, parfois un rôle plus affectif et rassurant, proche de celui d'un grand-parent. Toutefois, le recrutement de nouveaux bénévoles reste un défi, notamment en raison de l'engagement régulier que cela suppose.

L'ancrage de l'action dans les établissements scolaires est renforcé par la participation active de la coordinatrice aux conseils d'école, ce qui permet de mieux comprendre le climat scolaire et d'adapter les actions aux réalités de chaque établissement.

Enfin, la dynamique de l'action est soutenue par des projets communs avec les écoles.

Objectifs

- Accompagner les enfants à développer leurs savoir-être et savoir-faire
- Valoriser les compétences des enfants
- Contribuer à la réussite éducative des enfants
- Renforcer le soutien à la parentalité
- Maintenir l'accessibilité à cet accompagnement à la scolarité selon les besoins des élèves du territoire
- Consolider le travail en réseau avec les partenaires éducatifs
- Améliorer la communication avec les familles

- Développer les compétences des intervenants (salariés et bénévoles) par la formation
- Soutenir l'utilité sociale des bénévoles

Présentation générale de l'action

L'action "Enfance" du centre social Calade s'articule autour de plusieurs dispositifs complémentaires :

- Accompagnement à la scolarité des enfants de 6 à 15 ans dans les écoles et collèges
- Participation aux conseils d'école
- "Café des parents" (existant à Sommières école La Condamine) : temps d'accueil dans l'école (tous les deux mois) favorisant la rencontre avec les parents et l'équipe de Calade, permettant l'émergence de projets ou de réflexions.
- Actions itinérantes dans les quartiers d'habitats sociaux
- Formation des bénévoles et des animateurs

Ces actions visent à soutenir la réussite éducative des enfants tout en accompagnant les parents dans leur rôle, dans une logique de coéducation et de "faire ensemble".

Modalités de mise en œuvre

L'action d'accompagnement à la scolarité du centre social Calade repose sur une organisation territoriale, pédagogique et partenariale structurée, qui garantit l'accessibilité, la qualité et la cohérence de l'intervention sur l'ensemble du territoire couvert.

L'intervention se déploie sur plusieurs sites (deux soirs pour le même groupe de 5 à 12 enfants) répartis sur différentes communes du territoire, avec un total de 15 groupes d'accompagnement. Cette présence territoriale vise à garantir la proximité de l'offre éducative, en tenant compte des besoins spécifiques des familles et des établissements. L'accompagnement à la scolarité dépend d'une charte nationale et fait partie du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF.

Sur chaque site, les enfants sont accueillis, dans un cadre sécurisant et bienveillant, après le temps scolaire. L'accompagnement à la scolarité se découpe en un temps d'aide au travail scolaire (méthodologie, apprentissage de l'autonomie, révision, devoirs, leçons...) et un temps d'activités éducatives (activités manuelles et artistiques, scientifiques...). Le projet pédagogique est travaillé avec les intervenants et les enfants.

Les interventions sont adaptées au cycle scolaire de l'élève. Pour le collège, des actions spécifiques autour de la révision du brevet, de la lecture à voix haute sont mise en place.

L'accompagnement repose sur :

- Un soutien à la méthodologie et une aide au travail scolaire
- Une attention portée au développement des savoir-être
- Des temps d'échange et de valorisation des progrès

- Une approche individualisée dans un cadre collectif

L'action est conduite par une équipe mixte composée :

- D'un·e animateur·rice référent·e par site
- De bénévoles, principalement des retraité·e·s engagé·e·s, apportant un soutien pédagogique et affectif précieux
- De la coordinatrice de l'accompagnement à la scolarité, qui supervise et anime le réseau d'intervenants, assure le lien avec les établissements scolaires et pilote l'évolution du dispositif

L'équipe de l'accompagnement à la scolarité se réunit une fois par semaine pour échanger sur leurs pratiques et les situations rencontrées, mais également pour échanger sur les outils utilisés.

La coordinatrice travaille régulièrement avec l'équipe pédagogique pour soutenir les parents dans leur fonction parentale. Elle est également un interlocuteur repéré pour la mise en place de projet commun avec l'école (café des parents...). Pour un meilleur fonctionnement de l'action, des liens sont tissés au quotidien avec le personnel présent au sein des établissements scolaires.

L'ancrage de l'action repose sur une démarche de coéducation, favorisée par plusieurs leviers :

- La participation aux conseils d'école, permettant une meilleure compréhension des contextes éducatifs locaux
- Le "Café des parents" dans l'école, proposé notamment à Sommières, espace de dialogue avec les familles pour favoriser l'implication parentale
- Une communication régulière avec les familles, adaptée à leurs disponibilités et besoins, pour renforcer la confiance et le lien avec le centre social
- « Aller vers » les familles des quartiers d'habitats sociaux de Sommières

Afin de garantir la qualité pédagogique de l'accompagnement, des temps de formation continue sont proposés aux animateur·rice·s et bénévoles.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil Départemental
- Participation des familles (en fonction des revenus) de 0.20€ à 0.50€ l'heure.

Humains

- 1 coordinatrice accompagnement à la scolarité
- 1 animateur par site
- Des bénévoles

Matériels

- Mise à disposition d'une salle dans l'école
- Matériel pédagogique : armoire de rangement des fournitures nécessaire à l'action des sites.

Impacts pour le public

- Meilleur accompagnement des enfants dans leur parcours scolaire
- Renforcement du lien parent-enfant
- Réduction des tensions familiales autour des questions scolaires
- Accès facilité aux services du centre social par la connaissance de la structure
- Inclusion renforcée pour tous les publics

Impacts pour le territoire

- Renforcement du maillage territorial des actions éducatives
- Meilleure coordination entre les acteurs éducatifs locaux
- Développement d'une dynamique partenariale autour de l'enfance
- Valorisation de l'expertise du centre social en matière d'accompagnement scolaire et à la parentalité
- Amélioration du lien social

Jeunesse

Constats

Selon notre analyse du territoire, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité. Un diagnostic auprès des jeunes est orchestré par la communauté de communes du Pays de Sommières en 2023-24. Calade, avec les acteurs de la jeunesse des Francas du Gard et l'Association Familles Rurales participe aux enquêtes : différentes thématiques sont abordées, notamment le besoin d'animation de la vie locale, le développement des offres de loisirs, l'accès à l'information jeunesse et aux démarches d'accès aux droits, à la formation à l'insertion. Les jeunes se questionnent également sur la prise en charge de leur santé, notamment la santé mentale.

Les jeunes de moins de 25 ans sont toujours particulièrement présents sur les communes de Lecques et de Montmirat où ils représentent près de 38% de la population. Dès 2017, nous constatons une hausse des jeunes de 20 à 24 ans vivants seuls, avec la question de leurs conditions de vie et des raisons de leurs isolements.

Depuis l'ouverture du lycée de Sommières en septembre 2021, la présence des jeunes sur le territoire tend à se renforcer. Le centre social Calade accueille aujourd'hui une diversité de profils de jeunes, rencontrés par différents biais :

- Les actions « hors les murs », menées principalement dans les établissements scolaires
- Les jeunes en réinsertion, orientés par la Mission Locale sur les sites des centres sociaux où « en vadrouille » lors du rendez-vous jeunesse dans les villages
- Les participants aux chantiers d'insertion et aux ateliers de remobilisation de Calade Pro

Le territoire étant majoritairement rural, la mobilité constitue un frein majeur, limitant l'accès des jeunes à certaines opportunités et contribuant à un risque d'isolement social.

Par ailleurs, bien que les jeunes expriment une forte volonté de s'impliquer dans des projets, ils manquent souvent de repères : ils ne savent pas vers qui se tourner, où aller, ni comment concrétiser leurs idées.

On constate également un manque de lisibilité et d'accessibilité de l'information jeunesse, ce qui accentue les difficultés d'orientation et d'engagement des jeunes sur le territoire.

Enfin, plusieurs jeunes se retrouvent en difficulté face au fonctionnement de Parcoursup. Cette situation peut conduire à des périodes de décrochage, avec des années sans inscription dans un établissement scolaire et un flou dans leur parcours d'orientation.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'Information Jeunesse
- Repérer et aller vers les jeunes
- Favoriser la remobilisation des jeunes dans leur parcours
- Accompagner les jeunes à besoins spécifiques en lien avec les établissements scolaires et la Mission Locale Jeunes

- Renforcer l'ancrage des actions "hors les murs" (établissements scolaires) et « itinérantes » dans les villages
- Impliquer les jeunes dans les projets et dans la vie de l'association
- Accompagner l'engagement bénévole et citoyen des jeunes
- Renforcer les projets intergénérationnels et le lien avec les familles

Présentation générale de l'action

L'action Jeunesse de Calade a pour objectifs généraux de valoriser les compétences citoyennes et d'accompagner les jeunes les plus en difficultés et s'articule autour de plusieurs axes :

- Accueil et information des jeunes
- Accompagnement et soutien aux projets personnels et collectifs
- Développement de la citoyenneté et de l'engagement
- Valorisation des initiatives jeunes
- Actions "hors les murs" dans les établissements scolaires et lieux fréquentés par les jeunes
- Transversalité avec les autres services de Calade (insertion, numérique, famille)

À court et moyen terme, Calade met au travail le projet d'un lieu dédié à la jeunesse où les jeunes peuvent venir sans raison particulière (salle projet ou lieux éphémères). À long terme, il s'agira de repenser les espaces au sein de la structure en fonction des travaux de rénovation.

Modalités de mises en œuvre

Accueil et information jeunesse

Calade est labélisée « Point Information Jeunesse ». C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Il assure l'information et l'orientation des jeunes. Concernant les sites des centres sociaux, la création d'un espace d'information jeunesse facilement accessible est à intégrer à la réflexion plus générale des espaces d'accueil (centre socioculturel/France Services). Les jeunes bénéficient d'une permanence régulière dans les établissements scolaires, notamment au lycée. Cet espace pourrait se développer comme un tiers-lieu dédié aux jeunes, notamment au sein du centre social de Sommières.

La régularité d'un temps dédié à la jeunesse dans le calendrier de « Calade en vadrouille » avec une conseillère de la Mission Locale Jeunes permet d'aller vers les jeunes isolés dans leur village et de prévenir la rupture dans l'accès aux droits et la fragilisation des parcours de ces jeunes.

Des ateliers d'accès aux droits spécifiquement conçus pour les jeunes par une conseillère France Service de Calade sont régulièrement proposés. Nous constatons que si les jeunes semblent à l'aise dans l'utilisation des applications et des outils numériques, ils ne connaissent pas toujours les démarches administratives ni leurs droits.

Accompagnement aux projets

La référente jeunesse accompagne les initiatives des jeunes, de manière individuelle ou collective.

Lorsqu'un projet collectif émerge, la référente jeunesse accompagne le groupe lors d'ateliers collectifs. Ces temps vont permettre aux jeunes d'échanger, de proposer, de construire et de mettre en place des actions collectives citoyennes et solidaires. La référente jeunesse accompagne les jeunes dans ces projets favorisant la prise d'initiatives et la responsabilisation des jeunes.

Sur cet espace, certains membres des groupes ont déjà eu une première expérience dans la conduite de projet et bénéficient d'une autonomie suffisante dans certaines étapes de la méthodologie projet. Le développement de certaines de ces compétences leur permettent de guider, de pouvoir motiver leurs pairs et de rendre le collectif plus autonome. La référente jeunesse facilite la mise en relation avec les partenaires du territoire et s'appuie sur le réseau des jeunes engagés afin de mener le projet à son terme.

La valorisation des projets réalisés ouvre le champ des possibles aux nouvelles idées de jeunes.

Calade s'est également mobilisée sur le dispositif « SAC ADOS » soutenu par la CAF afin d'accompagner les projets de jeunes dans leurs premiers départs en vacances.

« Sac ADOS » est un dispositif permettant à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de pouvoir partir en vacances seul ou avec leurs amis. Le principe est de les accompagner à construire leur séjour (budget, planification du trajet, recherche d'hébergement, aide dans les choix des activités, lien avec les familles...). La référente jeunesse a été formée par l'association « Vacances Ouvertes » pour appréhender les spécificités notamment en ce qui concerne le cadre légal. Elle est répertoriée en qualité de « coach » sur la cartographie du territoire pour pouvoir accompagner les jeunes dans leurs projets de vacances. Cet outil leur permet donc de pouvoir percevoir une aide financière attribuée en chèques vacances ainsi qu'un sac de voyage contenant des outils de prévention et des documents administratifs tels que l'assurance rapatriement, la responsabilité civile...

Engagement et citoyenneté

Les jeunes peuvent se mobiliser sur différentes actions à Calade en tant que bénévoles. L'engagement bénévole permet de changer le regard que portent les adultes sur les jeunes et réciproquement. Cela participe également à la dynamique de prévention jeunesse. Calade informe les jeunes sur les actions de bénévolat possible sur le territoire, notamment dans les associations. Les jeunes peuvent également s'engager sur les événements phares organisés par Calade tels que la bourse aux vêtements ou la collecte de la banque alimentaire.

Pour accompagner l'engagement bénévoles des jeunes, Calade réfléchit à la mise en place d'un "parcours jeunes". Cette réflexion est à mener avec la gouvernance de l'association, afin de faire une place à la parole des jeunes au sein de l'association et de faciliter leur implication dans la gouvernance de l'association.

Actions « hors les murs » dans les établissements scolaires

Participer aux Groupes de Prévention au Décrochage Scolaire des collèves

La référente jeunesse participe aux instances du GPDS (Groupe de Prévention au Décrochage Scolaire) sur les collèves de Gaston Doumergue à Sommières et sur Le Vignet à Calvisson.

Les interventions sont coconstruites avec l'équipe référente des élèves en décrochage scolaire. Grâce au support du théâtre-forum nous avons accompagné des groupes d'élèves dans le développement de leurs compétences psychosociales en mobilisant nos interventions particulièrement sur des exercices de confiance en soi et d'estime de soi. Ce projet a abouti à une représentation théâtrale organisée par le groupe au sein même de leur établissement en fin d'année. Suite à l'évaluation de fin d'action avec tous les membres du projet, nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt de travailler en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique pour ces jeunes en situation de grande difficulté afin d'être repéré comme un relai possible sur le territoire autant pour l'établissement, le jeune mais aussi pour la famille.

Accueils des élèves exclus temporairement (collèges et lycée)

Le dispositif vise à prévenir le décrochage scolaire et social qui peut résulter de ces exclusions temporaires. Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- Accompagner le jeune à réfléchir sur ses actes, prendre conscience de l'acte commis, travailler sur la notion du respect des règles.
- Favoriser l'engagement d'un travail de réflexion avec l'enfant et sa famille sur les conduites de rupture.
- Favoriser un processus de responsabilisation, une meilleure gestion des émotions et développer des stratégies pour mieux gérer les situations les plus complexes
- Assurer une continuité éducative pendant l'exclusion temporaire
- Développer l'implication citoyenne du jeune

La référente jeunesse coordonne le dispositif. Elle évalue les besoins spécifiques de l'élève et met en place des actions adaptées. Cela peut inclure des discussions individuelles, des activités artistiques ou sportives, des ateliers de gestion des émotions, des ateliers de découverte sur nos chantiers d'insertion, des sorties découvertes sur le territoire... Le dispositif implique une équipe d'intervenants, notamment des bénévoles du secteur jeunes, des professionnels du champ de l'éducation, des partenaires du territoire et autres institutions. Chaque membre de l'équipe joue un rôle spécifique pour soutenir les élèves et les aider à surmonter les difficultés qui ont conduit à leur exclusion.

Les parents sont également impliqués dans le processus. Ils sont informés des actions mises en place et encouragés à participer activement au suivi de leur enfant. Le travail de médiation entre la famille, le jeune et l'établissement a pour but de favoriser un retour serein de l'élève à l'école.

Projets spécifiques

Papothèque

Ces soirées destinées aux parents d'adolescents sont co-animées par une bénévole et en lien avec l'accompagnement à la scolarité. Les thématiques mises en réflexion sont pré-sélectionnées par les participants en fonction parfois des problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien. Le format se veut volontairement souple permettant d'expérimenter différentes possibilités au sein d'un même dispositif c'est-à-dire : intervenant de professionnels "experts" en fonction du thème choisi, format d'atelier parent/enfant, soirée-conférence d'informations... Le but de

la Papothèque n'est pas thérapeutique : il s'agit de partir des questions apportées par les parents et de faire émerger, par la confrontation et le partage d'expériences avec les autres, des pistes de réflexion. L'enjeu est ainsi de créer une dynamique où le parent est actif, participatif et devient plus expert de sa situation.

Les jeunes et les séniors

Il nous semble important de reconnaître la diversité des expériences et des compétences des jeunes dans le monde numérique. Le projet "silver geek" offre une opportunité de rencontre entre les générations par le numérique. Cette nouvelle action consiste à la mise en place d'ateliers numériques ludiques hebdomadaire répondant aux enjeux d'inclusion numérique et sociale pour les seniors en favorisant le lien intergénérationnel et les compétences des jeunes. Ces derniers sont en posture de "coach" pour permettre aux personnes séniors de s'engager dans une série de compétitions autour du E-bowling.

Après une demi-finale réalisée au sein de l'emblématique Tour Eiffel, l'équipe des Lionnes de Calade a brillamment remporté son ticket pour jouer la finale sur la grande scène du Paris Games Week. L'équipe est devenue championne de France de E-Bowling le 24 octobre 2024. Les compétitions départementales et régionales 2025 se sont déroulées à Sommières.

Transversalité et partenariat

Les actions jeunesse de Calade s'intègrent dans l'axe jeunesse de la Convention Territoriale Globale. La référente jeunesse participe aux instances du réseaux des acteurs jeunesse. Cela participe à rendre visible la complémentarité des champs d'action des différents acteurs de la jeunesse sur le territoire.

Le projet jeunesse de Calade est étroitement lié aux actions des autres secteurs d'activité de Calade : l'accompagnement à la scolarité, le soutien à la parentalité, le pôle séniors, France Service, l'offre numérique mais aussi les actions d'insertion (ateliers de remobilisation, de code de la route de Calade Pro...).

Moyens

Financier

- Caisse d'allocation Familiale
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental
- Mutualité sociale agricole
- Etat
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains :

- 1 référente jeunesse
- Les bénévoles
- Les partenaires (collèges, lycée, médiathèques, MDA, autres centres sociaux...)
- L'équipe de Calade (accueil, numérique, accompagnement à la scolarité, famille, Calade pro)

Matériels

- Locaux de Calade à Calvisson et à Sommières
- Mis à disposition d'un espace dans les établissements scolaires
- Minibus et voiture de Calade
- Espace de vie sociale itinérant (véhicule aménagé)
- Matériel pédagogique
- Matériel informatique
- Document mensuel du CIDJ

Impacts pour le public

- Participe à l'émancipation des jeunes
- Soutien au développement des compétences psychosociales des jeunes
- Acquisition d'expériences valorisantes (bénévolat, projets collectifs)
- Meilleure connaissance des ressources du territoire
- Facilitation de l'insertion sociale et/ou professionnelle
- Renforcement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté
- Création de liens intergénérationnels
- Amélioration de la mobilité sur le territoire

Impact pour le territoire

- Meilleure prise en compte des besoins des jeunes dans les politiques locales
- Dynamisation de la vie locale par les initiatives et projets des jeunes
- Renforcement du maillage partenarial autour de la jeunesse
- Valorisation de l'image des jeunes auprès des habitants
- Développement d'une offre de services adaptée aux spécificités du territoire rural
- Création de passerelles entre les différents acteurs de la jeunesse
- Contribution à l'attractivité du territoire pour les jeunes

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Le territoire est confronté aux évolutions sociétales et aux fragilités sociales qui touchent particulièrement les familles et les parents.

Presque 3000 familles avec enfants vivent dans les villages de la communauté de communes du Pays de Sommières dont 1300 familles monoparentales. Cet indicateur est un indice de fragilité pour les familles, notamment lorsque la famille monoparentale fait face à une situation de précarité. La présence plus importante que dans la moyenne gardoise d'homme en situation de monoparentalité est une particularité du territoire. Si nous constatons l'implication des pères dans les actions en famille destinés aux enfants de moins de 3 ans du centre social, nous continuons d'interroger la place du père dans les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

Les parents expriment un besoin croissant de repères éducatifs dans un contexte où les modèles familiaux sont de plus en plus diversifiés (monoparentalité, homoparentalité, familles recomposées...). Ils s'interrogent sur leur rôle, leur posture éducative et sur ce qu'implique "être parent" aujourd'hui. Les réseaux sociaux, bien que largement utilisés pour s'informer, peuvent brouiller les repères parentaux. Les familles sont confrontées à une pluralité de discours, parfois contradictoires, qui renforcent les doutes et les injonctions paradoxales (être un parent parfait tout en respectant ses propres valeurs, chercher du soutien tout en revendiquant son autonomie).

Une part importante des familles rencontrées au centre social vivent un affaiblissement des liens intra-familiaux, notamment intergénérationnels, avec un repli sur la famille nucléaire. Ce repli contribue à l'isolement des familles et à une moindre transmission des savoirs et des expériences parentales. Les jeunes mamans sont les premières touchées et sont plus souvent confrontées à l'épuisement parental. Ce phénomène peut s'accompagner d'un sentiment de solitude et d'une difficulté à demander de l'aide, notamment par peur d'être jugées comme de « mauvais parents ». Cette réticence peut freiner leur participation aux actions collectives, malgré une offre existante.

Le territoire bénéficie d'un maillage partenarial solide. Le centre social Calade joue un rôle de ressource et de relais de proximité pour les familles. Les actions menées, diversifiées et régulières, permettent de créer du lien social et de lutter contre l'isolement. On observe également une entraide spontanée entre familles, même en dehors du cadre formel des actions proposées.

Objectifs

- Valoriser les compétences des familles pour renforcer la réassurance parentale
- Améliorer l'accessibilité des actions pour les familles les plus éloignées
- Favoriser les liens intergénérationnels et interculturels
- Favoriser les rencontres inter familiales sur les espaces existants (Calade en vadrouille, sorties, etc...)
- Développer des espaces de co construction de projets avec les familles
- Repenser la communication pour la rendre plus accessible
- Mettre en place une démarche d'évaluation continue et d'évaluation d'impact
- Maintenir et développer le maillage partenarial sur le territoire

Présentation générale de l'action

Le centre social Calade propose un ensemble d'actions à destination des familles visant à soutenir la parentalité, favoriser le lien social et valoriser les compétences de chacun. En s'appuyant sur la diversité des propositions (culturelles, créatives...) et la régularité des actions, Calade souhaite créer un environnement propice à l'épanouissement des familles et au développement de solidarités.

Les actions s'articulent autour de plusieurs axes :

- Des espaces d'information, de rencontres et d'échanges entre parents
- Des activités parents-enfants favorisant le partage de moments privilégiés
- Des actions de soutien à la parentalité, en individuel et/ou en collectif
- Des événements fédérateurs créant du lien sur le territoire
- Des dispositifs itinérants pour aller à la rencontre des familles éloignées

Modalités de mises en œuvre

Accueillir et informer les familles

L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Les familles peuvent solliciter la référente parentalité et la référente familles sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiés aux familles (CAF – dispositif « Parents après la séparation », CIDFF, planning familial...).

Calade repense les espaces d'accueils pour les familles afin de favoriser la convivialité et l'accessibilité. La création d'espaces de discussion sur les actions du centre socioculturel développe la capacité de créer des projets collectifs et des événements fédérateurs.

Calade fait évoluer les supports de communication et les adapte aux différents publics. Divers canaux de communication véhiculent les informations des activités en famille de Calade : le site internet, les réseaux sociaux, le groupe WhatsApp des actions familles, l'affichage en interne et chez les partenaires et surtout le « bouche à oreille ». Les familles s'impliquent spontanément dans la diffusion de l'information auprès de leurs pairs et via les réseaux.

Valoriser les compétences des familles

La posture professionnelle de l'équipe se base sur le principe que « chaque parent fait du mieux qu'il peut ». La valorisation des compétences des familles participe à la réassurance des parents par l'expérimentation avec des pairs ou par une démarche réflexive dans le cadre d'un accompagnement individuel (depuis 2025).

L'accompagnement individuel permet à un parent (ou des parents), beau-parent ou grand-parent d'avoir un espace de réflexion, de questionnement de sa pratique parentale dans un cadre sécurisé et sans jugement. Cet accompagnement favorise la création de ses propres repères familiaux, de se rassurer sur son rôle de parent dans une société en mouvement.

L'approche collective et globale du centre social donne l'occasion aux parents d'expérimenter, d'échanger avec des pairs et de se réassurer. Les ateliers collectifs permettent d'expérimenter des activités reproductibles dans la sphère privée, de prendre le temps d'une activité avec son enfant, de renforcer le lien parental.

Les ateliers collectifs peuvent prendre diverses formes : des ateliers parents/enfants pour les tout petits (atelier "Petites mains, petits pieds"), des ateliers parents-enfants (« destination familles »), un « programme vacances » coorganisé avec les familles ou bien encore la planification de sorties culturelles intergénérationnelles... L'implication des parents dans la coanimation est facilitée, accompagnée pour valoriser les compétences du parent. La création d'espaces d'élaboration collective avec les familles favorise la mise en place de projets adaptés. Actuellement, les familles sont en réflexion pour créer un système de partage de savoirs.

Soutenir les parents pour accompagner les enfants

Prendre plaisir à des activités en famille, pouvoir échanger avec d'autres parents, avoir des professionnels à l'écoute permet au parent d'accompagner sereinement son enfant, d'être orienté vers les interlocuteurs adéquats et parfois de désamorcer une situation difficile.

Les familles sont associées à la construction des propositions d'ateliers qui les concernent. Les familles ont ainsi coanimé des ateliers de répit parental « un temps pour soi », participé à des conférences pour s'informer sur les nouvelles formes de parentalité et les évolutions dans les pratiques éducatives. Le secteur familles s'appuie sur des supports innovants afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Les référentes familles sont formées pour animer un espace « snoezelen » pour les familles, cela permet entre autres de travailler sur la gestion des émotions. Une malle snoezelen a été créée avec les familles pour qu'elles puissent l'emprunter et continuer l'expérience à la maison.

L'accompagnement individuel propose un cadre sécurisant autour d'un questionnement parental plus personnel. Ce temps réflexif et encadré par un professionnel du soutien à la parentalité permet au parent/beau-parent/grand-parent de trouver ses réponses et/ou d'être orienté vers des professionnels adaptés à la demande.

Aller vers les familles éloignées

La commission parentalité, réunissant les acteurs sociaux du soutien à la parentalité, font part de la difficulté pour les familles les plus fragiles de faire le pas vers les actions collectives du centre social, malgré l'orientation faite par les partenaires. D'autre part l'expérience des Calade en vadrouille de ces dernières années montrent l'isolement des familles non mobiles dans les villages, particulièrement les familles monoparentales et les parents de jeunes enfants.

Calade met en place des actions spécifiques pour « aller vers » les familles les plus éloignées des services du droit commun. Calade est présente dans les quartiers d'habitat social de Sommières afin de rencontrer les familles qui ne fréquentent pas ou peu le centre social. La démarche consiste à développer des moments conviviaux de rencontre dans les quartiers de l'Arnède et des Hauts de Saint Laze à Sommières afin de garder ou de créer du lien avec les familles qui y habitent.

Les actions de « Calade en vadrouille », outil d'animation dans les villages se renforcent avec une régularité de passage qui facilite la rencontre avec les familles les plus isolées. Une organisation de permanences délocalisées facilite l'accès à l'information, aux droits... Ces moments conviviaux de rencontres permettent, sur le temps long de créer une dynamique spécifique dans le village avec les ressources locales et adaptées aux besoins des familles.

Coopérer avec les acteurs du territoire

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « La maison des kangourous » de Sommières est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Les accueillants sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.

Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles. Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire.

Les membres de la commission parentalité partagent leurs pratiques, postures et définitions autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement. C'est dans ce cadre que s'est structuré, avec le soutien de la Caf, l'expérimentation de l'accompagnement individuel des familles porté par Calade.

Les actions de Calade en direction des familles s'inscrivent pleinement dans la convention territoriale globale du service aux familles. Calade participe au « forum petite enfance », aux commissions de travail et est reconnu comme un lieu ressource pour les familles.

Développer la démarche d'évaluation continue

L'organisation de temps d'échanges réguliers avec les familles pour recueillir leurs retours est primordial afin de rester en veille sur les besoins des familles. Ces recueils sont mis en perspectives avec les acteurs locaux lors des rencontres partenariales ou dans les réunions de de la commission parentalité.

Afin de mesurer l'impact des actions du secteur famille, il est nécessaire de former l'équipe aux démarches d'évaluation et de mettre en place des outils de mesure d'impact.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental
- Mutualité Sociale Agricole
- Communauté de Commune du Pays de Sommières
- Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents
- Commune de Calvisson
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référentes Familles (Sommières et Calvisson)

- 1 Référente parentalité
- 1 animatrice famille
- Intervenants extérieurs
- Les parents bénévoles
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille
- Covoiturage
- Véhicule aménagé en centre social itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel

Impacts pour le public

- Renforcement des liens familiaux par le partage de moments privilégiés en famille
- Rupture de l'isolement et renforcement du lien social
- Création de solidarités et d'entraide entre les familles
- Valorisation des compétences parentales et réassurance
- Accès facilité aux services et activités pour les familles qui en sont éloignées
- Développement du pouvoir d'agir des familles
- Création de liens qui perdurent en dehors des actions de Calade

Impacts pour le territoire

- Développement d'une dynamique collective et citoyenne
- Renforcement du maillage partenarial
- Meilleure visibilité des actions du centre social
- Complémentarité des actions entre les différents acteurs du territoire
- Prévention de la fragilité des familles (violence intra familiale, événements familiaux difficiles, isolement...)
- Veille sociale permettant l'adaptation des réponses aux besoins

Maison des familles et des solidarités : co-animation avec le CCAS de Calvisson

Constats

L'augmentation de la population de Calvisson ces dernières années (avec notamment la création de nouveaux lotissements), ainsi que la précarisation des situations individuelles a amené le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et Calade à réfléchir ensemble aux solutions locales à apporter aux personnes les plus fragilisées ou isolées de la commune.

Sur le temps d'accueil du mercredi matin, il y a de plus en plus de bénéficiaires, démontrant un réel besoin que l'équipe de Calade soit présente afin de permettre un accueil convivial et d'assurer l'interface entre le CCAS et les habitants.

Depuis quelques années, davantage d'acteurs locaux investissent les lieux (permanences des assistantes sociales, association de soutien aux aidants et association d'accompagnement de parents d'ados, mutuelle communale...). Une épicerie solidaire portée par le CCAS a été construite à côté de la Maison des familles.

Des ateliers collectifs perdurent : ateliers d'échanges de savoirs créatifs et culinaires, ainsi que des actions collectives lors des vacances scolaires (temps intergénérationnels).

Un événement fédérateur annuel est organisé au sein de la structure (Journée bien-être). Il est organisé avec l'ensemble des partenaires impliqués dans ce lieu, ainsi que des bénéficiaires de l'aide alimentaire qui se sont proposées spontanément en animation d'ateliers pour cet événement.

À notre niveau, nous trouvons un intérêt fort d'être sur le temps d'accueil du mercredi matin car celui-ci nous permet d'être en lien avec les familles les plus fragilisées économiquement de la commune. La relation de confiance créée permet aux habitants d'exprimer et de se confier sur les difficultés rencontrées dans leur parcours de vie mais également de participer aux actions collectives proposées par le centre social.

Objectifs

- Développer et animer la vie sociale du territoire
- Valoriser la parole des habitants, leurs aptitudes, leurs prises de responsabilité au profit du collectif
- Accompagner l'appropriation du lieu et du projet "Maison des Familles et des Solidarités"
- Favoriser les solidarités
- Renforcer une image de soi positive
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Renforcer les liens familiaux et sociaux des personnes
- Orienter vers le droit commun

Présentation générale de l'action

La Maison des Familles et des Solidarités (MFS) est un lieu d'accueil et d'animation de la vie sociale, au service des habitants. Ce projet est porté conjointement par le CCAS de Calvisson et Calade. Toutes les actions mises en place par

Calade se fonde sur un principe d'action visant à favoriser la participation et l'implication des personnes à la construction du projet et aux différents temps de vie du lieu.

Le projet s'articule autour de plusieurs dispositifs.

Comité de pilotage

Calade est partenaire du CCAS dans la construction globale du projet "Maison des familles et des solidarités". Le comité de pilotage réunit régulièrement le CCAS, le Centre Médico-Social, Calade, l'ensemble des participants aux actions ("habitants") et des structures intervenant sur le lieu.

Accueil café

Les mercredis matin, Calade anime le temps d'accueil des bénéficiaires de l'aide alimentaire pendant que le CCAS organise la distribution alimentaire. À la demande des bénéficiaires, des animations ou des ateliers se sont mis en place de 9h à 10h.

Ateliers d'échanges de savoirs

Calade propose des activités collectives régulières ouvertes à tous les habitants de la Communauté de communes du Pays de Sommières (ateliers créatifs, , actions de prévention santé séniors...).

Évènements fédérateurs

Des manifestations et événements ponctuels sont organisés par et/avec les "habitants" de la Maison des Familles et des Solidarités, selon les besoins exprimés et les souhaits d'investissement.

Modalités de mise en œuvre

Animation de la vie du lieu

- Le "coin du don" participe à l'économie circulaire : chacun peut apporter quelque chose à donner ou prendre quelque chose qui lui plaît (habitants, visiteurs, élus, animateurs...).
- La vie du lieu repose sur une implication volontaire des personnes (charte fonctionnement, projets, réparation, ménage, aménagement...).

Accueil café lors de la distribution de la Banque alimentaire

Nous travaillons avec les habitants sur ce qu'ils souhaiteraient faire durant ce temps et préparons avec eux le programme des ateliers mis en place avant l'accueil café.

Ateliers réguliers de Calade

Calade organise des ateliers avec un accès privilégié aux personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS : activités collectives régulières ou ponctuelles (sorties intergénérationnelles...).

Évènements fédérateurs

La journée "bien-être" est repérée comme un temps pour "prendre soin de soi" et faire une pause dans son quotidien. Des professionnels de la coiffure, esthétique, activités de bien-être proposent bénévolement leur service.

Ce moment est l'occasion d'échanger des conseils beauté dans un contexte intime mais surtout de libérer la parole de chacun.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental
- CCAS de Calvisson
- Actions d'autofinancement

Humains

- La coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- La Référente Famille
- L'animatrice Famille
- Les participants aux ateliers de la Maison des Familles et des Solidarités
- Les techniciens du CCAS
- Les « professionnels » bénévoles

Matériels

- Maison des familles et des solidarités
- Minibus, covoiturage
- Matériel d'activité

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissance rompt le sentiment d'isolement des personnes
- L'épanouissement individuel a un impact sur la dynamique familiale et sociale
- Personnes actrices de leur démarche, le "faire avec" permet de renforcer l'image positive et « ses capacités à... », participant à lever les freins dans l'accès à l'emploi
- Renforcement de la confiance et de l'estime de soi
- Accès à des services et des ressources pour les familles les plus fragilisées économiquement

Impacts pour le territoire

- L'apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance et l'interculturalité
- La reconnaissance du lieu ressource que représente la MFS sur la commune de Calvisson développe une image positive, accueillante de la commune
- La mutualisation des compétences du CCAS et de Calade sur un même lieu permet une plus grande lisibilité des acteurs pour la population
- Développement d'une dynamique partenariale renforcée entre les différents acteurs du territoire

Adultes et Séniors

Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage

Constats

La Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) est un territoire étendu. Des difficultés de mobilité des personnes sont présentes et cela a une incidence sur l'isolement créant aussi une difficulté de mobilité des personnes à se rendre jusqu'au centre social.

Nous constatons qu'il existe une multiplicité de partenaires présents sur le territoire, avec une volonté de ces derniers de travailler ensemble. Il y a un besoin de la population d'avoir un même lieu ressource où ils peuvent tous les rencontrer.

Le sentiment d'isolement des personnes séniors est prégnant, tant par l'isolement physique que par le sentiment d'être seul.

Le centre social accueille un grand nombre d'habitants confrontés à des situations d'isolement social et de solitude. Nombreux sont ceux qui expriment le besoin de créer du lien, de se rencontrer, mais qui peinent à s'organiser seuls pour initier ces dynamiques relationnelles. Ce constat met en lumière l'importance d'un accompagnement structuré et d'un cadre propice pour favoriser les échanges.

Il apparaît également que les espaces existants ne répondent pas toujours aux exigences d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Or, des lieux adaptés, accessibles et conviviaux sont indispensables pour encourager la participation et l'implication des habitants dans la vie du centre. La création d'un espace central, véritable carrefour de rencontres et de projets, dynamiserait la mise en synergie des initiatives et les échanges entre les publics.

Les besoins spécifiques des seniors, appellent à une attention particulière. Ils représentent un groupe clé du territoire, il y a un réel potentiel à développer leur pouvoir d'agir, à travers des actions ciblées, co-construites avec eux. Le centre social mène déjà des actions dans ce sens et constitue un repère important pour un certain nombre d'entre eux.

L'approche originale et globale que Calade déploie auprès des habitants a été repérée comme une démarche intéressante dans le cadre des habitats partagés. Des CCAS de villages limitrophes de la communauté de communes du Pays de Sommières ont fait appel au centre socioculturel pour animer la vie sociale d leur habitat inclusif.

Objectifs

- Rompre l'isolement et la solitude des adultes et seniors
 - Proposer une diversité d'activités adaptées aux besoins des habitants, en offrant un accueil convivial et une écoute bienveillante
 - Favoriser les rencontres et la création de liens soutenant et valorisants
 - Encourager l'entraide et la solidarité entre les habitants.

- Stimuler les échanges intergénérationnels et multiculturels,
- Dynamiser la rencontre entre les habitants en offrant des espaces conviviaux et ouvert à tous
- Accompagner les habitants dans leur rôle social
 - Renforcer le sentiment d'utilité sociale en facilitant l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre des projets
 - Soutenir et proposer des occasions de débats
 - Développer le pouvoir d'agir des participants en s'appuyant sur leurs forces et compétences
 - Valoriser la parole des habitants, leurs aptitudes, leurs prises de responsabilité au profit du collectif
 - Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage
- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion
 - Accompagner l'apprentissage de la langue française et des codes culturels
 - Faciliter l'accès à la culture aux adultes et seniors les plus fragiles
 - Accueillir et aller à la rencontre des personnes les plus isolées dans les villages
 - Proposer des solutions de répit aux aidants
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors
 - Proposer une diversité d'activités adaptées aux besoins des habitants, en offrant un accueil convivial et une écoute bienveillante
 - Favoriser les liens intergénérationnels et les actions avec la jeunesse
 - Animer la vie partagée dans des habitats inclusifs
- Communiquer, faire vivre le maillage territorial
 - Mettre en place une commission seniors impliquée dans la gouvernance de projet

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale). Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).

Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses potentialités et ressources.

Le projet "Adultes et Seniors, Autonomie, Âge et Partage" s'articule dans un espace de vie sociale dédié aux adultes et seniors, proposant à la fois :

- Des activités structurées et animées par des professionnels qualifiés
- Des espaces disponibles permettant aux participants de se retrouver et d'organiser leurs propres activités
- Des événements fédérateurs comme le "banquet citoyens" ou la "fête des bénévoles"
- Des opportunités de bénévolat et d'engagement citoyen
- Un système de troc de savoir-faire valorisant les compétences de chacun

L'action vise à créer un continuum entre la simple participation aux activités et l'implication active dans la vie du centre social, permettant à chacun de trouver sa place selon ses envies et ses possibilités.

L'animation à la vie sociale au sein des habitats inclusifs, consiste à créer des dynamiques qui sont internes aux groupes mais aussi en externes sur les territoires communaux. Les référents seniors mettent en place des actions permettant de créer du lien social entre les locataires mais aussi avec d'autres habitants. Il s'agit de placer les individus dans une dynamique citoyenne en s'appuyant sur leurs potentiels, et en les valorisant. Le partage et la convivialité sont le terreau qui soutient et nourrit nos actions. Pour cela nous développons différentes actions, via des ateliers, des sorties, des temps conviviaux de groupe.

Modalités de mise en œuvre

Accueil, aides administratives et ateliers numériques

L'accueil de Calade oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Accompagnement administratif

Proposer un temps d'aide autour des démarches administratives permet de répondre à un besoin réel, souvent exprimé par les personnes âgées. Ce type d'accompagnement favorise :

- L'autonomie : en aidant les seniors à mieux comprendre les courriers ou les démarches numériques, on leur permet de rester acteurs de leur quotidien.
- La lutte contre l'isolement : ce temps d'échange est souvent l'occasion de créer un lien, d'écouter et de valoriser la parole des personnes.
- Le soutien à la transition numérique : face à la dématérialisation croissante, de nombreux seniors rencontrent des difficultés à utiliser les outils numériques. Un accompagnement humain peut les rassurer et renforcer leur confiance.
- La prévention des erreurs ou retards : une relecture ou un appui ponctuel peut éviter des oublis ou malentendus dans des démarches administratives parfois complexes.

Cet accompagnement dans le cadre de l'accueil centre social, de France Service ou des habitats inclusifs s'inscrit dans une démarche de proximité au plus près des besoins du public.

Accompagnement numérique

Des ateliers numériques hebdomadaires autour de l'usage des tablettes, smartphones et ordinateurs sont proposés sur les centres socioculturels mais également dans les médiathèques, en itinérance dans les villages et dans les habitats inclusifs.

Ces ateliers rencontrent un réel succès : les participants y viennent souvent pour résoudre un problème précis (paramétrage, messagerie, mises à jour, etc.). Au-delà du dépannage, l'objectif est de favoriser l'autonomie : les situations sont prises comme des opportunités d'apprentissage, en montrant aux participants comment reproduire les démarches par eux-mêmes.

Une approche plus ludique des outils numériques est régulièrement proposée. Le projet « Silver geek » engagé depuis 2 ans en est un exemple emblématique. Il s'agit d'accompagner des séniors dans une compétition de e-sport.

Ces différents temps permettent de réduire la fracture numérique tout en renforçant la confiance et les compétences pratiques des habitants face aux outils numériques du quotidien.

Ateliers, sorties et événements fédérateurs

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers/sorties intergénérationnelles

Ce sont des ateliers qui favorisent la prise d'initiative citoyenne, la co-construction, la participation active, l'échange, le partage, la convivialité. Le plaisir de se retrouver, de ne pas être isolé, de se projeter ensemble dans des réalisations ou des sorties, stimule chacun et permet de ne plus être seul en limitant les risques de perte d'autonomie.

Les actions intergénérationnelles, lorsqu'elles sont proposées, rencontrent un franc succès et jouent un rôle clé dans le renforcement du lien social. Elles démontrent l'appétence des habitants pour des projets collectifs favorisant le vivre-ensemble, toutes générations et cultures confondues.

Des actions hebdomadaires répondant aux désirs des habitants sont proposées, favorisant le partage des savoirs et s'appuyant sur le pouvoir d'agir de chacun. Soutenir les possibles et les projets sont le socle des propositions du centre social.

Actuellement des ateliers d'échanges de savoirs créatifs, ateliers culinaires et ateliers cinéma sont proposés.

Atelier de prévention santé

La mise en place régulière d'activités de prévention santé (mémoire, jeux, balades douces, conférences, culture...) contribue activement au bien-être des seniors. Ces temps partagés apportent de nombreux bénéfices :

- Stimulation cognitive : les jeux sollicitent la mémoire, la logique, l'attention et favorisent ainsi le maintien des capacités intellectuelles.
- Lien social : ces moments renforcent les interactions entre les participants, créent un climat de confiance et participent à la construction d'un esprit de groupe.
- Plaisir et valorisation : apprendre de nouvelles règles, relever des défis ou simplement partager un bon moment et permet de se sentir acteur de sa journée.
- Rythme et repères : la régularité de ces rendez-vous mis en place permet aux participants de structurer leur semaine autour d'activités attendues et appréciées.

Espace disponible pour les initiatives des habitants

Calade soutient les initiatives des habitants pour eux-mêmes et a accueilli des ateliers découverte proposés et animés par des habitants. Un atelier généalogie est ainsi régulièrement proposé.

Des habitants se regroupent au « café culture » pour explorer les offres culturelles et faire la programmation des sorties et événements culturels avec le centre socioculturel ou en autonomie.

D'autres formes d'espace de rencontres et d'animation de la vie sociale sont possibles et à créer. Le projet de mise en place d'un système de troc de savoir-faire permettant de valoriser les compétences de chacun et de favoriser l'entraide est en réflexion.

Organisation d'événements fédérateurs

Les événements fédérateurs comme la fête des bénévoles ou un banquet citoyen favorisent la mixité sociale, générationnelle et culturelle. Ces événements sont conçus et orchestrés par une équipe de travail associé « bénévole-salarié » et proposés à l'ensemble des adhérents ou du grand public.

Aller vers les personnes les plus isolées

Calade a une attention particulière pour les séniors les plus isolés. Calade en vadrouille permet d'aller rencontrer les séniors dans leur village. Les habitants n'ont pas toujours la possibilité de se rendre dans les centres bourgs, même si les communes et la communauté de communes développent la mise en place de service de transport de proximité.

La régularité de Calade en vadrouille permet, sur le temps long, de rencontrer les habitants les plus isolés. L'ADMR a organisé un groupe de visiteuses pour les personnes isolées et se joint régulièrement aux espaces de rencontres « café des habitants ». Au fil des rencontres, se structure un espace de de rencontres pour les aidants.

La CARSAT a mandaté Calade pour expérimenter la coordination en proximité d'un dispositif d'aller vers les séniors isolés. Ce dispositif permet aux acteurs locaux de repérer les séniors isolés, de s'entretenir avec eux et de faire des préconisations pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées.

La demande d'accompagnement dans leurs démarches administratives dématérialisées est régulièrement observée pour les séniors habitant les villages, ainsi que les difficultés de déplacement pour accéder aux offres du droit commun en termes de soin, commerces, loisirs, culture...

Mise en place d'une démarche d'évaluation continue

L'organisation de temps d'échanges réguliers avec le public « adultes et séniors » pour recueillir leurs retours est primordial afin de rester en veille sur leurs besoins. Ces recueils sont mis en perspectives avec les acteurs locaux lors des rencontres partenariales ou dans des réunions d'une commission séniors. La création d'une commission séniors impliquée dans la définition des orientations et l'organisation des activités permettrait d'adapter les actions aux besoins évolutifs des participants.

Afin de mesurer l'impact des actions en direction des adultes et particulièrement des séniors, il est nécessaire de former l'équipe aux démarches d'évaluation et de mettre en place des outils de mesure d'impact.

Animation de la vie partagée en habitat inclusif

Le centre social est aussi impliqué dans la lutte contre l'isolement par son action au sein de deux habitats inclusifs séniors. Dans le cadre des projets "habitats inclusifs" réalisés sur les communes d'Aubais et de Clarensac, Calade s'est vue confier par les CCAS les animations de la vie sociale au sein des résidences "Clarensiago" et "le chant des cigales".

Les habitats sont composés en rez-de-chaussée de 8 à 20 logements locatifs (T2) à destination des plus de 60 ans et/ou personnes en situation de handicap. Une salle commune est à disposition sur chacun des habitats pour vivre le "commun" et développer le lien social.

Les logements en partage ont pour objectif de prévenir la perte d'autonomie en soutenant le bien vivre ensemble sur une localité où sont présents les commerces de proximité et organismes de premières nécessités (maison médicale, administrations, commerces, transports). Pour cela Calade met en œuvre des temps de rencontre et des actions pour favoriser les solidarités et rompre l'isolement, tout en remplaçant les personnes dans leurs potentiels de réalisation.

La relation avec les habitants repose avant tout sur une écoute active et bienveillante, favorisant un climat de confiance. Chaque habitant est encouragé à s'exprimer librement, à partager ses envies, ses idées, mais aussi ses éventuelles difficultés du quotidien. Les animations et temps collectifs ne sont pas imposés, mais construits à partir des propositions, des besoins repérés ou exprimés par les habitants. Cette manière de faire permet de valoriser la parole de chacun, de renforcer le sentiment d'appartenance et de favoriser une dynamique collective choisie plutôt que subie.

Les liens ainsi créés, les échanges riches en stimulation et nourrissant affectivement contribuent au maintien de la santé et préviennent ainsi la perte d'autonomie.

Exemples d'activités collectives :

Séances de sophrologie hebdomadaires

Une séance de sophrologie est animée par un bénévole chaque vendredi matin au sein de la salle commune de la maison en partage. Cette activité, ouverte aux habitants du lieu comme à des habitantes de la commune, a su trouver sa place grâce au relais de l'information auprès des partenaires locaux. Les apports de cette pratique sont multiples :

- Bien-être physique et mental : la sophrologie aide à relâcher les tensions, à mieux gérer le stress ou les émotions, et à prendre conscience de son corps, ce qui est particulièrement bénéfique pour le public senior.
- Amélioration de la qualité de vie : à travers des exercices de respiration, de relaxation ou de visualisation positive, les participants développent des outils simples pour favoriser un meilleur équilibre au quotidien.
- Ouverture sur l'extérieur : l'intégration d'habitantes extérieures au groupe crée une dynamique d'ouverture, renforce les liens sociaux au-delà du lieu de vie et valorise la maison en partage comme espace de rencontre.
- Rendez-vous régulier structurant : cette activité hebdomadaire donne un rythme et une continuité qui rassurent et motivent les participants.

Cette proposition s'inscrit pleinement dans une logique de prévention, de bien-être global et de cohésion sociale, tout en renforçant les partenariats locaux.

Initiation au e-sport – Dispositif Silver Geek

Les séniors ont été sensibilisé au dispositif Silver Geek, autour d'une initiation au e-bowling sur console Switch. L'activité a suscité de la curiosité du groupe, et la régularité des entraînements proposés au centre social Calade a permis de constituer des équipes qui ont pris goût au rencontres, partages, et stimulations cognitives et physique.

Certains participent en tant que supporter, illustrant une autre forme d'implication.

Sorties balades et bord de mer

Des sorties collectives ont été organisées en bord de mer, notamment à La Grande Motte et au Grau-du-Roi. Très appréciées des habitants, ces moments permettent de changer de cadre, de profiter d'un environnement apaisant et de renforcer les liens au sein du groupe. Ces sorties, simples mais fédératrices, offrent un vrai temps de détente, de convivialité et de rupture avec le quotidien, et permettent le maintien d'une bonne santé physique.

Ces temps favorisent à la fois le bien-être physique, le lien social et la découverte de l'environnement local.

Sorties culturelles – Découverte, curiosité et ouverture sur le territoire

Plusieurs sorties culturelles sont proposées au fil de l'année, dans l'objectif de favoriser la découverte du patrimoine local, de stimuler la curiosité des habitants et de sortir du quotidien à travers des expériences variées. Ces sorties rencontrent un réel engouement, car elles permettent de nourrir la vie collective, de favoriser les échanges, et d'ouvrir les horizons culturels des habitants, tout en respectant leur rythme et leurs centres d'intérêt.

Le groupe est ouvert à de nouveaux participants, renforçant ainsi la dimension collective et inclusive de l'atelier. Cet atelier est un exemple de dynamique participative, où les rôles s'inversent parfois, et où l'on met en avant les potentiels individuels au service du collectif.

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l'affaire de tous.

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
- Etat
- CCAS d'Aubais et Clarensac
- Participation des personnes

- Autofinancement

Humains

- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- Coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Référents séniors
- Référentes Famille
- Animatrice Famille
- Conseillères France service
- Conseiller numérique
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages
- Salle commune des habitats inclusifs
- Minibus
- Covoiturage
- Matériel d'activité
- Matériel informatique avec connexion internet
- Ecran tactile et vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- Réduction de l'isolement social et du sentiment d'isolement
- Création de liens sociaux durables qui perdurent en dehors des actions de Calade
- Renforcement de l'autonomie et du pouvoir d'agir des participants
- Valorisation des compétences et renforcement du sentiment d'utilité sociale
- Meilleure compréhension interculturelle et intergénérationnelle
- Amélioration du bien-être physique et psychologique
- Développement de nouvelles compétences
- Création d'un réseau d'entraide et de solidarité entre participants

Impacts pour le territoire

- Renforcement de la cohésion sociale sur le territoire
- Création d'une dynamique intergénérationnelle et interculturelle
- Développement d'un réseau d'entraide et de solidarité entre habitants
- Valorisation des ressources et compétences locales
- Meilleure visibilité de l'offre de services
- Complémentarité avec les services d'aide à domicile existants
- Contribution à la prévention de la perte d'autonomie des seniors
- Reconnaissance du centre social comme lieu ressource pour les habitants du territoire
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance et l'interculturalité

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Le bénévolat a une place primordiale dans les activités de Calade : en 2024, l'association comptait 157 bénévoles (près de 60% sont des personnes séniors), pour 4377 heures de bénévolat. Par rapport à l'année précédente, le ratio du temps de bénévolat par personne a presque doublé.

Ce bénévolat se traduit de différentes manières selon les envies, les possibilités et la créativité des habitants. Nos diverses actions possibles, et l'accompagnement de l'engagement des habitants dans la structure permettent aux bénévoles les plus fragiles, les plus isolés, de trouver une place à leur mesure. Cette possibilité de renouer avec une activité utile dans la cité a un impact très positif dans la vie de ces bénévoles les plus isolés. L'accompagnement du pouvoir d'agir est au cœur de nos accompagnements, notamment celui des bénévoles de la structure.

Ces constats nous amènent à ajuster régulièrement notre action d'accompagnement du bénévolat pour favoriser le sentiment d'utilité sociale et valoriser l'engagement citoyen des habitants. Une réflexion initiée avec des étudiants en travail social a mis en lumière la nécessité de retravailler le « parcours du bénévole » à Calade. Un groupe de bénévoles a proposé de créer un temps dédié à l'accueil des bénévoles (actuels et potentiels), l'interconnaissance, la rencontre avec les salariés afin de mieux connaître les actions menées et également la rencontre avec les bénévoles des autres associations. La nouvelle « pause bénévole » est ouverte et se réunit tous les mois.

Parallèlement, l'engagement des jeunes dans des événements fédérateurs (comme la bourse aux vêtements ou le projet jeune summer party...) vient alimenter le besoin des générations de se rencontrer, d'échanger leurs regards sur le monde d'aujourd'hui et celui d'hier, sur les valeurs communes de citoyenneté.

Objectifs

- Soutenir la dynamique de la pause bénévole et accompagner le travail associé « salarié-bénévole »
- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif
- Être repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.

« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».

« Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».

« Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.

Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

La question du travail associé « bénévole-salarié », de la place et du parcours des bénévoles, du devenir des initiatives des habitants avec et en dehors de l'association sont mises au travail et vécues au quotidien dans les actions de Calade.

Modalités de mises en œuvre

La pause bénévole et le bénévolat à Calade

La pause bénévole est animée par un groupe de bénévoles dont plusieurs membres du bureau de l'association. Elle se tient mensuellement et accueille les nouveaux bénévoles, facilite l'interconnaissance des bénévoles entre eux et avec l'équipe salariée. La pause bénévole devient le « salon où l'on cause » pour mieux connaître les acteurs internes et externes, recueillir la parole des bénévoles et s'appropriier le projet de l'association. Cet espace carrefour alimente la dynamique du bénévolat à Calade.

Différentes actions sont coanimées avec des bénévoles : l'accompagnement à la scolarité, des ateliers en famille, des ateliers découvertes (généalogie, sophrologie...), soutien à l'animation des actions des habitats inclusifs.

Pour certaines actions, les participants mènent des actions d'autofinancements : les sorties culturelles, les projets de jeunes, les déplacements des championnes du silver geek... Il est intéressant de noter que certaines actions d'autofinancements sont menées par des personnes qui ne bénéficieront pas forcément de l'action financée. L'implication dans l'action collective est alors totalement décorrélée de l'action à financer et participe du plaisir des moments partagés.

La fête des bénévoles est un moment privilégié pour mettre à l'honneur le travail des bénévoles mais c'est également un moment fédérateur pour partager les valeurs communes de l'association Calade.

Les initiatives des habitants

Bourse aux vêtements

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistantat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée il y a plus de 15 ans dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation.

Un groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise un dépôt-vente occasionnel lors d'une réunion de préparation et avec le bilan de l'édition précédente. La bourse aux vêtements se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli. Elle a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Cette action est importante pour les bénévoles, car elle permet de développer le désir de rendre service et d'apporter à d'autres et à la société sa contribution pour un mieux vivre ensemble. La mise en œuvre par l'action concrète sur le territoire d'un circuit de réemploi de vêtements est fondamentale pour les bénévoles. Ils voient le bénéfice concret de leur action tout au long du week-end. Des sentiments de fierté émergent. Il s'agit d'évènements très attendus par les bénévoles, les habitants pour cette ambiance particulière de lien social et de friperie.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Un groupe d'habitants a repéré que les ateliers sociolinguistiques ne répondaient aux besoins de tous les apprenants de la langue française. Ils ont pris l'initiative, soutenu par Calade, de proposer en complément, un accompagnement individuel pour développer les compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est entièrement animé des bénévoles.

Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. A la fin de chaque séance, les bénévoles et l'animatrice sociolinguistique se retrouvent pour échanger autour de leurs pratiques. Avant chaque vacances, les apprenants et les bénévoles se retrouvent sur un temps collectif d'échange convivial (goûter, repas, jeux...).

Repair'café

Un groupe d'expert bénévole propose de lutter contre l'obsolescence programmée des objets, notamment du petit électroménager. Lors de l'atelier mensuel, en itinérance dans les villages, ils mettent leurs compétences au service de habitants pour diagnostiquer la panne et lorsque c'est possible de réparer celle-ci. Ils privilégient le partage de leur connaissance et le « faire avec ».

Projets de jeunes

Un collectif de jeunes a créé une convention asiatique « Somm'asia » sur Sommières, dans le cadre des projets jeunes soutenus par le conseil départemental et la CAF. Il s'agit d'un « salon de la culture asiatique » réunissant des exposants, dessinateurs de manga, cuisinier, amateur de cosplay... Une seconde édition est à l'étude.

Les engagements citoyens

Porteur de parole

Le porteur de parole est un outil d'interaction sociale qui vise à recueillir et présenter la parole de citoyens. Cet outil invite à s'exprimer sur un thème donné. Le groupe définit au préalable une question qu'elle souhaite soumettre aux habitants ; le seul objectif est de pouvoir échanger, discuter voire débattre d'une question sur l'espace public. Nous gardons de ces échanges une ou plusieurs phrases que nous écrivons sur des panneaux. Ces panneaux sont affichés à leur tour.

C'est une exposition éphémère de propos rapportés !

Cette animation permet de rendre collective une question souvent renvoyée à l'individu seul à travers une diversité de regards et de témoignages autour d'un thème qui fait société.

Trois bénévoles ont été formés par les bénévoles du centre social de Saint Jean du Gard et ont animés différents porteurs de parole, notamment lors de la fête du jeu organisé par les Francas du Gard.

Collecte alimentaire

L'épicerie solidaire de Calade participe aux collectes nationales de la Banque alimentaire (2 jours de collectes en novembre – 1 jour de collecte au printemps). Cette action nécessite la mobilisation des bénéficiaires de l'épicerie mais également de la solidarité d'habitants souhaitant participer. Plusieurs personnes accompagnées dans leur parcours socioprofessionnel s'engagent dans cette action collective d'intérêt général. Il est à noter qu'elles ne sont pas forcément bénéficiaires d'une quelconque aide alimentaire. Le conseil municipal des jeunes sommiérois a également prêté main forte.

Au-delà de la collecte de denrées pour l'aide alimentaire, cet événement rassemble des habitants qui ne rencontreraient pas autrement. Le partage de ces journées d'engagement participe à modifier le regard sur les personnes stigmatisées du fait de leur parcours de vie accidenté.

Taxi solidaire et écomobilité

Pour pallier aux difficultés de mobilité un groupe de bénévoles est volontaire pour effectuer des trajets ponctuels, afin d'accompagner les déplacements d'habitants empêchés. Le bénévole indique les créneaux auxquels il pourrait être disponible. La conseillère mobilité de Calade fait un diagnostic mobilité pour évaluer la demande et les différentes solutions s'offrant au demandeur. Les trajets peuvent concerner des entretiens d'embauches, des rendez-vous médicaux ou tout autre déplacement sans solution.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental
- Etat
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Mécénat
- Certificat d'Economie d'Energie

Humains

- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson,
- Salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Espace de vie sociale itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération
- Véhicule électrique

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement des personnes
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres
- Les débats citoyens, les porteurs de parole participent au développement de la capacité de prendre la parole, d'échanger des idées-opinions et de s'enrichir de la pensée de son interlocuteur

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie. La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance
- Participe à la dynamique du territoire par l'émergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants
- Le collectif se saisit des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", isolement des personnes âgées...)
- Participation à une démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements, repair café...)

Calade à Sommières

Animation globale et coordination

Pilotage

Constats

Les constats généraux sont développés dans le diagnostic social.

La fonction pilotage se décline en trois axes :

- Conduite du projet social
- Gestion de l'équipe et animation de la vie associative
- Gestion administrative, comptable et financière de la structure

Le circulaire CNAF du 12 Juin 2012 rappelle les finalités d'un centre social : l'inclusion sociale (par opposition à l'exclusion), la cohésion sociale (par opposition aux groupes fermés) et le renforcement de la responsabilité et de la citoyenneté des habitants (éducation populaire).

Calade a défini les orientations de son action pour la période 2018-2022 sur les orientations suivantes :

- Lien social
- Vie locale et champs des possibles
- Développement local et projets citoyens

La conduite du projet social et l'animation de la structure s'appuie sur des méthodes participatives. L'ensemble de l'équipe s'est formée aux outils du développement du pouvoir d'agir dans le cadre des sessions ayant pour thème « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice ».

Cette méthodologie permet de faire évoluer les postures dans le repérage des inégalités existantes sur leur territoire, l'animation de groupe et l'organisation des actions. Elle renforce les compétences, entre autres, en matière d'accueil et d'écoute des habitants, d'analyse des réalités sociales et culturelles du territoire.

Il s'agit de mettre en cohérence l'animation du projet du centre social, avec la finalité du développement du pouvoir d'agir des habitants.

Le centre social est une interface permettant aux acteurs du territoire de se rencontrer, de se connaître, d'échanger des informations, de mutualiser des ressources et de faire émerger des projets. A ce titre, il veille à associer les partenaires dans les actions mises en œuvre dans le cadre du projet social. Le centre social reconnaît, valorise et communique sur les missions et savoir-faire de ses partenaires, il intervient avec eux. La dynamique partenariale s'appuie sur plusieurs supports :

- Des rencontres entre partenaires
- La constitution de groupes projet et d'instances de pilotage
- L'animation d'actions pluri-partenariales
- La formalisation de conventions de partenariat
- La mise à disposition de ressources techniques, de compétences
- La participation aux initiatives et instances des partenaires

Objectifs

Conduite du projet social

L'objectif général de l'action « conduite du projet social » s'inscrit dans la mise en œuvre des missions définies par la caisse d'allocation familiale, à savoir :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle.
- Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices ; Compte tenu de son action généraliste et innovante, concentrée et négociée, il contribue au développement du partenariat.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Constituer une équipe de professionnels opérationnels et efficaces
- Gérer les ressources humaines, bénévoles et salariés, au regard de l'objet de l'association
- Garantir l'exercice des droits et obligations de chaque salarié
- Assurer à chaque salarié de bonnes conditions d'exercice de ses missions
- Impulser une dynamique associative en accord avec les valeurs et le projet du centre

Gestion technique, administrative, comptable et financière de la structure

- Dans le cadre de la législation en vigueur, veiller à maintenir pour l'association une structure financière et patrimoniale pérenne permettant de mener à bien les actions dans le cadre du projet social.
- Permettre le fonctionnement des instances de décision de la structure
- Etre un support au développement de la structure
- Favoriser, soutenir et promouvoir les actions de Calade sur le territoire
- Assister et/ ou seconder l'équipe

Modalités de mises en œuvre

Conduite du projet social

Tous les 4 ans, mise en place de la démarche de diagnostic social du territoire puis de réécriture du projet social en vue du renouvellement du contrat de projet liant l'association et la CAF.

L'animation du Projet social consiste en l'animation ou la participation aux différents temps de travail visant à assurer la cohérence des actions en cours et des projets en développement avec le projet social :

- Animation des temps de travail avec l'équipe des salariés.
- Animation ou participation aux temps de travail réguliers avec les partenaires techniques et financiers.
- Organisation et animation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du projet.
- Animation de la vie associative, veille du fonctionnement des instances et du bon déroulement de la vie associative.

Gestion de l'équipe et animation de la vie Associative

- Organisation du planning et animation des réunions d'équipe salariés, secteur-direction, coordinateur-direction
- Suivi régulier et évaluation des tâches effectuées
- Plan de formation
- Réunion de travail régulière avec le bureau de l'association (rythme défini en fonction des besoins et des actualités de la structure)
- Participation au Conseil d'Administration de l'Association
- Lien entre les bénévoles administrateurs et les salariés
- Organisation et définition de la place de chacun (bénévoles et salariés) dans les manifestations et les temps forts de la vie associative
- Planification des temps de travail et de congés des salariés
- Définition des postes de travail, des profils, des niveaux de compétences et des niveaux de rémunération, organisation des recrutements
- Réunion régulière du comité social et économique
- Organisation d'entretiens individuels annuels et professionnels
- Disponibilité et écoute des sollicitations individuelles et collectives des salariés
- Coordination et diffusion des informations au sein de l'équipe des salariés, entre les deux établissements, entre administrateurs et salariés
- Veille technique en rapport avec la législation du travail et la convention collective
- Adaptation des conditions générales de travail et de sécurité à l'environnement proche
- Affichage obligatoire

Gestion logistique, administrative, comptable et financière de la structure

- Suivis de gestion réguliers, préparation des budgets prévisionnels dans le cadre défini par la CNAF
- Gestion et suivi administratif des conventions : dépôt des projets, rédaction de bilans intermédiaires et annuels, évaluation, animation de comités de pilotage et de suivi des actions, en lien avec les partenaires techniques et financiers concernés
- Suivi de l'hygiène, de la propreté des locaux et des matériels
- Etablissement du plan de prévention des risques, document unique d'évaluation des risques professionnels, règlement général sur la protection des données
- Souscription des contrats d'assurance, de maintenance, etc. nécessaires
- Suivi de la comptabilité, du paiement des fournisseurs dans les délais, de l'encaissement des factures et subventions selon les échéanciers initialement contractualisés avec les financeurs
- Organisation et répartition des postes de travail (bureaux, locaux techniques, salles d'activité...)
- Choix des lieux d'activité, de leur aménagement, du matériel requis, définition des horaires
- Mise à disposition de supports de diffusion et d'information
- Signature des conventions pour les mises à disposition
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement associatif et de ses instances
- Connaissance et maîtrise de l'utilisation des outils de gestion et de communication
- Mise en place et utilisation d'outils facilitant le tri, le stockage, l'accès et/ou le renouvellement des documents

- Mise en place et/ou utilisation d'outils spécifiques à la gestion des données avec création de banques de données de supports variés
- Maîtrise des outils informatiques liés aux activités administratives et de comptabilité

Moyens

Financiers

- Caisse d'allocations familiales
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Engagement d'une démarche afin de parvenir à diversifier les financements et hybrider les ressources.

Humains

- **Calade à Sommières** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,23 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Calade à Calvisson** : 1 direction (1etp), gestionnaire paye (0,11 etp), secrétariat-comptable (0,5 etp)
- **Association** : CA (12 membres adhérents, 3 membres associations, 4 membres associés représentants de la CCPS, 7 représentants des partenaires institutionnels)

Ainsi que les moyens mis en œuvre pour le développement de l'accueil, des actions, des services, et de l'accompagnement des projets.

Matériel

- Locaux de 650 m² mis à disposition par la commune de Sommières.
- Locaux de 140 m² mis à disposition par la commune de Calvisson.
- Matériel bureautique
- Logiciels de gestion

Impacts pour le public

- Une offre d'activité transversale et diversifiée, répondant aux besoins des habitants
- Une offre de service identifiée
- Une réponse aux besoins individuels et collectifs, s'adaptant à l'évolution du territoire
- Un accueil de proximité gratuit et ouverts à tous
- La reconnaissance de la place de chacun au sein de la société et du territoire
- La valorisation des ressources et la reconnaissance des potentialités des habitants
- Le sentiment d'appartenance au projet et aux valeurs de l'association
- Etre acteur de son parcours, pouvoir faire des choix, mener ses projets personnels et professionnels

Impacts pour le territoire

- Production, par les activités du centre social, d'une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
- Renforcement de la cohésion sociale et du sentiment de bien vivre ensemble
- Développement de la solidarité de proximité et réduction des inégalités
- Structuration et renforcement du partenariat local
- Renforcement de la vie associative locale
- Réponse aux besoins du territoire par l'émergence de projets s'appuyant sur les ressources des habitants
- Développement de services et initiatives à vocation économique et sociale
- Création de richesses engendrées par l'activité de la structure : financements extérieurs mobilisés, dépenses de fonctionnement auprès des fournisseurs locaux, retour à l'emploi des personnes en situation

d'exclusion, consommation des personnels salariés de la structure, participation de personnes extérieures au territoire

- Amélioration du cadre de vie
- Participation à l'attractivité et à la valorisation de l'image du territoire

Accueil

Constats

L'accueil constitue une force identitaire essentielle du centre social Calade, caractérisée par sa dimension humaine et bienveillante. L'accueil actuel est efficace et dans le respect mutuel avec un engagement de ne pas laisser l'usager sans réponse. Il s'appuie sur des partenariats solides déjà établis qui renforcent la qualité du service.

Si le territoire dispose globalement d'une bonne accessibilité aux services, en termes de densité, il se situe dans la moyenne des indicateurs. Nous constatons toujours des difficultés de mobilité sur la Communauté de communes du Pays de Sommières (transport inter villages ou vers les centres d'activité). Cela implique de maintenir et développer les permanences France Services à l'extérieur.

La demande d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les démarches administratives reste forte et, d'une manière générale, pour tous les actes de la vie quotidienne, toujours plus dématérialisés. Cela peut impliquer d'adapter les horaires aux besoins des habitants.

Un indice de vulnérabilité e-administrative est calculé par le système d'information géographique Portrea. Porté à notre connaissance lors de l'accompagnement d'un cabinet d'architectes missionné par la Caisse des dépôts pour repenser l'accueil du centre social de Sommières, cet indicateur permet notamment d'estimer les besoins en soutien. Les données estimées paraissent confirmer la forte fréquentation des accueils de Calade, un effet renforcé par les passages de personnes hors territoire.

Outre le public sollicitant l'accueil du centre social ou une aide pour les démarches administratives, nous recevons de plus en plus de personnes présentant des troubles psychologiques ou en grande précarité. L'accueil étant un lieu ouvert, il est possible qu'il soit davantage repéré. La posture de l'accueil est par ailleurs mise au travail par une augmentation des tensions.

Les demandes d'inscriptions aux ateliers numériques sont constantes et régulières, elles accompagnent aussi l'évolution des pratiques. L'accueil et le conseiller numérique apporte un soutien numérique auprès des usagers vers l'autonomie, le territoire bénéficiant également de la présence d'autres conseillers numériques mobilisés par la communauté de communes. Un autre indice, de fragilité numérique cette fois, est proposé par la MedNum. Il place l'intercommunalité dans une position médiane, en termes de risque, l'un des sujets étant aussi l'accès aux réseaux et aux équipements. Ce soutien numérique de l'accueil est également mis au service des autres secteurs de Calade, afin

EPCI Communauté de communes du Pays de Sommières (243000296)

6 447 Effectif de la population ayant potentiellement des difficultés liées au numérique et aux démarches e-administratives

6 181 Effectif de la population ayant potentiellement des démarches e-administratives régulières et complexes à réaliser

Scores à l'échelon géographique inférieur

Détails du territoire

■ Nombre de lieux disponibles **0**

Population

■ Population de + 15 ans **19 900**
■ Population de + 65 ans **5 039**

Education

■ Sans diplôme de + de 65 ans **1 621**
■ Sans diplôme de - de 65 ans **1 408**

Emploi

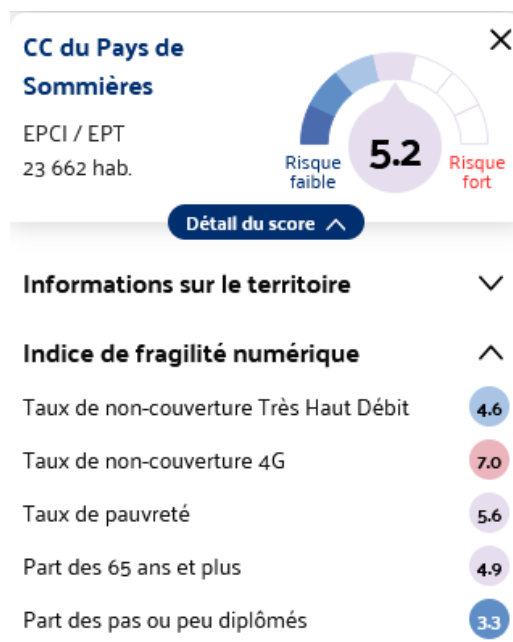
■ Personnes au chômage **1 341**

Minima sociaux

■ Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, PPA, AAH) **4 840**

de renforcer leurs actions dans ce domaine. C'est ainsi que des projets autour de la pratique des jeux vidéo pour les seniors ou des initiatives en direction des jeunes se sont dernièrement développés.

Enfin, il apparaît nécessaire de distinguer davantage l'accueil centre social et l'accueil France services, d'autant que l'installation récente en rez-de-chaussée, pour améliorer l'accessibilité du service, entraîne un éloignement avec les autres secteurs de Calade. L'accueil doit conserver sa place centrale dans le fonctionnement du centre social, il porte en outre directement des actions qui peuvent bénéficier de sa fréquentation, afin que le plus grand nombre puisse y accéder. C'est le cas du taxi solidaire, renforcé par un projet pluriannuel et partenarial sur l'écomobilité inclusive, ou encore de l'accompagnement des porteurs de projets associatifs dans le cadre du label Guid'Asso, et bien évidemment du Point Conseil Budget, un service gratuit pour prévenir les situations de surendettement, mais aussi, dans un contexte toujours plus contraint, de gérer au mieux son budget.



Objectifs

- Accueillir, informer, orienter les habitants tous les jours
- Offrir un accueil et une écoute privilégiée pour tous et de proximité
- Maintenir l'accueil bienveillant, efficace et dans le respect mutuel qui fait l'identité de Calade
- Garantir l'accessibilité des services pour tous les publics
- Adapter les horaires d'ouverture aux besoins des usagers
- Favoriser le lien social
- Favoriser l'accès à des outils d'information et de ressources documentaire
- Permettre aux usagers d'accéder à leurs droits
- Développer et familiariser les personnes à l'usager à la numérique, les rendre plus autonome
- Offrir des conseils et un accompagnement budgétaire
- Positionner l'accueil comme pivot central du centre social
- Renforcer la transversalité entre l'accueil et les différents services/secteurs
- Différencier l'accueil social du centre social et celui de France Services
- Optimiser l'aménagement des locaux pour favoriser un accueil de qualité
- Développer à terme un concept de tiers-lieu intégré à l'accueil
- Développer le partenariat et la formation pour un meilleur accompagnement des publics avec des troubles ou en situation de précarité
- Renforcer les outils de gestion de conflits et développer l'analyse de la pratique professionnelle
- Développer l'itinérance et l'aller vers avec l'espace socioculturel itinérant
- Développer le partenariat avec les bénévoles, notamment sur le taxi solidaire
- Maintenir les ateliers numériques et adapter leur localisation selon les besoins du territoire
- Poursuivre les projets et ateliers intersecteurs, en particulier en direction des jeunes et des seniors
- Etudier la mise en place d'un atelier Fablab

Présentation générale de l'action

L'accueil de Calade à Sommières est ouvert :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

La fonction accueil et l'espace de l'accueil sont la porte d'entrée de Calade. Les animatrices de l'accueil veillent à offrir un cadre convivial et rassurant pour les habitants. La « fonction accueil » est transversale à toutes les actions des centres socioculturels Calade, elle place l'habitant au centre du projet et des actions.

L'espace accueil est un relais important d'information sur les actions menées au sein de l'Association et par les partenaires. Les conseillères de l'accueil sont là pour mener à bien des missions qui n'ont eu cesse de se développer et se diversifier (France Services) afin d'accompagner et de répondre au mieux aux divers besoins des populations.

L'équipe de l'accueil veille à recevoir avec une écoute attentive et bienveillante toutes les demandes.

- Accueil, information et orientation des habitants sur les actions proposées par le centre social, ses partenaires, l'ensemble des acteurs du territoire.
- Mise à disposition d'ordinateurs, téléphones, documentations en libre accès.
- Organisation et suivi de permanences de proximité.
- Organisation des conditions pratiques et techniques de mise en place des salles pour les activités du centre social.
- Conseils France Services
- Accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives.
- Un accueil et accompagnement sur un lieu confidentiel avec un temps adapté (rdv administratifs).

L'accueil offre une démarche de qualité envers les publics accueillis : formation continue auprès des opérateurs pour actualiser ses connaissances et développer ses compétences, écoute active, respect de la dignité des personnes et de leur capacité à faire.

Parallèlement à la mise en œuvre des services de l'accueil, une démarche est engagée pour restructurer et redynamiser la fonction d'accueil du centre social Calade en tenant compte de la diversité de ses missions (centre social, France Services, accompagnement numérique). Elle s'articule autour d'une réorganisation spatiale, temporelle et fonctionnelle permettant de différencier les types d'accueil tout en garantissant leur complémentarité.

Le projet prévoit une évolution progressive allant d'un réaménagement des horaires et un rapprochement des services avec l'accueil à court terme, jusqu'à la création d'un véritable tiers-lieu à long terme. L'action s'appuie sur les valeurs fondamentales de Calade, tout en cherchant à s'adapter aux évolutions des besoins des habitants.

Modalités de mises en œuvre

Accueil du centre social et lieu d'écoute

Les personnes sont accueillies avec bienveillance et repartent avec une réponse adaptée à leur demande. La fonction accueil est transversale à tous les secteurs d'activité de Calade. L'accueil est la porte d'entrée du centre socioculturel.

En fonction de leur demande, les personnes vont être orientées en interne ou en externe, accompagnées. Pour cela, les accueillants favorisent la reformulation de la demande. Il est important de ne pas laisser une personne repartir sans réponse, sans solution.

Le centre socioculturel de Calade propose un accueil convivial : un café, un espace confortable... Le public bénéficie d'un accueil bienveillant qui favorise la relation de confiance.

Il est important que les personnes se rendant à l'accueil puissent bénéficier de confidentialité de la parole recueillie.

Accueil France Services

Les conseillères France Service accompagnent les personnes dans les démarches administratives du quotidien dématérialisées.

Selon l'autonomie des personnes et la complexité des démarches, les personnes sont renseignées, accompagnées immédiatement ou avec prise de rendez-vous. Un double écran au bureau de l'accueil facilite l'autonomie sur les démarches administratives. La répétition de certaines démarches fait l'objet d'un accompagnement vers l'autonomie des personnes pour effectuer seule cette démarche.

L'accueil est personnalisé, inconditionnel et confidentiel.

Des ordinateurs, un téléphone, une imprimante et l'accès internet sont en libre-service. Les personnes peuvent effectuer elles-mêmes leurs démarches administratives, consultations de leur boîte mail, utilisations courantes du numérique. Les médiatrices France service et le conseiller numérique sont disponibles pour apporter des renseignements ou une aide si nécessaire.

L'accompagnement de la personne peut se faire avec ou sans rendez-vous selon la complexité de la démarche. Les objectifs d'autonomie sont clarifiés avec la personne.

Les personnes peuvent être orientées par les partenaires sociaux locaux, ou via la plateforme des services publics. L'interconnaissance des partenaires institutionnels et opérationnels avec Calade favorise une orientation adaptée à la demande des personnes. Les médiatrices France Service actualise la documentation nécessaire pour les personnes.

Calade Sommières accueille plusieurs permanences de partenaires dans ses locaux :

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- Centre départemental d'accès au droit (CDAD, Point justice)
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)
- Planning familial
- Mission Locale Jeunes (MLJ)
- Centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (CMPEA)
- Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie LOGOS (CSAPA)
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC que choisir)
- Léo Lagrange
- Union départementale des associations familiales (UDAF)
- Association tutélaire de gestion (ATG)
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)

Ces permanences favorisent le lien direct entre les habitants et les services proposés par les partenaires.

Point conseil budget

Calade est labellisé « Point Conseil Budget » par l'Etat. Nous accompagnons les personnes qui rencontrent des difficultés budgétaires. Cela s'appuie sur une demande volontaire de la personne, sur orientation ou non d'un partenaire.

Les objectifs du Point Conseil Budget sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

La référente Point Conseil Budget reçoit individuellement les personnes et met en place, avec la personne l'accompagnement adapté à la demande. La proximité avec l'accueil France Service facilite l'orientation pour l'accompagnement aux démarches administratives lorsque c'est nécessaire.

Accompagnement numérique

Le conseiller numérique intervient auprès des publics afin de réduire la fracture numérique pour les personnes du territoire.

Calade propose des ateliers collectifs d'initiation numérique ou thématique. A l'accueil, le conseiller numérique accompagne individuellement le public vers plus d'autonomie numérique dans les démarches administratives et dans leur usage du quotidien. Il propose des ateliers collectifs thématiques en fonction des besoins repérés, pour faciliter la prise en main et l'autonomie numérique des personnes.

Le conseiller numérique co-construit des ateliers avec les différents animateurs de Calade selon les publics ou les thématiques souhaitées. Par exemple : atelier codage pour les jeunes ; atelier smartphone pour les seniors ; usages des réseaux sociaux, sensibilisation au « bon usage » du numérique...

Accompagnement Guid'Asso

Le conseiller numérique propose également un accompagnement généraliste dans le cadre du label Guid'Asso, un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non, même la plus petite, sur n'importe quel territoire, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions. Outre les renseignements apportés dans ce cadre, le conseiller peut aussi aider les associations dans leur outillage numérique.

Restructuration et redynamisation de la fonction accueil

- Court terme (1 an)
 - Réaménagement des horaires d'ouverture après consultation des usagers et analyse des flux de fréquentation
 - Mise en place d'un système de transversalité renforcé entre l'accueil et les différents services/secteurs
 - Formation continue des personnels d'accueil sur les différents dispositifs et les nouvelles technologies (IA, etc.)
 - Organisation de temps d'échanges réguliers entre l'équipe d'accueil et les autres secteurs
 - Mettre en place un dispositif continu de gestion des conflits et d'analyse des pratiques professionnelles.
 - Augmenter le vivier de bénévoles sur l'action du taxi solidaire
 - Démarrage de l'atelier programmation, poursuivre les ateliers jeunes et seniors
 - Continuer le partenariat avec Calade Pro dans le cadre du Point conseil budget
 - Développer l'aller vers

- Développer le partenariat et mieux communiquer localement sur l'action du Point conseil budget
- Moyen terme (2 ans)
 - Mise en œuvre progressive de la dissociation physique entre accueil social et accueil France Services
 - Développement d'un système de recueil des besoins des usagers
 - Formation des agents d'accueil à de nouvelles compétences d'animation sociale
 - Renforcement des partenariats existants et développement de nouveaux partenariats
 - Renforcer les collaborations avec les partenaires et approfondir la formation de l'équipe pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de précarité ou présentant des troubles spécifiques
 - Envisager la mise à disposition d'un véhicule de façon plus pérenne pour le taxi solidaire
 - Etude des besoins numériques en participant au comité numérique du territoire
 - Mise en place de l'atelier Fablab
 - Mettre en place des ateliers collectifs de conseils budgétaires
- Long terme (4 ans)
 - Création d'un tiers-lieu intégré combinant accueil, services et espace de vie sociale
 - Développement de nouvelles fonctions d'accueil en lien avec les évolutions des besoins sociaux
 - Évaluation complète du dispositif et ajustements

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Communauté de Communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental du Gard
- Etat
- Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Humains

- 1 coordinatrice d'accès aux droits
- 2 animatrices d'accueil et conseillère France services
- 1 conseiller numérique

Matériels

- Locaux de Sommières mis à disposition par la mairie de Sommières
- 1 espace accueil, bureau administratif et trois bureaux de permanences
- Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, scanner, téléphone
- Documentation
- Un véhicule de Calade

Impacts sur le public

- Amélioration de la visibilité des services proposés
- Augmentation de la satisfaction des usagers
- Diversification des publics accueillis

- Renforcement du lien social par un accueil plus adapté
- Meilleure prise en compte des besoins spécifiques (inclusion numérique, mobilité)
- Augmentation de l'autonomie des usagers dans leurs démarches
- Sentiment d'appartenance accru au centre social
- Réponse aux problèmes de mobilité sur le territoire
- Autonomie numérique
- Transversalité numérique et humaine
- Sentiment d'un appui solide et d'une écoute discrète, sans jugement et bienveillante concernant le PCB

Impacts sur le territoire

- Renforcement de la cohésion sociale sur le territoire
- Meilleure articulation entre les différents services publics
- Réduction des inégalités d'accès aux droits et aux services
- Développement d'une dynamique partenariale renforcée
- Création d'un lieu ressource identifié pour l'ensemble des habitants
- Contribution à l'attractivité du territoire
- Valorisation de l'action sociale locale
- Diminution de la fracture numérique à l'échelle territoriale
- Facilitation d'accès au numérique
- Désengorgement des accueils des Banques de France, proximité du service et des informations, un réel relai à l'échelle locale
- Une réelle valeur ajoutée, seulement cinq Points conseils budget sont présents sur le département
- Appui bénéfique aux autres acteurs du territoire tels que les travailleurs sociaux, etc.

Calade en vadrouille, espace socioculturel itinérant

Constats

L'isolement des personnes en milieu rural est constitutif d'un isolement physique (isolat) et d'un sentiment d'isolement. Ce sentiment d'isolement est partagé par divers publics, des familles avec des tout petits aux personnes âgées.

La communauté de communes du Pays de Sommières est un territoire étendu : 18 communes sur une superficie de 194 km² pour 24 284 habitants. Il est mis en évidence un constat partagé par les divers acteurs : la difficulté concernant la mobilité des personnes pour venir jusqu'au centre social.

Il existe une multiplicité des partenaires présents sur le territoire, avec une volonté de ces derniers de travailler en partenariat et en transversalité.

Il y a un besoin de la population d'avoir un même lieu ressource où ils peuvent tous les rencontrer.

Ce qui ressort fortement de ces années d'expérimentation des "Calade en vadrouille" depuis 2021, c'est le besoin de lien en réponse à un isolement géographique mais également au sein de son propre village. On nous a parlé de villages dortoirs, sans vie, où les habitants se croisent peu. Nous avons rencontré des personnes très isolées et parfois en grande difficulté faute de lien et d'aide en proximité. Mais en créant l'espace à la rencontre et des échanges possibles, nous avons pu constater que les habitants sont force de proposition et se font les relais de ce qui se vit sur le village ; un tissu associatif riche parfois méconnu.

Au niveau du centre social, nous avons observé que certaines populations du territoire, ne fréquentent plus les activités proposées par le centre social (communauté gitane et/ou maghrébine notamment). Nous nous sommes interrogés sur les raisons de cette baisse de fréquentation et d'implication.

La présence et la récurrence des actions d'itinérance au sein de mêmes lieux / villages a permis d'être identifié et de mobiliser désormais les habitants. L'enjeu désormais est de permettre à toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans le centre social, de pouvoir le faire.

Nous relevons enfin des besoins spécifiques. Les habitants rencontrés au sein des villages sont en forte demande d'accompagnement administratif. L'équipe accueil intervient donc occasionnellement sur Calade en vadrouille dans le cadre de l'aller vers et propose de l'aide administrative aux habitants avec France services. Elle informe également les habitants sur l'ensemble des activités de Calade. C'est aussi l'occasion de présenter les actions d'écomobilité inclusive, qui peuvent apporter une réponse aux besoins en matière de mobilité.

Objectifs

- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion
- Lutter contre l'isolement
- Recueillir les besoins des habitants

- Créer et animer des instances ouvertes
- Communiquer, faire vivre le maillage territorial
- Rapprocher l'offre de services publics aux habitants
- Proposer et mettre à disposition des outils numériques aux habitants
- Apporter une solution et évaluer les besoins de mobilité des habitants
- Initier les habitants aux mobilités douces (pratique de vélos et voitures électriques, covoiturage, etc)

Présentation générale de l'action

« Calade en vadrouille » est un lieu de rencontre qui se déplace et va à la rencontre des habitants et des acteurs locaux (associations, élus, structures ...). C'est un espace où l'on vient discuter, boire un café, faire des démarches, s'informer, proposer et participer à des projets. Cette action repose sur une diversité d'acteurs (habitants, partenaires, associations, élus) afin de favoriser une offre riche et complète aux habitants.

L'outil "Calade en vadrouille" est un support à de nouveaux types de partenariat et permet la création de nouvelles synergies. Il s'agit pour Calade d'aller vers les habitants et de construire avec eux le programme des actions qu'ils souhaitent trouver dans leur village ou quartier d'habitat social. Ainsi, au sein même de cette action, les modalités d'intervention sont multiples : individuelles (accompagnements d'accès aux droits – France Services), mais surtout collectives (ateliers divers).

Des rencontres régulières partenariales sont organisées : comités techniques, comités de pilotage, réunions partenariales avant et après les semaines d'itinérance. Ces temps permettent de penser le projet de manière partenariale et complémentaire, mais aussi de réajuster constamment l'action. Nous détaillons dans la rubrique « impacts » de cette fiche action les résultats attendus qui aideront cette évaluation.

Modalités de mise en œuvre

L'action "Calade en vadrouille", initiée en 2021 grâce au soutien du dispositif France Relance (qui a permis l'acquisition d'un véhicule aménagé), a pour objectif de renforcer la présence du centre social dans les villages du Pays de Sommières et les quartiers d'habitats sociaux. Depuis sa création, cette action est régulièrement ajustée afin de s'adapter au plus près des besoins exprimés par les habitants.

En 2024, nous avons expérimenté un nouveau mode d'intervention : au-delà des animations ponctuelles traditionnellement proposées, nous avons organisé des présences prolongées dans certaines communes isolées, sous la forme de semaines complètes d'animation et de rencontres. Cette approche a permis une meilleure visibilité de notre action et une compréhension plus fine des dynamiques territoriales locales. Nous avons également maintenu des interventions ponctuelles à l'occasion d'événements spécifiques.

Pour 2025 et les années à venir, l'enjeu est de structurer une présence récurrente et régulière sur l'ensemble du territoire, en réponse aux attentes des habitants exprimées lors de nos précédentes interventions. Ces derniers ont souligné l'importance d'une continuité dans notre présence pour favoriser la création de lien social et accompagner l'émergence de projets locaux.

Ainsi, nous mettons en place une nouvelle organisation reposant sur les principes suivants :

- Découpage du territoire en bassins de vie : chaque bassin regroupe environ quatre communes proches géographiquement et/ou partageant des compétences communes (comme les regroupements scolaires)
- Fréquence des interventions : la régularité des interventions dans chaque bassin de vie.
- Couverture du territoire : cette organisation permettra d'être présents plusieurs fois par an dans chaque commune du Pays de Sommières, ainsi que dans les quartiers d'habitats sociaux.
- « Calade en vadrouille » est en phase expérimentale et vise à favoriser une implantation territoriale plus régulière, avec pour ambition de soutenir et dynamiser les initiatives locales dans une logique de proximité et de co-construction.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Fondation Orange (numérique)
- Mutualité Sociale Agricole
- Etat
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- L'équipe de Calade en vadrouille
 - L'équipe salariée de Calade
 - Les partenaires (Réseau des bibliothèques, Mission locale jeunes...)
 - Les acteurs bénévoles de Calade
- Les habitants

Matériels

- Véhicule aménagé
- Salles municipales
- Matériel informatique
- Matériel d'activité
- Véhicule électrique
- Vélos électriques

Impacts pour le public

- Rupture de l'isolement
 - L'action permet de créer du lien social, dans des zones rurales où les habitants souffrent d'un isolement géographique et relationnel.

- Elle agit sur le sentiment d'isolement, en offrant un espace d'échange et de rencontre, même dans des villages peu dynamiques ("villages dortoirs").
- Accessibilité renforcée et mobilité inversée
 - Grâce à l'itinérance, les publics éloignés (géographiquement et socialement) n'ont plus besoin de se déplacer jusqu'au centre social.
 - Les freins à la mobilité sont contournés, ce qui facilite la participation des habitants, en particulier des personnes âgées, des familles isolées ou des publics fragilisés.
- Réponse aux besoins concrets
 - L'action permet un recueil direct des besoins des habitants dans leur contexte de vie.
 - Elle propose des accompagnements administratifs de proximité, très demandés localement (démarches, accès aux droits...).
- Remobilisation de publics éloignés
 - Certains publics (comme les communautés gitane et maghrébine) reprennent contact avec les services du centre social via cette approche "hors les murs".
 - La récurrence de l'action permet d'établir une relation de confiance durable.
- Valorisation des habitants et des ressources locales
 - Les habitants deviennent acteurs de la dynamique locale, proposent des idées, s'impliquent, et relaient l'information.
 - Cela redonne une valeur citoyenne et participative aux villages.
 - Le tissu associatif local, parfois méconnu, est mieux mis en lumière et relié aux habitants.
- Offre sociale et culturelle enrichie
 - L'action crée de nouvelles synergies avec les partenaires, apportant ainsi une offre d'activités diversifiée dans les villages (France Services, ateliers, animations, numérique...).
- Inclusion numérique
 - Grâce au partenariat avec la Fondation Orange, les publics peuvent accéder à du matériel et à des accompagnements numériques, important pour réduire la fracture

Impacts pour le territoire

- Renforcement de la cohésion territoriale
 - « Calade en vadrouille » crée des ponts entre les communes, en valorisant les spécificités locales tout en fédérant les habitants autour d'un projet commun.
 - Elle agit comme un lien de proximité entre les différents villages, contribuant à construire un sentiment d'appartenance à un même territoire.
- Réduction des inégalités d'accès aux services
 - Le dispositif vise à permettre un accès équitable aux services sociaux, culturels et administratifs, même dans les villages les plus reculés.
 - Cela rééquilibre les dynamiques centre/périphérie : chaque commune devient un lieu potentiel d'accueil et d'action sociale, même les plus petites.
- Valorisation des ressources locales
 - En s'appuyant sur les acteurs associatifs, les élus, les bénévoles, l'action valorise les forces vives du territoire.
 - Elle met en lumière un tissu associatif parfois méconnu, et stimule les dynamiques collectives.
- Dynamisation des communes rurales

- L'action vise à réintroduire de la vie dans des villages perçus comme "dortoirs" : événements, rencontres, actions participatives...
- Cela favorise une reprise de l'engagement citoyen local, et relance une dynamique, avec des habitants qui peuvent devenir acteurs de leur commune.
- Meilleure connaissance des besoins de la population
 - En allant au plus près des habitants, Calade recueille des données qualitatives précieuses sur les besoins sociaux, les freins rencontrés, et les attentes spécifiques.
- Création d'une dynamique partenariale
 - L'action mobilise de nombreux partenaires locaux (bibliothèques, mission locale, associations...), renforçant la transversalité et la coopération inter-institutionnelle.
 - Elle agit comme un levier de mise en réseau, favorisant une approche globale du développement social local.
- Expérimentation et innovation sociale
 - "Calade en vadrouille" est une forme innovante d'action sociale itinérante, qui sort des cadres traditionnels du travail social.
 - Elle fait du territoire un laboratoire d'expérimentation, qui peut inspirer d'autres intercommunalités confrontées aux mêmes enjeux.

Animation collective famille - Jeunesse et Familles

Jeunesse

Constats

Selon notre analyse du territoire, les jeunes montrent un fort attachement à leur territoire et ont confiance dans leurs relations de proximité. Un diagnostic auprès des jeunes est orchestré par la communauté de communes du Pays de Sommières en 2023-24. Calade, avec les acteurs de la jeunesse des Francas du Gard et l'Association Familles Rurales participe aux enquêtes : différentes thématiques sont abordées, notamment le besoin d'animation de la vie locale, le développement des offres de loisirs, l'accès à l'information jeunesse et aux démarches d'accès aux droits, à la formation à l'insertion. Les jeunes se questionnent également sur la prise en charge de leur santé, notamment la santé mentale.

Les jeunes de moins de 25 ans sont toujours particulièrement présents sur les communes de Lecques et de Montmirat où ils représentent près de 38% de la population. Dès 2017, nous constatons une hausse des jeunes de 20 à 24 ans vivants seuls, avec la question de leurs conditions de vie et des raisons de leurs isolements.

Depuis l'ouverture du lycée de Sommières en septembre 2021, la présence des jeunes sur le territoire tend à se renforcer. Le centre social Calade accueille aujourd'hui une diversité de profils de jeunes, rencontrés par différents biais :

- Les actions « hors les murs », menées principalement dans les établissements scolaires
- Les jeunes en réinsertion, orientés par la Mission Locale sur les sites des centres sociaux où « en vadrouille » lors du rendez-vous jeunesse dans les villages
- Les participants aux chantiers d'insertion et aux ateliers de remobilisation de Calade Pro

Le territoire étant majoritairement rural, la mobilité constitue un frein majeur, limitant l'accès des jeunes à certaines opportunités et contribuant à un risque d'isolement social.

Par ailleurs, bien que les jeunes expriment une forte volonté de s'impliquer dans des projets, ils manquent souvent de repères : ils ne savent pas vers qui se tourner, où aller, ni comment concrétiser leurs idées.

On constate également un manque de lisibilité et d'accessibilité de l'information jeunesse, ce qui accentue les difficultés d'orientation et d'engagement des jeunes sur le territoire.

Enfin, plusieurs jeunes se retrouvent en difficulté face au fonctionnement de Parcoursup. Cette situation peut conduire à des périodes de décrochage, avec des années sans inscription dans un établissement scolaire et un flou dans leur parcours d'orientation.

Objectifs

- Faciliter l'accès à l'Information Jeunesse
- Repérer et aller vers les jeunes
- Favoriser la remobilisation des jeunes dans leur parcours

- Accompagner les jeunes à besoins spécifiques en lien avec les établissements scolaires et la Mission Locale Jeunes
- Renforcer l'ancrage des actions "hors les murs" (établissements scolaires) et « itinérantes » dans les villages
- Impliquer les jeunes dans les projets et dans la vie de l'association
- Accompagner l'engagement bénévole et citoyen des jeunes
- Renforcer les projets intergénérationnels et le lien avec les familles

Présentation générale de l'action

L'action Jeunesse de Calade a pour objectifs généraux de valoriser les compétences citoyennes et d'accompagner les jeunes les plus en difficultés et s'articule autour de plusieurs axes :

- Accueil et information des jeunes
- Accompagnement et soutien aux projets personnels et collectifs
- Développement de la citoyenneté et de l'engagement
- Valorisation des initiatives jeunes
- Actions "hors les murs" dans les établissements scolaires et lieux fréquentés par les jeunes
- Transversalité avec les autres services de Calade (insertion, numérique, famille)

À court et moyen terme, Calade met au travail le projet d'un lieu dédié à la jeunesse où les jeunes peuvent venir sans raison particulière (salle projet ou lieux éphémères). À long terme, il s'agira de repenser les espaces au sein de la structure en fonction des travaux de rénovation.

Modalités de mises en œuvre

Accueil et information jeunesse

Calade est labélisée « Point Information Jeunesse ». C'est un lieu ressources pour les jeunes de 12 à 25 ans. Il assure l'information et l'orientation des jeunes. Concernant les sites des centres sociaux, la création d'un espace d'information jeunesse facilement accessible est à intégrer à la réflexion plus générale des espaces d'accueil (centre socioculturel/France Services). Les jeunes bénéficient d'une permanence régulière dans les établissements scolaires, notamment au lycée. Cet espace pourrait se développer comme un tiers-lieu dédié aux jeunes, notamment au sein du centre social de Sommières.

La régularité d'un temps dédié à la jeunesse dans le calendrier de « Calade en vadrouille » avec une conseillère de la Mission Locale Jeunes permet d'aller vers les jeunes isolés dans leur village et de prévenir la rupture dans l'accès aux droits et la fragilisation des parcours de ces jeunes.

Des ateliers d'accès aux droits spécifiquement conçus pour les jeunes par une conseillère France Service de Calade sont régulièrement proposés. Nous constatons que si les jeunes semblent à l'aise dans l'utilisation des applications et des outils numériques, ils ne connaissent pas toujours les démarches administratives ni leurs droits.

Accompagnement aux projets

La référente jeunesse accompagne les initiatives des jeunes, de manière individuelle ou collective.

Lorsqu'un projet collectif émerge, la référente jeunesse accompagne le groupe lors d'ateliers collectifs. Ces temps vont permettre aux jeunes d'échanger, de proposer, de construire et de mettre en place des actions collectives citoyennes et solidaires. La référente jeunesse accompagne les jeunes dans ces projets favorisant la prise d'initiatives et la responsabilisation des jeunes.

Sur cet espace, certains membres des groupes ont déjà eu une première expérience dans la conduite de projet et bénéficient d'une autonomie suffisante dans certaines étapes de la méthodologie projet. Le développement de certaines de ces compétences leur permettent de guider, de pouvoir motiver leurs pairs et de rendre le collectif plus autonome. La référente jeunesse facilite la mise en relation avec les partenaires du territoire et s'appuie sur le réseau des jeunes engagés afin de mener le projet à son terme.

La valorisation des projets réalisés ouvre le champ des possibles aux nouvelles idées de jeunes.

Calade s'est également mobilisée sur le dispositif « SAC ADOS » soutenu par la CAF afin d'accompagner les projets de jeunes dans leurs premiers départs en vacances.

« Sac ADOS » est un dispositif permettant à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de pouvoir partir en vacances seul ou avec leurs amis. Le principe est de les accompagner à construire leur séjour (budget, planification du trajet, recherche d'hébergement, aide dans les choix des activités, lien avec les familles...). La référente jeunesse a été formée par l'association « Vacances Ouvertes » pour appréhender les spécificités notamment en ce qui concerne le cadre légal. Elle est répertoriée en qualité de « coach » sur la cartographie du territoire pour pouvoir accompagner les jeunes dans leurs projets de vacances. Cet outil leur permet donc de pouvoir percevoir une aide financière attribuée en chèques vacances ainsi qu'un sac de voyage contenant des outils de prévention et des documents administratifs tels que l'assurance rapatriement, la responsabilité civile...

Engagement et citoyenneté

Les jeunes peuvent se mobiliser sur différentes actions à Calade en tant que bénévoles. L'engagement bénévole permet de changer le regard que portent les adultes sur les jeunes et réciproquement. Cela participe également à la dynamique de prévention jeunesse. Calade informe les jeunes sur les actions de bénévolat possible sur le territoire, notamment dans les associations. Les jeunes peuvent également s'engager sur les événements phares organisés par Calade tels que la bourse aux vêtements ou la collecte de la banque alimentaire.

Pour accompagner l'engagement bénévoles des jeunes, Calade réfléchit à la mise en place d'un "parcours jeunes". Cette réflexion est à mener avec la gouvernance de l'association, afin de faire une place à la parole des jeunes au sein de l'association et de faciliter leur implication dans la gouvernance de l'association.

Actions « hors les murs » dans les établissements scolaires

Participer aux Groupes de Prévention au Décrochage Scolaire des collèges

La référente jeunesse participe aux instances du GPDS (Groupe de Prévention au Décrochage Scolaire) sur les collèges de Gaston Doumergue à Sommières et sur Le Vignet à Calvisson.

Les interventions sont coconstruites avec l'équipe référente des élèves en décrochage scolaire. Grâce au support du théâtre-forum nous avons accompagné des groupes d'élèves dans le développement de leurs compétences psychosociales en mobilisant nos interventions particulièrement sur des exercices de confiance en soi et d'estime de soi. Ce projet a abouti à une représentation théâtrale organisée par le groupe au sein même de leur établissement en fin d'année. Suite à l'évaluation de fin d'action avec tous les membres du projet, nous avons pu nous rendre compte de l'intérêt de travailler en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique pour ces jeunes en situation de grande difficulté afin d'être repéré comme un relai possible sur le territoire autant pour l'établissement, le jeune mais aussi pour la famille.

Accueils des élèves exclus temporairement (collèges et lycée)

Le dispositif vise à prévenir le décrochage scolaire et social qui peut résulter de ces exclusions temporaires. Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- Accompagner le jeune à réfléchir sur ses actes, prendre conscience de l'acte commis, travailler sur la notion du respect des règles.
- Favoriser l'engagement d'un travail de réflexion avec l'enfant et sa famille sur les conduites de rupture.
- Favoriser un processus de responsabilisation, une meilleure gestion des émotions et développer des stratégies pour mieux gérer les situations les plus complexes
- Assurer une continuité éducative pendant l'exclusion temporaire
- Développer l'implication citoyenne du jeune

La référente jeunesse coordonne le dispositif. Elle évalue les besoins spécifiques de l'élève et met en place des actions adaptées. Cela peut inclure des discussions individuelles, des activités artistiques ou sportives, des ateliers de gestion des émotions, des ateliers de découverte sur nos chantiers d'insertion, des sorties découvertes sur le territoire... Le dispositif implique une équipe d'intervenants, notamment des bénévoles du secteur jeunes, des professionnels du champ de l'éducation, des partenaires du territoire et autres institutions. Chaque membre de l'équipe joue un rôle spécifique pour soutenir les élèves et les aider à surmonter les difficultés qui ont conduit à leur exclusion.

Les parents sont également impliqués dans le processus. Ils sont informés des actions mises en place et encouragés à participer activement au suivi de leur enfant. Le travail de médiation entre la famille, le jeune et l'établissement a pour but de favoriser un retour serein de l'élève à l'école.

Projets spécifiques

Papothèque

Ces soirées destinées aux parents d'adolescents sont co-animées par une bénévole et en lien avec l'accompagnement à la scolarité. Les thématiques mises en réflexion sont pré-sélectionnées par les participants en fonction parfois des problématiques qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien. Le format se veut volontairement souple permettant d'expérimenter différentes possibilités au sein d'un même dispositif c'est-à-dire : intervenant de professionnels "experts" en fonction du thème choisi, format d'atelier parent/enfant, soirée-conférence d'informations... Le but de la Papothèque n'est pas thérapeutique : il s'agit de partir des questions apportées par les parents et de faire émerger, par la confrontation et le partage d'expériences avec les autres, des pistes de réflexion. L'enjeu est ainsi de créer une dynamique où le parent est actif, participatif et devient plus expert de sa situation.

Les jeunes et les séniors

Il nous semble important de reconnaître la diversité des expériences et des compétences des jeunes dans le monde numérique. Le projet "silver geek" offre une opportunité de rencontre entre les générations par le numérique. Cette nouvelle action consiste à la mise en place d'ateliers numériques ludiques hebdomadaire répondant aux enjeux d'inclusion numérique et sociale pour les seniors en favorisant le lien intergénérationnel et les compétences des jeunes. Ces derniers sont en posture de "coach" pour permettre aux personnes séniors de s'engager dans une série de compétitions autour du E-bowling.

Après une demi-finale réalisée au sein de l'emblématique Tour Eiffel, l'équipe des Lionnes de Calade a brillamment remporté son ticket pour jouer la finale sur la grande scène du Paris Games Week. L'équipe est devenue championne de France de E-Bowling le 24 octobre 2024. Les compétitions départementales et régionales 2025 se sont déroulées à Sommières.

Transversalité et partenariat

Les actions jeunesse de Calade s'intègrent dans l'axe jeunesse de la Convention Territoriale Globale. La référente jeunesse participe aux instances du réseaux des acteurs jeunesse. Cela participe à rendre visible la complémentarité des champs d'action des différents acteurs de la jeunesse sur le territoire.

Le projet jeunesse de Calade est étroitement lié aux actions des autres secteurs d'activité de Calade : l'accompagnement à la scolarité, le soutien à la parentalité, le pôle séniors, France Service, l'offre numérique mais aussi les actions d'insertion (ateliers de remobilisation, de code de la route de Calade Pro...).

Moyens

Financier

- Caisse d'allocation Familiale
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Conseil départemental
- Mutualité sociale agricole
- Etat

- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains :

- 1 référente jeunesse
- Les bénévoles
- Les partenaires (collèges, lycée, médiathèques, MDA, autres centres sociaux...)
- L'équipe de Calade (accueil, numérique, accompagnement à la scolarité, famille, Calade pro)

Matériels

- Locaux de Calade à Calvisson et à Sommières
- Mis à disposition d'un espace dans les établissements scolaires
- Minibus et voiture de Calade
- Espace de vie sociale itinérant (véhicule aménagé)
- Matériel pédagogique
- Matériel informatique
- Document mensuel du CIDJ

Impacts pour le public

- Participe à l'émancipation des jeunes
- Soutien au développement des compétences psychosociales des jeunes
- Acquisition d'expériences valorisantes (bénévolat, projets collectifs)
- Meilleure connaissance des ressources du territoire
- Facilitation de l'insertion sociale et/ou professionnelle
- Renforcement du pouvoir d'agir et de la citoyenneté
- Création de liens intergénérationnels
- Amélioration de la mobilité sur le territoire

Impact pour le territoire

- Meilleure prise en compte des besoins des jeunes dans les politiques locales
- Dynamisation de la vie locale par les initiatives et projets des jeunes
- Renforcement du maillage partenarial autour de la jeunesse
- Valorisation de l'image des jeunes auprès des habitants
- Développement d'une offre de services adaptée aux spécificités du territoire rural
- Création de passerelles entre les différents acteurs de la jeunesse
- Contribution à l'attractivité du territoire pour les jeunes

Familles et Soutien à la parentalité

Constats

Le territoire est confronté aux évolutions sociétales et aux fragilités sociales qui touchent particulièrement les familles et les parents.

Presque 3000 familles avec enfants vivent dans les villages de la communauté de communes du Pays de Sommières dont 1300 familles monoparentales. Cet indicateur est un indice de fragilité pour les familles, notamment lorsque la famille monoparentale fait face à une situation de précarité. La présence plus importante que dans la moyenne gardoise d'homme en situation de monoparentalité est une particularité du territoire. Si nous constatons l'implication des pères dans les actions en famille destinés aux enfants de moins de 3 ans du centre social, nous continuons d'interroger la place du père dans les dispositifs d'accompagnement à la parentalité.

Les parents expriment un besoin croissant de repères éducatifs dans un contexte où les modèles familiaux sont de plus en plus diversifiés (monoparentalité, homoparentalité, familles recomposées...). Ils s'interrogent sur leur rôle, leur posture éducative et sur ce qu'implique "être parent" aujourd'hui. Les réseaux sociaux, bien que largement utilisés pour s'informer, peuvent brouiller les repères parentaux. Les familles sont confrontées à une pluralité de discours, parfois contradictoires, qui renforcent les doutes et les injonctions paradoxales (être un parent parfait tout en respectant ses propres valeurs, chercher du soutien tout en revendiquant son autonomie).

Une part importante des familles rencontrées au centre social vivent un affaiblissement des liens intra-familiaux, notamment intergénérationnels, avec un repli sur la famille nucléaire. Ce repli contribue à l'isolement des familles et à une moindre transmission des savoirs et des expériences parentales. Les jeunes mamans sont les premières touchées et sont plus souvent confrontées à l'épuisement parental. Ce phénomène peut s'accompagner d'un sentiment de solitude et d'une difficulté à demander de l'aide, notamment par peur d'être jugées comme de « mauvais parents ». Cette réticence peut freiner leur participation aux actions collectives, malgré une offre existante.

Le territoire bénéficie d'un maillage partenarial solide. Le centre social Calade joue un rôle de ressource et de relais de proximité pour les familles. Les actions menées, diversifiées et régulières, permettent de créer du lien social et de lutter contre l'isolement. On observe également une entraide spontanée entre familles, même en dehors du cadre formel des actions proposées.

Objectifs

- Valoriser les compétences des familles pour renforcer la réassurance parentale
- Améliorer l'accessibilité des actions pour les familles les plus éloignées
- Favoriser les liens intergénérationnels et interculturels
- Favoriser les rencontres inter familiales sur les espaces existants (Calade en vadrouille, sorties, etc...)
- Développer des espaces de co construction de projets avec les familles
- Repenser la communication pour la rendre plus accessible
- Mettre en place une démarche d'évaluation continue et d'évaluation d'impact
- Maintenir et développer le maillage partenarial sur le territoire

Présentation générale de l'action

Le centre social Calade propose un ensemble d'actions à destination des familles visant à soutenir la parentalité, favoriser le lien social et valoriser les compétences de chacun. En s'appuyant sur la diversité des propositions (culturelles, créatives...) et la régularité des actions, Calade souhaite créer un environnement propice à l'épanouissement des familles et au développement de solidarités.

Les actions s'articulent autour de plusieurs axes :

- Des espaces d'information, de rencontres et d'échanges entre parents
- Des activités parents-enfants favorisant le partage de moments privilégiés
- Des actions de soutien à la parentalité, en individuel et/ou en collectif
- Des événements fédérateurs créant du lien sur le territoire
- Des dispositifs itinérants pour aller à la rencontre des familles éloignées

Modalités de mises en œuvre

Accueillir et informer les familles

L'accueil de Calade met à disposition des informations locales et générales pour les familles. Les familles peuvent solliciter la référente parentalité et la référente familles sur des questions diverses. Calade accueille des Permanences de proximité dédiés aux familles (CAF – dispositif « Parents après la séparation », CIDFF, planning familial...).

Calade repense les espaces d'accueils pour les familles afin de favoriser la convivialité et l'accessibilité. La création d'espaces de discussion sur les actions du centre socioculturel développe la capacité de créer des projets collectifs et des événements fédérateurs.

Calade fait évoluer les supports de communication et les adapte aux différents publics. Divers canaux de communication véhiculent les informations des activités en famille de Calade : le site internet, les réseaux sociaux, le groupe WhatsApp des actions familles, l'affichage en interne et chez les partenaires et surtout le « bouche à oreille ». Les familles s'impliquent spontanément dans la diffusion de l'information auprès de leurs pairs et via les réseaux.

Valoriser les compétences des familles

La posture professionnelle de l'équipe se base sur le principe que « chaque parent fait du mieux qu'il peut ». La valorisation des compétences des familles participe à la réassurance des parents par l'expérimentation avec des pairs ou par une démarche réflexive dans le cadre d'un accompagnement individuel (depuis 2025).

L'accompagnement individuel permet à un parent (ou des parents), beau-parent ou grand-parent d'avoir un espace de réflexion, de questionnement de sa pratique parentale dans un cadre sécurisé et sans jugement. Cet accompagnement favorise la création de ses propres repères familiaux, de se rassurer sur son rôle de parent dans une société en mouvement.

L'approche collective et globale du centre social donne l'occasion aux parents d'expérimenter, d'échanger avec des pairs et de se rassurer. Les ateliers collectifs permettent d'expérimenter des activités reproductibles dans la sphère privée, de prendre le temps d'une activité avec son enfant, de renforcer le lien parental.

Les ateliers collectifs peuvent prendre diverses formes : des ateliers parents/enfants pour les tout petits (atelier "Petites mains, petits pieds"), des ateliers parents-enfants (« destination familles »), un « programme vacances » coorganisé avec les familles ou bien encore la planification de sorties culturelles intergénérationnelles... L'implication des parents dans la coanimation est facilitée, accompagnée pour valoriser les compétences du parent. La création d'espaces d'élaboration collective avec les familles favorise la mise en place de projets adaptés. Actuellement, les familles sont en réflexion pour créer un système de partage de savoirs.

Soutenir les parents pour accompagner les enfants

Prendre plaisir à des activités en famille, pouvoir échanger avec d'autres parents, avoir des professionnels à l'écoute permet au parent d'accompagner sereinement son enfant, d'être orienté vers les interlocuteurs adéquats et parfois de désamorcer une situation difficile.

Les familles sont associées à la construction des propositions d'ateliers qui les concernent. Les familles ont ainsi coanimé des ateliers de répit parental « un temps pour soi », participé à des conférences pour s'informer sur les nouvelles formes de parentalité et les évolutions dans les pratiques éducatives. Le secteur familles s'appuie sur des supports innovants afin d'aborder le soutien à la parentalité de manière ludique et adaptée. Les référentes familles sont formées pour animer un espace « snoezelen » pour les familles, cela permet entre autres de travailler sur la gestion des émotions. Une malle snoezelen a été créée avec les familles pour qu'elles puissent l'emprunter et continuer l'expérience à la maison.

L'accompagnement individuel propose un cadre sécurisant autour d'un questionnement parental plus personnel. Ce temps réflexif et encadré par un professionnel du soutien à la parentalité permet au parent/beau-parent/grand-parent de trouver ses réponses et/ou d'être orienté vers des professionnels adaptés à la demande.

Aller vers les familles éloignées

La commission parentalité, réunissant les acteurs sociaux du soutien à la parentalité, font part de la difficulté pour les familles les plus fragiles de faire le pas vers les actions collectives du centre social, malgré l'orientation faite par les partenaires. D'autre part l'expérience des Calade en vadrouille de ces dernières années montrent l'isolement des familles non mobiles dans les villages, particulièrement les familles monoparentales et les parents de jeunes enfants.

Calade met en place des actions spécifiques pour « aller vers » les familles les plus éloignées des services du droit commun. Calade est présente dans les quartiers d'habitat social de Sommières afin de rencontrer les familles qui ne fréquentent pas ou peu le centre social. La démarche consiste à développer des moments conviviaux de rencontre dans les quartiers de l'Arnède et des Hauts de Saint Laze à Sommières afin de garder ou de créer du lien avec les familles qui y habitent.

Les actions de « Calade en vadrouille », outil d'animation dans les villages se renforcent avec une régularité de passage qui facilite la rencontre avec les familles les plus isolées. Une organisation de permanences délocalisées facilite l'accès à l'information, aux droits... Ces moments conviviaux de rencontres permettent, sur le temps long de créer une dynamique spécifique dans le village avec les ressources locales et adaptées aux besoins des familles.

Coopérer avec les acteurs du territoire

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « La maison des kangourous » de Sommières est un accueil libre des parents avec leurs enfants de moins de 6 ans proposé par la Communauté de Communes du Pays de Sommières. Les accueillants sont de différents horizons professionnels locaux. Les parents y trouvent un espace de jeu avec leur enfant, de rencontre avec d'autres parents et un lieu d'écoute avec des professionnels.

Dans le cadre des missions de l'Animation Collective Famille (circulaire CNAF de 2016), Calade anime une commission parentalité sur le territoire. C'est un espace de réflexion entre les acteurs locaux concernés par l'accompagnement des familles. Le fruit du travail d'interconnaissance au sein de la Commission parentalité a fait émerger la nécessité d'intervenir ensemble, de mutualiser les ressources et les compétences, afin de répondre au mieux aux besoins des familles du territoire.

Les membres de la commission parentalité partagent leurs pratiques, postures et définitions autour des questions de parentalité. Il peut donner lieu à des échanges en groupe plus restreint sur la mise en place concrète d'actions portées collectivement. C'est dans ce cadre que s'est structuré, avec le soutien de la Caf, l'expérimentation de l'accompagnement individuel des familles porté par Calade.

Les actions de Calade en direction des familles s'inscrivent pleinement dans la convention territoriale globale du service aux familles. Calade participe au « forum petite enfance », aux commissions de travail et est reconnu comme un lieu ressource pour les familles.

Développer la démarche d'évaluation continue

L'organisation de temps d'échanges réguliers avec les familles pour recueillir leurs retours est primordial afin de rester en veille sur les besoins des familles. Ces recueils sont mis en perspectives avec les acteurs locaux lors des rencontres partenariales ou dans les réunions de de la commission parentalité.

Afin de mesurer l'impact des actions du secteur famille, il est nécessaire de former l'équipe aux démarches d'évaluation et de mettre en place des outils de mesure d'impact.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental
- Mutualité Sociale Agricole
- Communauté de Commune du Pays de Sommières
- Réseau d'Ecoute d'Appui d'Accompagnement des Parents
- Commune de Calvisson
- Bénéfices de l'action "bourse aux vêtements"
- Participation des familles
- Actions d'autofinancement

Humains

- Coordinatrice secteur "famille adultes séniors"
- 2 Référentes Familles (Sommières et Calvisson)

- 1 Référente parentalité
- 1 animatrice famille
- Intervenants extérieurs
- Les parents bénévoles
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages, bibliothèques et médiathèques
- Minibus du secteur famille
- Covoiturage
- Véhicule aménagé en centre social itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération de matériel

Impacts pour le public

- Renforcement des liens familiaux par le partage de moments privilégiés en famille
- Rupture de l'isolement et renforcement du lien social
- Création de solidarités et d'entraide entre les familles
- Valorisation des compétences parentales et réassurance
- Accès facilité aux services et activités pour les familles qui en sont éloignées
- Développement du pouvoir d'agir des familles
- Création de liens qui perdurent en dehors des actions de Calade

Impacts pour le territoire

- Développement d'une dynamique collective et citoyenne
- Renforcement du maillage partenarial
- Meilleure visibilité des actions du centre social
- Complémentarité des actions entre les différents acteurs du territoire
- Prévention de la fragilité des familles (violence intra familiale, événements familiaux difficiles, isolement...)
- Veille sociale permettant l'adaptation des réponses aux besoins

Adultes et séniors

Adultes et Séniors, Autonomie, Âge et Partage

Constats

La Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) est un territoire étendu. Des difficultés de mobilité des personnes sont présentes et cela a une incidence sur l'isolement créant aussi une difficulté de mobilité des personnes à se rendre jusqu'au centre social.

Nous constatons qu'il existe une multiplicité de partenaires présents sur le territoire, avec une volonté de ces derniers de travailler ensemble. Il y a un besoin de la population d'avoir un même lieu ressource où ils peuvent tous les rencontrer.

Le sentiment d'isolement des personnes séniors est prégnant, tant par l'isolement physique que par le sentiment d'être seul.

Le centre social accueille un grand nombre d'habitants confrontés à des situations d'isolement social et de solitude. Nombreux sont ceux qui expriment le besoin de créer du lien, de se rencontrer, mais qui peinent à s'organiser seuls pour initier ces dynamiques relationnelles. Ce constat met en lumière l'importance d'un accompagnement structuré et d'un cadre propice pour favoriser les échanges.

Il apparaît également que les espaces existants ne répondent pas toujours aux exigences d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Or, des lieux adaptés, accessibles et conviviaux sont indispensables pour encourager la participation et l'implication des habitants dans la vie du centre. La création d'un espace central, véritable carrefour de rencontres et de projets, dynamiserait la mise en synergie des initiatives et les échanges entre les publics.

Les besoins spécifiques des seniors, appellent à une attention particulière. Ils représentent un groupe clé du territoire, il y a un réel potentiel à développer leur pouvoir d'agir, à travers des actions ciblées, co-construites avec eux. Le centre social mène déjà des actions dans ce sens et constitue un repère important pour un certain nombre d'entre eux.

Objectifs

- Rompre l'isolement et la solitude des adultes et seniors
 - Proposer une diversité d'activités adaptées aux besoins des habitants, en offrant un accueil convivial et une écoute bienveillante
 - Favoriser les rencontres et la création de liens soutenant et valorisant
 - Encourager l'entraide et la solidarité entre les habitants.
 - Stimuler les échanges intergénérationnels et multiculturels,
 - Dynamiser la rencontre entre les habitants en offrant des espaces conviviaux et ouvert à tous
- Accompagner les habitants dans leur rôle social

- Renforcer le sentiment d'utilité sociale en facilitant l'implication des bénévoles dans la mise en œuvre des projets
- Soutenir et proposer des occasions de débats
- Développer le pouvoir d'agir des participants en s'appuyant sur leurs forces et compétences
- Valoriser la parole des habitants, leurs aptitudes, leurs prises de responsabilité au profit du collectif
- Promouvoir l'échange de savoirs comme pratique d'apprentissage
- Favoriser l'insertion et lutter contre l'exclusion
 - Accompagner l'apprentissage de la langue française et des codes culturels
 - Faciliter l'accès à la culture aux adultes et seniors les plus fragiles
 - Accueillir et aller à la rencontre des personnes les plus isolées dans les villages
 - Proposer des solutions de répit aux aidants
- Prévenir la perte d'autonomie des seniors
 - Proposer une diversité d'activités adaptées aux besoins des habitants, en offrant un accueil convivial et une écoute bienveillante
 - Favoriser les liens intergénérationnels et les actions avec la jeunesse
 - Animer la vie partagée dans des habitats inclusifs
- Communiquer, faire vivre le maillage territorial
 - Mettre en place une commission seniors impliquée dans la gouvernance de projet

Présentation générale de l'action

Le centre social est "un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux" (circulaire de la CNAF relative à l'animation de la vie sociale). Calade adhère aux valeurs de la fédération des centres sociaux (dignité, solidarité et démocratie).

Pour mettre en action ces valeurs, le Centre social Calade développe des espaces de rencontre, et propose un accueil privilégié aux habitants, afin que chacun trouve sa place en fonction de ses potentialités et ressources.

Le projet "Adultes et Seniors, Autonomie, Âge et Partage" s'articule dans un espace de vie sociale dédié aux adultes et seniors, proposant à la fois :

- Des activités structurées et animées par des professionnels qualifiés
- Des espaces disponibles permettant aux participants de se retrouver et d'organiser leurs propres activités
- Des événements fédérateurs comme le "banquet citoyens" ou la "fête des bénévoles"
- Des opportunités de bénévolat et d'engagement citoyen
- Un système de troc de savoir-faire valorisant les compétences de chacun

L'action vise à créer un continuum entre la simple participation aux activités et l'implication active dans la vie du centre social, permettant à chacun de trouver sa place selon ses envies et ses possibilités.

Modalités de mise en œuvre

Accueil, aides administratives et ateliers numériques

L'accueil de Calade oriente les personnes vers les associations et organismes locaux, ainsi que vers les actions de Calade.

Accompagnement administratif

Proposer un temps d'aide autour des démarches administratives permet de répondre à un besoin réel, souvent exprimé par les personnes âgées. Ce type d'accompagnement favorise :

- L'autonomie : en aidant les seniors à mieux comprendre les courriers ou les démarches numériques, on leur permet de rester acteurs de leur quotidien.
- La lutte contre l'isolement : ce temps d'échange est souvent l'occasion de créer un lien, d'écouter et de valoriser la parole des personnes.
- Le soutien à la transition numérique : face à la dématérialisation croissante, de nombreux seniors rencontrent des difficultés à utiliser les outils numériques. Un accompagnement humain peut les rassurer et renforcer leur confiance.
- La prévention des erreurs ou retards : une relecture ou un appui ponctuel peut éviter des oublis ou malentendus dans des démarches administratives parfois complexes.

Cet accompagnement dans le cadre de l'accueil centre social ou de France Service s'inscrit dans une démarche de proximité au plus près des besoins du public.

Accompagnement numérique

Des ateliers numériques hebdomadaires autour de l'usage des tablettes, smartphones et ordinateurs sont proposés sur les centres socioculturels mais également dans les médiathèques et dans les villages.

Ces ateliers rencontrent un réel succès : les participants y viennent souvent pour résoudre un problème précis (paramétrage, messagerie, mises à jour, etc.). Au-delà du dépannage, l'objectif est de favoriser l'autonomie : les situations sont prises comme des opportunités d'apprentissage, en montrant aux participants comment reproduire les démarches par eux-mêmes.

Une approche plus ludique des outils numériques est régulièrement proposée. Le projet « Silver geek » engagé depuis 2 ans en est un exemple emblématique. Il s'agit d'accompagner des seniors dans une compétition de e-sport.

Ces différents temps permettent de réduire la fracture numérique tout en renforçant la confiance et les compétences pratiques des habitants face aux outils numériques du quotidien.

Ateliers, sorties et événements fédérateurs

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Pour lutter contre l'exclusion "par la langue", Calade met en place des ateliers sociolinguistiques et d'alphabétisation. Ces ateliers permettent d'accompagner la pratique de la langue française avec un apprentissage des codes culturels français et de développer l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Les ateliers d'apprentissage sociolinguistique sont contextualisés : discussions en langue française articulés autour d'animations sur les thèmes de la vie quotidienne. Les échanges de savoirs culturels valorisent les compétences et connaissances de chacun. Des sorties culturelles agrémentent l'utilisation du vocabulaire et l'ouverture vers la nouveauté. Ces ateliers hebdomadaires favorisent notamment l'autonomie des femmes sans activité professionnelle.

Les ateliers d'alphabétisation proposent un accompagnement individuel des apprenants pour développer leurs compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est animé par un groupe de bénévoles. Les personnes sont accueillies individuellement au moins une fois par semaine. Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. Un temps spécifique est organisé pour les jeunes mineurs non accompagnés habitants sur le territoire. A la fin de chaque séance, les bénévoles se retrouvent pour échanger autour de leurs pratiques. Avant chaque vacances, les apprenants et les bénévoles se retrouvent sur un temps collectif d'échange convivial (goûter, repas, jeux...).

Ateliers d'échanges de savoirs et ateliers/sorties intergénérationnelles

Ce sont des ateliers qui favorisent la prise d'initiative citoyenne, la co-construction, la participation active, l'échange, le partage, la convivialité. Le plaisir de se retrouver, de ne pas être isolé, de se projeter ensemble dans des réalisations ou des sorties, stimule chacun et permet de ne plus être seul en limitant les risques de perte d'autonomie.

Les actions intergénérationnelles, lorsqu'elles sont proposées, rencontrent un franc succès et jouent un rôle clé dans le renforcement du lien social. Elles démontrent l'appétence des habitants pour des projets collectifs favorisant le vivre-ensemble, toutes générations et cultures confondues.

Des actions hebdomadaires répondant aux désirs des habitants sont proposées, favorisant le partage des savoirs et s'appuyant sur le pouvoir d'agir de chacun. Soutenir les possibles et les projets sont le socle des propositions du centre social.

Actuellement des ateliers d'échanges de savoirs créatifs, ateliers culinaires et ateliers cinéma sont proposés.

Atelier de prévention santé

La mise en place régulière d'activités de prévention santé (mémoire, jeux, balades douces, conférences, culture...) contribue activement au bien-être des seniors. Ces temps partagés apportent de nombreux bénéfices :

- Stimulation cognitive : les jeux sollicitent la mémoire, la logique, l'attention et favorisent ainsi le maintien des capacités intellectuelles.
- Lien social : ces moments renforcent les interactions entre les participants, créent un climat de confiance et participent à la construction d'un esprit de groupe.
- Plaisir et valorisation : apprendre de nouvelles règles, relever des défis ou simplement partager un bon moment et permet de se sentir acteur de sa journée.
- Rythme et repères : la régularité de ces rendez-vous permet aux participants de structurer leur semaine autour d'activités attendues et appréciées.

Espace disponible pour les initiatives des habitants

Calade soutient les initiatives des habitants pour eux-mêmes et a accueilli des ateliers découverte proposés et animés par des habitants. Un atelier généalogie est ainsi régulièrement proposé.

Des habitants se regroupent au « café culture » pour explorer les offres culturelles et faire la programmation des sorties et événements culturels avec le centre socioculturel ou en autonomie.

D'autres formes d'espace de rencontres et d'animation de la vie sociale sont possibles et à créer. Le projet de mise en place d'un système de troc de savoir-faire permettant de valoriser les compétences de chacun et de favoriser l'entraide est en réflexion.

Organisation d'événements fédérateurs

Les événements fédérateurs comme la fête des bénévoles ou un banquet citoyen favorisent la mixité sociale, générationnelle et culturelle. Ces événements sont conçus et orchestrés par une équipe de travail associé « bénévole-salarié » et proposés à l'ensemble des adhérents ou du grand public.

Aller vers les personnes les plus isolées

Calade a une attention particulière pour les séniors les plus isolés. Calade en vadrouille permet d'aller rencontrer les séniors dans leur village. Les habitants n'ont pas toujours la possibilité de se rendre dans les centres bourgs, même si les communes et la communauté de communes développent la mise en place de service de transport de proximité.

La régularité de Calade en vadrouille permet, sur le temps long, de rencontrer les habitants les plus isolés. L'ADMR a organisé un groupe de visiteuses pour les personnes isolées et se joint régulièrement aux espaces de rencontres « café des habitants ». Au fil des rencontres, se structure un espace de de rencontres pour les aidants.

La CARSAT a mandaté Calade pour expérimenter la coordination en proximité d'un dispositif d'aller vers les séniors isolés. Ce dispositif permet aux acteurs locaux de repérer les séniors isolés, de s'entretenir avec eux et de faire des préconisations pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées.

La demande d'accompagnement dans leurs démarches administratives dématérialisées est régulièrement observée pour les séniors habitant les villages, ainsi que les difficultés de déplacement pour accéder aux offres du droit commun en termes de soin, commerces, loisirs, culture...

Mise en place d'une démarche d'évaluation continue

L'organisation de temps d'échanges réguliers avec le public « adultes et séniors » pour recueillir leurs retours est primordial afin de rester en veille sur leurs besoins. Ces recueils sont mis en perspectives avec les acteurs locaux lors des rencontres partenariales ou dans des réunions d'une commission séniors. La création d'une commission séniors impliquée dans la définition des orientations et l'organisation des activités permettrait d'adapter les actions aux besoins évolutifs des participants.

Afin de mesurer l'impact des actions en direction des adultes et particulièrement des séniors, il est nécessaire de former l'équipe aux démarches d'évaluation et de mettre en place des outils de mesure d'impact.

Moyens

La lutte contre l'isolement et le sentiment de solitude est l'affaire de tous.

Financiers

- Caisse d'Allocations Familiales
- Conseil Départemental
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail
- Mutualité Sociale Agricole
- Etat
- Participation des personnes
- Autofinancement

Humains

- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- Coordinatrice secteur "famille adulte séniors"
- Référents séniors
- Référentes Famille
- Animatrice Famille
- Animatrice sociolinguistique
- Conseillères France service
- Conseiller numérique
- Les partenaires

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson
- Salles municipales dans les villages

- Minibus
- Covoiturage
- Matériel d'activité
- Matériel informatique avec connexion internet
- Ecran tactile et vidéoprojecteur

Impacts pour le public

- Réduction de l'isolement social et du sentiment d'isolement
- Création de liens sociaux durables qui perdurent en dehors des actions de Calade
- Renforcement de l'autonomie et du pouvoir d'agir des participants
- Valorisation des compétences et renforcement du sentiment d'utilité sociale
- Meilleure compréhension interculturelle et intergénérationnelle
- Amélioration du bien-être physique et psychologique
- Développement de nouvelles compétences
- Création d'un réseau d'entraide et de solidarité entre participants

Impacts pour le territoire

- Renforcement de la cohésion sociale sur le territoire
- Création d'une dynamique intergénérationnelle et interculturelle
- Développement d'un réseau d'entraide et de solidarité entre habitants
- Valorisation des ressources et compétences locales
- Meilleure visibilité de l'offre de services
- Complémentarité avec les services d'aide à domicile existants
- Contribution à la prévention de la perte d'autonomie des seniors
- Reconnaissance du centre social comme lieu ressource pour les habitants du territoire
- La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance et l'interculturalité

Projets d'habitants, démarches citoyennes

Constats

Le bénévolat a une place primordiale dans les activités de Calade : en 2024, l'association comptait 157 bénévoles (près de 60% sont des personnes séniors), pour 4377 heures de bénévolat. Par rapport à l'année précédente, le ratio du temps de bénévolat par personne a presque doublé.

Ce bénévolat se traduit de différentes manières selon les envies, les possibilités et la créativité des habitants. Nos diverses actions possibles, et l'accompagnement de l'engagement des habitants dans la structure permettent aux bénévoles les plus fragiles, les plus isolés, de trouver une place à leur mesure. Cette possibilité de renouer avec une activité utile dans la cité a un impact très positif dans la vie de ces bénévoles les plus isolés. L'accompagnement du pouvoir d'agir est au cœur de nos accompagnements, notamment celui des bénévoles de la structure.

Ces constats nous amènent à ajuster régulièrement notre action d'accompagnement du bénévolat pour favoriser le sentiment d'utilité sociale et valoriser l'engagement citoyen des habitants. Une réflexion initiée avec des étudiants en travail social a mis en lumière la nécessité de retravailler le « parcours du bénévole » à Calade. Un groupe de bénévoles a proposé de créer un temps dédié à l'accueil des bénévoles (actuels et potentiels), l'interconnaissance, la rencontre avec les salariés afin de mieux connaître les actions menées et également la rencontre avec les bénévoles des autres associations. La nouvelle « pause bénévole » est ouverte et se réunit tous les mois.

Parallèlement, l'engagement des jeunes dans des événements fédérateurs (comme la bourse aux vêtements ou le projet jeune summer party...) vient alimenter le besoin des générations de se rencontrer, d'échanger leurs regards sur le monde d'aujourd'hui et celui d'hier, sur les valeurs communes de citoyenneté.

Objectifs

- Soutenir la dynamique de la pause bénévole et accompagner le travail associé « salarié-bénévole »
- Valoriser la parole des habitants, leur prise de responsabilité au profit du collectif
- Être repéré comme un lieu d'accueil, d'écoute et d'information, de convivialité pour les habitants
- Soutenir les initiatives innovantes des habitants
- Accueillir et soutenir l'expression des problématiques du territoire
- Améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants
- Mettre en acte les valeurs de dignité, solidarité et de démocratie pour "bien vivre ensemble": développer le pouvoir d'agir des personnes
- Tisser et recréer des relations sociales de proximité

Présentation générale de l'action

« Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Ce mouvement d'éducation populaire réfère son action à trois valeurs fondatrices : la dignité, la solidarité et la démocratie.

« Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire ».

« Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels ».

« Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir ». (Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux)

Pour Calade, centre socioculturel adhérent à la Fédération des Centres Sociaux, ces valeurs se retrouvent dans toutes les actions menées et sont au cœur même de l'accompagnement de projets collectifs d'habitants, et dans la démarche entamée depuis 2015 autour d'actions spécifiques sur la citoyenneté et les valeurs qui fondent la république française et le vivre ensemble.

Calade s'engage avec les habitants et les associations locales pour développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement immédiat.

La question du travail associé « bénévole-salarié », de la place et du parcours des bénévoles, du devenir des initiatives des habitants avec et en dehors de l'association sont mises au travail et vécues au quotidien dans les actions de Calade.

Modalités de mises en œuvre

La pause bénévole et le bénévolat à Calade

La pause bénévole est animée par un groupe de bénévoles dont plusieurs membres du bureau de l'association. Elle se tient mensuellement et accueille les nouveaux bénévoles, facilite l'interconnaissance des bénévoles entre eux et avec l'équipe salariée. La pause bénévole devient le « salon où l'on cause » pour mieux connaître les acteurs internes et externes, recueillir la parole des bénévoles et s'approprier le projet de l'association. Cet espace carrefour alimente la dynamique du bénévolat à Calade.

Différentes actions sont coanimées avec des bénévoles : l'accompagnement à la scolarité, des ateliers en famille, des ateliers découvertes (généalogie, sophrologie...), soutien à l'animation des actions des habitats inclusifs.

Pour certaines actions, les participants mènent des actions d'autofinancements : les sorties culturelles, les projets de jeunes, les déplacements des championnes du silver geek... Il est intéressant de noter que certaines actions d'autofinancements sont menées par des personnes qui ne bénéficieront pas forcément de l'action financée. L'implication dans l'action collective est alors totalement décorrélée de l'action à financer et participe du plaisir des moments partagés.

La fête des bénévoles est un moment privilégié pour mettre à l'honneur le travail des bénévoles mais c'est également un moment fédérateur pour partager les valeurs communes de l'association Calade.

Les initiatives des habitants

Bourse aux vêtements

De plus en plus de personnes souhaitent privilégier la solidarité active par rapport à "l'assistantat". Le troc et l'échange sont privilégiés par les familles et les habitants. La bourse aux vêtements s'est créée il y a plus de 15 ans dans cette optique, avec l'idée plus large que notre société gaspille trop et qu'il y a de la place pour d'autres modes de consommation.

Un groupe de bénévoles, soutenu par Calade, organise un dépôt-vente occasionnel lors d'une réunion de préparation et avec le bilan de l'édition précédente. La bourse aux vêtements se déroule sur 4 jours où les bénévoles se relaient selon un planning préétabli. Elle a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Cette action est importante pour les bénévoles, car elle permet de développer le désir de rendre service et d'apporter à d'autres et à la société sa contribution pour un mieux vivre ensemble. La mise en œuvre par l'action concrète sur le territoire d'un circuit de réemploi de vêtements est fondamentale pour les bénévoles. Ils voient le bénéfice concret de leur action tout au long du week-end. Des sentiments de fierté émergent. Il s'agit d'évènements très attendus par les bénévoles, les habitants pour cette ambiance particulière de lien social et de friperie.

Ateliers d'apprentissage de la langue française

Un groupe d'habitants a repéré que les ateliers sociolinguistiques ne répondaient aux besoins de tous les apprenants de la langue française. Ils ont pris l'initiative, soutenu par Calade, de proposer en complément, un accompagnement individuel pour développer les compétences en écriture et lecture de la langue française. Cet atelier est entièrement animé des bénévoles.

Les bénévoles et l'apprenant signent conjointement une charte d'engagement réciproque. A la fin de chaque séance, les bénévoles et l'animatrice sociolinguistique se retrouvent pour échanger autour de leurs pratiques. Avant chaque vacances, les apprenants et les bénévoles se retrouvent sur un temps collectif d'échange convivial (goûter, repas, jeux...).

Repair'café

Un groupe d'expert bénévole propose de lutter contre l'obsolescence programmée des objets, notamment du petit électroménager. Lors de l'atelier mensuel, en itinérance dans les villages, ils mettent leurs compétences au service de habitants pour diagnostiquer la panne et lorsque c'est possible de réparer celle-ci. Ils privilégient le partage de leur connaissance et le « faire avec ».

Projets de jeunes

Un collectif de jeunes a créé une convention asiatique « Somm'asia » sur Sommières, dans le cadre des projets jeunes soutenus par le conseil départemental et la CAF. Il s'agit d'un « salon de la culture asiatique » réunissant des exposants, dessinateurs de manga, cuisinier, amateur de cosplay... Une seconde édition est à l'étude.

Les engagements citoyens

Porteur de parole

Le porteur de parole est un outil d'interaction sociale qui vise à recueillir et présenter la parole de citoyens. Cet outil invite à s'exprimer sur un thème donné. Le groupe définit au préalable une question qu'elle souhaite soumettre aux habitants ; le seul objectif est de pouvoir échanger, discuter voire débattre d'une question sur l'espace public. Nous gardons de ces échanges une ou plusieurs phrases que nous écrivons sur des panneaux. Ces panneaux sont affichés à leur tour.

C'est une exposition éphémère de propos rapportés !

Cette animation permet de rendre collective une question souvent renvoyée à l'individu seul à travers une diversité de regards et de témoignages autour d'un thème qui fait société.

Trois bénévoles ont été formés par les bénévoles du centre social de Saint Jean du Gard et ont animés différents porteurs de parole, notamment lors de la fête du jeu organisé par les Francas du Gard.

Collecte alimentaire

L'épicerie solidaire de Calade participe aux collectes nationales de la Banque alimentaire (2 jours de collectes en novembre – 1 jour de collecte au printemps). Cette action nécessite la mobilisation des bénéficiaires de l'épicerie mais également de la solidarité d'habitants souhaitant participer. Plusieurs personnes accompagnées dans leur parcours socioprofessionnel s'engagent dans cette action collective d'intérêt général. Il est à noter qu'elles ne sont pas forcément bénéficiaires d'une quelconque aide alimentaire. Le conseil municipal des jeunes sommiérois a également prêté main forte.

Au-delà de la collecte de denrées pour l'aide alimentaire, cet événement rassemble des habitants qui ne rencontreraient pas autrement. Le partage de ces journées d'engagement participe à modifier le regard sur les personnes stigmatisées du fait de leur parcours de vie accidenté.

Taxi solidaire et écomobilité

Pour pallier aux difficultés de mobilité un groupe de bénévoles est volontaire pour effectuer des trajets ponctuels, afin d'accompagner les déplacements d'habitants empêchés. Le bénévole indique les créneaux auxquels il pourrait être disponible. La conseillère mobilité de Calade fait un diagnostic mobilité pour évaluer la demande et les différentes solutions s'offrant au demandeur. Les trajets peuvent concerner des entretiens d'embauches, des rendez-vous médicaux ou tout autre déplacement sans solution.

Moyens

Financiers

- Caisse d'Allocation Familiale
- Conseil Départemental
- Etat
- Participation des personnes
- Autofinancement
- Mécénat
- Certificat d'Economie d'Energie

Humains

- Les habitants
- L'équipe d'acteurs bénévoles de Calade
- L'équipe salariée de Calade

Matériels

- Locaux de Calade à Sommières et à Calvisson
- Maison des familles et des solidarités à Calvisson,
- Salles municipales dans les villages, espace public
- Minibus du secteur famille, covoiturage
- Espace de vie sociale itinérant
- Achat de matériel d'activité ou récupération
- Véhicule électrique

Impacts pour le public

- La création d'un réseau de connaissances rompt le sentiment d'isolement des personnes
- Les actions collectives ont un impact positif sur l'épanouissement et la confiance en soi des personnes
- Les actions collectives sont également des actions d'utilité sociale où les acteurs bénévoles sont utiles pour les autres
- Les débats citoyens, les porteurs de parole participent au développement de la capacité de prendre la parole, d'échanger des idées-opinions et de s'enrichir de la pensée de son interlocuteur

Impacts pour le territoire

- L'Apprentissage collectif du "vivre ensemble" a un impact positif direct sur l'espace de vie. La mixité des groupes favorise la tolérance par l'interconnaissance
- Participe à la dynamique du territoire par l'émergence de projets conviviaux par des collectifs d'habitants
- Le collectif se saisit des sujets forts de l'actualité et de la société ("société de consommation", isolement des personnes âgées...)
- Participation à une démarche Eco-citoyenne (bourse aux vêtements, repair café...)

Insertion

Calade Pro

Constats

Calade Pro est une action d'accompagnement social et professionnel proposant un soutien individuel et des ateliers collectifs.

Les personnes accueillies sont bénéficiaires du RSA, demandeuses d'emploi de longue durée ou encore disposant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). La moitié des personnes sont des femmes, et près de la moitié ont entre 26 et 44 ans. Un tiers n'a aucune qualification ou un niveau inférieur au CAP.

Un certain nombre de difficultés fragilise le parcours de vie des habitants reçus par Calade Pro :

- Adaptation à l'entreprise et au marché du travail
- Numérique
- Garde d'enfants
- Difficultés financières
- Logement
- Mobilité
- Santé
- Accès aux droits

Ces difficultés font échos à un contexte général et aux observations du diagnostic :

- Nombre insuffisant d'offres d'emploi locales
- Difficultés de mobilité : transport en commun peu développés
- Pas de lieu de formation à proximité
- Situations de vulnérabilité : endettements, cumul de difficultés, manque de solidarité familiales, formation initiale quasi inexistante, etc. ...
- Précarisation et appauvrissement d'une certaine partie de la société. Recherche de solution à ses difficultés quotidiennes quant aux besoins primaires
- Nombre important de personnes allocataires de minima sociaux, nombre de foyers non imposables important
- De nombreuses familles dans le besoin d'aide alimentaire
- Isolement social des personnes ou des familles

En outre, la Mission locale jeunes oriente de plus en plus de jeunes en situation de décrochage scolaire. Pour certains, leur situation transitoire et temporaire peut être source de souffrance psychique et faire obstacle à leur motivation.

L'ensemble des secteurs de Calade est sollicité, ce qui permet une approche globale, ainsi que les partenaires. Toutefois, dans un environnement législatif et institutionnel qui évolue, les orientations des partenariales et les articulations entre acteurs sont en cours d'adaptation.

Objectifs

- Accompagner le parcours d'insertion sociale et professionnelle des participants, aider à élaborer ses étapes de façon réaliste et réalisable en tenant compte de ses potentialités, en identifiant ses problématiques, et en utilisant toutes les mesures et dispositifs d'insertion de proximité, de droit commun et autres
- Mettre en situation de travail, accéder à une formation technique
- Assurer un accompagnement socio-professionnel personnalisé pour renforcer le soutien du participant dans son parcours afin qu'il réalise son projet professionnel
- Faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi dans des secteurs économiques en tension, et porteurs d'emplois
- Développer les savoir-être et savoir-faire professionnel des participants
- Professionnaliser et remettre à niveau, y compris pour les savoirs de base
- Mobiliser et redynamiser les parcours des participants
- Préparer l'accès à la formation
- Développer la connaissance de l'entreprise et de ses codes
- Lutter contre l'illectronisme
- Accroître la mobilité
- Accompagner les problèmes de santé liés à la perte d'activité ou freinant l'accès à l'emploi
- Associer les participants à l'élaboration et la mise en œuvre de l'action
- Mobiliser et développer les partenariats opérationnels, adapter l'action
- Faire émerger un partenariat territorial sur la thématique du logement et de l'hébergement

Présentation générale de l'action

L'action s'adresse aux personnes qui envisagent un retour à l'activité. Elle comprend une approche métier, par la découverte d'environnements professionnels, le développement des compétences et la levée de freins à l'insertion professionnelle. Elle vise également à renforcer l'autonomie des personnes et s'adresse ainsi aux personnes pour lesquelles les objectifs d'insertion sociale constituent un préalable à l'insertion professionnelle. Nous nous employons à construire avec le participant, un parcours d'accompagnement renforcé et individualisé vers une activité professionnelle ou visant la levée des freins à l'insertion professionnelle.

La découverte des milieux professionnels concerne la production de biens et la réalisation de services, en lien avec le marché du travail local. Les activités proposées sont le marâchage et le commerce.

L'action s'articule en trois axes :

- L'accompagnement socioprofessionnel
- La préparation du projet professionnel par la mise en situation
- La levée des freins à l'insertion sociale et professionnelle

Le diagnostic socioprofessionnel effectué à l'entrée de l'action permet d'identifier les freins et de poser des objectifs individuels de travail. L'action permet d'apporter des éléments de réponses aux freins liés à la mobilité géographique (solution mobilité), aux freins psychologiques (ateliers vie quotidienne, ateliers mobilité). Elle favorise l'accès aux

droits (aide administrative, atelier informatique) et contribue à lever les freins financiers (gestion de budget, aide alimentaire, montage de dossiers de microcrédit).

Le parcours du participant est personnalisé il mobilisera tout ou partie des supports d'accompagnement collectifs et individuels du projet.

Modalités de mises en œuvre

La valorisation et le développement des compétences s'organisent ensuite selon les modalités d'intervention suivantes :

- L'accompagnement socioprofessionnel individuel effectué par la référente de parcours
- La conduite d'activités support (maraîchage, commerce) pour faire émerger des centres d'intérêt et révéler des habiletés (techniques, organisationnelles, relationnelles, etc.)
- Les ateliers proposés sont spécifiques : techniques de recherche d'emploi, accès au numérique, mais aussi en lien avec l'approche métiers en abordant des thèmes tels que les règles d'hygiène alimentaire, l'économat, l'équilibre alimentaire, la gestion de stocks, la rotation des cultures, etc. ou encore en lien avec le quotidien afin d'aider à atténuer des difficultés sociales telles que les problématiques logement, familiales, budgétaires ou encore de compréhension et d'expression en langue française, etc.

Accompagner les participants dans leur parcours d'insertion sociale ou professionnelle

- L'accompagnement individuel : diagnostic socioprofessionnel, construction du parcours d'insertion socioprofessionnelle
- Ateliers Techniques de Recherche d'Emploi : réalisation de CV et lettres de motivation, recherche d'offres d'emploi, réalisation de candidatures spontanées, préparation aux entretiens de recrutement

Mobiliser les participants et préparer le projet professionnel : la découverte des métiers par la mise en situation

- L'activité de maraîchage : apprentissage des techniques de cultures, découverte de l'agriculture bio, de différentes espèces de plants, valorisation de son savoir-faire et de transmettre ses connaissances
- L'activité du commerce : approvisionnement, nettoyage et rangement, gestion du magasin (logiciel de gestion)
- Communication : création et diffusion de supports d'information sur les activités, les ressources, les forums

Lever les freins à l'insertion sociale ou professionnelle

- Accroître la mobilité physique et psychologique : solution mobilité avec mise à disposition de voitures ou de scooter, ateliers de mobilité (apprendre à se repérer sur un plan, un tableau horaire de bus, préparer son entrée en formation au code de la route, préparer sa famille à son absence)
- Lutter contre l'illectronisme par les ateliers d'informatique
- Développer des savoirs et des compétences dans divers domaines de la vie quotidienne
- Lever les difficultés financières : épicerie solidaire, constitution de dossiers microcrédit

Mobilisation d'un partenariat élargi

Le contexte institutionnel actuel nous encourage à soutenir la dynamique partenariale, à travers les actions de communication mais aussi le renforcement de l'interconnaissance, par exemple en organisant des déjeuners partenariaux. Parmi les partenaires mobilisés dans la réalisation de l'action, nous pouvons notamment citer : Relais

emploi, chambres consulaires, France travail, chargée de relation entreprises AFIG SUD, centre médico-social, centre médico-psychologique, Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) du Vidourle, CIVAM du Gard, Banque Alimentaire du Gard, Association Addictologies France, Logos, Codes 30.

Réseau de partenaires orienteurs : Centre Médico-Social de l'Unité Territoriale d'Actions Sociales et d'Insertion Camargue Vidourle (CMS UTASI CV), divers Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Pôle Emploi Vauvert, St Césaire, Le Vigan, CAF, MSA, MLJ Petite Camargue

Partenariat opérationnel : l'association ACEE fournit les voitures pour le prêt de véhicule et en assure l'entretien mécanique, la Banque alimentaire du Gard fournit l'épicerie.

Moyens

Financiers

- Conseil départemental
- Europe - Fonds Social Européen
- Centre communal d'action sociale de Sommières
- Caisse d'allocations familiales du Gard

Humains

- 1 référente de parcours emploi formation
- 3 animatrices d'insertion
- 1 assistante administrative
- Des intervenants extérieurs qui animent des ateliers ou des informations collectives.

Matériels

- Trois bureaux à Calade Sommières
- Magasin, salle d'activité
- Ordinateurs pour les ateliers informatiques
- Matériel de cuisine, informatique, de bricolage...
- Parcelle de 7000 m² louée à la commune de Villevieille
- Matériel de jardinage
- 2 minibus
- 9 voitures et 2 scooters (prêtés par ACEE)
- 4 vélos à assistance électrique

Impacts sur le public

- Amélioration des conditions de vie du participant et de la famille (augmentation du pouvoir d'achat)
- Accès aux droits
- Accès à l'emploi
- Autonomie des déplacements (prêt, achat, etc.)
- Développement des compétences, des connaissances
- Augmentation du niveau de qualification
- Renforcement de la confiance en soi et l'estime de soi

Impacts sur le territoire

- Augmentation des revenus des personnes
- Augmentation du pouvoir d'agir
- Baisse du chômage
- Baisse du nombre de bénéficiaires des minima sociaux
- Augmentation du niveau de qualification de la population
- Développement du lien social

Chantier d'Insertion « Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine »

Constats

Le territoire, inscrit dans un département où le chômage est plus important que la moyenne nationale, ne peut répondre à la demande d'emploi de tous les actifs qui y résident. L'offre de formation est également très limitée, celle-ci étant éloignée géographiquement.

Le chantier d'insertion est une action d'insertion par l'activité économique permettant à une personne éloignée du marché du travail d'accéder à un emploi et d'être accompagnée pour réaliser un projet professionnel. Le chantier est un tremplin, un soutien, vers le droit commun.

L'accompagnement va valoriser les qualités et atouts de la personne, mais également identifier des freins qui peuvent faire obstacle à la réalisation d'un projet professionnel, ils sont présentés ci-après.

La mobilité est un sujet majeur dans le territoire et une préoccupation pour de nombreux publics, familles, seniors, jeunes, et donc également pour les personnes en accompagnement socioprofessionnel.

Celles-ci n'ont parfois pas le permis, ou plus le permis, ou encore pas de véhicule. Dans d'autres circonstances, la personne possède un véhicule mais rencontre des difficultés pour l'assurance, le contrôle technique ou bien l'entretien. Les délais pour passer ou repasser le permis sont longs, les démarches sont complexes dans le cas de suppression du permis, impliquant une commission en préfecture et des démarches auprès de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

Le territoire est mal desservi, le réseau de transport en commun est faible, la voie verte ne mène pas partout. Le coût du transport en général est de toute façon onéreux, élevé pour les personnes aux RSA et il demeure une méconnaissance des dispositifs d'abonnement pour la mobilité.

Il y a peu d'offres de location de véhicules. Nous avons pu observer que le leasing social promu par l'Etat pour les voitures électriques ne bénéficiait pas à des personnes ayant besoin d'un soutien à la mobilité, mais des foyers plus aisés et beaucoup plus rapides pour réaliser les démarches. Calade prête des véhicules, mais son parc est insuffisant pour répondre à la demande. Cette solution est de toute façon limitée car elle ne peut servir que pour des déplacements domicile travail. Parmi les alternatives, il n'existe pas ou peu d'aires de covoiturage.

On trouve par ailleurs une dimension psychologique de la mobilité, avec parfois une peur de conduire, la crainte des transports avec la difficulté de comprendre les plans et les lignes, ou encore des freins à psychologiques à la mobilité douce.

La santé est aussi une difficulté dans certaines situations, à laquelle la personne est confrontée mais également en raison du contexte et de l'environnement.

La souffrance psychologique et psychique apparaît de plus en plus souvent. La santé mentale de certains jeunes est fragilisée. Il semble émerger une angoisse sociale post-covid. Des personnes sont en situation de précarité relationnelle et souffrent de cet isolement.

On constate des pertes de repères, une hygiène alimentaire défaillante. Il y a également des situations d'addictions importantes, et qui ne font pas toujours l'objet d'un suivi.

Il est difficile pour les personnes rencontrant une problématique de santé de trouver des solutions. L'accès aux soins est complexe, les déserts médicaux ne facilitent pas la prise en charge et le suivi. Des difficultés administratives s'ajoutent donc à celles de santé, pour la constitution d'un dossier auprès de la maison départementale des personnes handicapées, la rencontre avec des professionnels, au centre médico-psychologique, en addictologie ou simplement pour avoir un médecin traitant.

Il subsiste enfin une méconnaissance de l'offre et des dispositifs : bilan gratuit, mon psy et moi, précarité menstruelle et les culottes gratuites, etc.

Le logement fait partie des difficultés rencontrées par les personnes, avec une tendance à l'aggravation. Des personnes vivent ainsi dans des logements précaires, vétustes, elles ont peu d'alternatives, car l'offre de logement est faible sur Sommières et le territoire en général, et les loyers sont élevés. Se posent parfois des problématiques d'équipements, ou bien géographique avec un éloignement du lieu de travail.

Il y a également une méconnaissance des droits, comme le chèque énergie, la garantie Visale, les aides type APL et allocations CAF, etc.

Enfin, Calade reçoit dans ses accueils mais aussi dans les dispositifs d'accompagnement socioprofessionnel de plus en plus de personnes sans logement. D'autres personnes vivent quant à elles en caravane, en camion sur des terrains. Il n'existe pas de logements d'urgence ou d'intermédiation locative.

La fracture numérique reste ouverte pour une partie des personnes, tandis que de plus en plus de démarches sont dématérialisées pour accéder aux droits et qu'il n'est pas possible de faire autrement, puisqu'il n'y a plus d'accueil. Il reste donc l'accueil de Calade et sa compétence France services, ainsi que le relais emploi, pour accompagner ces démarches. Il n'est toutefois pas toujours facile d'accéder à un ordinateur. Il reste aussi à investir l'offre d'accompagnement, comme les ateliers numériques ou l'aide à la préparation au code de la route, ce qui n'est pas toujours évident pour les personnes lorsque ces ateliers ont lieu en dehors de leur temps de travail. On trouve par ailleurs peu de formation complète et exclusivement bureautique.

Nous observons parfois lors des recrutements une mauvaise représentation des candidats et des salariés des objectifs d'un chantier d'insertion, considéré comme une fin en soi et non un tremplin. La valeur travail semble avoir évolué, changé, illustrant d'une certaine manière les travaux de la sociologue Dominique MEDA. Les loisirs, la famille ont pris une place prépondérante difficile à mettre en lien avec le retour à l'emploi. Ces constats posent ainsi la question de l'inadéquation entre le marché du travail et la représentation des salariés du monde du travail.

Objectifs

- Accueillir et intégrer les participants en milieu de travail
- Accompagner les participants sur les volets professionnel et social
- Mettre en relation les participants avec les entreprises
- Accéder à l'emploi, une formation qualifiante, à la création d'activité
- Contribuer à l'activité économique et au développement territorial
- Soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion
- Améliorer les conditions de vie quotidienne
- Renforcer une image de soi positive, développer la confiance en soi et l'estime de soi pour aller vers plus d'autonomie
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre

- Développer son sentiment d'utilité sociale et de responsabilité sociale
- Mobiliser et développer les partenariats opérationnels
- Faire émerger un partenariat territorial sur la thématique du logement et de l'hébergement

Présentation générale de l'action

Le chantier d'insertion "Valorisation de l'espace rural et sauvegarde du patrimoine" de Calade est une activité d'Insertion par l'Activité Économique. C'est un accompagnement individuel à la levée des freins socioprofessionnels, ainsi que collectif sur l'acquisition de nouvelles compétences lors de la mise en œuvre d'un travail sur le support pierres et chemin.

L'objectif est de lever les freins afin de s'insérer durablement (emploi et formation). Le chantier est conventionné pour 12 postes en contrats aidés de 26h. Le support d'activité consiste en la réhabilitation du petit patrimoine et l'entretien des espaces verts paysagers. L'activité du chantier se décline en travaux de petite maçonnerie traditionnelle, construction de murs en pierres sèches, enduits à la chaux, aménagement paysager d'espaces verts, débroussaillage, élagage, taille, écobuage, plantations, entretien des sentiers de randonnées.

Les interventions du chantier concernent uniquement des éléments du patrimoine ou des espaces paysagers appartenant aux communes constitutives de la Communauté de Commune (CCPS). L'activité du chantier est assurée dans le cadre d'une gestion en compétences partagées avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Les bénéficiaires : 12 postes pour des allocataires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée et pour des jeunes.

Modalités de mise en œuvre

Le recrutement des salariés en insertion se fait en concertation avec Pôle emploi, la direction de l'insertion du Conseil départemental et la Mission locale jeunes Petite Camargue. Depuis 2021, les candidats peuvent s'inscrire via la plateforme de l'inclusion.

Le temps de travail est réparti sur la semaine en demi-équipes, équipe complète et accompagnement social et professionnel. La réalisation des tâches est induite par les chantiers en cours. L'apprentissage des savoirs faire et des savoirs être sur les chantiers, lors de formations professionnelles ou de périodes immersions (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel - PMSMP) est accompagné sur le terrain par les encadrants techniques et reprise en entretien individuel avec la conseillère en insertion professionnelle (CIP).

Les salariés bénéficient d'une formation interne d'initiation « gestes et postures » en situation de travail, de l'utilisation et l'entretien des machines thermiques, et externes en prévention et secours civiques niveau 1, réactualisation de certification et habilitation (CACES, SIAPS1, etc.), ingénierie de formation et accès aux formations qualifiantes.

Le travail de valorisation du petit patrimoine est un support qui permet aux salariés en insertion de se sentir utile, les élus des communes visitent les chantiers dans leur commune et échangent avec les salariés du chantier. Cette reconnaissance de l'intérêt de leur travail pour la collectivité est un vecteur d'amélioration du regard porté sur soi, sur sa capacité à faire et à travailler.

L'accompagnement socioprofessionnel permet la définition d'un projet professionnel et la formalisation des étapes de parcours :

- Diagnostic, bilan personnel et professionnel
- Identification des compétences, aptitudes, atouts, et freins
- Test d'intérêts, prospection spécialisée
- Mobilisation des dispositifs de droit commun (accès aux droits, accès à la formation, aides à l'embauche)

L'apprentissage des techniques de recherche d'emploi avec le conseiller en insertion prépare la sortie du chantier pendant ou à l'issue du contrat de travail : organisation et méthodologie de la recherche d'emploi, rédiger un CV, créer une lettre de motivation, la mettre en forme, la diffuser, préparer un entretien d'embauche, les offres d'emploi, les candidatures spontanées, les compétences et aptitudes, les fiches métiers, le réseau personnel, les Agences Intérim et les agences Intérim d'Insertion, les sites de recherche d'emploi, utiliser internet dans sa recherche d'emploi, l'espace personnel Pôle Emploi, participation aux forums de l'emploi.

Le conseiller accompagne les salariés dans l'amélioration de leur vie quotidienne et les oriente vers les partenaires internes ou externes à Calade :

- Repérage des freins et des atouts
- Accès aux soins et maintien des suivis santé, vérification des couvertures sécurité sociale et complémentaires
- Aide administrative
- Aménagements des modalités de contraintes judiciaires
- Mobilisation de solution de mobilité, démarches liées à la récupération ou l'obtention du permis de conduire,
- Orientation vers les partenaires spécifiques selon les problématiques, obtention microcrédit
- Renforcement des savoirs fondamentaux : initiation à l'informatique, ateliers sociolinguistiques et alphabétisation, dispositif compétences Clés...

Les partenaires sont mobilisés pour les projets individuels des salariés et en informations collectives : CODES, CARSAT, CPAM, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), Association Addictions France (AAF), Centre Médico-Social (CMS), Centre Médico-Psychologique (CMP), CIDFF, SPIP, etc.

Moyens

Financiers

- Etat
- Conseil Départemental
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Europe – Fonds social européen

Humains

- 1 conseillère en insertion en charge de l'accompagnement social et professionnel des salariés
- 2 encadrants techniques
- 1 assistante administrative

Matériels

- 1 minibus, une remorque et un camion plateau

- Matériels et outillages fournis par la Communauté de communes du Pays de Sommières et les communes : outillages, engins thermiques, bétonnière, broyeur, groupe électrogène ...
- Les équipements de protection individuelle fournis par Calade

Impacts pour le public

- Accéder à l'autonomie
- Retour à l'emploi
- Valorisation personnelle et professionnelle
- Appropriation par les salariés du territoire et de l'environnement local
- Prise en compte de la notion de « respect » du travail des autres et du coût assumé pour et par la collectivité.
- Des salariés s'impliquent dans le bénévolat.
- Diversification des compétences des salariés

Impacts pour le territoire

- Faire évoluer les idées reçues autour des bénéficiaires des minimas sociaux auprès des habitants et des élus de la CCPS
- Le contact régulier avec les élus permet de mieux appréhender les rôles et prérogatives de chacun
- Reconnaissance du savoir faire
- Intégration du chantier dans certains marchés publics
- Création de richesses pour le territoire : mobilisation de financements externe pour la mise en emploi de bénéficiaires de minimas sociaux ; création de revenus de personnes accédant à l'emploi dans le cadre du chantier et retrouvant ensuite un emploi durable
- Contribution au développement économique et touristique du territoire par la mise en valeur du patrimoine et des sentiers de randonnées

Chantier d'Insertion « Réemploi et économie circulaire »

Constats

En 2025, Calade propose, et plus spécifiquement sur le chantier économie circulaire, des postes d'agents valoriste. La recyclerie est passée de la collecte d'encombrants à la collecte d'objets de biens de consommation courante réutilisables. Elle a aussi élargi ses horaires.

Elle a développé deux spécificités grâce notamment à l'embauche d'un encadrant spécialisé dans le travail du bois et la formation d'un second encadrant dans la réparation de vélos. Le développement de ces activités a permis d'accroître le nombre d'embauches de salariés en insertion qui est passé de 9 à 12 postes en contrat à durée déterminée d'insertion.

La recyclerie permet de proposer une diversité de postes mobilisant autant de nouvelles compétences : diagnostic, vente, réparation, aménagement, logistique, et des spécialisations selon les aspirations des personnes accompagnées, comme le travail du bois, les livres, l'électroménager ou l'électronique, etc.

Elle s'appuie aujourd'hui sur deux entrepôts, l'un ouvert au public à Calvisson et qui constitue le magasin, l'autre à Langlade où elle tient son atelier bois. L'espace manque constamment, des solutions sont à imaginer pour répondre à la demande croissante des habitants, de plus en plus nombreux à participer à cette économie circulaire, en ne jetant pas leurs objets ou bien en privilégiant la seconde main pour leurs acquisitions.

Un repair-café est en outre animé par des bénévoles, bricoleurs experts. Cet atelier mensuel et itinérant permet aux habitants de diagnostiquer et si possible réparer leurs objets du quotidien.

Enfin, depuis deux ans, Calade met en œuvre une certification professionnelle d'agent valoriste de biens de consommation courante. Les salarié.e.s en insertion qui le souhaitent peuvent suivre cette formation qualifiante de plusieurs mois. La partie théorique est assurée par le lycée de Sommières, dans ses locaux, grâce à une convention avec le Greta, tandis que la partie pratique est menée par Calade au titre d'une action de formation en situation de travail (AFEST). Deux spécialisations sont incluses dans cette formation, une concernant l'éco-rénovation de mobilier en bois, une autre sur le diagnostic et le dépannage de gros électroménager.

La recyclerie est source d'inspiration, des territoires voisins et des partenaires sollicitent Calade. Elle est en constant mouvement, comme son logo le suggère.

Objectifs

- Accueillir et intégrer les participants en milieu de travail
- Accompagner les participants sur les volets professionnel et social
- Mettre en relation les participants avec les entreprises
- Accéder à l'emploi, une formation qualifiante, à la création d'activité
- Contribuer à l'activité économique et au développement territorial
- Diversifier les activités du chantier d'insertion
- Soutenir les personnes dans leurs parcours d'insertion

- Améliorer les conditions de vie quotidienne
- Renforcer une image de soi positive, développer la confiance en soi et l'estime de soi pour aller vers plus d'autonomie
- Favoriser le partage, l'échange et la rencontre
- Développer son sentiment d'utilité sociale et de responsabilité sociale

Présentation générale de l'action

Le chantier d'insertion de Calade est une activité d'Insertion par l'Activité Économique. C'est un accompagnement individuel et collectif avec l'objectif de lever les freins à l'emploi ou à la formation, pour parvenir à l'insertion professionnelle. Convention annuelle de 12 postes en contrats aidés.

Support d'activité : le réemploi et la réutilisation d'objets.

L'activité "économie circulaire" du chantier se décline en 3 volets :

- le réemploi d'objets au sein de la recyclerie : accueil, tri, diagnostic, rénovation, réparation et revente d'objets initialement destinés à la déchetterie
- la collecte à domicile de biens de consommation courante réutilisables : organisation de la tournée sur le territoire du Pays de Sommières incluant la collecte chez l'habitant, le tri et l'apport en recyclerie ou déchetterie
- L'atelier d'auto réparation et de réparation de vélos : accueil du public et accompagnement dans la réparation de leur vélo mais aussi collecte, diagnostic, réparation et revente de vélos d'occasion initialement destinés à la déchetterie

D'autres activités annexes peuvent compléter ces actions :

- l'animation du territoire via des événements grand public, des ateliers thématiques, des partenariats avec d'autres structures comme des collèges, des lieux touristiques, etc.
- la sensibilisation à l'environnement via des campagnes de communication, des animations en milieu scolaires, etc.
- le transport de livres entre les bibliothèques et médiathèques du Pays de Sommières dans le cadre d'un marché public

L'activité du chantier est assurée dans le cadre d'une gestion en compétences partagées avec la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Bénéficiaires

12 postes d'agent valoriste pour des allocataires du RSA, des demandeurs d'emploi de longue durée et des jeunes de moins de 25 ans.

Modalités de mise en œuvre

Les activités d'économie circulaire font partie intégrante du chantier d'insertion de Calade. Les modalités de recrutement, d'accompagnement et d'encadrement technique sont donc similaires à celles du chantier d'insertion.

Recyclerie et atelier vélo

La recyclerie de Calade est ouverte du mercredi au samedi, à Calvisson

Le magasin est ouvert :

- Mercredi de 9h30 à 17h,
- Jeudi de 9h30 à 17h
- Vendredi de 9h30 à 17h
- Samedi de 9h à 13h.

La réception des dons se fait de préférence le vendredi de 9h à 13h.

Les collectes à domicile se font sur rendez-vous, l'ordre de mission nous est communiqué par le service déchet du Pays de Sommières.

Les salariés en insertion assurent les missions d'agent valoriste :

Collecte :

- Préparer la collecte (itinéraire, matériel, véhicule)
- Se déplacer sur les lieux de la collecte (permis B)
- Gérer le contact avec l'utilisateur
- Effectuer un premier diagnostic des objets à collecter
- Sélectionner puis ramener les objets réemployables à l'atelier
- Gérer les stocks via le logiciel GDR : flux entrants et sortants

Valorisation :

- Evaluer le potentiel de réemploi des objets récupérés, puis trier
- Valoriser ces objets par réemploi : simple nettoyage, test, remise en état pour vente en boutique
- Valoriser ces objets par recyclage : démantèlement, tri de la matière, et livraison aux filières de recyclage adaptées
- Valoriser ces objets par rénovation ou upcycling : customisation de meubles, détournements d'objets du quotidien, création artistique, etc.
- Valoriser ces objets par réparation (vélos, meubles, hifi)

Vente :

- Participer au réapprovisionnement des boutiques, à la valorisation des objets, à la fixation des prix, aux temps de vente en accueillant et conseillant les clients
- Utiliser le logiciel de caisse
- Programmer les livraisons
- Prendre les réservations
- Gérer les retours éventuels
- Maintenir l'espace de vente rangé et propre

Gestion des Filières Partenaires :

- Gérer les dépôts et collectes des DEEE en collaboration avec ENVIE Gard
- Gérer le tri et envoi des livres en collaboration avec Recyclivre
- Gérer les dépôts et collectes de vêtements, linges de maison, vaisselle et objets de puériculture en collaboration avec Terre des Enfants
- Gérer le stock de petit DEEE défectueux en collaboration avec Ecologic

Sensibilisation :

- Participer et animer des stands d'information et de sensibilisation au réemploi des objets (vélo, jouet, etc.)
- Co-animer des interventions en milieu scolaire
- Créer des outils de communication spécifiques

Evaluation :

- Participer à l'évaluation des outils de la recyclerie et en proposer de nouveau
- Participer à l'évaluation d'impact social du projet en collaboration avec l'Essec Business School

Coopération territoriale et économie circulaire

Remendaires ou « Réparateurs » en Occitan est un projet gardois constitué de trois recycleries complémentaires permettant le traitement de déchets verts, encombrants, vélos, aides techniques médicalisées ainsi que le surcyclage de vélos et meubles.

Le projet est le fruit d'une collaboration entre les chantiers d'insertion de Calade (Sommières), Pays Cévenol (St Hippolyte du Fort) et Pierre Mendès France (St Quentin la Poterie). Cette mutualisation permet de couvrir 102 communes du Gard et emploie 70 salariés en insertion. Le partenariat inédit entre les 3 chantiers permet la mutualisation de savoir-faire, ressources humaines et matériels.

La dynamique de la coopération entre ces structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et les collectivités suscite l'émergence de nouvelles coopérations dans plusieurs filières avec des acteurs locaux : agriculteurs, entreprises, syndicats de traitement des déchets, établissements médico-sociaux, associations. Pour structurer, créer des passerelles et mobiliser au mieux les atouts de leurs territoires, ces partenaires ont décidé de créer un pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui est un groupement d'acteurs, ancrés sur un territoire qui vise à développer ensemble des projets économiques innovants, par une stratégie de coopération et de mutualisation. Le PTCE œuvre actuellement dans trois filières, l'économie circulaire, l'alimentation, les déchets verts et les biodéchets, l'écoconstruction.

L'évaluation de l'impact social des actions est accompagnée par l'ESSEC Business School.

Moyens

Financiers

- Etat
- Conseil Départemental du Gard
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Eco-organismes

Humains

- 1 conseillère en insertion en charge de l'accompagnement social et professionnel des salariés
- 2 encadrants techniques
- 1 assistante administrative

Matériels

- Un minibus et un fourgon avec hayon
- Un vélo cargo
- Matériels et outillages de rénovation de meubles et réparation d'objets divers
- Les équipements de protection individuelle

Impacts pour le public

- Accéder à l'autonomie

- Retour à l'emploi
- Valorisation personnelle et professionnelle
- Appropriation par les salariés du territoire et de l'environnement local
- Prise en compte de la notion de « respect » du travail des autres et du coût assumé pour et par la collectivité.
- Des salariés s'impliquent dans le bénévolat
- Diversification des compétences des salariés vers des emplois d'avenir (filière verte)
- Sensibilisation à l'environnement, au réemploi et au tri
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux et du réemploi
- Développement de nouvelles compétences pour les salariés en insertion

Impacts pour le territoire

- Faire évoluer les idées reçues autour des bénéficiaires des minimas sociaux auprès des habitants et des élus de la CCPS
- Le contact régulier avec les élus permet de mieux appréhender les rôles et prérogatives de chacun
- Reconnaissance du savoir faire
- Création de richesses pour le territoire : mobilisation de financements externe pour la mise en emploi de bénéficiaires de minimas sociaux ; création de revenus de personnes accédant à l'emploi dans le cadre du chantier et retrouvant ensuite un emploi durable
- Contribution au développement économique et touristique du territoire via la recyclerie
- Réduction des déchets en déchetterie
- Sensibilisation à l'environnement et au réemploi d'objets
- Service aux habitants : collecte, réparation de vélo, équipement à petit prix
- Création de lien social : événements grand public, animations en milieu scolaire, etc.
- Commerce de proximité pour les habitants à mobilité réduite
- Evacuation de déchets via des filières du réemploi
- Nouveau service économique et environnemental
- Création de nouveaux partenariats

Budgets

Budgets animation globale et coordination

PRODUITS 2026	Calade à Sommières	Calade à Calvisson	Association Calade
Vente de produits finis			
Participations usagers	58 650	5 050	63 700
Prestations habitats inclusifs	0	90 000	90 000
Prestations insertion	39 342	0	39 342
P.S. CAF Anim. Globale	82 646	82 646	165 292
P.S. CAF Anim. Familles	60 897	27 650	88 547
P.S. CAF CLAS	0	33 099	33 099
P.S. CAF Jeunes	0	29 003	29 003
sous-total	241 535	267 449	508 984
Subventions Etat			
Etat DIRECCTE ASP Dotation CDDI Salariés chantier	345 921	0	345 921
Etat DIRECCTE Modulation	21 194	0	21 194
S. Etat DDETS PCB	8 427	8 427	16 854
S. Etat DDETS Intégration	6 000	3 000	9 000
S. Etat France services	50 000	100 000	150 000
S. Etat ARS / Cap prévention séniors	3 900	0	3 900
S. Etat DSDEN FONJEP	3 550	10 650	14 200
sous-total	438 992	122 077	561 069
Subventions département			
S. C.D. DI AAP Calade Pro	36 000	0	36 000
S. C.D. DI Chantier	81 083	0	81 083
S. C.D. ASP Dotation CDDI BRSA Salariés chantier	80 556	0	80 556
S. C.D. Anim. Globale	10 000	10 000	20 000
S. C.D. FONJEP / jeunesse	0	3 000	3 000
S. C.D. Périscolaire	0	3 600	3 600
S. C.D. FDS Ateliers sociolinguistiques	4 000	0	4 000
S. C.D. AAP CS	23 000	19 000	42 000
S. C.D. Conférence des financeurs	11 482	0	11 482
sous-total	246 121	35 600	281 721
Subventions communes			
S. CCAS Calvisson Clarensac Aubais St Genies-des-Mourgues	1 774	5 685	7 459
S. CCAS Sommières	4 000	0	4 000
S. CCPS Anim. Globale	42 785	52 121	94 906
S. CCPS Enfance	0	54 489	54 489
S. CCPS Jeunesse	0	2 545	2 545
S. CCPS Chantier	73 134	0	73 134
S. CCPS Jeunes et Calade en Vadrouille	1 275	1 275	2 550
S. CCPS LAPE	2 148	1 000	3 148
sous-total	125 116	117 115	242 231
Subventions CAF			
S. CAF Act. Soc.	10 000	0	10 000
S. CAF FPT	10 250	20 250	30 500
S. CAF Act. Soc. Fonds propres	10 000	10 000	20 000
S. CAF Act. Soc. REAAP	0	3 500	3 500
S. CAF Jeunes	0	2 000	2 000
sous-total	30 250	35 750	66 000
Subventions autres			
CARSAT	7 000	5 000	12 000
MSA	9 000	10 000	19 000
FSE	273 463	0	273 463
ANDES	3 700	0	3 700
Subventions privées	0	26 349	26 349
sous-total	293 163	41 349	334 512
TOTAL SUBVENTIONS	1 133 642	351 891	1 485 532
Autres produits gestion			
Contrepartie charges supplétives générales	46 349	6 928	53 277
Contrepartie charges supplétives chantier	12 228	0	12 228
Contrepartie charges supplétives Mobilité	6 709	0	6 709
Cotisations	1 500	1 300	2 800
Remb. Format.	18 683	13 317	32 000
Exonération Taxe Salaire	13 788	9 828	23 616
sous-total	99 258	31 372	130 630
Produits exceptionnels			
Quote part des subventions d'investissement	9 041	0	9 041
Quote part des subventions d'investissement réparties	9 106	6 490	15 596
sous-total	18 147	6 490	24 637
TOTAL PRODUITS	1 492 582	657 202	2 149 784

CHARGES 2026	Calade à Sommières	Calade à Calvisson	Association Calade
Achats			
Fournitures non stockables - EDF - Eau	2 980	2 000	4 980
Gaz	72	0	72
Carburants	14 400	2 650	17 050
Carburants répartis	350	250	600
Fournitures d'entretien spécifiques / matériel activités	8 650	2 000	10 650
Fournitures d'entretien générales	1 051	749	1 800
Fournitures d'entretien	9 701	2 749	12 450
Fournitures administratives générales	8 174	5 826	14 000
Fournitures administratives consommables	584	416	1 000
Fournitures administratives	8 758	6 242	15 000
Linge et vêtement de travail	4 000	993	4 993
Autres fournitures (produits ent.)	467	333	800
Alimentation	12 900	2 564	15 464
Alimentation répartie	175	125	300
sous-total	53 803	17 906	71 709
Services			
Locations immobilières	25 476	0	25 476
Locations immobilières réparties	10 000		10 000
Locations mobilières et logiciels	4 760	9 924	14 684
Entretien et réparations et petit équipement	350	250	600
Entretien et réparations véhicules	9 450	700	10 150
Entretien et réparations véhicules répartis	701	499	1 200
Entretien et réparations	10 501	1 449	11 950
Maintenance matériel+ consommables photocopieur	292	208	500
Maintenance informatique	2 627	1 873	4 500
Maintenance générale	292	208	500
Maintenance	3 211	2 289	5 500
Primes d'assurances Véhicules	11 196	1 401	12 596
Primes d'assurances Véhicules réparties	3 846	2 741	6 587
Primes d'assurances RAQVAM réparties	3 801	2 709	6 510
Primes d'assurances	18 842	6 851	25 693
Divers serv.ext. (documentation)	350	250	600
Frais séminaires, conférences	467	333	800
sous-total	73 608	21 095	94 703
Autres services			
Personnel extérieur	6 422	4 578	11 000
Honoraires comptable	2 102	1 498	3 600
Honoraires commissaire aux comptes	3 795	2 705	6 500
Publications - Lettre de calade	1 923	1 371	3 294
Déplacements des personnels	1 700	1 600	3 300
Missions -réceptions	1 100	400	1 500
Frais instances associatives	500	500	1 000
Frais postaux	350	250	600
Téléphone et Fibre	4 671	3 329	8 000
Services bancaires	2 043	1 457	3 500
Cotisations	7 240	5 160	12 400
Frais d'activités (et transports activités)	5 880	7 161	13 041
Frais de formation généraux	18 683	13 317	32 000
sous-total	56 410	43 325	99 735
sous-total comptes 60-61-62	183 822	82 326	266 147
Impôts et taxes			
Taxe sur salaires	47 424	32 864	80 287
Formation professionnelle	26 243	9 375	35 618
Fonds paritaire 0,08%	741	286	1 026
sous-total	74 408	42 524	116 931
FRAIS DE PERSONNEL			
	ETP		
Salaires et appointements bruts	521 074	344 631	865 705
Animateurs d'activité	0	32 429	32 429
Salariés chantier d'insertion	410 057	0	410 057
Indemnités et avantages et CSE	7 638	5 444	13 082
Rémunérations	938 769	382 504	1 321 273
Cotisations URSSAF	143 190	115 945	259 135
Cotisations URSSAF salariés en insertion chantier	36 495	0	36 495
Mutuelle santé	5 035	2 712	7 747
Médecine du travail AISMT	5 750	2 618	8 368
Charges patronales	190 471	121 275	311 745
sous-total	1 129 240	503 779	1 633 019
sous-total comptes 63-64	1 203 647	546 303	1 749 950
Autres charges			
Charges supplétives	46 349	6 928	53 277
Charges supplétives chantier (CCPS)	12 228	0	12 228
Charges supplétives Prêt de véhicules (parking, garages)	6 709	0	6 709
Frais activités internes	765	255	1 020
sous total	66 051	7 183	73 234
Dotations			
Provisions pour départ en retraite	500	500	1 000
Amortissements spécifiques	25 421	11 801	37 222
Amortissements généraux	13 141	9 089	22 230
Amortissements et provisions	38 562	20 890	60 452
sous total	39 062	21 390	60 452
TOTAL CHARGES	1 492 582	657 202	2 149 784

Budgets animation collective familles

CHARGES 2026	Calade à Sommières	Calade à Calvisson
Autres services extérieurs ACF		
Personnel extérieur Référent familles	0	0
Personnel extérieur autres personnels ACF	0	0
sous-total	0	0
Impôts et taxes ACF		
Impôts et taxes liés aux frais de personnel ACF		
Impôts et taxes liés aux frais de personnel Référent familles	3 949	3 667
Impôts et taxes liés aux frais de personnel autres personnel ACF	1 178	0
Autres impôts et taxes ACF		
Autres impôts et taxes Référent familles	0	0
Autres impôts et taxes Autres personnels ACF	0	0
sous-total	5 127	3 667
Frais de personnel ACF		
Frais de personnel Référent familles	44 089	40 486
Frais de personnel autres personnels ACF	12 682	0
sous-total	56 771	40 486
TOTAL CHARGES ACF	61 898	44 153
Contributions volontaires ACF		
Mise à disposition de personnel Référent familles	0	0

Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation de l'action des deux centres socioculturels intercommunaux, Calade à Sommières et Calade à Calvisson, s'effectue en deux temps distincts

1^{er} temps : réécriture du projet social

Au rythme de tous les trois ou quatre ans, la réécriture du projet social permet dans la phase intitulée "Evaluation" de mesurer les écarts :

- entre le projeté et le réalisé ;
- entre les attentes et besoins exprimés, et les actions mises en œuvre ;
- entre les missions et les réalisations ;
- entre le sens contenu dans le projet et sa mise en œuvre ;
- entre les moyens existants et les besoins (ressources humaines, ressources financières, moyens matériels) ;

Au travers du prisme de la réécriture d'autres outils vont être expérimentés et mis en place pour une analyse plus approfondie :

- Questionnaires et enquêtes, auprès des usagers, des bénévoles, des salariés, des habitants ;
- Rencontres et interviews, individuellement pendant les enquêtes, sous forme de réunions partenariales, sur notre demande auprès des élus des communes dans les conseils municipaux ;

Les résultats de ces mesures, questionnaires, rencontres, vont être directement confrontés à l'analyse du recueil des données objectives et chiffrées.

De cette confrontation, explicitée et analysée par le Comité de pilotage, vont émerger les problèmes et priorités les plus importants du territoire lesquels à leur tour vont déterminer les axes et objectifs du nouveau projet.

Dans une structure comme Calade, dont l'association gère deux centres socioculturels sur un territoire hétérogène et très étendu, 18 communes, 24 000 habitants au total, avec un développement démographique très important, soit un territoire qui se présente de manière complexe, afin de maintenir la visibilité et la lisibilité des missions et de l'action, les projets successifs s'inscrivent à la fois dans la continuité les uns des autres et sont à la fois porteurs de changement.

Le changement intervient dans l'angle d'approche des questions posées, les modalités de mise en place des actions, les priorités définies vis-à-vis des publics, le rapport à l'évolution du projet lui-même.

2^{ème} temps : rapports d'activités

Elaborés et abondés par les responsables de l'exécution et de la mise en œuvre des actions, ces temps annuels (ou biannuel) d'évaluations des actions en regard des objectifs décrits dans les fiches actions, tiennent compte :

- De l'évolution des besoins
- Des attentes des habitants
- De la concertation avec les autres acteurs de terrain
- Des retours des adhérents-usagers-participants
- De l'impact des actions réalisées

Afin de rendre plus accessible à chacun ce travail d'appropriation et de restitution des résultats, réalisations et impacts, une fiche type a été élaborée et soumise à chacun des responsables d'action. Cette fiche d'évaluation type permet d'intégrer les indicateurs, différents pour chaque type d'action.

Fiche d'évaluation

Rapports d'activités et évaluation du projet social

Elaborés et abondés par les responsables de l'exécution et de la mise en œuvre des actions, ces temps annuels (ou biennuel) d'évaluations des actions en regard des objectifs décrits dans les fiches actions, tiennent compte :

- De l'évolution des besoins
- Des attentes des habitants
- De la concertation avec les autres acteurs de terrain
- Des retours des adhérents-usagers-participants
- De l'impact des actions réalisées

Afin de rendre plus accessible à chacun ce travail d'appropriation et de restitution des résultats, réalisations et impacts, une fiche type a été élaborée et soumise à chacun des responsables d'action. Cette fiche d'évaluation type permet d'intégrer les indicateurs, différents pour chaque type d'action.

FICHE SUIVI ACTION / RAPPORT ACTIVITE ANNUEL

TITRE DE L'ACTION

Nom des acteurs de l'action bénévoles, salariés, stagiaires

Rappel des objectifs et moyens de l'action et de la présentation générale de l'action

En lien avec les fiches actions du projet social

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année
- Faits marquants
- Communication sur l'action pendant cette période
- Fonctionnement du partenariat
- Lien avec une autre action de Calade
- Satisfaction du public

En chiffre

(*) Noter uniquement les chiffres disponibles sur l'action. Sinon, noter ND (Non Disponible) / Graphique et tableaux

Nombre de personnes différentes venues sur l'action :

Nombre de passages sur l'action :

Nombre d'hommes :

Nombre de femmes :

Tranches d'âge :

0-3 ans	3-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	26-65 ans	+65 ans

Village de résidence :

Sommières	Congénies	Montpezat	
Calvisson	Crespian	Parignargues	
Aspères	Fontanes	Saint Clément	
Aujargues	Junas	Salinelles	
Cannes et Clairan	Lecques	Souvignargues	
Combas	Montmirat	Villevieille	

Hors CCPS :

% de personnes vivant avec des revenus sociaux :

Commentaires sur les chiffres :

Autres chiffres significatifs pour l'action :

Perspectives sur les 6 prochains mois et sur 1 an / Frise sur 4 ans

Mesure de l'impact

- Impact sur le public
- Impact sur le territoire

Aides et explications pour remplir la fiche de suivi des actions

Cette fiche est une fiche type dont tous les éléments ne correspondent pas à toutes les actions.

Pour cela, pour les éléments qui ne peuvent pas être remplis pour certaines actions, il est possible de noter « non concerné ». Merci d'éviter de laisser une partie vide qui laisserait penser qu'elle a été oubliée.

Synthèse des activités de l'année

- Bilan qualitatif des activités sur l'année :
 - L'objectif est de se rappeler concrètement ce qui s'est passé : Actions réalisées, Thème des ateliers, dates des réunions...
 - Les attendus et les résultats spécifiques à l'action. Chacun peut noter des éléments spécifiques à l'action comme par exemple : évolution du groupe de bénévoles, contrats conclus pour les salariés du chantier, ...
- Faits marquants
 - L'objectif est de mettre en avant un événement spécifique
- Communication sur l'action pendant cette période
 - L'objectif est d'expliquer les modes de communication sur l'action (Articles Midi Libre, journaux communaux, mailing, lettre, courrier, affiche (pour qui?), article sur le site internet de Calade... mais aussi moment de « représentation ». Quand sur une rencontre, le professionnel ou le bénévole a parlé de Calade et/ou de l'action (exemple : conseil d'école...)...)
 - Ne pas réciter le nombre de rencontres mais imager cette fonction de communication.
- Fonctionnement du partenariat / Présenter une carte mentale

- L'objectif est de lister et mesurer le type de partenariat noué
- Liste des partenaires contactés sur l'action pendant la période. Dépôt d'une demande de subvention, nouvelle convention...
- Satisfaction pour les partenaires « ce qu'en disent les partenaires »
- Lien avec une autre action de Calade
 - Réunion formelle ou informelle entre secteur, participation à une action d'un autre secteur...
- Satisfaction du public / Sondage quantitatif
 - On cherche à mesurer les différents degrés de « participation » réalisé par rapport à ceux attendus sur l'action : présence, information, consultation, concertation, codécision/coproduction.

En chiffre

- L'objectif est de récupérer des éléments objectifs de comparaison (avec le Gard et la France).
 - Nombre de personnes différentes venues sur l'action et/ou nombre de passages, typologie des personnes si on en a une (homme/femme ; âge ; commune de résidence ; autres).
 - Autres chiffres significatifs sur l'action : chacun peut ajouter au choix : nombre de réunions, de rencontres, d'ateliers, de déplacements..., nombre de tracts imprimés, ... nombre de permanences (ayant eu lieu, annulée...).
 - Explication des écarts, commentaires rapides pour tous les chiffres : attendus, plus faible, plus haut

Projection sur les 6 mois à venir et sur l'année à venir / Frise sur 4 ans

- L'objectif est d'imaginer la suite de l'action. Point d'amélioration, de continuité ou d'arrêt (en le motivant)
- Question en cours au sein de l'action.
- Veille sociale : Les attentes du public en termes d'activité, de service, de liens... qui concernent ou non les missions de Calade... A partir de situations qui reviennent régulièrement... relever une attente, un besoin...
- Suivi des orientations prévues dans le Rapport d'Activité précédent. Elaboration de bilans intermédiaires si besoin.

Mesure de l'impact

- Impact sur le public
 - L'objectif est de mesurer si les actions réalisées ont amené des changements du public (au regard des objectifs posés) ex : autonomie, emploi, participation...
- Impact sur le territoire
 - L'objectif est de mesurer en quoi les actions réalisées ont provoqué du changement sur le territoire (partenaires, développement local, économique...)
- Les impacts sur le public et le territoire au regard des orientations et des axes du projet social
 - Faire ensemble
 - Aller vers
 - Etre parent

Le comité pilotage formule également les recommandations suivantes :

- Création un outil d'évaluation pour les participants
- Création d'un formulaire à destination des partenaires

Ces outils serviraient pour les bilans d'activités, la mesure de la satisfaction et le partage des demandes. Ils doivent également servir à restituer les résultats des actions menées aux participants, bénévoles et salariés.

Annexes

Questionnaire « Evaluation du parcours des habitants à Calade »

[Encadré] 1^{er} fois

Comment avez-vous connu Calade ?

- Orientation d'un autre organisme (CAF, France travail, Assistant(e) sociale, etc)
- Connaissance
- Internet, réseaux sociaux, affiches
- Forum des associations
- Autres :

Lors de votre venue à Calade, avez-vous obtenu la réponse à vos questions, vos besoins ?

- Oui
- Non
- Partiellement

Depuis quand venez-vous à Calade ?

- Moins d'un mois
- Entre un mois et un an
- Entre un an et 5 ans
- Plus de 5 ans

Pourquoi êtes-vous venu la première fois ?

- Accueil de Calade / France service
- Accompagnement à la scolarité
- Action jeunesse
- Atelier ou sortie Famille
- Atelier ou sortie Adulte-seniors
- Action d'insertion (recyclerie, chantier, etc)
- Evènements (bourse aux vêtements, collecte alimentaire, etc)
- Autres :

De quelle nature était votre participation de votre première venue ?

- Utilisateur d'un service
- Participant à un atelier, une action
- Bénévole
- Salarié en insertion

[Fin Encadré] 1^{er} fois

[Encadré] Actuellement

Avez-vous fréquenté d'autres services / ateliers par la suite ?

Oui, lesquels ?

- Accueil de Calade / France service
- Accompagnement à la scolarité
- Action jeunesse
- Atelier ou sortie Famille
- Atelier ou sortie Adulte-seniors
- Action d'insertion (recyclerie, chantier, etc)
- Evènements (bourse aux vêtements, collecte alimentaire, etc)
- Autres :

Non

De quelle nature est maintenant votre participation ?

- Adhérent ou sympathisant
- Utilisateur d'un service - participant à un atelier, une action
- Bénévole
- Salarié en insertion

Quelle est la régularité de votre participation actuellement ?

- Une fois par mois
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par semaine
- Lors d'un évènement particulier

Venir à Calade vous a permis de :

- Rencontrer de nouvelles personnes
- Régler vos problèmes administratifs
- Bénéficier d'un accompagnement
- De m'engager dans un projet
- Autres :

[Fin Encadré] Actuellement

A la suite de votre venue à Calade, quel est votre niveau de satisfaction ?

* ** *** **** *****

[Mettre la définition d'un projet d'habitant]

Voulez vous participer à un projet d'habitant ?

- Oui
- Non

[Date prochaine pause bénévole]

Statuts du Centre socioculturel intercommunal : Calade

Préambule

Depuis plusieurs années l'association Le Cart a assuré à Sommières le développement d'actions culturelles et sociales avec l'aide de partenaires comme les Directions Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional, le Conseil Général, la ville de Sommières, la Caisse d'Allocations Familiales, Le Fonds d'Action Sociale (FAS),etc.

Pour pérenniser et développer certains de ces services, il convient de constituer une association nouvelle dont voici ci-dessous les statuts.

Article 1 : Dénomination

L'association communément appelée Calade, animation sociale en Pays de Sommières (Centre socioculturel intercommunal), est fondée conformément à la loi de 1901 entre les personnes physiques et morales adhérant aux présents statuts.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est situé à Sommières, 31 rue Émilien Dumas. Il peut être déplacé par décision du conseil d'administration, soumise à ratification de l'assemblée générale suivante.

Par décision du Conseil d'Administration et par ratification de l'Assemblée Générale du 5 février 2000, le siège social est transféré au 1 rue Poterie BP 81005 - 30251 Sommières Cedex 1.

Article 2 : Objet

L'association a pour objet de gérer le Centre socioculturel intercommunal, à savoir :

- promouvoir tous services et activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif.
- développer la participation et les échanges pour dynamiser le lien social entre toutes les catégories de la population et leurs associations.
- favoriser la solidarité au sein de l'intercommunalité.

Article 3 : Territoire

Déterminé par l'adhésion des communes, communauté de communes, collectivités territoriales aux présents statuts.

Article 4 : Les membres

L'association se compose de quatre catégories de membres :

- membres adhérents, personnes physiques et morales
- membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales
- membres de droit, représentants des partenaires institutionnels.
- membres d'honneur

Tous les membres doivent adhérer aux présents statuts et les respecter.

I - Membres adhérents : personnes physiques et morales, qui en font la demande auprès du conseil d'administration, sont agréés, règlent la cotisation annuelle et déclarent adhérer aux présents statuts.

Les membres adhérents, personnes physiques, siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative, sauf les mineurs de moins de 16 ans. Ils sont éligibles au conseil d'administration.

Les membres adhérents, personnes morales, telles que les associations loi 1901 et les institutions non associatives (à l'exception des partenaires institutionnels, membres de droit) dont le siège où l'activité sont sis sur le territoire, sont représentés à l'assemblée générale par une personne dûment mandatée, qui a voix délibérative, sauf les mineurs de 16 ans. Lors des assemblées générales statutaires, les membres adhérents, personnes morales, se constitueront en

collège pour désigner leurs candidats à l'élection au conseil d'administration. Le personnel rétribué de l'association Calade peut en être membre adhérent, mais ne peut pas être élu au conseil d'administration.

II - Membres associés : communes, communauté de communes, collectivités territoriales, qui déclarent adhérer aux présents statuts et s'engagent à soutenir l'action de l'association.

Les membres associés siègent à l'assemblée générale avec voix délibérative à raison de deux représentants dûment mandatés par tranche de 0 à 2000 habitants, dont au moins un(e) élu(e) de chaque commune associée au centre social.

Les représentants des communes se constitueront en collège pour désigner en leur sein 4 à 6 membres dont 4 de la Communauté de communes du Pays de Sommières et au plus 2 membres d'autres collectivités au conseil d'administration où ils siègeront avec voix délibérative.

III - Membres de droit : représentants des partenaires institutionnels.

Les organismes qui soutiennent le centre social : CAF, DDSS, Jeunesse et sports, FAS,, désigneront les personnes qui les représentent aussi bien à l'assemblée générale qu'au conseil d'administration où ils siègeront avec voix consultative.

IV – Membres d'honneur

Sur proposition du bureau le Conseil d'administration peut accorder le titre de membre d'honneur en raison des services rendus à l'association.

Les membres d'honneur siègent à l'assemblée générale et au conseil d'administration avec voix consultative.

Ils sont dispensés de cotisation.

Article 5 : Radiations

La qualité de membre se perd par :

a) la démission

b) le décès pour les personnes physiques, la liquidation ou la dissolution pour les personnes morales.

c) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par le conseil d'administration, par lettre recommandée, à fournir des explications. Le membre ainsi exclu peut faire appel devant l'assemblée générale.

Article 6 : L'assemblée générale

Elle est convoquée une fois par an, au moins, par le conseil d'administration.

Le bureau du conseil d'administration est le bureau de l'assemblée générale.

Elle comprend tous les membres de l'association : membres adhérents, membres associés et membres de droit et membres d'honneur.

Elle entend le rapport moral présenté par le président du conseil d'administration.

Elle entend et approuve le rapport financier et le bilan présenté par le trésorier.

Elle vote le budget de l'exercice suivant.

Elle fixe les grandes orientations de l'association et notamment le projet social.

Les décisions sont prises à la majorité simple des votants. Le scrutin peut être secret à la demande d'un seul membre.

Elle élit à bulletin secret le conseil d'administration parmi les membres adhérents, personnes physiques et morales, et les membres associés selon les désignations décrites à l'article 4.

Le vote par pouvoir est autorisé. Les membres à voix délibérative ne peuvent être porteurs que d'un pouvoir en plus de leur propre voix. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au cours du premier trimestre. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par écrit par les soins du secrétaire, l'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Ne devront être traitées au cours de l'assemblée générale que les questions prévues à l'ordre du jour.

Une assemblée supplémentaire peut en outre être convoquée par le président, sur sa décision ou sur la demande du tiers des membres de l'association. Cette assemblée suit les mêmes règles que l'assemblée générale ordinaire.

Article 7 : Assemblée générale extraordinaire

Pour modifier les statuts, pour dissoudre l'association, pour acheter ou vendre des biens immobiliers, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée dans les conditions prévues ci-dessus. Pour pouvoir délibérer cette assemblée générale devra réunir au moins les deux tiers des membres de l'association. Si ce quorum n'est pas atteint une autre assemblée générale extraordinaire convoquée quinze jours plus tard sera valide quel que soit le nombre des présents.

Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

Le vote par pouvoir n'est pas admis pour l'assemblée générale extraordinaire.

Article 8 : Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration

Ce conseil a les pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision qui n'est pas réservée à l'assemblée générale.

Il est garant des orientations définies par l'assemblée générale

Il anime les commissions de travail

Prépare les budgets et suit les comptes.

Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale et la fait approuver.

Le conseil d'administration se réunit au moins quatre fois par an sur convocation de son Président ou à la demande d'au moins un tiers des membres.

La présence effective de la moitié des membres plus un est nécessaire à la validité des délibérations.

En cas de partage des voix la voix du Président est prépondérante.

Tout membre du conseil d'administration qui sans excuse n'aura pas assisté à trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Composition :

Le conseil d'administration est composé de :

- 16 à 23 personnes ayant voix délibérative, soit :
 - ✓ 9 à 12 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes physiques,
 - ✓ 3 à 5 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres adhérents, personnes morales, présentés par leur collège,
 - ✓ 4 à 6 membres associés, représentants des communes, communauté de communes, collectivités territoriales, désignés par leur collège pour la durée de leur mandat électif.

- des personnes ayant voix consultative :
 - ✓ représentant les partenaires institutionnels dont nécessairement la CAF, la DDSS, ...
 - ✓ membres d'honneur

En cas de vacance d'un poste parmi

- les membres élus, le conseil d'administration pourvoit à son remplacement par cooptation avec validation par l'assemblée générale ordinaire suivante, le terme du mandat demeurant inchangé.
- les membres associés, à l'assemblée générale ordinaire suivante, le collège pourvoit au remplacement.

Renouvellement

Sont renouvelables par tiers à chaque assemblée générale ordinaire les membres adhérents élus, personnes physiques et personnes morales.

La désignation des membres à renouveler se fait par tirage au sort les deux premières années.

Bureau

Chaque année, le conseil d'administration élit au scrutin secret parmi les membres ayant voix délibérative un bureau composé de :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un trésorier et si nécessaire un trésorier adjoint
- Un secrétaire et si nécessaire un secrétaire adjoint

Le bureau se réunit au moins une fois par mois, il exécute les décisions du conseil d'administration. Il est chargé du suivi du fonctionnement au quotidien du centre social dont il est le moteur. Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

En cas de vacance d'un poste, le C.A. pourvoit à son remplacement.

Le Président représente l'association dans les actes de la vie civile.

La gestion du personnel salarié est assurée par le président qui peut déléguer avec l'accord du bureau. La délégation doit être ratifiée par le conseil d'administration.

De même en ce qui concerne les délégations de signature.

Le Directeur (trice) peut être invité(e) par le bureau de manière permanente ou ponctuelle aux séances du conseil d'administration.

Article 9 : Dissolution de l'association

En cas de dissolution, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par l'assemblée générale extraordinaire qui prononce la dissolution et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 10 : Ressources de l'association

Les ressources de l'association comprennent :

- les subventions et les dons,
- les cotisations des membres adhérents
- les participations financières des communes, communauté des communes, collectivités territoriales associées
- les produits des manifestations organisées par l'association et toutes les ressources autorisées par la loi.

Article 11 : Formalités

Le président est mandaté pour remplir toutes les formalités de déclaration et de publication prévues par la loi du 1er juillet 1901 et par son décret d'application.

Le président est mandaté pour ester en justice.

Article 12 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale ordinaire. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale tenue à Sommières

Composition du conseil d'administration



Calade, centre socioculturel intercommunal

Composition du Conseil d'Administration suite aux élections de l'assemblée générale du 3 avril 2024 et délibérations du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Sommières du 23 juillet 2020.

Membres associés, représentants de la Communauté de communes du Pays de Sommières

Délégués titulaires

Madame Guy Sandrine
Madame Poher Bernadette
Monsieur Larroque Marc
Monsieur Mercier Jean-Claude

Délégués suppléants

Monsieur Héraud Alain
Madame Bouscaud Marie-Thérèse

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes physiques, représentants des usagers

Madame Sabrina Boucrot
Madame Camus Florence
Madame Merlant Bénédicte
Madame Rolland Marie-Louise
Madame Roudier Bernadette
Madame Theulle Martine
Madame Yacono Catherine

Membres du Conseil d'administration au titre des membres adhérents personnes morales, représentants des associations et institutions

Madame Couvreur Florence, Le Cart

Représentants des partenaires institutionnels

Monsieur Jean Lionel, Mutualité sociale agricole Languedoc
Monsieur Paquette Didier, Caisse d'allocations familiales du Gard
Madame Gardeur-Bancel Mary-Anna, Caisse d'allocations familiales du Gard

Membre d'honneur

Madame Claude Couty

Composition du Bureau élu lors du Conseil d'Administration du 13 mai 2025

Présidente :Madame Marie-Louise Rolland
Vice-Présidente : Madame Bernadette Roudier
Trésorière :Madame Bénédicte Merlant
Trésorière adjointe : Madame Florence Camus
Secrétaire : Madame Martine Theulle
Secrétaire adjointe : Madame Catherine Yacono

Vice-présidente,
Bernadette Roudier

Présidente,
Marie-Louise Rolland



Nous,
Centres sociaux et socio-culturels de France fédérés,
divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action. Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés** appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

la dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socio-culturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

la solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socio-culturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens...

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

la démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socio-culturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Nos façons d'agir

L'action des Centres sociaux et socio-culturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

l'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socio-culturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socio-culturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés**.

Les Centres sociaux et socio-culturels insèrent leur action quotidienne dans un **"projet social" cohérent et pluriannuel**, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socio-culturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socio-culturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de **développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socio-culturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à **égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans **des conventions de partenariat**. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

la conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socio-culturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables**.

Participatifs, les Centres sociaux et socio-culturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du "projet social", des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des "biens publics", tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socio-culturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socio-culturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur "projet social"** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socio-culturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France un acte politique et stratégique.

un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se créent un espace d'élaboration partagée du "projet centre social et socio-culturel".

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socio-culturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action...

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail...).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.

Circulaire CAF N°2012-013 du 20 juin 2012

Paris, le 20 juin 2012

*Direction
des politiques
familiale et sociale*

*Département vie sociale,
logement et solidarité*

Circulaire n°2012-

*Colette Legat
Tel : 01.45.65.54.09*

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Caisses d'allocations familiales

Objet : Circulaire relative à l'animation de la vie sociale

Madame, Monsieur le Directeur,

Levier de la politique familiale et sociale des Caf, l'animation de la vie sociale, concourt aux quatre missions identifiées dans la convention d'objectifs et de gestion 2009 – 2012. Composante de l'offre globale de service, elle contribue à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale.

Inscrite dans les objectifs de la Cog 2009 -2012, la circulaire « animation de la vie sociale » permet de soutenir une politique sociale déterminante pour les familles et les territoires en réaffirmant et en renforçant l'engagement institutionnel et le rôle central de la branche Famille. Texte de référence pour l'ensemble des structures, elle participe au renforcement de l'approche globale territoriale et donne aux Caf les moyens de dynamiser le partenariat pour mieux soutenir les structures. La clarification des finalités et des missions communes aux structures confèrent une plus grande lisibilité et davantage de cohérence à cette politique sociale.

Cette circulaire a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf - Caf, avec la consultation des partenaires dont la fédération nationale des centres sociaux. Ce document est enrichi d'annexes constituées, pour l'essentiel, d'outils transmis par les Caf et utilisés localement. Tous les contributeurs sont ici remerciés pour leur participation.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de créer les conditions favorables pour développer une véritable politique d'animation de la vie sociale et je vous invite à engager un partenariat renouvelé et renforcé avec les différents acteurs de l'animation de la vie sociale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur

Hervé DROUET

Introduction

L'animation de la vie sociale est un secteur d'intervention sociale enraciné dans des initiatives privées de la fin du XIX siècle¹ ; il s'est développé à partir des politiques de reconstruction de l'après-guerre 39-45, en s'appuyant principalement sur les centres sociaux et sur le travail social collectif. Aujourd'hui, ce sont près de 2800 structures de proximité, centres sociaux et structures d'animation locale, qui s'inscrivent dans la politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille.

Depuis le début des années 1970, par délégation de l'État, la Cnaf et les Caf ont été positionnées comme un acteur central en raison de leur responsabilité en matière d'agrément, agrément qui, ipso facto, engage des financements institutionnels et entraîne le soutien des partenaires.

Les derniers textes institutionnels servant de référence² pour l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale ont été élaborés entre 1995 et 2002, dans le prolongement des résultats de l'enquête Observatoire de 1991. Ils ciblent des types d'équipements sans préconiser une approche politique de l'ensemble du territoire de compétence de la Caf.

La Convention d'objectifs et de gestion 2009-2012 a fixé à la branche Famille l'objectif de faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne, en particulier au travers des centres sociaux et des structures d'animation locale. Quatre axes de travail en découlent :

- faciliter l'insertion sociale des familles dans leur environnement et favoriser le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale,
- rendre lisible le projet social global des structures d'animation de la vie sociale et développer des outils de gestion et d'évaluation,
- encourager les initiatives des habitants, la dynamique participative au sein des structures et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale,
- améliorer l'économie générale du secteur de l'animation de la vie sociale.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces axes de travail, la présente circulaire élaborée dans le cadre d'un groupe de travail Cnaf – Caf, apporte des éléments opérationnels et actualise le corpus de circulaires et de lettres circulaires qui régissent les structures de l'animation de la vie sociale. Elle vise, sur la base des résultats de l'enquête observatoire des centres sociaux de 2006, à répondre aux enjeux relatifs à l'amélioration de la lisibilité de l'animation de la vie sociale, enjeux confirmés par les enseignements de l'enquête de notoriété réalisée en 2011, qui par ailleurs identifie la nécessité de consolider le rôle pivot des Caf.

Cette circulaire est un document de doctrine qui a pour objectifs :

- de contribuer au développement d'une politique territoriale d'animation de la vie sociale ;
- de développer la lisibilité et la cohérence de ce secteur d'intervention sociale en précisant les finalités et en actualisant les missions des structures ;
- de clarifier les notions centrales de projet social et de participation ;
- de préciser le rôle des Caisses d'allocations familiales et de clarifier les critères d'agrément ;
- d'encourager les différents acteurs à s'engager dans un partenariat renouvelé et renforcé.

D'application immédiate, la présente circulaire annule et remplace les Circulaires Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995 et n°07-2002 du 31 janvier 2002, les lettres circulaires Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n°195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999. Les dispositions réglementaires inchangées des prestations de service énoncées dans les instructions ci-dessus, sont reprises dans les annexes³.

¹ Parmi ces œuvres privées de la fin du XIX siècle : l'Union familiale de Charonne fondée en 1894, l'Oeuvre sociale de Popincourt fondée en 1897, puis la Résidence sociale de Levallois-Perret créée en 1920.

² Circulaire Cnaf n°56-85 du 31 décembre 1985, Circulaire du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale du 12 mars 1986, Circulaire Cnaf n°56-95 du 31 octobre 1995, lettres circulaire Cnaf n° 267 et 268 du 31 octobre 1995, n° 195 et 196 du 27 juillet 1998 et n°224 du 4 octobre 1999, Circulaire n°07-2002 du 31 janvier 2002.

³ Voir dans les annexes, Dispositions réglementaires inchangées relatives aux prestations de service des structures de l'animation de la vie sociale.

Sommaire

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

- 11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement
- 12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle
 - 121 l'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires
 - 122 l'animation de la vie sociale, une composante de l'offre de service des Caf

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale⁴

- 21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs
 - 211 des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux
 - 212 des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre
- 22 Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire
- 23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale
 - 231 les centres sociaux
 - cinq missions complémentaires aux missions générales
 - la mise en place d'un projet « familles »
 - les formes d'organisation des centres sociaux
 - 232 Les espaces de vie sociale
 - l'implantation
 - le projet social des espaces de vie sociale

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

- 31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

⁴ Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

- 311 la Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires
 - 312 la Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales
- 32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS
- 321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs
 - les caractéristiques du projet social
 - la participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable
 - des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social
 - 322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement
 - 323 Les relations avec la Caf
- 33 les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales
- 331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures
 - Le cas particulier des gestions directes
 - 332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Liste des Annexes

I. La politique d'animation de la vie sociale, un axe constant de la politique familiale et sociale portée par la branche Famille

L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux, structures d'animation locale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

11 Un besoin d'interventions d'animation de la vie sociale confirmé par les principales évolutions de l'environnement

Certaines évolutions sociales, communes à de nombreux territoires, interrogent et/ou ont un impact sur la notion de « vivre ensemble » :

- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, responsabilités éducatives, décohabitation, ruptures familiales),
- la place des jeunes dans la société et leurs relations avec les autres classes d'âge,
- le développement de la précarité et le renforcement des enjeux de la relation à l'école et de l'insertion dans le monde professionnel,
- le vieillissement de la population,
- l'amplification des préoccupations relatives au développement durable.

Le développement des nouvelles technologies modifie également les formes du lien social et réinterroge les notions de proximité et de voisinage. Plus globalement, l'accélération du changement technologique peut fragiliser la société, qui n'a plus le temps de faire de cette innovation technologique un apprentissage social.

Dans le monde du travail, la flexibilité croissante des horaires de travail, la durée des temps de transport, le recours accru à des services extérieurs dans la gestion de la sphère familiale (relais éducatifs, loisirs, etc.) créent des problèmes d'harmonisation et de capacité à produire du vivre-ensemble.

Enfin on repère des évolutions plus accentuées sur certains territoires autour des mouvements migratoires qui déstabilisent les formes traditionnelles du vivre ensemble :

- l'arrivée de nouvelles populations en zone rurale (rurbanisation) ou urbaine (renouvellement urbain),
- la désertification de certaines zones rurales,
- l'extension des zones périurbaines.

Ces évolutions ne sont pas exhaustives des mutations des territoires mais elles interrogent les modalités de création du lien social dans la relation de proximité.

12 L'engagement de la branche Famille dans le soutien à l'animation de la vie sociale est cohérent avec les besoins des habitants des territoires et avec l'offre globale de service institutionnelle

Depuis 1971, la branche Famille a soutenu l'engagement du réseau des Caf dans le champ de l'animation de la vie sociale en favorisant le développement progressif des équipements. Cet engagement recouvre désormais une actualité particulière autour des objectifs de la branche pour accompagner les évolutions des territoires et mobiliser des dynamiques de projet.

121 L'animation de la vie sociale, une réponse aux besoins des familles et des territoires

Au regard des mutations en cours, les familles sont en demande d'espaces de rencontre et de soutien dans leur environnement proche. En réponse à cette attente, l'animation de la vie sociale est un ensemble

d'interventions qui s'appuie sur des structures de proximité qui sont des lieux-ressources proposant des services et activités coordonnés, à finalités sociales, éducatives et culturelles qui favorisent la mise en œuvre des initiatives locales.

Ainsi, une majorité de français (60%) interrogés sur les valeurs républicaines⁵ indique qu'en France il y a de moins en moins de fraternité et l'expliquent :

- par les conditions de vie difficiles qui amènent les gens à se replier sur eux-mêmes (47%) ;
- par la crise économique qui rend les gens moins solidaires et plus individualistes (46%).

De même, l'enquête « Conditions de vie et aspirations des français » menée par le Credoc met en évidence de manière régulière l'attente en terme d'équipements et de services en matière de politique familiale : une forte majorité de la population (67% en 2010) continue à considérer préférable, pour mieux aider les familles, de leur distribuer des aides sous forme d'équipements et de services plutôt que des prestations monétaires. Depuis 1998, cette préconisation reste largement majoritaire dans la population et fluctue entre 62 et 70%.

C'est pourquoi l'animation de la vie sociale constitue une réponse pertinente et adaptée car son action se fonde sur une démarche globale pour répondre :

- aux problématiques sociales collectives d'un territoire,
- aux besoins des habitants et aux difficultés de la vie quotidienne des familles.

L'approche est multidimensionnelle : approche globale de la situation d'une personne, prise en compte d'une famille dans sa globalité, ouverture à tous les publics et à toutes les classes d'âge, analyse globale du territoire d'implantation.

Ces lieux ouverts à la population recherchent la mixité des publics et l'intergénéralité. Ils peuvent orienter vers les services publics, voire les accueillir (ex : permanences).

Ils permettent la valorisation des talents, la mise en œuvre des initiatives locales à la fois individuelles et collectives. Les structures d'animation de la vie sociale sont des lieux ressources pour l'ensemble des acteurs du développement social local. Ils s'appuient sur la participation de tous et sont donc facteurs de développement social local, travaillant ainsi les enjeux de cohésion sociale et d'inclusion en cohérence avec les orientations européennes et ministérielles.

C'est pourquoi la structuration de l'animation de la vie sociale constitue une des dimensions possibles de l'aménagement du territoire.

122 L'animation de la vie sociale, une composante de l'offre globale de service des Caf

Conformément à la logique développée dans la COG 2009-2012, l'offre globale de service est un continuum d'interventions en direction des publics des Caisses d'allocations familiales :

- soit portée directement par chaque Caf (versement des prestations légales et extralégales, offre de service administrative et sociale),
- soit portée par des partenaires financés par la Caf.

Dès la circulaire d'orientations Cnaf du 15 décembre 1992⁶, les structures de l'animation de la vie sociale, tout particulièrement les centres sociaux, sont définies comme des équipements à caractère polyvalent qui, en raison de leur vocation sociale globale, contribuent à l'offre de service des caisses d'allocations familiales.

⁵ Enquête TNS-Sofres-Logica menée en mars 2010 ;

⁶ La circulaire Cnaf du 15-12-1992 porte sur les orientations d'action sociale pour la période 1992-1995 ;

Dans le contexte actuel de la branche, l'animation de la vie sociale concoure à l'offre globale de service des Caf selon trois axes :

- tout d'abord, ces structures (via les financements en prestation de service qui leur sont consacrés) participent, à l'échelle de leur territoire d'intervention, à la politique de la Caf concernant l'environnement et le cadre de vie des familles ;
- elles peuvent également être un point d'appui au déploiement du travail social et des offres de service de la Caf en permettant une mise en relation directe avec les populations ;
- enfin, au-delà de leur mission première d'animation de la vie sociale et au travers des services et activités qu'elles proposent (Eaje, Alsh, Ram, Clas, Laep etc⁷), elles soutiennent les différentes politiques de la Caf et répondent aux quatre missions identifiées dans la COG⁸.

Les structures AVS étant positionnées sur un point de convergence avec la plupart des politiques sectorielles des Caf, elles constituent à ce titre un levier et des relais essentiels de la politique familiale. A titre d'illustration, les enfants constituent le public principal des structures, 62% des inscrits aux activités régulières des centres sociaux sont des enfants ou des jeunes⁹.

II La politique d'animation de la vie sociale de la branche Famille s'appuie sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale¹⁰

La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité, principalement des centres sociaux mais également des espaces d'animation sociale. Ces structures relevant de la politique d'animation de la vie sociale portent des missions d'intérêt général référées à un territoire délimité.

Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, toutes les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes. « Le projet social » en est la clé de voûte. Centres sociaux et espaces de vie sociale répondent à des missions générales communes et se distinguent par des spécificités liées à leur champ et capacité d'intervention.

21 Les structures de l'animation de la vie sociale poursuivent des finalités identiques et partagent des valeurs et principes d'action communs

211 Des finalités qui transcendent l'ensemble des projets sociaux

Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.

⁷ EAJE : établissements d'accueil du jeune enfant ; Alsh : accueil de loisir sans hébergement ; Ram : relai d'assistants maternels ; Clas : contrat local d'accompagnement à la scolarité ; Laep : lieu d'accueil parents-enfants.

⁸ Les quatre missions identifiées de la Branche Famille : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants ; accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et leur cadre de vie ; créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

⁹ Voir les résultats de l'enquête Observatoire national des centres sociaux – données 2006.

¹⁰ Les structures bénéficiaires des prestations d'animation locale portent des noms très divers ; dorénavant, elles seront regroupées sous l'appellation « espace de vie sociale ».

Ces besoins sociaux fondamentaux ont été mis en évidence par des experts, ils renvoient aux dimensions individuelle et collective de toute personne. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland).

Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus-value sociale.

212 Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Pour un secteur d'intervention qui a pour objectif transversal le « vivre ensemble », il s'agit de points de repère qui renvoient à une éthique à partager avec toutes les parties prenantes. Il peut être parfois utile de s'y référer au cours de la vie animée des structures pour trouver un terrain d'apaisement en cas de difficultés, voire de conflit, dans les relations inter personnelles ou entre les groupes de personnes.

Au titre de la neutralité, les structures de l'animation de la vie sociale ne peuvent héberger aucune activité politique, syndicale, confessionnelle.

22 **Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire**

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Concrètement, en référence aux finalités et missions générales de l'animation de la vie sociale d'une part, et en réponse aux besoins sociaux constatés sur le territoire d'autre part, le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;**
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux

problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

23 L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale

Centres sociaux et espaces de vie sociale sont des structures ayant en commun les mêmes finalités, valeurs et principes d'action, et les mêmes missions générales ; ce qui les distingue, c'est leur capacité d'intervention. Les premiers disposent de professionnels et de ressources plus importants que les seconds, ces derniers fonctionnent, le plus souvent, avec des bénévoles et des moyens limités.

231 Les centres sociaux

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- ⇒ Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations¹¹ ;
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- ⇒ Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- ⇒ Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- ⇒ Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- ⇒ Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

¹¹ Voir dans les annexes le référentiel de la fonction accueil établi par la Caf des Alpes maritimes ;

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- ⇒ Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- ⇒ Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- ⇒ Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :

- l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants;
- les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ;
- les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ;
- les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social.

Les formes d'organisation des centres sociaux

Le centre social s'incarne dans un lieu repéré par les habitants. Il peut néanmoins prendre différentes formes pour être au plus près des usagers : centre social centré sur un seul équipement, centre social éclaté sur plusieurs locaux, voire partiellement itinérant.

Des modalités d'organisation pourront être arrêtées localement afin de répondre à certaines spécificités territoriales : articulation avec des projets de partenaires, prise en compte de l'évolution des compétences des collectivités territoriales, mutualisation de moyens ou de certaines fonctions, etc. Ces modalités particulières devront toutefois être mises en place dans le respect de la réglementation et des contraintes de gestion.

L'appartenance à d'autres réseaux (MJC¹², MPT¹³ etc.) n'est pas en soi un obstacle à l'agrément « centre social », sous réserve que les éléments incontournables comme le projet social, le respect des missions du centre social et la qualification des personnels soient respectés ; le cas échéant, il pourra être demandé à certains personnels de suivre une formation complémentaire d'adaptation aux fonctions exercées dans un centre social.

¹² MJC : maison des jeunes et de la culture ;

¹³ MPT : maison pour tous ;

Des formes atypiques actuellement soutenues par des Caf, comme les centres sociaux Gens du Voyage, feront l'objet de précisions complémentaires ultérieurement.

232 Les espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale contribuent à la politique d'animation de la vie sociale au même titre que les centres sociaux. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention.

L'implantation des espaces de vie sociale est favorisée dans les situations suivantes :

- les territoires totalement dépourvus d'équipements d'animation de la vie locale ;
- les territoires isolés d'un pôle d'activités, que ce soit en milieu rural ou en zone urbaine ;
- les territoires sur lesquels l'action d'un centre social a besoin d'être renforcée au regard de problématiques sociales préoccupantes ; dans ce cas de figure, il devra y avoir deux gestionnaires distincts et une coordination des interventions ainsi qu'une certaine vigilance concernant leur complémentarité.

Le projet social des espaces de vie sociale¹⁴ répond aux finalités, aux principes et aux missions générales de l'animation de la vie sociale. Le projet social, défini en fonction des ressources disponibles – souvent restreintes, doit prévoir prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Un espace de vie sociale ne peut pas reposer sur une mono-activité. Ses champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Il peut s'agir :

- de soutien à la fonction parentale et de renforcement des relations intergénérationnelles ;
- de renforcement des solidarités et des réseaux sociaux de proximité ;
- d'appropriation de l'environnement et du cadre de vie ;
- de service facilitant l'organisation de la vie quotidienne ;
- d'inclusion et de socialisation ;

L'espace de vie sociale doit toucher tous les publics et a minima les groupes enfants-jeunes et les familles. Ses actions se déroulent tout le long de l'année.

Les espaces de vie sociale sont gérés exclusivement par des associations locales qui veillent à l'implication et à la participation des usagers – habitants tant pour l'élaboration des projets, que pour la conduite des activités ou la gestion.

Lorsque sur un territoire donné, un besoin d'animation locale a été repéré mais qu'il n'existe aucune association locale en capacité d'en assurer le portage, de façon transitoire, il peut être dérogé à la règle de gestion par une association locale. Dans ce cas de figure et à titre exceptionnel, une collectivité territoriale, un centre communal d'action sociale, une fédération départementale pourrait ponctuellement assurer le portage de l'espace de vie sociale, pour autant que le projet social soit effectivement élaboré et adapté aux besoins et aux ressources du territoire d'implantation. La dérogation à la gestion associative devra faire l'objet d'un accord préalable de la Cnaf, elle portera sur une durée maximale de deux ans, délai permettant la constitution d'une association locale qui prendra le relais de gestion.

¹⁴ Voir dans les annexes la méthodologie du projet d'animation locale - Caf de l'Aude ;

Le responsable du projet social de l'espace de vie sociale doit être clairement identifié. Ce peut être un professionnel de l'intervention ou un bénévole de l'association gestionnaire. Au besoin, il pourra lui être suggéré une formation dans le cadre de son adaptation à la prise de fonction.

III – Le soutien à l'animation de la vie sociale par la branche Famille se traduit par une politique à la fois départementale et locale des Caf

Le choix fait par l'État dans les années 1970 de confier à la branche Famille la responsabilité de l'agrément a entraîné une forte mobilisation des moyens des Caf sur le secteur d'animation de la vie sociale, ce qui a contribué à un développement conséquent du nombre des structures avec près de 2800 structures en 2011.

Il convient aujourd'hui de conforter le rôle des Caf, de préciser les attentes institutionnelles à l'égard des structures et de mettre en valeur l'ensemble des moyens mobilisables pour, au final, améliorer le mieux vivre des familles et dans les territoires.

Pour ce faire, les Caf sont invitées à développer une politique à la fois départementale et locale, intégrant l'ensemble de leurs leviers d'intervention.

31 La Caf développe une politique départementale recherchant l'implication des partenaires institutionnels

Pour une plus grande efficacité sociale, dans le prolongement des responsabilités déjà assumées, et en réponse aux attentes des partenaires, les Caf assurent une fonction de chef de file coordinateur de l'animation de la vie sociale.

Du fait de leur responsabilité en matière d'agrément, mais aussi en raison de leur neutralité, de leur connaissance des populations et des territoires, de leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale, des moyens qu'elles engagent en faveur des structures, il est demandé aux Caf de formaliser une politique départementale de l'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, les Caf établiront un schéma directeur de l'animation de la vie sociale et mobiliseront les partenaires du secteur. La concertation et la coordination des partenaires seront organisées dans le cadre d'instances et d'accords-cadres.

311 La Caf établit un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires

Dans un objectif de cohérence avec les besoins sociaux, la politique d'animation de la vie sociale doit être appréhendée dans une vision globale du territoire départemental. C'est pourquoi chaque Caf devra élaborer un schéma directeur de l'animation de la vie sociale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale, établi selon un format adapté au contexte local, sera organisé autour d'un état des lieux et des perspectives d'évolutions souhaitables ;

- L'état des lieux comprendra :
 - une analyse de l'adéquation de la répartition territoriale des structures, y compris l'équilibre entre centres sociaux et espaces de vie sociale ;
 - sur la base d'un bilan des problématiques d'animation de la vie sociale, la mise en évidence de territoires pour lesquels l'implantation d'une structure constituerait une réponse sociale appropriée ;
 - un état du partenariat, les partenaires impliqués et leur engagement financier ; pour la Caf, il conviendra de prendre en compte l'ensemble des prestations de service et des fonds propres mobilisés par les structures de l'animation de la vie sociale ;

- Les perspectives d'évolution porteront sur:
 - les évolutions qualitatives (ex : prise en compte d'une problématique sociale émergente, coordination entre différentes structures sur un territoire pour répondre plus efficacement aux besoins, mutualisation de démarches ou de ressources entre structures, coopérations entre équipements pour la réalisation d'un projet exceptionnel, etc.) ;
 - la mise en évidence des développements quantitatifs souhaitables au regard des besoins repérés ;
 - une dimension prospective intégrant les possibles évolutions liées à l'intercommunalité et à la dynamique partenariale et associative.

Ce schéma sera alimenté des diagnostics territoriaux menés par la Caf, il bénéficiera également des apports de l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale. Il pourra être décliné dans une approche infra-départementale.

Le schéma directeur de l'animation de la vie sociale peut être élaboré à l'initiative de la Caf mais, de préférence, il sera co-construit avec les partenaires.

Les perspectives d'évolution repérées dans le schéma directeur de l'animation de la vie sociale devront, le cas échéant, être intégrées dans les conventions territoriales globales.

Enfin, le schéma directeur de l'animation de la vie sociale servira de point d'appui à la mobilisation des principaux partenaires.

312 La Caf met en place des instances pour organiser la concertation et la coordination des partenaires, elle encourage la formalisation de l'engagement des partenaires dans des conventions cadres pluri-partenariales

Pour une plus grande efficacité, il est nécessaire d'organiser la coordination et la concertation des partenaires des structures de l'animation de la vie sociale. La Caf, organisme de référence de ce secteur d'intervention sociale, est naturellement portée à assumer cette mobilisation.

L'enjeu est triple :

- reconnaître l'intérêt et la plus-value de l'action des structures de l'animation de la vie sociale ;
- partager une culture commune concernant ce mode d'intervention sociale, en particulier le principe de participation des habitants-usagers ;
- articuler les politiques et développer les synergies des différents partenaires.

La Caf recherchera l'implication des différents acteurs pertinents localement, les partenaires déjà engagés dans le financement des structures ou susceptibles d'être intéressés par l'action de ces structures. Ces acteurs peuvent être le Conseil Général, l'État (Préfet, Directeur départemental de la cohésion sociale, Préfet délégué pour l'égalité des chances), les communes et intercommunalités, le Conseil régional, les fédérations de centres sociaux, la MSA, la CARSAT, des représentants de l'éducation nationale (école, collège, lycée), etc.

La concertation pourra s'engager sur la base du schéma directeur de l'animation de la vie sociale, en particulier pour partager et développer des positions partenariales sur les éléments essentiels d'une politique concertée :

- le repérage des problématiques d'animation de la vie sociale ;
- la pertinence de la couverture des territoires ;
- le repérage de perspectives d'amélioration ;
- les orientations de chaque partenaire concernant les structures, orientations cohérentes avec les missions dévolues aux structures telles que définies dans la présente lettre-circulaire ;
- la nécessaire coordination des financements et des interventions en leur direction ;
- l'observation et l'évaluation de l'action des structures et de la politique départementale d'animation de la vie sociale.

Dans cette perspective, la Caf veillera à mettre en place une instance de coordination départementale¹⁵ ou inscrira cette mobilisation dans des instances existantes, sous réserve qu'elles aient une vocation départementale (ex : comité de pilotage des conventions territoriales globales départementales).

L'instance ou le groupe technique opérationnel sera mobilisé comme instance de concertation locale, pour coordonner les structures, repérer et diffuser les bonnes pratiques, assurer une fonction de veille sociale, et lorsque la situation d'une structure demande un examen conjoint des différents partenaires (notamment en phase de préfiguration ou en situation de crise).

Compte-tenu de sa fonction de chef de file coordinateur, il est souhaitable que ce soit la Caisse d'allocations familiales qui assure l'animation et le secrétariat de ces instances.

Ce partenariat, fortement souhaité mais qui ne pourra être imposé, pourra se traduire par la conclusion d'un accord-cadre départemental et pluriannuel qui, le cas échéant pourra être intégré dans la convention territoriale globale.

Les conventions ou accords-cadres pluriannuels permettront de formaliser le partenariat et l'engagement financier des partenaires de façon à assurer stabilité et sécurité financière aux structures.

Au niveau de chaque structure, cette formalisation du partenariat pourra se traduire par une convention pluri-partite et pluri-annuelle¹⁶ ; au regard du projet social, les partenaires pourront y formuler leurs attentes et leurs contributions, ce type de convention devrait être généralisé de façon à favoriser la pérennité financière des structures et leur permettre de se consacrer à la conduite de leur projet social.

32 La Caf développe une politique locale d'animation de la vie sociale via sa responsabilité d'agrément des structures AVS

321 Le projet social est « l'élément » central, impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative, il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

Les caractéristiques du projet social

Le projet social est la clé de voûte et le document de référence de la structure d'animation de la vie sociale ; établi en fonction des problématiques sociales et des ressources disponibles, il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action.

Le projet social est établi¹⁷ sur le même schéma par toutes les structures qu'il s'agisse d'un centre social ou d'un espace de vie sociale, cependant le périmètre du diagnostic et des prévisions d'interventions varient selon la nature de la structure, et aussi en fonction de son ancienneté.

Il est impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers. Préparé par l'instance de pilotage composée de professionnels et/ou de bénévoles, il est validé par l'instance de gouvernance de la structure (conseil d'administration pour une association, comité de gestion pour les co-gestions, conseil municipal pour une ville).

Le projet social est établi pour une période pluriannuelle de quatre années ; pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une période d'une année de façon à accompagner sa montée en charge.

¹⁵ Voir dans les annexes, le règlement intérieur des instances partenariales dans la convention cadre des centres sociaux des Bouches du Rhône ;

¹⁶ Voir dans les annexes, les conventions cadres des Bouches du Rhône, de Lille (Nord) de la Loire ;

¹⁷ Voir dans les annexes, le guide méthodologique des centres sociaux des Yvelines, chapitre 2 : l'élaboration du projet social et les fiches outils ;

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

- comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation¹⁸, le cas échéant, enrichi des conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social¹⁹ ;
- être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale, à savoir l'inclusion et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire, ainsi que la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté des habitants-usagers ;
- mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités ;
- préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux ; pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés²⁰ ;
- indiquer la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives ;

S'agissant des centres sociaux, le projet social décline la fonction d'animation globale. Au-delà des spécificités du territoire et des problématiques sociales, il prend en compte les interrelations entre les différents groupes de population, enfants, jeunes, familles, groupes de femmes, seniors, mono-parents, demandeurs d'emploi, populations issues de l'immigration ou en voie d'inclusion, voire entre micro-territoires. Le plan d'action se réfère à ces interrelations dans la conception de la réponse sociale.

Par ailleurs pour les centres sociaux qui disposent d'une équipe de professionnels à la différence de la majorité des espaces de vie sociale, le projet social devra :

- préciser les actions d'interventions sociales qui seront mises en place pour répondre aux problématiques sociales du territoire d'implantation ;
- indiquer les actions ou les modalités de soutien en faveur des publics fragilisés
- comprendre, sauf situation particulière qui sera argumentée, un projet « familles » avec les actions envisagées pour répondre aux problématiques familiales spécifiques du territoire.

Le projet social doit être articulé avec le ou les projets des autres partenaires et avec le projet du territoire, s'il en existe. Cette recherche d'articulation, voir d'harmonisation permet le cas échéant de mettre en évidence et de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable

La dynamique participative constitue un principe fondateur²¹ et une plus value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Comme évoqué précédemment, la participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par le terrain et une adaptation des orientations politiques des financeurs ; cette

¹⁸ Voir dans les annexes, le diagnostic partagé, outil au service du protocole de Roubaix, Caf du Nord ;

¹⁹ Voir dans les annexes, les critères d'évaluation de la réalisation du projet social – Caf de Moselle ;

²⁰ Voir dans les annexes, les arbres à objectifs des Caf de l'Eure et de Haute-Garonne ;

²¹ Dès 1952, puis dans la circulaire ministérielle du 3 août 1970, il est fait référence à la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation. La nécessité de faire participer les usagers, y compris au fonctionnement des centres sociaux, a été reprise dans tous les textes de référence.

démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

Du point de vue des usagers et des habitants, les modalités de participation correspondent à différents niveaux d'engagement :

- la présence, consommation de services ou d'activités;
- l'implication dans une instance d'information et de consultation ;
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif ;
- la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité ;
- la contribution au processus de décision.

Toutefois, du point de vue de la branche Famille, la seule présence ou consommation d'activités ne constitue pas un niveau suffisant de participation des usagers, de même l'implication dans une instance d'information ou de consultation, doit le plus souvent être considérée comme une participation symbolique.

La notion de participation significative peut être employée pour qualifier le niveau de participation attendu dans les structures de l'animation de la vie sociale.

Pour la structure, la participation des habitants-usagers permet :

- d'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention et de ses habitants, de ses problématiques sociales et de ses ressources ; de recenser les attentes prioritaires des acteurs ;
- de susciter les initiatives, en particulier celles qui répondent aux besoins des habitants et du territoire ;
- d'associer et de responsabiliser les « parties prenantes » dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- d'appréhender les effets de ces actions sur les usagers – habitants et sur le territoire.

Si la participation des habitants-usagers ne se décrète pas, tous les moyens doivent être engagés pour faire de celle-ci une réalité. Certains moments sont propices au développement de l'implication des usagers et habitants : le diagnostic, l'élaboration du projet social, des temps de la vie collective (fêtes, périodes de tension sur le territoire, etc.) mais aussi dans les phases de bilan et d'évaluation.

Aussi la structure doit créer les conditions favorables à la participation :

- d'abord, le temps d'accueil, de prise de connaissance et de reconnaissance des personnes, est primordial, en particulier pour les publics les plus vulnérables car leur engagement dans une activité sociale est souvent difficile ;
- mais aussi, aller vers les habitants, sur leurs lieux de vie, diversifier les formes et les espaces de communication ;
- et surtout instaurer des instances et des actions favorisant la prise de parole et de responsabilité.

Ainsi le projet social devra préciser comment les usagers participeront à sa mise en œuvre, voire à la gestion de la structure ; au besoin, des actions spécifiques ayant pour finalités d'impliquer et de favoriser la participation des habitants – usagers pourront constituer un axe prioritaire du projet social.

Cependant si l'expression et l'engagement doivent être encouragés, cela ne signifie pas pour autant que toutes les suggestions seront retenues dans le projet social. Celui-ci est de la responsabilité des instances de pilotage et de gouvernance des structures.

Le caractère incontournable de la participation a des conséquences sur les modalités de gestion des structures. La forme associative paraît la plus adaptée, les gestions municipales ou intercommunales peuvent être envisagées si des garanties concernant la participation des habitants sont apportées par le gestionnaire.

Dans tous les cas, la Caf veillera à ce que les centres sociaux ne soient pas instrumentalisés par l'un des financeurs.

En revanche, des modes de gestion comme la délégation de service public ou la procédure d'appel à projets ne peuvent être adoptés pour les centres sociaux. En effet ces modalités sont incompatibles avec la procédure d'élaboration du projet social impliquant la participation des usagers-habitants, et avec la procédure d'agrément Caf. L'existence d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire rend caduque la place réelle des usagers-habitants et s'oppose par nature au mode de fonctionnement d'une structure d'animation de la vie sociale. Si des délégations de service public ont été engagées, elles devront faire l'objet d'un réexamen à l'issue de la période d'agrément. Les collectivités territoriales peuvent avantageusement privilégier les régies à finalités spécifiques et fonctionnement adapté, ou la procédure de convention d'objectifs²².

Des temps d'échange à prévoir avec les principaux financeurs au cours de la période d'élaboration du projet social

La structure d'animation de la vie sociale cherche, via son projet social, à apporter une réponse coordonnée et équilibrée :

- aux besoins des habitants et du territoire ;
- aux exigences de la Caf dans la perspective de l'agrément ;
- aux orientations politiques de ses partenaires financeurs.

A ce titre et selon des modalités à définir localement, la structure doit chercher à associer ses partenaires financeurs, au moins à deux moments clés de l'élaboration du projet social :

- au moment du lancement de la démarche, dans la phase de diagnostic pour enrichir le diagnostic social et partager une vision commune des ressources et problématiques sociales du territoire. Ce peut être un temps propice pour que les financeurs rappellent ou précisent les champs d'interventions sociales qu'ils soutiennent au travers de leur politique, et qu'ils expriment leurs « attentes » et les orientations spécifiques qu'ils souhaitent soutenir à travers le projet de la structure et pour le territoire.

La Caf sera attentive à l'adéquation des attentes – demandes des financeurs au regard des missions dévolues aux structures de l'animation de la vie sociale.

- dans la phase de bouclage, pour s'assurer du soutien des financeurs, du principe de leur contribution financière et pour identifier les articulations à développer. Il est fortement souhaitable que le projet social soit articulé avec les projets des autres partenaires et du territoire, ce qui permet le cas échéant de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels et/ou des synergies de façon à renforcer l'efficacité de l'action publique.

De même au moment de l'examen du dossier, avant de se prononcer sur l'agrément, la Caf recherchera l'appréciation des partenaires et financeurs de la structure, en particulier pour estimer la viabilité de la structure et la faisabilité du projet social.

Cette démarche peut être de nature à renforcer le partenariat autour de la structure et faciliter la gestion durant la période d'agrément, le projet social constitue alors la référence unique des co-financeurs.

En tant que de besoin dans un contexte partenarial délicat, la Caf devra aider la structure à organiser ces temps de concertation avec l'ensemble des financeurs.

322 L'agrément du projet social est apprécié par la Caf selon une liste de critères institutionnels, mesurés par des indicateurs définis localement

L'agrément du projet social des centres sociaux et des espaces de vie sociale est de la responsabilité du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiale, instance politique de la Caf.

²² Voir dans les annexes: [Statut de Régie – conditions d'agrément pour les centres sociaux non associatifs – Caf de Gironde ;](#)

Pour agréer un projet social, la Caf mobilise un socle de critères :

- 1 le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- 2 la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- 3 la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- 4 la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- 5 la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- 6 l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- 7 l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- 8 pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative²³.

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein. Selon les contextes locaux, notamment en milieu rural, la direction du centre social pourra être partagée entre directeur et adjoint. Ce critère est laissé à l'appréciation de la Caf.

Un centre social peut également solliciter un agrément pour son projet « familles ». Les critères suivants sont alors mobilisés :

- 1 la cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles prévues ;
- 2 le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents et des enfants ;
- 3 l'inscription et l'articulation du projet « familles » avec le projet d'animation globale et la vie sociale sur le territoire ;
- 4 la qualification du référent famille²⁴. Le référent doit consacrer au moins un mi-temps à cette activité et être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

Concernant la qualification des personnels, en l'absence du niveau de diplôme souhaité, la Caf a la possibilité de prendre en compte un niveau de diplôme immédiatement inférieur associé à une expérience professionnelle garantissant des compétences professionnelles indispensables et accompagnée de perspectives de formations lors de la prise de fonction.

Sauf situation particulière, la Caf sera attentive à ce que le niveau de qualification et le temps de travail du directeur soient adaptés au projet social de la structure.

La Caf associera à chaque critère les indicateurs²⁵ qui lui sembleront pertinents pour apprécier le projet social dans le contexte de la structure et de l'environnement local. Toutefois, le niveau d'exigence sera adapté pour

²³ Voir dans les annexes une fiche profil type – fonction de directeur de centre social dans le guide de procédure de recrutement établi par la Caf des Bouches du Rhône ;

²⁴ Voir dans les annexes le référentiel de fonction du référent famille élaboré par la Caf des Alpes maritimes ;

les projets sociaux des espaces de vie sociale qui, le plus souvent, fonctionnent exclusivement avec des bénévoles.

Selon les spécificités du territoire et du partenariat, des dispositions particulières pourront être adoptées localement par chaque conseil d'administration, elles seront formalisées dans le cadre du règlement intérieur d'action sociale de la Caf.

La décision d'agrément appartient au Conseil d'Administration de la Caf²⁶. Elle peut prendre trois formes :

- l'agrément du nouveau projet, éventuellement un agrément sous conditions ;

Si un ou plusieurs critères ne sont pas respectés de façon satisfaisante, et en fonction du contexte, le conseil d'administration peut accorder un agrément conditionné à des actions d'amélioration qui feront l'objet d'un suivi ;

Cet agrément peut prendre effet au maximum avec une rétroactivité de 3 mois par rapport à la date du Conseil.

- la prorogation du projet existant (non reconductible et limitée à une durée maximale d'un an) si le nouveau projet présenté nécessite un travail complémentaire pour répondre aux critères d'agrément ;
- le refus d'agrément ; dans ce cas, le conseil d'administration de la Caf explicitera les motifs de sa décision et formulera expressément ses attentes dans la perspective d'une prochaine présentation de demande d'agrément.

La durée d'agrément doit être suffisante pour permettre l'entière réalisation du projet qui aura été élaboré pour une échéance de quatre années.

Si au cours de la période d'agrément, la structure connaît d'importantes difficultés²⁷ qui ne lui permettent pas de poursuivre la mise en œuvre du projet social, le conseil d'administration de la Caf doit être saisi. Celui-ci, au vu des éléments qui lui sont présentés, peut décider de retirer l'agrément soit de façon définitive soit de façon temporaire.

Recommandation

Pour un premier agrément de centre social ou d'espace de vie sociale, il est recommandé d'agrémenter un projet de préfiguration pour une période d'une année ; afin d'accompagner une montée en charge progressive, le premier véritable projet social devrait être agréé pour une période de deux années ; si les conditions le permettent, les autres projets sociaux seront ensuite agréés pour les durées habituelles de quatre années.

Dans le cas d'une préfiguration, la Caf veillera à ce que les activités et les actions prévues pendant la période de préfiguration permettent d'aboutir à l'élaboration d'un projet social dans toutes les dimensions inscrites dans le présent document.

323 Les relations avec la Caf

Les structures de l'animation de la vie sociale entretiennent des relations régulières avec la Caisse d'allocations familiales, en particulier au titre de l'agrément et des conventions de financement.

²⁵ Voir dans les annexes, [la fonction animation globale et coordination, attendus et critères -Caf du Vaucluse](#) ; la procédure d'agrément des centres sociaux – critères et indicateurs – Caf d'Ille et Vilaine ;

²⁶ Après décision du Conseil d'administration de la Caf, la fiche signalétique Cnaf, accessible sur la base institutionnelle Lotus sera créée ou actualisée.

²⁷ Par exemples : problèmes de fonctionnement, manque de personnel, liquidation judiciaire, etc.

En vue d'une demande d'agrément, le dossier remis à la Caf par le centre social ou l'espace de vie sociale devra comprendre les éléments suivants :

- Le projet social ;
- Un organigramme détaillé, avec la qualification des salariés, en particulier du Directeur, du référent famille s'il y a lieu ;
- Un budget prévisionnel sur pour l'année N ou N+1 et une programmation budgétaire pluriannuelle.

Après la notification de la décision du Conseil d'administration de la Caf, dans l'hypothèse d'un agrément, une convention d'objectifs et de financement est signée par la Caf et le représentant légal de la structure ; celui-ci s'engage à :

- mettre en œuvre le projet social ;
- fournir à la Caf les pièces (justificatifs) nécessaires au traitement des dossiers de prestations de service et aux aides éventuelles sur fonds locaux ;
- mettre en place un dispositif de suivi et contribuer aux enquêtes de la Caf ;
- engager une procédure d'évaluation finale de façon à mettre en évidence les effets des actions conduites par la structure d'animation de la vie sociale ;
- contribuer à l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale par la production de données permettant le suivi des indicateurs nationaux.

En cours d'agrément, au travers du suivi intermédiaire de la mise en œuvre du projet social, la Caf vérifiera la capacité de la structure à faire preuve d'adaptation et de réactivité ; elle s'assurera de la réalité de son soutien aux projets des habitants.

En cas de vacance de poste du Directeur ou du référent Famille, les services de la Caf déterminent l'opportunité du maintien ou non de la prestation de service.

Dans le cadre du plan de la maîtrise des risques de la Caf, les structures de l'animation de la vie sociale peuvent faire l'objet d'un contrôle ; dans ce cas, elles doivent fournir à la Caf les pièces justificatives nécessaires à la vérification des conditions réglementaires aux paiements des prestations de service et des aides financières sur fonds propres.

33 Les Caisses d'allocations familiales soutiennent les structures de l'animation de la vie sociale par des moyens financiers, en mobilisant leurs compétences en ingénierie et interventions sociales

331 Les caisses d'allocations familiales engagent des moyens financiers en faveur des structures

L'agrément accordé par le conseil d'administration de la Caf ouvre droit à des prestations de service sur fond Cnaf et, selon les politiques locales des Caf, à des subventions complémentaires financées sur la dotation d'action sociale.

Les prestations de service Cnaf sont des prestations à la fonction ; pour les centres sociaux elles contribuent au financement de l'animation globale et coordination et au projet « familles », pour les espaces de vie locale elles contribuent au financement de l'animation locale.

Les prestations de service étant plafonnées à un pourcentage du coût de la fonction, la Caf encourage les partenaires financeurs à s'engager dans des conventions financières pluriannuelles ; celles-ci auront pour principal objet d'apporter une sécurité financière aux structures.

Les financements sur fonds locaux de la Caf peuvent être accordés en référence à des critères politiques identifiés localement et réexaminés à l'occasion de chaque Cpog par le Conseil d'Administration. Ces financements constituent soit un complément pour la fonction pilotage de la structure, soit une aide à la mise en œuvre d'actions spécifiques ; ils peuvent également financer des investissements.

Le cas particulier des gestions directes.

Seuls des centres sociaux peuvent être concernés par la question de gestions directes. Conformément à l'engagement de vérifier la pertinence des gestions directes, lorsqu'une Caf assure la gestion de(s) structure(s), elle recherchera, le cas échéant, les moyens de procéder à des transferts de gestion, pour autant que ces transferts puissent être réalisés dans des conditions respectueuses des principes de fonctionnement d'un centre social (dont la dynamique participative et la pérennité financière) et des caractéristiques du territoire.

La Caf privilégiera le transfert vers une gestion associative, garante de la dynamique participative. Cependant, dans certaines situations la gestion par une collectivité territoriale constituera la solution « idoine ». Dans ce cas, il conviendra de s'assurer que la participation des habitants - usagers soit effective dans toutes les dimensions du projet social de la structure.

Si le transfert de gestion n'est pas possible, la Caf recherchera des co-financements tant pour la fonction animation globale, que pour le projet « Familles » ou les actions et projets spécifiques.

332 Les caisses d'allocations familiales apportent également leur capacité d'expertise et d'ingénierie sociale pour soutenir la fonction pilotage ou pour la mise en œuvre d'actions spécifiques ; elles participent à l'animation et à la coordination du réseau des professionnels

Les structures d'animation de la vie sociale doivent identifier un interlocuteur privilégié au sein des services de la Caf. Si l'organisation des services de la Caf le permet, il s'agit du conseiller technique animation de la vie sociale.

Au-delà du suivi des conventions, la Caf peut répondre à un besoin de soutien ou d'accompagnement à certains moments particulièrement sensibles de la vie des structures. Dans la phase d'élaboration du projet social ou à tout moment de sa mise en œuvre et de son évaluation, la Caf peut apporter son expertise, en particulier afin :

- d'établir le diagnostic social, rechercher des données et mettre en évidence les problématiques sociales du territoire ;
- de concevoir certains projets spécifiques ;
- de favoriser la réflexion et le travail inter-partenarial opérationnel ;
- de faciliter les procédures de travail avec les partenaires ;
- d'accompagner les structures dans certaines situations difficiles, parfois en état de crise financière.

Un chargé d'études, un agent de développement social local, un conseiller en gestion peuvent être sollicités pour répondre à ces besoins.

Par ailleurs des travailleurs sociaux Caf peuvent être missionnés au sein des structures de l'animation de la vie sociale pour développer une action ou un projet correspondant aux orientations politiques de la Caf. Il s'agit alors :

- soit d'une mission ponctuelle, pour la mise en place d'une action particulière ;
- soit d'une mission spécifique, sur un horaire limité, un temps partiel, voire un temps plein, pour assurer une activité ou une action de façon régulière.

Dans ce cas, un dispositif conventionnel devra confirmer que la Caf n'interfère pas dans la gestion de la structure.

La Caf peut également contribuer à des dispositifs de veille et de soutien autour des structures²⁸ : appui technique à la gestion, soutien au management, professionnalisation du recrutement²⁹ etc.

²⁸ Voir dans les annexes, le centre de ressources et la cellule de veille - autres outils de la contractualisation, Roubaix, Caf du Nord ;

Ces dispositifs peuvent être gérés :

- directement par la Caf,
- dans le cadre d'une expertise mutualisée entre Caf,
- par des centres ressources pour lesquels la Caf contribue au financement.

Enfin, les Caf contribuent à l'animation du réseau des structures de l'animation de la vie sociale.

La Cnaf finance la fédération nationale des centres sociaux sur la base d'objectifs généraux. Les Caf peuvent, sur fonds propres, financer les fédérations départementales ou régionales, des réseaux de centres sociaux, sur la base d'un cadre contractuel adapté au contexte local et comprenant des objectifs ciblés sur des structures ou sur le réseau local. Pour illustrer ce partenariat, des exemples de contractualisation sont annexés³⁰ à la présente lettre circulaire ; il peut s'agir de partenariats globaux et pluriannuels, ou de financement d'actions ponctuelles.

²⁹ Voir dans les annexes, le guide de la procédure de recrutement du directeur (trice) de centre social des Bouches du Rhône ;

³⁰ Voir dans les annexes les conventions pluri-partenariales avec les fédérations départementales de centres sociaux de la Nièvre, de Seine Saint Denis et de Vendée.

Paris, le 16 mars 2016

**Direction des politiques
familiale et sociale**

Circulaire n°2016-005

Mesdames et Messieurs les directeurs
et agents comptables des Caf

Objet : Agrément des structures d'animation de la vie sociale : appréciation du critère de participation des habitants quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation – référentiel directeur de centre social et documents repères, référent « familles » et chargé d'accueil en lien avec la circulaire n° 2012-013

Madame, Monsieur le directeur,
Madame, Monsieur l'agent comptable,

La branche Famille a refondé en 2012 sa politique d'intervention en matière d'animation de la vie sociale. La circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale (Avs) en constitue le support de référence pour l'ensemble des Caf.

Dans ce cadre, la Cnaf a confirmé les engagements de la branche Famille en faveur du développement territorial de ce secteur d'intervention, autour d'un partenariat renouvelé et renforcé, d'une plus grande lisibilité et cohérence des actions, notamment par une meilleure définition des finalités et des missions des structures d'animation de la vie sociale financées par les Caf.

Le déploiement de cette politique, dans le cadre des schémas départementaux de l'animation de la vie sociale, s'appuie sur un large partenariat et sur des structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale) que les Caf ont la responsabilité d'agréer sur la base d'un socle de critères définis par la Cnaf¹.

¹ Les conditions d'agrément d'un centre social sont appréciées à partir du socle de critères suivants :

- respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- niveau de qualification et temps de travail du directeur.

Parmi ces critères, la participation des usagers/habitants à l'élaboration du projet social et à la vie des équipements est l'élément central de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Cette démarche participative des usagers/habitants doit être appréciée par les Caf indépendamment des modes de gestion des structures.

De même, au titre de l'examen des critères d'agrément des centres sociaux et du calcul des prestations de service Avs, les Caf doivent vérifier les niveaux de qualification et temps d'activités des personnels des structures. Un référentiel fonction de directeur et des documents repères pour les fonctions de référent « familles » et de chargé d'accueil (missions, attendus, activités) sont joints à cette lettre au réseau pour faciliter le travail des Caf.

La présente circulaire, complémentaire à la circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012, a pour objet de préciser les exigences de la branche Famille en matière d'appréciation des critères d'agrément des centres sociaux et espaces de vie sociale.

1. La démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux et des espaces de vie sociale, elle est appréciée par les Caf indépendamment du statut et du mode de gestion des structures d'animation de la vie sociale

Dès 1952, les notions de participation des usagers² se sont imposées dans le champ de l'animation de la vie sociale. La circulaire ministérielle du 3 août 1970 et l'ensemble des textes de référence suivants ont confirmé la nécessité de promouvoir la participation effective des usagers à la gestion, aux activités et à l'animation des structures d'animations.

Sur le plan de la conduite de l'action publique, la dynamique participative permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants et une adaptation des orientations politiques des financeurs. Cette démarche qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

La participation des usagers à la définition du projet social et à la mise en œuvre de celui-ci fonde la plus-value et la spécificité des structures d'animation de la vie sociale. La participation vise à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Sous réserve du respect de cette condition, les Caf peuvent examiner les demandes d'agrément déposées par les centres sociaux et espaces de vie sociale, quels que soient leur statut et mode de gestion : forme associative, gestion publique directe (conseil municipal, régie municipale, Ccas,...), entreprise publique locale, et leur mode de désignation (délégation de service public, appel d'offre...).

Si la forme associative favorise davantage, a priori, la participation des usagers, l'application des directives européennes, notamment relatives aux « services dans le marché intérieur » ne peut en effet, dans le respect des règles de la concurrence, exclure du champ de l'animation de la vie sociale des acteurs du seul fait de leurs statuts. Ainsi, les Caf peuvent, par exemple, examiner une demande d'agrément déposée par un centre social géré dans le cadre d'une délégation de service public ou d'un marché public (procédure d'appel d'offre, commande publique, procédure d'appel à projet).

² Cf Guide méthodologique EVS fiche sur la démarche participative

Toutefois, compte tenu des modalités de fonctionnement pouvant être induites par ce type de gestion, et plus globalement par les gestions autres qu'associatives, les Caf seront vigilantes, lors de l'examen des demandes d'agrément, au caractère effectif des démarches participatives des usagers/habitants mises en œuvre par ces structures, tant dans l'élaboration du projet social, que dans les instances de gouvernance du projet. En effet, l'existence, dans ce type de mode de gestion, d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire, établi, au préalable de toute procédure associant les habitants, peut rendre caduque la place réelle des usagers/habitants et s'opposer au mode de fonctionnement participatif attendu d'une structure d'animation de la vie sociale.

Le délégant (personne morale de droit public, collectivité territoriale, établissement public...) devra apporter à la Caf la garantie du respect, par son délégataire, de la démarche participative et de sa capacité à la mettre en œuvre.

Pour ce faire, les Caf vérifieront que la participation des usagers/habitants est :

- soit inscrite, avant la diffusion de l'appel à projet, dans la phase préalable de diagnostic, dans l'élaboration du projet et dans sa mise en œuvre ;
- soit incluse dans le cahier des charges, depuis la conception du projet social jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation.

En outre, les Caf s'assureront également de la mise en œuvre effective de la participation des usagers/habitants au projet et à la vie de la structure tout au long de la période de l'agrément « animation globale et coordination » pour les centres sociaux ou « animation locale » pour les espaces de vie sociale.

La dynamique participative constitue pour la branche Famille le critère fondamental de l'agrément délivré par les Caf aux centres sociaux et espaces de vie sociale. Si aucun opérateur ne peut être écarté de la demande d'agrément du fait de son statut et mode de gestion, aucun opérateur ne peut non plus être exempté du respect de ce critère de l'agrément.

2. La diffusion d'éléments de cadrage des fonctions de directeur, de référent « familles » et de chargé d'accueil pour faciliter l'examen par les Caf des critères d'agrément et le calcul des prestations de services « animation globale et coordination » et « animation collective famille »

Pour faciliter l'action des Caf en matière d'examen des critères d'agrément des centres sociaux, la Cnaf a élaboré, en concertation avec les conseillers techniques des Caf réunis dans les comités techniques régionaux dédiés à l'animation de la vie sociale (Ctr Avs), trois documents de référence sur les fonctions des personnels des centres sociaux.

Ces documents constituent pour les Caf la base des éléments utiles au calcul des prestations de service « animation globale et coordination » et « animation collective famille ». Ils définissent les finalités de chacune des fonctions et au regard des missions attendues les principales activités et compétences requises (savoirs, savoir-faire, savoir-être relationnels).

2.1 Un référentiel métier qui clarifie les fonctions du directeur de centre social

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : conduite de projet dans un environnement complexe, animation du partenariat, (fonction essentielle lorsque le centre social inscrit son action dans le cadre d'une convention territoriale globale et qu'il est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville), de la vie associative et du bénévolat, gestion des ressources humaines et coopération des bénévoles, gestion financière et administrative. A ce titre, la présence d'un équivalent temps plein (Etp) de directeur constitue la règle retenue par la Cnaf.

Le référentiel « métier de directeur de centre social », joint en annexe 1, est un outil d'accompagnement pour les Caf, notamment pour les conseillers techniques AVS. Il a pour objectif de les aider à apprécier la fonction de pilotage du directeur du centre social, qui sert de base au calcul de la prestation de service animation globale et coordination des centres sociaux financée par la Caf.

Ce référentiel est reconnu par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (Fscf) et par le Syndicat employeur des acteurs du lien social et familial (Snaecso) qui en assureront la diffusion au sein de leurs réseaux.

➤ **Les conditions de dérogation à la règle de l'équivalent temps plein du directeur de centre social**

La fonction de direction peut, exceptionnellement et selon le contexte local apprécié par la Caf, notamment en milieu rural, être partagée entre un directeur et un directeur-adjoint. Dans ces cas, la Caf, en s'appuyant sur le référentiel « métier de directeur » s'assurera que la qualification et les compétences de l'adjoint au directeur sont en rapport avec l'exercice des missions de pilotage attendues.

Le temps de travail du directeur ne pourra toutefois pas être inférieur à ½ Etp et le cumul du temps de travail du directeur et du directeur adjoint ne pourra être inférieur à 1 Etp.

2.2 Un document repères qui précise les fonctions du référent « familles » dans le cadre de l'agrément « animation collective familles »

Le référent « familles » met en œuvre un projet familles spécifique aux problématiques familiales repérées sur le territoire d'intervention du centre social. Il développe des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales. Il coordonne les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social et facilite l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire. Il participe à ce titre aux politiques développées dans le cadre du schéma départemental des services aux familles et constitue un relais essentiel du référent parentalité.

Le document repères consacré à la fonction du référent « familles », joint en annexe 2, définit la mission de coordination et de développement d'actions collectives en faveur des familles attendue de ce professionnel. Dans le cadre du financement de la prestation d'« animation collective familles » (Ps ACF), le référent familles doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3 et consacrer un minimum d'½ Etp à cette mission.

2.3 Un document repères qui dresse les contours du poste du chargé d'accueil au sein du centre social

Si au quotidien l'accueil des usagers d'un centre social est globalement pris en charge de manière collective par l'ensemble de l'équipe d'animation, la Cnaf s'est toutefois attachée à définir les contours du poste de chargé d'accueil, agent reconnu et repéré par les usagers et les partenaires pour l'exercice régulier de la fonction d'accueil au sein du centre social. Il doit être en capacité d'apporter une offre globale d'information, d'orientation favorisant l'accès aux droits au sens large, de contribuer à la facilitation numérique et de recueillir et identifier les besoins des habitants et leurs aspirations collectives. Dans ce cadre, la fonction accueil, décrite à l'annexe 3 jointe à cette instruction, doit être assurée, à titre principal, par au moins un agent du centre, clairement identifié sur l'organigramme.

Le temps de travail du chargé d'accueil consacré à cette fonction est a minima de ½ Etp ; son poste émerge sur la partie pilotage du budget du centre social retenue pour le calcul de la prestation de service « animation globale et coordination ».

Le référentiel fonction de direction et les documents repères fonction de référent « familles » et de chargé d'accueil précisent les attendus et compétences de ces trois postes et fonctions essentiels au fonctionnement d'un centre social : le pilotage de la structure, la coordination du projet et actions « familles » l'accueil des usagers-habitants et des partenaires, pour les centres sociaux qui perçoivent la prestation animation collective famille.

Les Caf adapteront pour chacune de ces trois fonctions, selon la taille des équipements, la teneur des projets et le contexte local, leur niveau d'exigence en matière d'agrément vis-à-vis de leurs partenaires.

Ce référentiel et les documents repères joints peuvent également servir de supports à la construction de formations visant la mise à niveau des personnels en poste ou l'adaptation à la fonction dans le cadre des recrutements réalisés par les centres sociaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur l'agent comptable, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général

Daniel Lenoir

P J : Référentiel métier : Directeur de centre social (annexe 1) ;
Document repères : les missions du référent familles (annexe 2) ;
Document repères : les missions du chargé d'accueil (annexe 3).